

ERNEST MYRAND

Noels Anciens

de la

Nouvelle-France

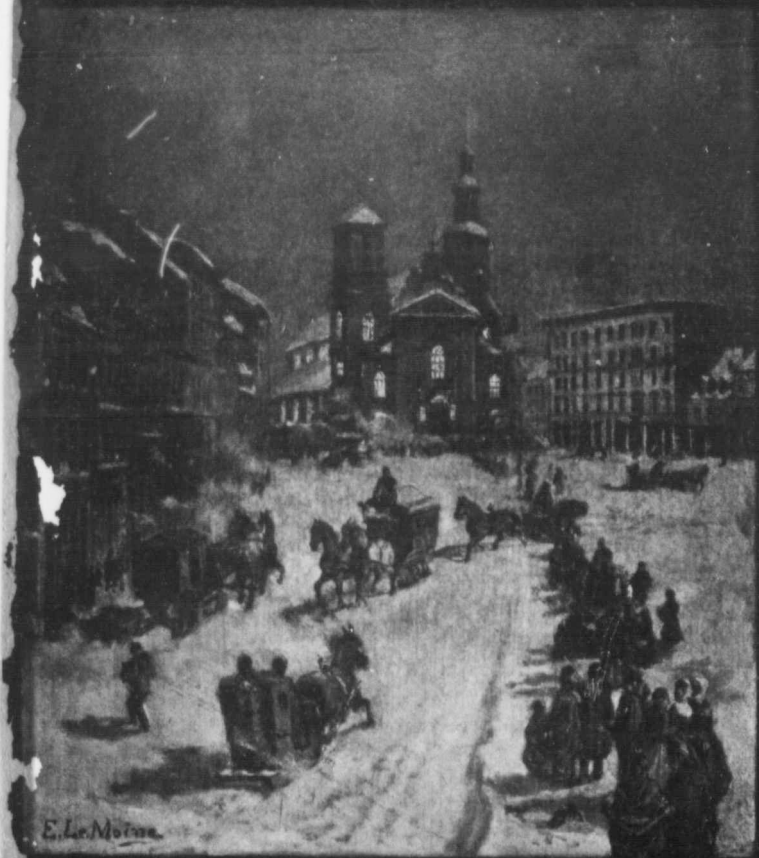
N

de

E. Le Mo

NOËLS ANCIENS

de la NOUVELLE-FRANCE



par ERNEST MYRAND.







NOELS ANCIENS
DE LA NOUVELLE-FRANCE

OUVRAGES DE M. ERNEST MYRAND.

1888. UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER, première édition.—Vol. grand in 8,—256 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1890. UNE FÊTE DE NOËL SOUS JACQUES CARTIER, deuxième édition.—Vol. grand in-8,—294 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1893. SIR WILLIAM PHIPS DEVANT QUÉBEC.—1690.—*Histoire d'un siège*.—Vol. grand in-8,—428 pages.—L.-J. Demers & Frère, éditeurs, Québec.
1898. M. DE LA COLOMBIÈRE, *orateur*.—Vol. in-12, — 304 pages.—Cadieux & Derome, éditeurs, Montréal.
1899. NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE.—Vol. grand in-8. — 200 pages. — Dussault & Proulx, éditeurs, Québec.
1902. FRONTENAC ET SES AMIS.—Vol. grand in-8.—200 pages. —Dussault & Proulx, éditeurs, Québec.

ETUDES HISTORIQUES : Le Frère Marc (*Louis Coultant*) ; —La Chapelle Champlain ;—Madame D'Ailleboust et le *Dictionnaire Généalogique* de l'abbé Tanguay ;—Notre-Dame de Foy, etc. publiées dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, P.G. Roy, éditeur, Lévis ;—Frontenac intime : série d'articles (2 septembre 1905—21 avril 1906) publiés dans *Le Journal de Françoise*, Robertine Barry, directrice, Montréal.

ERNEST MYRAND

NOELS ANCIENS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE

DEUXIEME EDITION

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé !

A. DE MUSSET : *Chanson.*



QUÉBEC

Typ. LAFLAMME & PROULX

1907

ML 2881

C3

M9

1907

2^e éd.

Enregistré par l'auteur, au ministère de l'Agriculture et de la Statistique,
à Ottawa, conformément aux dispositions de l'acte du Parlement du
Canada concernant la propriété littéraire et artistique.

À
MONSIEUR ERNEST GAGNON,
ANCIEN ORGANISTE
DE
NOTRE-DAME DE QUÉBEC,
AMI DE L'ART ET DES TRADITIONS POPULAIRES,
CETTE ÉTUDE HISTORIQUE
EST RESPECTUEUSEMENT DÉDIÉE PAR
L'AUTEUR.

se or re pl l'e ro bi pa co vc co qu j'e se liv n' El en so ai qu vo a cu

PRÉFACE

M. Ernest Myrand publie donc une nouvelle édition de ses *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Tous ceux qui ont lu la première voudront profiter des recherches dont ce remaniement témoigne. Les autres devront se donner le plaisir de faire connaissance avec ce charmant recueil où l'on trouve à lire et à chanter — et même à penser.

L'aimable, l'érudit historien de *Frontenac et ses amis*, le romancier d'*Une Fête de Noël sous Jacques Cartier*, veut bien faire précéder son livre de ces quelques pages, écrites par un ami de France. C'est comme Français et comme cousin que je suis heureux de les lui envoyer, quoique son volume soit de ceux qui n'ont pas besoin de préface. Mais comment me serais-je refusé le plaisir de parler ici, en quelques mots, d'un livre que j'aime et d'un auteur que j'estime? A l'heure où les journaux canadiens et français semblent prendre trop souvent à tâche de nous séparer, un livre comme celui de M. Myrand est une bonne action. Il n'est pas indifférent qu'un Français de France le souligne. Et l'on voudra bien excuser cette intrusion d'un étranger, en se disant que les noëls anciens de la Nouvelle-France sont aussi les anciens noëls de l'Ancienne, et que parmi ces airs que M. Myrand a pieusement recueillis, il s'en trouve que, tout petits, nous avons chantés. Pour nous, comme pour vous, ce sont des souvenirs de famille.

Sans doute, une des premières satisfactions que l'on goûte à parcourir ces pages si alertes, c'est une satisfaction de curiosité. M. Myrand est un grand chercheur, et il y a

dans son livre des trouvailles. Nous sourions en apprenant que certains noëls colligés par le P. Daulé sont des « chansons à boire désaffectées. » Nous sommes satisfaits de savoir que le joli cantique *Dans cette étable* a pour auteur l'illustre Fléchier. Le rapprochement de *Nouvelle agréable* et du *Freuet euch des Lebens* de Mozart nous ravit. Nous éprouvons quelque fierté à penser que le soir de Noël 1535, devant Stadaconé, les équipages réunis de Jacques Cartier chantaient *Où s'en vont ces gais bergers ?* dans l'entrepont de la *Grande Hermine*. On peut en croire M. Myrand. Il y était. N'est-ce pas le privilège de l'historien ?

Mais il se mêle à ce plaisir une satisfaction plus haute. M. Myrand a vu dans la fête de Noël ce qui unit et non ce qui sépare. Ceux qui ne connaissent pas les Canadiens-Français les accusent volontiers d'intolérance. Il suffit de lire quelques pages des *Noëls* de M. Myrand pour apprécier la largeur de son esprit, et la générosité de son christianisme. Après avoir cité la charmante et naïve poésie : *D'où viens-tu, bergère ?* et la traduction si fidèle et si précise de M. William McLennan, n'ajoute-t-il pas : « C'est avec un sentiment de joie sincère que je constate que nos compatriotes anglais, catholiques, protestants, sans distinction de *Credo*, ont comme nous leur *Noël-Bergère*. »

Miracle de Noël, renouvelé depuis des siècles, et qui se renouvellera toujours ! Fête qui unit au lieu de séparer, qui émeut d'une commune allégresse tous ceux qui croient, tous ceux pour qui le message de Noël ne sera jamais périmé, et qui fait naître en ceux qui n'ont plus ce privilège comme une nostalgie et comme un regret ! M. Myrand a senti mieux que personne la force de ce que nous pouvons appeler le lien de Noël. Partout où des enfants visitent leur petit soulier avec une curiosité ravie, partout où l'arbre aux cent lumières se reflète dans les yeux éblouis, partout où s'élève une voix répétant un de ces vieux noëls où vibre une âme

collective, il existe une communion fraternelle, et dans les cœurs les plus agités par les angoisses du doute, il se fait un apaisement passager.

... Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé !

Enfin, ce qui nous émeut surtout dans ces *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, c'est leur signification historique, la vie collective qu'ils expriment.

« Sous l'empire d'une hallucination irrésistible, dit M. Myrand, nous croyons fermement reconnaître, en écoutant ces noëls, les voix de nos premiers ancêtres, de nos grands aïeux — Français-Canadiens du XVII^e siècle, Canadiens-Français du XVIII^e — accourus à l'appel des refrains populaires, et appuyant de leurs masses chorales tout l'effort de nos maîtrises modernes. »

N'oublions pas, en effet, que ces noëls résonnèrent au temps de l'occupation française, resté cher aux cœurs canadiens. Quand, après 1763, les habitants de la nouvelle colonie britannique pouvaient se sentir, suivant la forte expression de Crémazie, *exilés dans leur propre patrie*, tout commerce avec l'ancienne métropole leur fut interdit pendant trente années. Nul livre ne parvenait plus du vieux pays, nulle parole amie ne réconfortait les abandonnés. Et pourtant, la nuit ineffable, de chaque paroisse ensevelie sous la neige, s'envolaient les noëls français, comme un acte, non pas de protestation stérile, mais de confiance religieuse dans les destinées de la patrie. Les paroles, parfois plates et banales, se magnifiaient, s'élargissaient, devenaient égales à la plus splendide poésie, car la grande voix d'un peuple y mettait l'affirmation de son existence. M. Myrand, après avoir énuméré les malheurs de ces années de honte et de deuil, qui vont de la bataille de Québec au traité de Paris, ajoute :

« Nos ancêtres crurent comme à un dogme à la résurrection du Canada français, laissé pour mort sur le champ de bataille, et que la France monarchique avait abandonné aux fossoyeurs. Mais l'Eglise vint au tombeau politique de ce nouveau Lazare et répéta sur lui le miracle du Christ. Ce miracle, nos aïeux l'attendirent trente ans ! Je doute que la captivité de Babylone leur eût semblé plus longue, et que les Hébreux aient chanté avec une plus navrante tristesse l'élégiacque verset du psaume célèbre : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, cum recordamur Sion.* »

Et voilà comment la plus humble, la plus naïve chanson peut prendre une valeur historique incontestable, comment la poésie populaire peut exprimer, dans les circonstances les plus tragiques, les sentiments les plus nobles et les plus profonds :

— Qu'as-tu vu, bergère,
 Qu'as-tu vu ?
 — J'ai vu dans la crèche
 Un petit enfant
 Sur la paille fraîche
 Mis bien tendrement !...

On demandait à Gérin-Lajoie ce qu'il pensait des *Chansons populaires* de M. Ernest Gagnon :

« Si l'on m'exilait, répondit l'auteur du *Canadien errant*, et qu'en partant l'on ne me permit d'emporter avec moi qu'un seul livre, je choisirais celui-là. Je n'en connais pas d'autre qui me rappellerait mieux mon pays. »

Pent-être aujourd'hui Gérin-Lajoie demanderait-il la permission d'emporter deux livres de souvenir : le classique ouvrage de M. Ernest Gagnon et les *Noëls anciens de la Nouvelle-France* ⁽¹⁾.

CH. AB DER HALDEN

Paris, 1907.

(1) Une partie de cette préface est tirée (avec l'autorisation de l'éditeur) des *Nouvelles Etudes de Littérature canadienne-française*, de M. Ch. ab der Halden (*Bibliothèque Canadienne*, F. R. de RUDEVAL, Paris, 1907.)

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Quelles chansons chantaient les Sirènes ? Cette question-là eût fait honneur au Sphinx, et lui eût permis de dévorer Œdipe. Elle n'appartient pas cependant à ce personnage fabuleux. Le mérite de l'avoir proposée aux savants du dix-septième siècle en revient au célèbre archéologue anglais, sir Thomas Browne, et vous pourriez, comme moi, la retrouver dans ses *Dissertations inédites sur les antiquités*. Ce fut là qu'Edgar Poe vint la choisir pour épigraphe au *Double assassinat dans la rue Morgue*, l'une de ses meilleures *Histoires extraordinaires*.

J'ignore absolument si quelque chercheur, amoureux du bizarre et de l'inconnu, essaya jamais de résoudre cette énigme située au delà de toute conjecture, mais j'en sais une autre plus susceptible de recherches fructueuses, intéressantes, utiles, et de satisfaisante solution : *Quels Noël chantaient nos ancêtres ?*

Ce livre en sera la réponse. — Réponse imparfaite, hélas ! fâcheusement incomplète. — Mais en pouvait-il être autrement ? Je n'ai eu à ma disposition, dans la poursuite de ce travail aride, que cinq ⁽¹⁾ vieux recueils de cantiques fran-

(1) 1° *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* du Père jésuite Jean-Joseph Surin — Paris — éditions de 1664 et 1694.

2° *Cantiques Spirituels* du Père capucin Martial de Brives — Paris — éditions de 1664 et 1694.

3° *Poésies Chrétiennes* de Monsieur l'abbé Pellegrin — contenant *Noëls Nouveaux, Chansons et Cantiques Spirituels*, etc — Paris — éditions de 1706, 1707, 1708, 1709, 1710 et 1711.

4° *Nouveaux Cantiques Spirituels* — Recueil — Jean-Baptiste Garnier, imprimeur, — Paris, 1750.

5° *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec* — ouvrage anonyme — Québec — 1819.

çais religieusement conservés à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Trop souvent, au cours de mes laborieuses études, j'ai partagé la colère sourde de l'honnête et courageux ouvrier voulant bien travailler comme un ilote, gagner à la sueur de son front et au sang de ses mains le pain quotidien de sa famille, mais ne trouvant pas l'emploi qu'il s'épuise à chercher. Ici, ce n'était pas l'ouvrage qui manquait, mais l'outil : le livre, le document, l'archive. Sans la rarissime édition des *Poésies chrétiennes* de l'abbé Pellegrin — dont l'Hôtel-Dieu de Québec est seul à posséder, au Canada, un superbe exemplaire — l'histoire des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* eût été impossible à écrire, car ce livre en est véritablement la clef de voûte. Je n'ai pas la fatuité de prétendre l'avoir fait. Ces divers articles ne sont, dans mon esprit, que des travaux préliminaires, les pierres d'attente — oserai-je dire les pierres d'assises ? — d'un édifice dont je me flatte d'avoir tracé les grandes lignes, sans caresser l'ambition de le construire, ou l'espoir de le terminer.

Nos ancêtres, Français-Canadiens et Canadiens-Français, chantèrent tous les noëls de Martial de Brives, de Surin, de Pellegrin, de Garnier, de Daulé et bien d'autres encore : l'événement en est sûr ; cependant, la certitude la plus absolue ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc ⁽¹⁾. L'intérêt comme l'utilité de cette étude est de rechercher dans cette foule compacte de cantiques centenaires *quels noëls nous chantons encore aujourd'hui que chantaient autrefois nos ancêtres*. Là se limite strictement son objet.

(1) La troisième et dernière *Encyclopédie Théologique* de Migne a publié un tome grand octavo, de 1439 pages, (c'est le numéro 63) sous le titre : *Dictionnaire de Noëls et de Cantiques*, Paris, 1867. Les collections déjà tombées dans le domaine public ont fourni les éléments de ce dictionnaire, le plus considérable des recueils de ce genre parus jusqu'aujourd'hui et qui se distingue éminemment par son double caractère artistique et pratique, littéraire et religieux.

J'ai peut-être les aptitudes d'un archiviste, je suis patient aux recherches et dur au travail, deux qualités que j'appellerai négatives, beaucoup plus mécaniques qu'intellectuelles. Peut-être aussi, avec une forte dose d'imagination, m'a-t-il été réparti quelques moyens littéraires qui m'eussent permis d'écrire convenablement l'histoire des origines de ces noëls ou de raconter leur découverte avec quelque intérêt. Mais un talent indispensable, un don essentiel me manque absolument : je ne suis pas musicien, bien que je me vante d'être un grand ami de la musique. La passion d'un art ne suppléera jamais à sa connaissance, et son langage demeure pour moi un idiome étranger que j'écoute cependant avec un plaisir infini.

Aux qualités d'endurance et de labeur des archivistes, aux moyens de gymnastique intellectuelle propres aux gens de lettres, il faudrait encore ajouter les aptitudes particulières des musiciens dont l'art subtil et délicat exige un goût sûr, jamais émoussé, une émotion toujours neuve et sincère. Trouvez donc un archiviste-littérateur-musicien, prêtez-lui du style et de la critique, faites en sorte qu'il ait le cœur d'un poète et la tête d'un mathématicien, et ce phénix vous parlera sciemment alors des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Voilà pourquoi, n'étant pas ce fortuné diseur, il restera encore à signaler tant et de si jolies choses sur la musique primitive de nos vieux cantiques canadiens-français.

*
* *

Je sais que le vulgaire prétend que l'on parle toujours bien de ce qu'on aime et l'on m'opposera l'exemple de Pythagore, dont un ami de Platon, Ponticus Héraclidès, nous a rapporté l'aventure. Pythagore, étant un jour allé à Phlionte, en Péloponèse, y rencontra Léon, premier magistrat de la ville, avec lequel il disserta longuement et

discourut de savante manière. Emervéillé de son éloquence, Léon lui en demanda le secret, croyant qu'elle se pouvait enseigner comme l'art des rhéteurs. Mais Pythagore lui répondit qu'il n'était pas orateur mais seulement philosophe, c'est-à-dire *ami de la sagesse*.

Que conclure de cette anecdote? Rien autre chose que Pythagore était un orgueilleux faisant montre d'une fausse modestie; qu'il n'était pas seulement ami de la sagesse, mais encore, et très certainement un sage, un philosophe, au sens moderne de ce mot, puisqu'il inventa le nom et le premier donna la définition de la plus haute des connaissances humaines. Pythagore, ami de la sagesse, ne pouvait l'être qu'à la condition d'admettre implicitement sa qualité de philosophe, tandis que vous et moi pouvons nous dire amis de la musique sans la connaître, sans la comprendre même; il nous suffit pour cela de l'écouter.

En tout ceci, je ne fais auprès de mon lecteur que jouer le rôle d'un convive assis à un somptueux banquet et qui signale à son voisin de table tel et tel article de la carte rédigée, comme une note diplomatique, avec un art et une recherche aussi savants que dissimulés. Pour trouver le mets exquis, nul besoin d'en connaître la recette, il suffit d'y goûter. Ainsi je procède. Je dis simplement: «Écoutez bien cette mélodie, je ne m'engage pas à vous donner le comment et le pourquoi de son charme, mais elle me paraît délicieuse; veuillez donc lui prêter une oreille attentive.»

J'ai lu quelque part dans un *magazine*, sous la signature de Zangwill,—un critique anglais fort à la mode—cette pensée qui me paraît clore tout le débat: «Art is finally for the spectator, not for the artist. The connoisseur in the banquetting-room does not care for the theories and quarrels of the kitchen! You might as well say the man who can't make a plum-pudding can't enjoy a plum-pudding», «was the sentiment of Dr. Johnson.» Or, ce *docteur* Johnson

n'est autre que le fameux classique Samuel Johnson, l'auteur du *Dictionnaire de la langue anglaise*, l'un des hommes les plus savants du dix-huitième siècle. Inutile d'appuyer sur la valeur de son opinion.

*
* *

La musique des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* est empruntée, pour le plus grand nombre, à de simples et naïves mélodies populaires. En raison du sujet et des personnages qui les chantent, cette simplicité même devient un mérite ; la fraîcheur des motifs, la couleur locale, l'archaïsme du style musical et littéraire, tout conspire à conserver à ces lieds religieux une faveur constante.

Ces noëls nous semblent exquis, surtout par l'habitude que nous avons de les entendre ; ils ont réjoui notre jeunesse, bercé notre première enfance. Aussi les trouvons-nous ravissants, incomparablement beaux, à cause des souvenirs délicieux qu'ils évoquent. Musset avait raison d'écrire ces vers que j'ai choisis comme épigraphe à cet ouvrage :

Et rien n'est meilleur que d'entendre
Air doux et tendre
Jadis aimé !

Le poète des *Nuits de Décembre* écoutait peut-être alors chanter dans sa mémoire un vieux noël, écho lointain venu de ces églises où *Rolla*, blasphémateur et sceptique, se tenait orgueilleusement debout !

L'identité des sources où les noëls français puisent leurs suaves inspirations leur donne à tous une ressemblance frappante, un cachet indélébile, un air de famille irrécusable. Bien qu'on les reconnaisse pour frères aux traits de la physionomie, la différence des provinces, des époques, des caractères et des coutumes locales leur imprime en même temps une grande variété. « Ici, écrit Pierre Veuillot,

« domine la grâce, là, ressort plus particulièrement l'allé-
« gresse. Le Noël breton a surtout de l'émotion, de la
« simplicité forte ; le Noël bourguignon brille davantage par
« l'esprit et la verve ; les Noëls méridionaux sont vifs, ailés ;
« au centre et au nord de la France le cantique de Noël nous
« attendrit, nous pénètre jusqu'à l'âme. »

Graves ou naïfs, spirituels ou émus, langoureux ou gais, tous les Noëls de notre ancienne mère-patrie sont charmants : tous exhalent un parfum de poésie véritable où se révèle l'âme même du peuple. Aux enfants tapageurs, aux vieillards silencieux, aux artisans, aux érudits, aux cœurs simples, aux intelligences d'élite, à toutes les conditions comme à tous les âges de la vie, ils parlent un langage merveilleux. Leur joie exhubérante se tempère cependant, pour la plupart des auditeurs, par cette mélancolie sereine qui existe à entendre chanter, tous les ans, une même mélodie, dans une même église, à la même date et à la même heure : au minuit solennel et mystérieux de Noël.

Par un excès de sensibilité où il entre beaucoup moins d'imagination qu'on ne pense, nous prêtons un cœur et une âme aux orgues de nos cathédrales et aux échos de leurs sanctuaires. Nous en faisons des êtres conscients qui reconnaissent comme nous-mêmes, et avec une égale intensité d'émotion, les mélodies qu'ils chantent sur les claviers ou dans les voûtes. Ils semblent doués de mémoire, se rappeler véritablement tous les accords, comme nous les notes et les paroles des cantiques, partager enfin notre propre enthousiasme : les instruments ont des effets de sonorité et d'harmonie trop magnifiques pour n'être pas intelligents. Et alors il se produit un phénomène étrange, un cas étonnant de télépathie. Sous l'empire de cette hallucination irrésistible, nous croyons fermement reconnaître, en écoutant ces *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, les voix de nos premiers ancêtres, de nos grands aïeux — Français-Canadiens du dix-

septième siècle, Canadiens-Français du dix-huitième—
accourus à l'appel des refrains populaires et appuyant de
leurs masses chorales tout l'effort de nos maîtrises modernes.

Cette illusion de notre cœur est un parfait délice pour
notre esprit qu'elle fascine à son tour et qui la continue,
l'éternise, la poursuit plus loin que l'Arabe, au désert, un
mirage de palmiers ou d'eaux vives. Nous les écoutons
encore, ces voix idéales, longtemps après qu'elles se sont
tues.

Une seule demeure cependant, qui nous éveille de ce rêve
inoublable; son accent est si doux, son timbre est à ce
point harmonieux que nous passons sans secousse, comme
sous la caresse d'un baiser, du ravissement de notre extase
au charme de son souvenir. Cette voix amie parle de nos
aïeux :

*« Leur mémoire, dit-elle, est comme un délicieux parfum
préparé par une main habile.*

*« Leur souvenir sera doux à la bouche de tous les hommes
comme le miel, suave comme les chants entendus au milieu
d'un festin. »*

Elle semble lire plutôt qu'adresser ces paroles. En effet,
après quelques recherches, on les retrouverait dans l'*Ecclé-
siastique* : *Memoria Josie in compositionem odoris*. C'est
l'oraison funèbre des rois de Juda répétée sur la tombe de
nos ancêtres.

Heureux les morts qui se rappellent à notre souvenir par
un parfum ou par une mélodie ! Confiés à ce que la nature
a de plus éphémère et de plus fragile, — une fleur, un écho
— leurs noms demeurent et vivent dans l'histoire de leurs
familles et de leur pays. Que le chant des *Noëls anciens
de la Nouvelle-France* en soit, pour mes lecteurs, une
démonstration aussi gracieuse qu'éloquente.

ERNEST MYRAND.

*Québec, 25 décembre 1899.
En la fête de Noël.*







STATUETTE EN BOIS DE L'ENFANT JESUS

APPARTENANT A LA CHAPELLE DE LA MISSION HURONNE DE LA JEUNE LORETTE

NOELS ANCIENS

DE LA NOUVELLE-FRANCE

I

SI je consulte le *Journal des Jésuites*, à la date du 25 décembre 1645 ⁽¹⁾, je lis ce qui suit :

« Le premier coup de la messe de minuit sonna à onze heures, le deuxième un peu avant la demie, et pour lors on commença à chanter deux airs : — *Venez, mon Dieu*, etc, et *Chantons Noël*, etc. Monsieur de la Ferté ⁽²⁾ faisait la basse, Saint-Martin ⁽³⁾ jouait du violon. Il y avait encore une flûte d'Allemagne qui ne se trouva pas d'accord quand se vint à l'église. Nous eûmes fait un peu devant minuit ; on ne laissa pas de chanter le *Te Deum*, et un peu après on tira un coup de canon pour signal de minuit, où commença la messe ; le pain bénit se fit lorsque le prêtre alla pour ouvrir son livre. Ce fut le premier depuis plusieurs années, qu'il avait été intermis pour les préférences en la distribution que chacun prétendait. Le renouvellement s'en fit

(1) C'est en 1645 que fut commencé, par le Père Jérôme Lalemant, le *Journal des Jésuites*. Conséquemment, il parle, pour la première fois, de la célébration du jour de Noël dans la colonie.

(2) Jean Juchereau, sieur de la Ferté, marié à Marie-Françoise Giffard, fille du seigneur de Beauport.

(3) Martin Boutet, sieur de Saint-Martin, clerc de l'église paroissiale de Québec, arpenteur et professeur de mathématiques.

par la dévotion des taillandiers qui eurent dévotion de le faire à la messe de minuit, et les esprits se trouvèrent disposés à remettre (*repandre*) cette coutume. Monsieur le gouverneur eut le chanteau pour le faire le dimanche d'après. Ce que l'on fit, pour obvier aux brouilleries des préférences prétendues, fut d'ordonner qu'en ayant donné au prêtre et au gouverneur on donnerait à tout le reste comme il viendrait et se trouverait à l'église, commençant tantôt par en haut, tantôt par en bas.

« Monsieur le gouverneur avait donné ordre de tirer à l'élévation plusieurs coups de canon lorsque notre frère sacristain en donnerait le signal; mais il s'en oublia, et ainsi on ne tira pas; le monde communia à la fin de la grande messe, après laquelle s'en dit une basse.

« Il y avait quatre chandelles dans l'église dans des petits chandeliers de fer en façon de gonçole, et cela suffit. Il y avait en outre deux grandes chaudières fournies du magasin (*de la Compagnie des Cent-Associés*) pleines de feu pour échauffer la chapelle; elles y furent allumées auparavant sur le pont ⁽¹⁾. On avait donné ordre de les ôter après la messe, mais cela ayant été négligé, le feu prit la nuit au plancher qui était au-dessous de l'une des chaudières dans laquelle il n'y avait pas au fond assez de cendre. Mais par bonheur, *dirigente Domino*, le feu ne parut que sur les cinq heures du matin au-dessus de notre salle ou réfectoire et cuisine dans laquelle était Pierre Gontier, notre cuisinier, qui, s'apercevant de cela, monta aussitôt et sans autre bruit éteignit le feu.

« On dit la grande messe du jour sur les huit heures et

(1) Suivant toutes les apparences ce pont était un passage au-dessus de la rue Sainte-Anne. Ce passage établissait vraisemblablement une communication entre le second étage de la Maison des Cent-Associés (située vers l'emplacement de la cathédrale anglicane actuelle) laquelle maison servait alors d'église paroissiale, — Notre-Dame de Recouvrance ayant été incendiée en 1640 — et le terrain au nord-ouest de la même rue, défriché

devant et après deux prêtres dirent leurs trois messes. A vêpres on chanta quelques psaumes en faux-bourdon ⁽¹⁾. »

J'avoue humblement qu'il m'a été jusqu'à présent impossible de retrouver le premier de ces deux airs — *Venez, mon Dieu* — mentionné dans cet extrait. D'autres vaillants archéologues plus heureux que moi, c'est-à-dire mieux fournis de livres, y parviendront sans doute. Quant au second, *Chantons Noé*, on me l'a signalé dans un *Recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Belley*. Le voici :

Chantons tous à la naissance
Du Rédempteur incarné :
Noé, Noé, Noé, Noé ! ⁽²⁾
Puisque c'est notre croyance,
Entonnons-lui : KYRIE.

Tout le chœur reprend et continue le chant du Kyrie eleison.

Adorons dans cette crèche
Sa profonde humilité.
Noé, Noé, Noé, Noé !
C'est de là qu'il nous la prêche :
Redisons-lui : KYRIE.

En implorant sa clémence,
Demandons à sa bonté,
Noé, Noé, Noé, Noé !
Qu'il nous donne la constance
D'achever le KYRIE.

par les Hospitalières dès 1639, époque à laquelle remontait probablement la construction de ce pont.

Cf : *Journal des Jésuites*, page 21, note de l'abbé Laverdière.

(1) Cf : *Journal des Jésuites*, pages 20-21.

(2) *Nori, Noë, Noë, Noël !* — Au seizième siècle on disait encore *Nau pour Noël*, comme le prouve le refrain du *Noël de Rabelais*, l'un des plus vieux Noël connus. En voici le premier couplet :

Au saint Nau
Chanterai sans point m'y feindre ;
Je n'en daignerais rien craindre.
Car le jour est fériaü
Nau, Nau, Nau.
Car le jour est fériaü.

Et pour conserver l'usage
 Dans l'Eglise respecté,
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Poursuivons d'un grand courage
 En disant aussi : CHRISTE.

Il vient pour mettre en sa gloire
 Ceux qui l'auront mérité.
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Ayons bien dans la mémoire
 De chanter toujours : CHRISTE.

Saluons aussi la Mère
 Qui dans son sein l'a porté :
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Prions-la d'un cœur sincère
 De dire pour nous : CHRISTE.

Il est né dans une étable,
 Pauvre, faible, et tout glacé.
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Il aura pour agréable
 Qu'on répète : KYRIE.

Tâchons que cette naissance
 Nous mène à la sainteté,
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Pour en avoir l'assurance,
 Disons souvent : KYRIE.

Tous les saints se réjouissent,
 Le ciel même a répété :
 Noé, Noé, Noé, Noé !
 Qu'à l'envi nos voix unissent
 Au *Gloria* : KYRIE (1.)

(1) Cf : Cantiques à l'usage du Diocèse de Belley, 3ième partie, 3ième Noël, air No. 10, page 72 — Lyon — J.-B. Pélagaud et Cie. 1848.

Ce cantique se chante, ou plutôt se chantait encore en 1848, à la messe de minuit, par tout le diocèse de Belley. L'éditeur du recueil prend même le soin d'indiquer que le *Kyrie Eleison*, chanté comme refrain, est celui de la *Messe Royale* d'Henri Dumont, célèbre musicien-compositeur du dix-septième siècle.

Ce vieil usage de chanter un air de plain-chant comme refrain de cantiques et de noëls me rappelle un amusant anachronisme du fameux

Tel fut le Noël que l'on chanta à Québec, à la messe de minuit, le 25 décembre 1645, célébrée dans la Maison de la Compagnie des Cent-Associés, l'église paroissiale — Notre-Dame de Recouvrance — ayant été incendiée cinq ans auparavant, le 14 juin 1640. Ce cantique aura donc deux cent soixante-deux ans à la Noël prochaine, 1907. Un bel âge, n'est-ce pas? C'est le doyen vénérable, l'aïeul, le grand ancêtre des NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE — des NoëlS identifiés, bien entendu.

peintre italien Domenico Currado del Ghirlandajo. A Florence, à l'Hôpital des Enfants Trouvés (*Spedale degli Innocenti*), dans l'église, le tableau du maître-autel représente l'*Adoration des Mages*. Sur le toit de l'étable on voit des anges déroulant une banderole sur laquelle on lit : *Gloria in excelsis Deo* ... sous une portée de plain-chant! Les anges chantant le *Gloria in excelsis* en plain-chant à la naissance de Notre-Seigneur, voilà qui s'appelle une primeur. La belle réclame pour saint Grégoire-le-Grand!

La naïveté de Ghirlandajo est candide, par contre, celle de La Monnoye est malicieuse. Ainsi, dans ses NoëlS bourguignons — des satires, pour la plupart, aussi railleuses que sceptiques — l'auteur s'amuse à faire chanter les anges en latin et les bergers en patois. Ils se comprennent tout de même, et dialoguent à merveille. Le bœuf et l'âne, n'étant que deux grosses bêtes, parlent en bon français. Ce trait d'ironie vaut une piqure de guêpe.

J

A
u
7
d
P
(
L
la
tr
de
ci

N
ce
se
ar
Jé
re
siu
pl
si

II.

JE lis encore dans le *Journal des Jésuites*, à la date du 25 décembre 1646 :

« On sonna la veille de Noël à onze heures ; on dit l'air *Mortels*, et ensuite les litanies du Nom de Jésus. On tira un coup de canon à minuit et aussitôt on commença le *Te Deum* et puis la messe. Je (*P. Jérôme Lalemant*) dis deux messes comme l'an passé, une haute et une basse ; le Père Vimont en dit deux ensuite et la troisième à l'Hôpital (*Hôtel-Dieu*). Sur les entre six et sept (*heures*) le P. Gabriel Lalemant en dit deux et la troisième aux Ursulines. Je dis la grande messe à huit heures et le P. Defretat ensuite ses trois messes. Le temps fut si doux qu'on n'eut pas besoin de réchaud sur l'autel pendant toutes les messes. On tira cinq coups (*de canon*) à l'élévation de la messe de minuit ⁽¹⁾. »

25 décembre 1646—25 décembre 1906 : ces deux fêtes de Noël sont bien, l'une de l'autre, à l'exacte distance de deux cent soixante ans. Et cependant, vous l'avouerez-je, il me semble que vous et moi avons eu connaissance de ce Noël ancien de la Nouvelle-France, relaté dans le *Journal des Jésuites*, *anno Domini* 1646. Au lieu de se perdre dans le recul immense d'une perspective aussi lointaine, à deux siècles et demi d'horizon, il me semble surgir, au premier plan du tableau évoqué, à moins de douze ans d'intervalle, si près, qu'on en pourrait toucher de la main et la toile et

(1) Cf. : Le *Journal des Jésuites*, page 74.

le cadre. Quelle est donc la cause de cette illusion d'optique, ou plutôt, de mémoire ?

Vous est-il jamais arrivé de croire avoir connu des gens, morts bien longtemps avant votre naissance, mais dont on vous avait très souvent parlé ? Ainsi d'un événement, d'une circonstance, antérieurs à nous, mais sur lesquels nous avons beaucoup lu ou beaucoup réfléchi. On s'imagine, à la fin,—et cette hallucination s'opère très vite—avoir été le témoin de l'événement que l'on étudiait, ou partie aux circonstances qui l'ont amené. Cette observation faite, avez-vous remarqué dans la citation du *Journal des Jésuites* les cinq premiers mots de l'avant-dernière phrase : "*Le temps fut si doux* qu'on n'eut pas besoin de réchaud sur l'autel" ?

Ce petit bulletin météorologique ne vous rappelle-t-il point ce jour de printemps merveilleux que fut à Québec, et pour toute la province, le 25 décembre 1895 ? La fête de Noël, de cette année-là, toute proche de nous encore, était plutôt, par sa température, une fête de Pâques. Ce phénomène est d'occurrence trop rare au Canada pour ne pas être consigné.

Donc, à Québec, le 25 décembre 1895, le thermomètre marquait 40 degrés centigrades au-dessus de zéro. Et cela durait depuis le 19 du même mois pour se prolonger jusqu'au 30.

« Aujourd'hui, veille de Noël, écrivait l'*Événement* de Québec (1), nous avons une température des plus agréables ; brise légère et tiède, soleil resplendissant. Thermomètre, à midi, 40 au-dessus de zéro ; dans les champs la neige est disparue et l'on peut voir l'herbe reverdir. Tout le monde est sur la rue et envahit les grands magasins pour y

(1) Cf: l'*Événement*, l'*Électeur* et le *Courrier du Canada*, du 19 au 30 décembre 1895, inclusivement.

acheter les cadeaux traditionnels. Nos grandes artères commerciales — les rues Saint-Jean et Saint-Joseph — regorgent d'une foule affairée.

« Sous les chauds rayons du soleil, à l'abri du vent, la végétation renaît comme au printemps. Hier, un habitant de Sainte-Foye, a trouvé dans son jardin des plants de laitue et de persil, et des feuilles de trèfle du plus beau vert. »

« Un homme désolé, racontait l'*Événement* du 19 décembre, c'est M. Jobin, le sculpteur de la rue Claire-Fontaine. Il avait préparé plusieurs statues en glace pour le carnaval et voici que le doux temps de ces jours derniers a complètement démoli ses chefs-d'œuvre. Ses bonshommes font pitié : têtes, bras et jambes, tout est disparu. Il n'en reste plus que les troncs qui fondent à vue d'œil. »

A la date du 26 décembre, l'*Union de Saint-Hyacinthe* annonçait qu'un cultivateur de La Présentation, M. Amable Jacques, avait fait six livres de sucre d'érable.

Le 27, un autre cultivateur, M. Bureau, de l'Ange-Gardien, labourait son champ. M. Pierre Pageot, de la concession Saint-Ignace, paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, en avait fait autant le 23 précédent.

Le 28 décembre, un citoyen de Lévis cueillait des pensées dans son jardin. Il en était de même à Portneuf où une petite fille, le matin de Noël, apportait un bouquet de violettes à la crèche de l'Enfant Jésus.

« La journée d'hier, écrivait le reporter de l'*Événement*, à la date du 30 décembre, était superbe. On se serait cru en plein mois de mai ; brise tiède et soleil resplendissant dans un ciel sans nuages. Il y avait une foule de promeneurs sur nos grandes rues et les fringants équipages leur donnaient un air d'animation inaccoutumée. Le casque de

fourniture est remplacé par le chapeau de feutre et la plupart des piétons ont endossé le pardessus léger. »

Le même jour, 30 décembre, le *Courrier du Canada* racontait à ses lecteurs que « M. François Ménard, de la rue Burton, a cueilli ce matin, dans son jardin, un bouquet de très belles pensées. Dans les campagnes environnantes, et particulièrement au sud de Québec, il n'y a plus de neige et les Laurentides ont dépouillé leur blanc manteau. Comme nous sommes loin de ces furieuses tempêtes d'hiver, traditionnelles à Québec « au temps des Fêtes. »

Cette réflexion, nuancée de regret, me rappelle Villon et le refrain mélancolique de sa ballade :

Mais où sont les neiges d'antan ?

Pour Villon, « les neiges d'antan » ce sont les *Dames du temps jadis*, pour nous « les neiges d'antan » rappellent les *Noëls du temps des Français*, des villages pailletés de givre, des vitraux d'églises s'illuminant tout à coup à minuit, des clochers invisibles carillonnant en pleines ténèbres, sous un ciel poudré d'étoiles. Voilà nos vrais Noëls, nos seuls Noëls, Et je soutiens — dussé-je passer pour un Sauvage — qu'une fête de Noël sans neige, au Canada, est une anomalie. Celle de 1895 n'en était pas moins intéressante à signaler au point de vue météorologique. C'est la raison de cette digression que je prie le lecteur de considérer comme un développement naturel, sinon un commentaire, de la note brève inscrite au *Journal des Jésuites* à la date du 25 décembre 1646.

Dans son ode à la Puissance du Canada, Rudyard Kipling chante notre belle patrie à la noble et galante manière des chevaliers et des troubadours du Moyen âge : *Salut ! Notre-Dame des Neiges !* Et Sir Wilfrid Laurier, répondant aux acclamations lyriques du poète, s'écrie avec

une éloquence égale à son enthousiasme : « *Our Lady of the Snows* ! J'accepte, sans aucune hésitation, tout ce que comportent l'idée, le mot et l'image. La terre des neiges est en même temps la terre du soleil, la terre des fruits, que dis-je ? la terre de l'or. C'est un fait indéniable que jusqu'aujourd'hui on n'a pas su rendre justice à notre pays. Nous étions sous l'impression qu'au delà de ces chaînes de montagnes qui bordent l'horizon il n'y avait que des steppes glacées habitables seulement pour les animaux à fourrure et seulement accessibles aux trappeurs et aux coureurs de bois. Mais voici qu'à l'extrémité du Dominion, sous la zone boréale, la découverte du métal précieux que l'on croyait être uniquement un produit du soleil, a rendu le nom du Klondyke fameux dans le monde entier (1). »

Notre-Dame des Neiges ! ce titre aussi gracieux que caractéristique fut moins, pour Kipling, une inspiration qu'une réminiscence. Plus de mille ans avant la découverte du Canada, existait à Rome une église dédiée à Notre-Dame des Neiges. Et, pour qui sait l'histoire de Sainte-Marie-Majeure, cette basilique, au temps du pape Libère, se nommait aussi *Notre-Dame de la Crèche* à cause de l'inesstimable relique confiée à la garde de ce temple miraculeux. *Notre-Dame des Neiges*, *Notre-Dame de Noël*, *Notre-Dame du Canada*, ces trois noms s'appellent comme les échos d'une même voix, ou plutôt se confondent, harmonieusement, comme les notes d'un même accord (2).

*
* *

Cuvier, à la seule inspection d'un os, reconstituait des

(1) Cf : Discours de Sir Wilfrid Laurier à l'inauguration du monument Champlain, à Québec, le 21 septembre 1898.

(2) *Notre-Dame du Canada* : plusieurs de mes lecteurs seront peut-être étonnés d'apprendre que, sous ce titre, on vénère à Saint-Cerneuf, la

monstres énormes, le mastodonte, le mégathérium antédiluviens. Il pensait que la structure d'un être disparu se révèle clairement dans une de ses dents, et cette dent lui a suffi pour ressusciter des troupeaux d'animaux gigantesques. Voilà donc ce qu'au savant pouvait dire un os, seul débris conservé en dépit des siècles.

Or, quelque chose dure autant que les os, plus même, on le peut affirmer sûrement : ce sont les mots. Sans posséder le prodigieux talent du grand naturaliste, je crois cependant avoir retrouvé, avec un mot, les cinq couplets du Noël chanté à Québec, à la messe de minuit, le 25 décembre 1646, célébrée, comme la précédente, dans la Maison de la Compagnie des Cent-Associés.

J'ai dit qu'un mot, un petit mot de deux syllabes — *Mortels* — me l'avait fait retrouver dans un incunable canadien, le *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec* (1). Bien que ce livre ne soit pas signé, l'auteur en est parfaitement connu.

Le 26 juin 1794, débarquait à Québec un jeune prêtre, âgé de vingt-huit ans, qui n'avait pour tout bagage qu'un bréviaire, un violon, et un recueil de cantiques. Encore ce recueil — pour éviter sans doute des frais de douane — n'était-il imprimé que dans sa mémoire. Il se nommait Jean-

principale église de Billom, Puy-de-Dôme (ancienne Basse-Auvergne) France, une statue de la sainte Vierge apportée par des missionnaires du Canada. Cette statue, en pierre massive, a ceci de particulier qu'elle est constamment habillée et que son costume varie de couleur selon les fêtes de l'Eglise, qu'il est tantôt violet, tantôt doré, tantôt blanc. L'Enfant Jésus, placé debout, à la droite de la sainte Vierge, qui est assise, est entièrement enveloppé dans le manteau recouvrant les épaules de sa divine mère, si bien qu'on ne lui voit que la tête.

Cf : *Bulletin des Recherches Historiques*—Lévis—année 1896, page 73.

(1) A Québec. — Imprimé à la Nouvelle Imprimerie — *Hall des Francs-Maçons* — 1819. Je ne crois pas faire erreur en attribuant à feu l'honorable Pierre-Joseph-Olivier Chauveau la proposition — unanimement acceptée par les bibliophiles — de considérer comme *incunables canadiens* tous les ouvrages imprimés au Canada avant 1820.

Denis Daulé ⁽¹⁾. C'était un prêtre que la Révolution Française avait chassé de son pays. Dans sa vieillesse, le bon *Père Daulé*, — c'est ainsi que toute la population de Québec, d'accord en cela avec le clergé, appelait le vénérable octogénaire — le bon Père Daulé se complaisait à raconter une étrange et singulière aventure survenue le jour même de son arrivée en Angleterre.

Il pouvait être cinq heures du soir, à la nuit tombante, en octobre. Le triste émigré suivait, au hasard de la route, un chemin parallèle au rivage d'où s'éloignait déjà le navire sauveur dont les blanches voiles éclairaient seules un ténébreux horizon. Il s'en allait, absolument perdu sur cette terre étrangère, ne sachant même pas le nom de la ville ou du hameau vers lequel il marchait. Où coucherait-il aujourd'hui? Mangerait-il demain?

Tout à coup, un galop furieux se fait entendre derrière lui. Le pauvre vagabond, qui se tenait au milieu de la chaussée, se range au plus vite. Le cheval, en apparence indomptable, semblait emporter son cavalier à l'abîme. Comme il passait devant lui, l'animal affolé fit un écart terrible. Mais son maître, par un prodigieux coup de bride, l'arrêta net. Daulé, se croyant mort, était tombé à genoux,

(1) Jean-Denis Daulé naquit à Paris, rue Saint-Eustache, en novembre 1765. Son père, Jean Daulé, venait de la Picardie où il était cultivateur. A l'époque de la naissance de leur enfant, Jean Daulé et sa femme, — Ony, servaient comme domestiques dans une grande maison, dont le maître, quelques années plus tard, leur accorda une pension qui leur permit de vivre honorablement. Jean-Denis Daulé entra au Séminaire des Pauvres que l'on appelait ainsi pour le distinguer d'un autre où la noblesse seule recevait l'instruction. Il fit un brillant cours d'études et, au sortir du collège, il embrassa l'état ecclésiastique. Jean-Denis Daulé fut ordonné prêtre à l'âge de 25 ans, le 20 mars 1790. Un moment, il se crut appelé à la vie ascétique et entra au monastère des Trappistes des Sept-Fonts, mais pour en sortir presque aussitôt et retourner au Séminaire des Pauvres où il vécut jusqu'à son départ de France. En 1792, la Convention forçant le clergé à reconnaître la constitution civile, Daulé, qui refusait d'être assermenté, quitta secrètement Paris, et se rendit à Rouen, chez son beau-frère. Filé par la police révolutionnaire, il s'enfuit à Calais d'où il traversa en Angleterre.

les mains jointes, criant : Mon Dieu ! Le cavalier saute à terre, court au prêtre, le relève, puis, avec le grand geste d'un assassin qui poignarde, il lui enfonce... un portefeuille dans la poitrine. Avant que le proscrit épouvanté ne soit revenu de sa stupéfaction, le fantastique inconnu remonte en selle, pique des deux, et disparaît dans l'obscurité comme un personnage suspect de légende.

Le portefeuille contenait vingt louis d'or et une carte sur laquelle était écrit le nom d'un pays que le lecteur devinera sans peine. Avec cet argent, le bon *Père* Daulé paya ses frais d'auberge au village, son voyage à Londres et son passage à bord du premier navire en partance.

Voilà pour la légende. Et voici maintenant pour l'histoire.

La vérité, c'est que l'abbé Daulé, réfugié en Angleterre, se lia d'amitié avec un protestant du nom de Morrough (1). Cet homme, généreux autant que loyal, fut pour le jeune proscrit, et trois autres compagnons de son exil, un bienfaiteur insigne. Ayant appris que M^{sr} de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, réfugié comme eux à Londres, les invitait à passer au Canada, M. Morrough s'offrit spontanément à leur payer les frais de ce voyage aussi lointain que dispendieux.

Pour les ecclésiastiques français émigrés le Canada de cette époque n'était point, comme aujourd'hui, une seconde patrie, il leur offrait plutôt l'image d'un second exil. C'était leur conviction inébranlable qu'ils trahiraient la France s'ils abandonnaient ainsi, à la première heure du combat, cures, vicariats et diocèses — que l'on espérait bien d'ailleurs réintégrer à courte échéance — pour s'en aller en Amérique avec la quasi certitude de n'en revenir jamais. « C'était une dure extrémité, écrivait alors l'abbé Baston

(1) *Morrough, Morrogh, ou Morrow.*

d
n

D
re
nc
ur
fit
cu
se
av
an
toi
la
cir
en

qu
s'e
env
« L
d'e
de
(da
se j
qui
plu
lan

(1)
(3)
Dion

dans ses *Mémoires*, que d'aller vivre en Canada pour ne pas mourir de faim en Angleterre ⁽¹⁾. »

L'historiographe de ces prêtres émigrés, Monsieur le D^r Dionne, raconte que M^{gr} de la Marche « avait beau leur représenter qu'ils retrouveraient au Canada une patrie nouvelle où vivait dans la tranquillité et une aisance relative un peuple moral, docile à la voix de ses pasteurs, rien n'y fit. Son appel resta sans écho. Un abbé Simon, ancien curé de Biencourt, diocèse d'Amiens, distributeur des secours pour le cantonnement de Lenham, lui écrivit qu'il avait communiqué à ses prêtres l'offre du gouvernement anglais de les faire transporter au Canada et *qu'ils avaient tous refusé* ⁽²⁾ ! » Et la raison de ce refus, invariablement la même, j'allais écrire obstinément la même, tenait dans cinq mots, sacramentels pour eux : « Demain, nous rentrons en France ! » Ce lendemain, ils l'attendirent sept ans !

Dans sa lettre de faire part de l'arrivée, à Québec, des quatre premiers prêtres français émigrés, M^{gr} de la Marche s'excuse auprès de M^{gr} Hubert du peu d'ouvriers qu'il envoie, « pour une aussi abondante moisson que la vôtre. » « L'espérance de retourner en France détourne beaucoup d'ecclésiastiques de penser à s'éloigner, et l'extrême disette de sujets que la plupart des évêques prévoient en rentrant (*dans leurs diocèses*) leur persuade qu'ils ne doivent pas se priver de leurs meilleurs ecclésiastiques ⁽³⁾. »

Aussi, voyons-nous grand nombre de prêtres français quitter alors (1793) l'Angleterre, et venir se réfugier — plutôt que de passer en Amérique — en Belgique, en Hollande, en Westphalie. Là, du moins, ils pourraient, à la

(1) et (2) Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., pp. 59 et 87.

(3) *Mgr de la Marche à Mgr Hubert*, lettre du 15 avril 1794. Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., page 433.

première heure comme à la première occasion favorables, rentrer dans leurs foyers.

* * *

La belle et bonne action de l'abbé Daulé — près de soixante ans d'exil volontaire au Canada — lui fut-elle inspirée par esprit de pure abnégation ou par un sentiment d'amer repentir ? Ce mot en étonnera plusieurs qui ignorent qu'il existe un mystère douloureux dans la vie du Père Daulé, un point controversé de sa conduite sacerdotale. A-t-il prêté le serment à la constitution que la Constituante exigeait des prêtres au temps de la Révolution française ? M. le D^r Dionne répond : oui, et il s'appuie sur l'autorité des notes biographiques de l'abbé Bois ; M. François-Xavier Gilbert répond : non, et il tient cette dénégation de la bouche même du Père Daulé. Si l'abbé Bois vivait encore, il affirmerait peut-être, à la plus grande stupéfaction de son contradicteur, qu'il tient son information de la même personne. Lequel des deux a mal compris son interlocuteur ? Il serait téméraire de se prononcer et je m'en abstiens absolument.

Toutefois, il existe une présomption de vraisemblance en faveur du témoignage de François-Xavier Gilbert, le protégé du Père Daulé, et qui vécut vingt ans — 1832-1852 — dans son intimité. Un embarras qui me rend davantage perplexe est encore celui-ci : comment choisir entre ces deux honnêtes témoins, également intègres et sincères dans leurs dépositions, également aussi sympathiques « au bon Père Daulé » et jaloux, plus que lui-même, de l'honneur de sa mémoire ? Pour l'un, c'est un frère de sacerdoce, pour l'autre c'est un bienfaiteur qu'il s'agit de sauver, non seulement de l'imputation, mais du reproche d'une lourde faute

commise. On sait l'induration d'un préjugé historique ou d'une calomnie religieuse.

Loin de moi la pensée de vouloir déprécier sciemment l'abbé Bois. Comme homme d'études, il est absolument remarquable : c'était un bourreau de travail. Mais qui m'osera soutenir qu'il était historien ? Était-il même archiviste ? Je dirais volontiers qu'il fut un collectionneur (1) il *compilait, compilait, compilait*, comme le vieil abbé Trublet, son modèle, dont Voltaire se moqua avec tant de malice, et qu'on voyait sans cesse *écrire, écrire, écrire*. Compilateur, l'abbé Bois n'était que cela, à mon avis, et à celui de plusieurs autres plus autorisés que moi — qui aurai pour eux ce courage — à le dire tout haut. Pièces vraies ou fausses, documents authentiques ou apocryphes, tout lui semblait bon à ramasser. A d'autres le triage et la vérification. Témoin, cette découverte toute récente de mon excellent ami l'érudit Thomas Chapais, découverte opérée précisément dans les paperasses de cet antiquaire trop honnête et trop crédule. Je veux parler de la lettre que Montcalm agonisant adressait au général Townshend, dans la soirée du 13 septembre 1759 :

« Général,

« L'humanité des Anglais me tranquillise sur le sort des prisonniers français et sur celui des Canadiens. Ayez pour ceux-ci les sentiments qu'ils m'avaient inspirés ; qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ont de changé de maître. Je fus leur père, soyez leur protecteur. »

(1) « Il était grand collectionneur de documents, et publia plusieurs brochures historiques, nous dit M. Thomas Chapais. Il avait de l'érudition, mais une érudition dont le sens critique laissait beaucoup à désirer ; et chez lui n'existait pas à un degré suffisant la passion de l'exactitude. » Cf : *La Nouvelle-France*, livraison de septembre 1902, page 416.

Or cette lettre était fausse, absolument (1). L'abbé Bois l'avait collectionnée tout de même, et en avait délivré, en toute sécurité de conscience historique, une copie authentique au Père Martin qui, le premier, en 1867, la publia. Plus tard, il en donna une autre à Parkman. « On eut dans ce cas, écrit M. Thomas Chapais, un nouvel exemple de l'influence exercée par un texte imprimé sur les publications ultérieures, et de l'irrésistible attraction qui entraîne la masse des écrivains, des historiens en particulier, vers les chemins battus. » Puis il fait défiler, sous nos regards amusés, messieurs les auteurs qui emboîtèrent le pas à la suite du bon jésuite: le Père Sommervogel, Charles de Bonnechose, Jacques Baudoncourt, l'abbé Casgrain (Raymond, c'est entendu) Parkman, Ernest Gagnon, Eugène Guenin, et... devinez qui? — Thomais Chapais, lui-même! « J'y allais, moi aussi, de ma petite phrase, au sujet de la lettre de Montcalm, et m'écriais :

« Enfin, au dernier moment, à l'heure des vœux suprêmes et des recommandations sacrées, lorsque les ombres de la mort s'étendront déjà sur sa mâle figure, il écrira au général

(1) La véritable lettre était celle-ci :

« Monsieur,

« Obligé de céder Québec à vos armes, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence ses bontés pour nos malades et blessés et de lui demander l'exécution du traité d'échange qui a été convenu entre Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté Britannique.

« Je la prie d'être persuadée de la haute estime et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« MONTCALM. »

Je ne crois pas émettre un paradoxe en soutenant que le scepticisme de l'incrédule, en archéologie, est préférable à la foi du charbonnier. Autant est détestable la procédure criminelle française qui tient un accusé coupable aussi longtemps qu'il n'a pas prouvé son innocence, autant me paraît excellente notre méthode de critique historique moderne qui tient un document pour apocryphe aussi longtemps qu'on ne lui en aura pas établi l'authenticité.

T
m

d'

à

m

le

il

su

ap

ré

Bo

co

n'

et

de

ca

éc

éti

to

—

(

art

Ni

(

de

mo

im

his

Jon

et

de

no

tre

pa

Townshend: «Général, ayez pour les Canadiens les sentiments qu'ils m'avaient inspirés», etc., etc.

Tout l'article est à lire, il est d'une grâce charmante et d'un savoir parfait (1).

Or, pour rentrer naturellement dans notre sujet et revenir à la question qui nous occupe, si, de la meilleure foi du monde, l'abbé Bois a transmis au Père Martin une fausse lettre historique, un document apocryphe, pourquoi n'aurait-il pas donné également un faux renseignement biographique sur l'abbé Daulé, renseignement qui pourrait être exact appliqué à un autre des quarante-cinq ecclésiastiques français réfugiés au Canada, de 1791 à 1802? L'erreur de l'abbé Bois — elle est commune aux vieillards — repose dans une confusion de noms.

Fâcheusement, pour son prestige historique, l'abbé Bois n'en est pas à sa première faute. Il en a commis d'autres et de conséquences bien plus graves, car elles ne sont pas demeurées en portefeuille comme les *Notes* des dix-huit cahiers inédits composant sa collection (2), où quelques rares écrivains vont encore étudier, mais, au contraire, elles ont été publiées dans des brochures anonymes (3) répandues dans toutes les bibliothèques du pays. J'en cite un exemple, tiré

(1) Cf : *La Nouvelle-France*, livraison de septembre 1902, pp. 409 à 418, article intitulé : *Montcalm et Townshend*.

(2) Cette collection de manuscrits est la propriété du Séminaire de Nicolet.

(3) Louis-Edouard Bois — 1813-1889, curé de Maskinongé pendant plus de quarante-ans — 1848-1889 — était un prêtre d'une admirable vertu. Sa modestie littéraire fut telle qu'il ne permit jamais à son éliteur, le célèbre imprimeur québécois Augustin Côté, de dévoiler l'anonymat des études historiques qu'il publia d'abord comme articles de collaboration dans le *Journal de Québec*, puis en brochures. *Le Catalogue des Livres, Brochures et Journaux, etc., sortis de l'IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. CÔTÉ ET CIE* depuis sa fondation, le 1er décembre 1842, — catalogue publié en 1896, — nous donne la liste de ces brochures anonymes. Elles sont au nombre de treize. Chacune d'elles est marquée d'une astérisque (voir note de la page 2 du dit catalogue) rappelant le nom de l'auteur.

de sa brochure : *La découverte du Mississippi* : notices sur les explorateurs De Soto, Jolliet, Marquette et De la Salle, parue dans le *Journal de Québec* en juin 1863 et rééditée en 1873. Au cours de sa biographie de Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi, il raconte (page XXIII) que M. de la Durantaye l'envoya à Onnontagué prévenir les Iroquois de la condescendance de Louis XIV qui renvoyait au Canada les quarante, ou plutôt les survivants des quarante chefs agniers que Denonville avait envoyés aux galères après les avoir attirés dans un infâme guet-apens, trahison sans excuse qui valut à la Nouvelle-France une représaille sans merci : l'effroyable massacre de La Chine.

Or, ce n'est pas Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi, mais Pierre Jolliet, chevalier d'Aux, que Frontenac en personne dépêcha à Onnontagué comme porteur de la bonne nouvelle (1).

Ce trait devrait, à lui seul, suffire à prouver l'exactitude du jugement, sévère mais juste, de M. Thomas Chapais sur les publications anonymes de l'abbé Bois, et convaincre les plus optimistes de l'extrême circonspection avec laquelle il faut étudier ses dix-huit cahiers de notes historiques. M. le Dr Dionne lui-même, qui les a consultés au sujet de l'abbé Daulé, n'échappe pas au sentiment de défiance instinctive que lui inspirent les détails les plus circonstanciés, les informations les plus précises... en apparence, mais qu'il n'a pas pu contrôler. Aussi, hésite-t-il à se prononcer sur l'exactitude du renseignement fourni par ce collectionneur suspect, et il n'ose pas affirmer, avec son auteur, que Daulé fut un prête constitutionnel repentant (2).

Mais à quoi bon chercher si loin dans les œuvres de l'abbé Bois la preuve de leurs inexactitudes ? Je la trouve

(1) Cf. Ferland, *Cours d'histoire*, tome II page 198, édition de 1865.

(2) Cf. Dionne : *Les Ecclésiastiques*, etc., — note de la page 205.

dans le livre même de M. le D^r Dionne : *Les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada à l'époque de la Révolution*, 1791-1802, ouvrage tout récent, publié en 1905. Ainsi, l'abbé Bois nous dit — à la page 206 du texte — que ce fut un Anglais du nom de *Winter* qui s'offrit spontanément à lui (Daulé) payer ses frais de voyage. Or, à la page 433 de l'appendice, bondé de pièces justificatives, M^{gr} de la Marche nomme un tout autre personnage : « Monsieur *Morrogh*, négociant de cette ville (*Londres*) s'est prêté avec le plus grand zèle et la plus grande générosité à faire les avances nécessaires à ces messieurs (*Daulé, Castenet, Le Courtois et Desjardins*) qui, sans lui, n'auraient pas pu entreprendre le voyage ⁽¹⁾ ».

L'hésitation n'est plus honnêtement possible et la lettre de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon devrait entraîner l'opinion du plus sceptique de mes lecteurs.

D'ailleurs, plus je relis cette lettre de M^{gr} de la Marche et plus je me convaincs de l'exactitude et de la véracité du témoignage de François-Xavier Gilbert, conséquemment de l'innocence du Père Daulé.

« Je n'ai pas cru devoir favoriser le départ (*pour le Canada*) d'aucun ecclésiastique qu'il ne fût muni d'un consentement de son évêque, et de son *attestation* qui ne laissât *aucun doute* sur ses talents, ses *principes* et sa piété. Tels sont messieurs *Jean-Denis Daulé*, du diocèse de Paris, *Jean Castenet*, du diocèse de Rhodès, *François-Gabriel Le Courtois*, du diocèse d'Avranches, *Louis-Joseph Desjardins*, dont vous avez le frère aîné ⁽²⁾ du diocèse d'Orléans ⁽³⁾. »

Est-il vraisemblable qu'un pareil certificat d'orthodoxie eût été donné à un prêtre constitutionnel, au lendemain

(1) et (3) Cf : Dionne : *Les Ecclésiastiques*, etc., page 433, appendice.

(2) Philippe-Jean-Louis Desjardins, au Canada depuis 1793. — Cf: Dionne, *Les Ecclésiastiques*, etc., page 171.

même de la prestation de son odieux serment? Et n'eût-elle pas été scandaleuse cette préséance donnée, sur la liste, au nom du jureur apostat sur ceux de ses confrères en sacerdoce demeurés fidèles?

Je sais bien que les souteneurs de l'opinion de l'abbé Bois racontent qu'en cette fâcheuse circonstance la bonne foi du « bon Père Daulé » fut surprise, qu'il jura avec accompagnement de restriction mentale (*je le jure, en autant que ce serment n'est pas contraire à la foi catholique*), puis qu'il se rétracta presque aussitôt, et pleura toute sa vie un acte, bien répréhensible à la vérité, mais que son extrême jeunesse sacerdotale ⁽¹⁾, son manque d'expérience humaine, son amour de la paix, du bien des âmes et de l'obéissance aveugle lui firent commettre ⁽²⁾. Tout ceci est excellent comme excuse d'une telle faute, étant admis au préalable, qu'une telle faute ait été commise. Or, rien n'est moins prouvé, à mon avis, et l'*attestation de principes* dont parle M^{re} de la Marche doit l'emporter en autorité, comme en conviction, sur le *certificat de repentir* aussi gratuit qu'inutile que nous délivre l'abbé Bois.

Dans tous les cas, il y a doute, doute très sérieux, et le bénéfice en doit aller à l'accusé. C'est une règle élémentaire de droit criminel, et j'en demande l'application. S'il arrive plus tard que le témoignage unique de l'abbé Bois — témoignage contredit formellement par Gilbert — soit renforcé d'autres preuves confirmant la culpabilité de l'inculpé, eh bien! alors mes lecteurs se rappelleront que Jean-Denis Daulé expia cette minute d'égarement par soixante ans d'exil volontaire vécu dans la pratique d'un sacerdoce aussi généreux qu'édifiant.

(1) Il avait à peine quelques mois de prêtrise, ayant été ordonné le 20 mars 1790 et l'odieux serment promulgué le 25 août de la même année.

(2) Dionne : *Les Ecclésiastiques*, etc. page 205.

17
Le
Il
18
gi
au
l'u
ac
lin
se
séj
avi
Xa
16
de
Qu
ten
—

(1
frèr
ne
n'ai
d'es
parl
heu
fou
ceuv
ami
des
beau
C
C
pas
(2
seizi
que
L'I
regi
des

L'abbé Jean-Denis Daulé débarqua à Québec le 26 juin 1794, et se retira au Séminaire des Missions Étrangères. Le premier octobre suivant, il alla résider chez les Jésuites. Il fut curé de la paroisse des Ecureuils de 1795 à 1806. De 1806 à 1832 — vingt-six ans — il fut le chapelain des religieuses ursulines à Québec. Ce fut durant ce long séjour au monastère qu'il prépara son *Recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, en reconnaissance du fraternel accueil qu'il avait reçu au pays. En quittant le chapelainat il vécut quelque temps à Saint-Roch de Québec où il se rendit utile comme prédicateur et confesseur. Puis il séjourna trois ou quatre mois aux Trois-Rivières (1). Devenu aveugle, il se retira, à l'Ancienne Lorette, chez M. François-Xavier Gilbert, instituteur, son protégé, où il mourut, le 16 novembre 1852, à l'âge patriarcal de 86 ans.

Son précieux *Recueil*, qu'il publia, en 1819, sous le voile de l'anonymat, nous a conservé le texte du Noël chanté à Québec, la nuit du 25 décembre 1646, dans cette chapelle temporaire (2) dont j'ai parlé et qui se trouvait alors instal-

(1) Le violon du Père Daulé irritait les nerfs de M. l'abbé de Calonne, frère du célèbre ministre de Louis XVI : « Mon ami, lui écrivait-il, je ne suis point l'ennemi des délassements, ils sont nécessaires : *mais je n'aime pas votre violon*. Je vous l'ai déjà dit : son moindre mal c'est d'exposer à la perte du temps, et le vôtre est très précieux. Vous me parlez du roi David et de sainte Cécile, Un roi ! une femme ! à la bonne heure. Mais vous, prédicateur et directeur, remplissant toutes les autres fonctions du ministère, comment, au milieu de tant devoirs et de bonnes œuvres, trouvez-vous du temps pour jouer le violon ? Croyez-moi, mon ami, vous n'en saurez jamais assez pour faire votre partie dans les concerts des anges. N'est-ce pas assez pour vous d'être admis à y chanter de beaux cantiques ? »

Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques* etc., page 208.

Cette lettre offre un bel exemple de pédantisme grincheux, et ne fait pas honneur à M. de Calonne.

(2) Toutefois cette chapelle temporaire servit au culte pendant plus de seize années, du 14 juin 1640 au 24 décembre 1656. Autre détail historique intéressant à noter : cette chapelle était placée sous le vocable de *L'Immaculée Conception*, comme l'attestent tous les actes consignés aux registres de l'état civil tenus à cette époque. La Maison de la Compagnie des Cent-Associés à Québec « devait être située vers l'emplacement de

lée, en attendant la reconstruction de l'église paroissiale, au second étage de la Maison de la Compagnie des Cent-Associés⁽¹⁾. Ce cantique n'est qu'une paraphrase rythmée des paroles du prophète Isaïe :

Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri.

Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur, et erunt prava in directa, et aspera in vias planas.

Et revelabitur gloria Domini, et videbit omnis caro pariter quod os Domini locutum est.— Ch. 40, versets 3, 4 et 5.

« On entend la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez les sentiers du Seigneur, rendez droit le chemin de la plaine.

« Abaissez les collines, comblez les vallons ; qu'on répare les chemins, qu'on aplanisse les routes.

« La gloire du Seigneur sera révélée, le Seigneur va parler, toute la terre verra notre Sauveur ».

PRÉPARATION PROCHAINE A LA VENUE DU MESSIE

AIR : *Après le cours heureux, etc.*

Mortels, préparez-vous, le Seigneur va paraître,
Il vient pour vous combler de ses divins bienfaits,
Venez le reconnaître.
Se donnant à jamais,
Il daigne vous promettre
La paix.

« l'église anglicane. Voir *Trait de mariage* de Noël Morin et *Concession à sa femme* (Hélène Des Portes) — étude de Piraube ; aussi, les premiers « titres de la Fabrique de Québec » Cf : — *Journal des Jésuites*, annoté par l'abbé Laverdière, page 7.

Noël Morin était un charron ; il épousa Hélène Des Portes le 9 janvier 1640 ; son contrat de mariage est daté du 27 décembre 1639.

(1) Il existe, aux archives du Séminaire de Québec, un plan géométral de la *Maison de la Compagnie des Cent-Associés à Québec*, en l'an 1639.

Ce que Jean autrefois aux Juifs faisait entendre,
Pour leur faire éviter le céleste courroux,
 Nous devons le comprendre
 Et le pratiquer tous,
Quand un Dieu veut descendre
 Pour nous.

Préparez ses sentiers, que tout mont s'aplanisse,
Egalez, s'il le faut, les vallons les plus creux ;
 Faites que s'adoucisse
 Tout chemin raboteux,
Que droit il aboutisse
 Aux cieux.

Mais ce qu'il faut changer, c'est le cœur, non la terre ;
Ce qu'il faut réformer, chrétiens, ce sont nos mœurs ;
 Pour voir cette Lumière,
 Et goûter les douceurs
De ce Roi salutaire
 Des cœurs.

Détruire tout orgueil, c'est baisser la montagne ;
Nous remplir de vertus, c'est combler les vallons ;
 Egaler la campagne,
 C'est en tout être bons ;
Un Dieu nous accompagne,
 Allons !

Tel est ce vieux Noël, venu on ne sait d'où, comme les pèlerins d'autrefois. Il est très beau, n'est-ce pas ? Qui en est l'auteur ? Pour répondre à cette question-là il faudrait avoir ses grandes et petites entrées à la Bibliothèque Nationale à Paris. Ne cherchez pas ailleurs les bibles de Noël français, introuvables au Canada.

Par bonheur, nous possédons la musique de ce cantique remarquable, l'air en est indiqué au titre : *Après le cours heureux*.

Lorsqu'en 1819 l'abbé Daulé publia son *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, il y avait

cent ans et plus que nos ancêtres chantaient les *Cantiques spirituels* et les *Noëls nouveaux* (1701-1711) du célèbre abbé Pellegrin. Or, parmi les *Cantiques spirituels* de ce fécond compositeur—(ils sont au nombre de 221)—il y en avait un, écrit sur cette pensée : *que la mort des justes est précieuse devant Dieu*. Alors comme aujourd'hui, il était, hélas ! et il est encore très en vogue, car on le chantait, comme on le chante, aux funérailles des grands personnages.

Après le cours heureux d'une vie innocente
 Le sort qui la finit n'est pas un triste sort ;
 Notre bonheur augmente
 En approchant du port,
 On voit sans épouvante
 La Mort !

J'avais dix ans quand je l'entendis chanter à la cathédrale (aujourd'hui basilique mineure) de Notre-Dame de Québec, le matin du 13 janvier 1865. Jour de deuil que celui-là pour ma ville natale et le Canada français. Dans tout l'éclat de nos pompes religieuses, on y célébrait les funérailles d'un saint prêtre et d'un grand écrivain, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. A l'*offertoire* de la messe, là-haut, au chœur de l'orgue, la maîtrise chanta ce beau cantique de Pellegrin. C'est une de ses meilleures poésies religieuses, elle paraphrase avec un rare bonheur ces paroles du psaume 115 : *preciosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus*.

Dix-neuf ans plus tard, le 9 décembre 1884, toujours à Notre-Dame de Québec, la maîtrise répétait le cantique de Pellegrin sur le cercueil d'un autre prêtre éminent, fin lettré et savant musicien, Monsieur l'abbé Pierre Lagacé (1) Principal de l'Ecole normale Laval. Et je fus confirmé dans

(1) Aux funérailles de l'abbé Ferland c'était lui qui chantait à l'orgue les stances du cantique de Pellegrin.

cet
ins
] an
son
mu
dix
de
inv
imj
circ
jeu
du
nou
ém
pel
à l'
La

(1)
se fa
mon
fée ?
gré :
deva
je m
de l
tour
sa h
l'ill
soirs
Jo
Ce
à la
lons
est d
« S
mem
sedu
at wi
whis
Pari

cette impression de très noble et très sereine mélancolie inspirée par cette belle composition. *

J'ai constaté depuis que ce cantique de mort avait pour ancêtre spirituel le Noël deux fois centenaire que nous sommes à étudier, lequel avait lui-même emprunté sa musique à un air de vaudeville écrit au commencement du dix-septième siècle ! Eh bien ! malgré la certitude historique de ce double fait, cette mélodie n'éveille en moi qu'un invincible sentiment de tristesse. Tant il est vrai que les impressions, de personnes ou de choses, d'événements ou de circonstances, reçues dans l'enfance et répétées dans la jeunesse, demeurent vivaces, indélébiles dans la mémoire du cœur et de l'esprit (1). La mélodie du vieux Noël que nous allons écouter ensemble m'a causé l'une des meilleures émotions de ma vie. Son souvenir m'est délicieux à rappeler. Je m'en exagère sans doute la valeur. Cela tient-il à l'influence décisive des mots sur la musique ? Je ne sais. La faute en est-elle à mon imagination ardente, trop émue

(1) « Comment se fait-il, écrivait Blangini dans ses *Mémoires*, comment se fait-il que, me rappelant à peine ce que j'ai fait hier, les souvenirs de mon enfance se raniment par enchantement comme sous une baguette de fée ? Ma mémoire est si complaisante pour ce temps-là, que je puis à mon gré me placer, en reprenant ma robe de lin, dans la cathédrale de Turin, devant le pupitre où je chantaïs avec ma voix claire d'enfant de chœur ; je m'amuse à me redire comment j'ai passé, de point en point, le jour de Pâques, dont j'ai chanté l'épître ; voilà bien les colonnes torsées entourant le maître-autel ; voilà bien la famille royale de Sardaigne dans sa haute tribune, écoutant le divin office avec un pieux recueillement. L'illusion est si grande, que l'encens brûlé dans les magnifiques encensoirs d'argent parfume encore l'air que je respire ».

Joseph-Marie-Félix Blangini, (1781-1841) *Mémoires*.

Cette dernière phrase est bien caractéristique : elle rappelle et confirme à la fois la théorie de Du Maurier sur les odeurs, utilisées comme aiguillons de la mémoire. Ce qu'il a écrit à ce sujet, dans son *Peter Ibbetson*, est délicieux :

« Scents, like musical sounds, are rare sublimaters of the essence of memory, and scents need not be seductive in themselves to recall the seductions of scenes and days gone by. Alas ! scents cannot be revived at will, like an *Air doux et tendre, jadis aimé* ! Oh ! that I could hum or whistle an old French smell ! I could evoke all Paris, sweet præ-imperial Paris, in a single whiff ! »

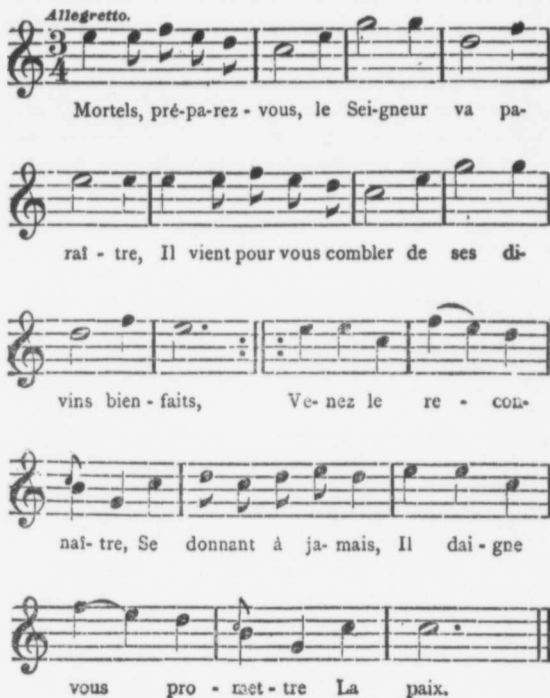
par les réminiscences personnelles que cette mélodie éveille en moi? Peut-être. Mais il y a plus. Je crois à l'influence sympathique des airs anciens, *airs doux et tendres jadis aimés*, leur beauté fascinatrice m'est irrésistible. Et sur ce point, lecteur, ne partagerez-vous pas mon sentiment? Le souvenir d'un amour, d'une joie, d'un deuil ne demeure-t-il pas indissolublement attaché à tel ou tel refrain de chanson rieuse ou mélancolique? Toute une époque même de la vie ne ressuscite-t-elle pas dans la mémoire où se répercute en échos éternels une complainte attendrissante? Qui ne regrette pas sa jeunesse en écoutant, à l'automne de la vie, une voix étrangère chanter la romance de ses vingt ans?

Je dois à mes lecteurs d'expliquer comment je sais et prouve que le Noël de 1646, publié dans le *Recueil* de l'abbé Daulé, a pour musique un air de vaudeville. Tout se réduit à une citation et à une référence. L'ouvrage de Pellegrin est intitulé: « *Cantiques spirituels* sur les « points principaux de la religion et de la morale chrétienne, composés *sur des airs d'opéras, de vaudevilles très connus et sur les chants de l'Eglise.* » La première édition en parut à Paris en 1701. La seconde, publiée en 1706, à Paris, par Nicolas LeClerc, est celle que j'ai consultée aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. A la page 73 de cette dernière édition, se trouve le cantique 34^{ième}: *Que la mort des justes est précieuse devant Dieu*, sur l'air: *On dit que vos parents sont autant de Centaures*, du vaudeville intitulé: *La Trompette*.

En voici la musique, textuellement copiée, avec au-dessous le premier couplet du Noël recueilli par Daulé:

MORTELS, PRÉPAREZ-VOUS.

Allegretto.



Mortels, pré-pa-rez - vous, le Sei-gneur va pa-
 raî - tre, Il vient pour vous combler de ses di-
 vins bien - faits, Ve-nez le re - con-
 naî-tre, Se donnant à ja-mais, Il dai-gne
 vous pro - met-tre La paix.

Je fais suivre le texte original de cette mélodie de sa version moderne, telle qu'écrite par l'abbé Daulé dans son *Recueil* de 1819. Leurs variantes, comparées, intéresseront peut-être nos musiciens.

Allegretto.

Mortels, pré-pa-rez- vous, le Sei- gneur va pa-
 ral- tre, Il vient pour vous com- bler de ses
 di- vins bien- faits, Ve- nez le re- con-
 nai- tre. Se don- nant à ja- mais, Il dai- gne
 vous pro- met- tre La paix !

Et voilà pour le *noël ancien* de 1646.

* * *

Le *Journal des Jésuites* est très laconique et très vague au sujet des cantiques chantés à la fête de Noël 1647.

« La veille de Noël, la nuit, nous nous assemblâmes à l'ordinaire, c'est-à-dire à onze heures et demie ; nous y

cha
et p
et
(de
répo
et,
ner
min
cati
Le
et j
troi
Il y
lang
«
Urs
date
sacr
les t
A
absc
« la
dite
et to
qui

(1)
mess
dies
Pâqu
(2)

chantâmes *hymnos et cantica, Hæc dies* ou *Hæc nox est* ⁽¹⁾ et puis *Laudate pueri Dominum — Sancta et immaculata* et *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi. Item —* (de nouveau) *Hæc nox est* et *Lauda Jerusalem Dominum*, répétant le tout comme antiennes, et enfin *Noël, Noël*, etc., et, à l'issue, *Te Deum*, pendant lequel nous fîmes sonner la messe comme présupposant que c'était l'heure de minuit. Le Fort tira cinq coups au *Te Deum*; la prédication se fit l'après-dîner, c'est le mieux, et tout alla bien. Le Père Le Jeune dit la messe, depuis six heures et demie et jusqu'à huit heures. Moi — (*Jérôme Lalemant*) — ma troisième (*messe*) ensuite, et le Père de Quen à dix heures. Il y eut trois pains bénits : taillandiers, chirurgiens et boulangers.

« Il y eut saluts comme l'an passé aux Hospitalières et Ursulines et pour ce salut *Hæc nox est* ou *Hæc dies, Laudate*, etc., *Sancta et immaculata*, UN NOËL, *Tantum ergo sacramentum*, etc. Le Saint Sacrement fut exposé depuis les trois heures. »

A partir de 1648, le *Journal des Jésuites* garde un silence absolu sur le chant des cantiques de Noël. Cette année-là, « la messe de minuit fut précédée des matines qui furent dites pour la première fois, et bien. Il y eut grand monde et toute l'église regorgeait dès le commencement des matines qui commencèrent à dix heures ⁽²⁾. »

(1) Suivant que cette antienne était chantée à la messe du jour ou à la messe de minuit. On a remarqué sans doute, que cette antienne : *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in eâ*, est celle de Pâques.

(2) Cf : *Journal des Jésuites*, année 1648, pages 118 et 119.

C

aha

E

des

Fra

mis

tabl

étud

appi

parl

l'éga

nair

sibil

les i

les b

« (

rer d

maît

resse

« I

(1) 1

Rague

d'égal

diverg

III

ON attribue généralement au plus grand des martyrs de la Nouvelle-France, le glorieux missionnaire jésuite Jean de Brébeuf, la paternité du Noël huron : *Ies8s ahatonnia — Jêsus est né* ⁽¹⁾.

Bressani, dans sa relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus en la Nouvelle-France, nous parle avec une simplicité touchante des misères sans nombre et des difficultés presque insurmontables que Jean de Brébeuf et Paul LeJeune éprouvèrent à étudier les langues huronne et algonquine, langues qu'ils apprirent et maîtrisèrent au point d'être applaudis, lorsqu'ils parlaient aux grands conseils de ces nations sauvages, à l'égal de leurs orateurs les plus éloquents. Ces missionnaires, aussi courageux que résolus, ne voyant aucune possibilité d'apprendre le huron et l'algonquin sans vivre avec les indigènes, se déterminèrent à hiverner chez eux dans les bois.

« C'est une étrange position, écrivait Bressani, que demeurer dans un pays où il faut apprendre à un âge mûr, sans maître, sans livres et sans règles, une langue qui n'a aucune ressemblance avec les nôtres.

« Presque toutes les autres nations connaissent l'écriture

(1) Quelques savants prétendent cependant que le Père jésuite Paul Ragueneau en est l'auteur. Le fait que Brébeuf et Ragueneau étaient d'égale force en linguistique explique, mieux que toute autre raison, cette divergence d'opinions.

et les sciences, ont des livres, ou du moins des interprètes nés d'un père européen et d'une mère indigène, secours puissant pour l'étude des langues étrangères. Mais nos Sauvages n'ont aucune de ces ressources, et, de plus, ils sont tout à fait incapables d'apprendre nos langues. S'ils avaient pu y parvenir, nous en eussions tiré un grand avantage, car en avançant, eux de leur côté et nous du nôtre, nous nous serions rencontrés plus facilement (1). Ils ne peuvent pas prononcer certaines labiales, comme b, f, m (2), y, x, z, ni l'i ni le v, par conséquent, ils ne pourraient pas apprendre nos langues qui sont pleines de consonnes, bien différentes en cela des leurs (celle des Hurons surtout) qui ne sont composées en grande partie que de voyelles. Aussi, pour parler, ils n'ont pas besoin de remuer les lèvres.

« Outre leur mécanisme, très différent de celui des nôtres, puisqu'elles ont plus de nombres et plus de personnes dans chaque nombre, ces langues ont des inflexions entièrement inconnues aux plus savants européens, sans parler de leur prononciation, de diverses combinaisons de lettres, rares chez eux et communes parmi nous, des accents, des aspirations, des changements de ton, sans lesquels on serait exposé non seulement à de très grands équivoques, mais même à ne rien comprendre. »

(1) « Le langage est essentiellement une œuvre exécutée en collaboration. Celui qui écoute y a autant de part que celui qui parle. L'auditeur s'attache à l'idée et réunit en un seul corps ce qui doit être compris d'ensemble. Les missionnaires qui fixèrent les premiers, par l'écriture, la langue des peuples sauvages, savent combien il est difficile de reconnaître où commencent et finissent les mots. Si l'étrusque a résisté jusqu'à présent aux tentatives de déchiffrement, cela tient en partie à la difficulté des séparations. »

Cf : Michel Bréal, *Histoire des mots*, étude philologique.

(2) « Le Père Brébeuf m'a dit, écrivait Paul LeJeune au Provincial des Jésuites de France, Barthélemy Jaquinot, que les Hurons n'ont point de m; de quoi je m'étonne, car cette lettre me semble quasi naturelle, tant l'usage en est grand. »

Cf : *Relation des Jésuites*, année 1634, p. 50.

Pour apprendre le huron et l'algonquin qui étaient, avec l'iroquois, les trois principales langues sauvages parlées au Canada au XVII^e siècle, il fallait donc, en outre des grâces particulières de la vocation apostolique, un travail excessif et une patience incroyable.

« Epictète disait que celui qui veut aller aux bains publics se doit au préalable figurer toutes les insolences qui s'y commettent, afin que, se trouvant engagé dans la risée d'un tas de canailles, qui lui laveront mieux la tête que les pieds, il ne perde rien de sa gravité et de la modestie d'un homme sage. Je dirais volontiers la même chose à qui Dieu donne la pensée et le désir de passer les mers pour venir chercher et instruire les Sauvages. C'est en leur faveur que je cou cherai ce chapitre, afin, qu'ayant connu l'ennemi qu'ils auront en tête, ils n'oublient pas de se munir des armes nécessaires pour le combat, notamment d'une patience de fer ou de bronze, ou plutôt d'une patience toute d'or pour supporter fortement et amoureuxment les grands travaux qu'il faut souffrir parmi ces peuples. »

Voilà ce qu'écrivait Paul LeJeune aux premières pages de sa *Relation* de l'an de grâce 1634. Après avoir raconté son départ de France et les dangers du naufrage encourus, il ajoute :

« Nous avons fait dans ces grands bois — depuis le 12 novembre 1633 que nous y entrâmes jusqu'au 22 avril 1634 que nous retournâmes aux rives du grand fleuve St-Laurent — vingt-trois stations : tantôt dans des vallées profondes, puis sur des montagnes fort relevées, quelquefois en pays plat et toujours dans la neige. » Puis il parle longuement de ce qu'il faut souffrir hivernant avec les Sauvages : c'est

le titre de ce fameux chapitre ⁽¹⁾ qu'il couche (suivant sa pittoresque expression) en faveur de ceux-là qui seraient tentés, comme lui, de prendre et de poursuivre l'héroïque résolution de suivre les Peaux-Rouges dans leurs immenses forêts avec la ferme espérance et l'inébranlable volonté de les évangéliser en leur propre langue.

De toutes les tortures physiques qu'il endure, une seule lui paraît intolérable : la fumée. Le froid extrême du climat, l'extrême chaleur des feux de campement, la famine, la maladie, les chiens féroces, la vermine, Le Jeune accepte tout cela, mais pour la fumée, « je vous confesse, dit-il, que c'est un martyre. Elle me tuait et me faisait pleurer incessamment sans que j'eusse ni douleur ni tristesse dans le cœur. Elle nous terrassait parfois tous tant que nous étions dans la cabane. Car encore que les Sauvages soient accoutumés à ce tourment, il redoublait avec une telle violence qu'ils étaient contraints, aussi bien que moi, de se coucher sur le ventre et de manger la terre pour ne pas boire la fumée. Les yeux me cuisaient comme braise, je ne voyais plus rien, que confusément, à la façon de ce bonhomme qui disait : « *Video homines velut arbores ambulantes.* — Les hommes me paraissent des arbres en marche. » Je disais les psaumes de mon bréviaire comme je pouvais, les sachant à demi par cœur. J'attendais que la douleur me donnât un peu de relâche pour réciter les leçons, et, quand je venais à les lire, elles me semblaient écrites en lettres de feu ou d'écarlate. J'ai souvent fermé mon livre n'y voyant rien, que confusion qui me blessait la vue.

« Quelqu'un me dira que je devais prendre l'air. De sortir dehors, le froid, la neige, le danger de s'égarer dans ces grands bois vous font rentrer plus vite que le vent et

(1) Le 12ème de la *Relation* de 1634, pages 51 à 57.

vous tiennent en prison dans un cachot qui n'a ni clé ni serrure. »

Mais à quoi bon s'appesantir sur le détail de ce supplice physique, tout cruel qu'il fût, quand il existait pour Paul LeJeune des douleurs morales, des peines intellectuelles, d'atroces souffrances d'âme bien autrement supérieures en acuité à celles du corps. Nous savons, — et combien l'ignorent — que les premiers, comme les meilleurs professeurs d'algonquin de l'héroïque missionnaire furent un jongleur et un apostat. Pour l'amour de Jésus-Christ, son divin modèle, lequel avait revêtu la lèpre du péché — le serviteur n'est pas plus que le maître — LeJeune consentit volontiers à subir le contact impur de ces deux misérables, à vivre, tout un long hiver, dans leur ignoble compagnie, essuyant sans murmures comme sans lassitude, leurs railleries, leurs injures, leurs outrages, gardant pendant des heures, que dis-je, des nuits entières, un silence obstiné, alors que toute la cabane, mise en belle humeur de blasphèmes et d'obscénités, cherchait à les lui faire répéter, sous prétexte de lui apprendre la langue du pays. Et cependant le sublime muet écoutait de toute la puissance de sa mémoire et de toute la finesse de ses oreilles, s'étudiant à bien comprendre ses futurs cathécumènes qui se confessaient à lui avant de se convertir et lui donnaient leurs âmes à l'insu du démon lequel, croyant jouer le missionnaire, se jouait lui-même en leur suggérant de lui enseigner l'algonquin dans un vocabulaire infecte. Aussi, le dégoût inspiré par la malpropreté naturelle aux Sauvages n'était-il rien auprès de cette promiscuité quotidienne du paganisme et de l'apostasie. En effet, la plus nauséabonde des nourritures semblait à Paul LeJeune un mets délicieux comparée aux paroles infâmes que le sorcier, visiblement possédé de l'esprit diabolique, cherchait à faire prononcer

ou écrire au saint missionnaire, mots tellement abominables et répugnants, que l'apostat lui-même en demeurerait scandalisé, et que, révolté par cet excès de cynisme, il se refusait à les traduire ou à les répéter. Paul LeJeune n'avait-il pas raison de dire : « Cet imposteur et la fumée m'ont été les deux plus grands tourments que j'ai endurés parmi ces barbares ? »

* * *

On s'étonnera de me voir si longuement parler de Paul LeJeune et de la langue algonquine au sujet de Jean de Brébeuf et de la langue huronne (1). Je ne fais cependant que suivre le procédé même de Bressani qui s'en excuse à son tour auprès de ses lecteurs : « Il s'agit, écrit-il, d'une mission algonquine, mais, comme sous bien des rapports ces détails conviennent à celle des Hurons, ils ne seront pas déplacés ici. »

Vainement Bressani aurait cherché dans la correspondance de Jean de Brébeuf un récit personnel de ses travaux, de ses souffrances ou de ses succès apostoliques. Jamais jésuite ne chercha davantage à se faire oublier. — *Ama nesciri*. Ce n'est pas lui que l'on aurait surpris, même sous le secret d'une lettre intime, à raconter, par le menu, ses œuvres de mortification, d'humilité, d'obéissance. Ce taciturne eût fait le désespoir de nos journalistes modernes, les reporters féroces, les « interviewers » de la presse jaune. Il n'avait de confidences que pour son crucifix. Savez-vous ce qu'une

(1) Pour apprendre la langue huronne, il a fallu, outre la grâce de la vocation, un travail excessif. La connaissance de cette langue a été le fruit de l'humilité du Père de Brébeuf qui, à l'âge de près de quarante ans, s'est soumis pendant trois ans aux plus dures humiliations, au milieu de la cendre et de la fumée, pour trouver ce trésor.

Cf : Bressani : *Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, page 144, édition canadienne de 1852.

pie
ou
"
Je
à
cui
adr

l
il e
frè
thé
ho
De
Fr
tio
gor
pa
qu
Hu

im
na
d'
se
ne

da
Jés
sol
m
il
ne
86

pieuse indiscretion a découvert après sa mort ? Un mémoire, ou plutôt un « memorandum » écrit « pour lui-même. »

« J'ai reconnu, y disait-il, que je ne possède aucun talent. Je me sens cependant porté à obéir, et je crois être propre à garder la porte, à balayer les chambres ou faire la cuisine. Je me conduirai toujours comme un mendiant admis par charité dans la Compagnie de Jésus (1). »

Et ce prince de l'humilité faisait comme il disait. Quand il entra chez les Jésuites, il demanda d'être mis au rang des frères coadjuteurs, puis, qu'on le dispensât d'étudier la théologie par crainte d'être plus tard appelé au sacerdoce, honneur suprême qui lui causait une véritable épouvante. Devenu prêtre, supérieur des missions de la Nouvelle-France, son extérieur était à ce point modeste, qu'à l'exception de ceux qui le connaissaient, personne ne l'eût soupçonné d'être un personnage ecclésiastique. Il ne se voyait pas lui-même, son extrême humilité lui cachant les belles qualités qui faisaient l'admiration des Français et des Hurons.

Sa pauvreté était si complète qu'il n'avait pas même une image à donner aux petits enfants. En cela, sa sensibilité naturelle — et ses biographes nous disent encore qu'il était d'une très grande douceur — en cela, sa sensibilité naturelle se trouvait être cruellement mise à l'épreuve et quotidiennement meurtrie. Adorable économie de la Providence qui

(1) Comme l'orgueil, l'humilité a ses émules. Brébeuf eut un rival dans la personne d'un domestique, Jean Guérin, un « donné » des Jésuites, entré dans la Compagnie en 1642. Il se méprisait au point de solliciter la place de bourreau à Québec « afin d'être en horreur à tout le monde par cet office. » Fort instruit, et digne d'être élevé au sacerdoce, il refusa d'être prêtre « de peur seulement que la soutane qu'il porterait ne le fît estimer plus qu'il ne valait. »

Cf: *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison de mars 1903, pages 86 à 90.

fait concourir à la perfection d'une âme les vertus chrétiennes éminemment ingénieuses à combiner leurs mutuelles influences et à lui donner un essor de plus en plus divin. Aussi, remarquez comment la pauvreté de Jean de Brébeuf, inspirée par son humilité, exerce à son tour la sensibilité de cet homme mortifié jusque dans la meilleure de nos émotions humaines : la joie de donner, et où le chagrin s'augmentait de toute la peine que causait le refus dans ces petits cœurs d'enfants. Ah ! que je me rappelle bien, en songeant à Brébeuf, le cri de Bossuet : « Voyez, mes frères, le vol de cette âme que l'amour de Dieu a blessée ! »

Le Père Jean de Brébeuf appartenait à une ancienne et noble famille normande, des environs de Bayeux. Le premier voyage qu'il fit au Canada eut lieu en 1625. Il étudia d'abord la langue des Montagnais, et, à cette fin, il passa chez eux l'hiver de cette année-là. Envoyé ensuite au pays des Hurons — il avait alors près de quarante ans — il se livra, avec une ardeur qui n'eut d'égale que sa patience, à l'étude de leur langue, l'une des plus difficiles connues. Bressani réduisait à trois le nombre des grands obstacles qui rendaient si pénible l'évangélisation de ces barbares. En premier lieu, l'éloignement de leurs villages situés à 900 milles de Québec et à 4000 milles de l'Europe ; venaient ensuite, et bons seconds, les dangers du voyage à ce pays quasi inaccessible à cause de l'énormité des distances à parcourir ; enfin, la langue. Et il ajoutait que de ces trois obstacles, le plus redoutable, comme le plus invincible, se rencontrait indéniablement dans la connaissance et la maîtrise de la langue. En 1629, époque où les Kertk s'emparèrent du Canada, Jean de Brébeuf possédait si bien déjà cette langue, que trois années passées en France — car il y retourna avec Champlain — ne la lui firent pas oublier. Revenu à Québec en 1633, Jean de Brébeuf était prêt à

reto
mer
au
mis
l'an
che
son
mar

L.
né!
text
tiré
de
la J
célè
sigr
ce f
L
mai
mer
dou
cou
graj
pres
sent
hur
tout
cou
par
rapi
E

retourner au pays des Hurons, quand des embarras, tellement inextricables que Bressani n'hésite pas à les attribuer au diable en personne qui ne tenait pas à voir l'héroïque missionnaire revenir chez lui, retardèrent son départ à l'année suivante. Mais en 1634 Jean de Brébeuf revint chez les Hurons où il vécut les quinze dernières années de son magnifique apostolat couronné par le plus glorieux des martyres.

*
* *

Le Noël qu'il a composé — *Ies8s ahatonnia — Jésus est né!* a dû être écrit à cette époque : de 1634 à 1648. La copie textuelle que m'a transmise M. Paul Picard Tsahenhoi est tirée d'un manuscrit du Père jésuite Etienne-Thomas Girault de Villeneuve (1747-1794) missionnaire chez les Hurons de la Jeune Lorette. Longtemps avant le Père Girault, le célèbre jésuite Pierre-Marie-Joseph Chaumonot l'avait consigné dans son recueil de cantiques hurons. Fâcheusement, ce précieux cahier a été perdu.

Deux signes orthographiques bizarres caractérisent le manuscrit du Père Girault. Le premier ressemble étonnamment à la lettre grecque *thêta* et représente la consonne double « *th* », comme dans le premier mot du quatrième couplet du Noël huron : « *Tho ichien* », qui s'écrit en typographie : « *tho ichien* : — « *tho* » guttural. Le second est presque un fac-similé du signe phonographique —, représentant « *pd* » d'après Duployé et « *tk* » d'après Pitman. En huron, ce signe sténographique représente la lettre « *l* », tout simplement ; ainsi « *Aloki* », le premier mot du second couplet du Noël huron est écrit *a—oki*. Ce signe ne me paraît pas être une abréviation, car il est beaucoup plus rapide d'écrire « *aloki* » avec un « *l* ».

Enfin, un troisième signe particulier, commun à toutes les

orthographe sauvages, se rencontre partout dans le manuscrit du Père Girault : c'est le chiffre arabe 8, utilisé alphabétiquement. Il représente le son « ou » en français, ex : « *Iés8s* » que l'on prononce « *Yésous* », la lettre *j* n'existant pas en langue huronne. Elle se remplace par notre lettre *i*.

L'honneur et le mérite de la traduction française du Noël huron de Jean de Brébeuf, en reviennent à « mon frère » Paul Tsasenhohi, de la famille de la Tortue ⁽¹⁾, tribu des Hurons. Monsieur Paul Tsasenhohi — (« l'homme qui voit clair, » littéralement : « l'œil de vautour, » à cause de son regard très vif et très perçant) — répond, en français, au nom de Paul Picard. Il est notaire, de son état, et professe comme tel dans son village natal, La Jeune Lorette, qui se trouve être, par comble de bonne fortune, la capitale de son pays. Il est le fils du célèbre chef huron Paul Picard « Tahourenché, » (le point du jour), surnom bien caractéristique, fine et gracieuse allusion aux habitudes matinales du sagamo nonagénaire, toujours levé avant l'aube, « au point du jour. » Le Père de « Tahourenché, » c'est-à-dire le grand-père de « mon frère Paul, » s'appelait « Onda8ennont » : « le nageur. » Mais ce mot français ne rend pas justice à la valeur du mot huron, et lui fait perdre toute sa beauté hyperbolique. « Onda8ennont » signifie bien autre chose : littéralement, cette expression qui est un « nom parlant » veut dire : « il a la rivière dans la bouche, » c'est-à-dire qu'il est si bon nageur qu'il est le « maître de la rivière », qu'il se

(1) La tribu huronne se composait de quatre familles : celles de l'Ours, de la Tortue, du Chevreuil et du Loup.

Paul Picard Tsasenhohi appartenait à la famille de la Tortue ; son père et son grand-père, à la famille du Chevreuil.

En temps de guerre chaque famille fournissait une compagnie à l'instar des milices canadiennes-françaises ; alors on disait : la compagnie de l'Ours, de la Tortue, du Chevreuil ou du Loup. Elle avait pour totem, sur son drapeau, l'emblème de l'animal dont elle portait le nom.

jou
pou

I
trav
tou
con
arc
trés
tiqu
poi
sac
(
enc
de]
que

"
Pro
exc
lan
me
"
enc
Jeu
dor
l'us
con
Pui
"
seri

—
(I
tani

joue de ses rapides et se moque de ses courants, enfin, qu'il pourrait la boire avant qu'elle eût le temps de le noyer.

En remerciant ici M. le notaire Paul Picard de son beau travail de traduction je serai l'expression de la gratitude de tous les dévots au culte de notre littérature nationale. S'il convient d'être reconnaissant envers les archéologues et les archivistes, savants découvreurs ou gardiens jaloux de nos trésors historiques, quels sentiments d'admiration patriotique, quels applaudissements enthousiastes n'éveillera-t-il point celui-là qui ressuscite une langue morte, l'idiome sacré de ses ancêtres ?

Que de fois, remontant avec lui dans son canot le cours enchanteur du Saint-Charles, l'ancienne rivière *Sainte-Croix* de Jacques Cartier, le *Cabir-Coubat* millénaire de Donnacona, que de fois Paul Picard me disait avec tristesse :

« Nous ne sommes plus que deux, mon cousin l'abbé Prosper Vincent ⁽¹⁾ et moi, qui sachions le huron. A cette exception près, personne, au village, ne comprend notre langue nationale, encore moins ne peut la parler couramment.

« Aussi, le cantique du Père de Brébeuf, qui se chante encore à Noël et à l'Épiphanie dans notre chapelle de la Jeune Lorette, n'est plus aujourd'hui qu'écouté. C'est grand dommage. Je crains beaucoup qu'il ne s'oublie et que l'usage de le chanter à notre église ne tombe en désuétude comme tant d'autres bonnes vieilles coutumes de la tribu.» Puis il ajoutait avec un accent de pénétrante mélancolie :

« Après tout, traduit en français le Noël de Kondiaronk ne sera pas chanté en langue étrangère ! »

(1) Ce cousin avait un « nom parlant » bien caractéristique : *Saouatanin*, « l'homme du souvenir. »

Bien avant Paul Picard Tsaŋhohi ses congénères avaient exprimé leurs doléances à ce sujet. En 1850, le chef François-Xavier Picard Tahourenché, haranguant Monseigneur Turgeon, archevêque de Québec, au nom de la tribu, s'écriait :

« Notre race diminue toujours, et notre langue est presque éteinte. Nous nous plaignons, nous autres jeunes, que nos pères ne nous l'aient point montrée, et aussi de ce que nous n'ayons pas eu de missionnaires qui auraient pu l'apprendre et nous l'enseigner à leur tour. Il a fallu tout étudier en français, les prières et le catéchisme ; cela a bien aidé à la perdre (1). »

*
*
*

La musique du Noël huron consiste en une mélodie à deux temps, d'une forme trop régulière pour n'être pas absolument française. Elle appartient au mode mineur, ou, plus exactement, au premier mode plagal de la tonalité grégorienne.

En première édition (1899) je disais, à la page 30 des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* : « Cette mélodie est, à n'en pas douter, un calque plus ou moins modifié de l'air d'un vieux Noël du seizième siècle — *Une jeune pucelle* — air sur lequel Pellegrin écrivit plus tard son cantique « *Entends ma voix fidèle*. » Aujourd'hui (1907) j'en tiens une preuve aussi tangible qu'irrécusable. Cette preuve, je la trouve à la page 184, tome I^{er}, du rapport de la quinzième session du *Congrès International des Américanistes*, tenue à Québec au mois de septembre 1906. M. Ernest Gagnon

(1) Cf. Lindsay : *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle-France*, note de la page 249, chapitre 12. Tout ce chapitre est à lire ; il traite, avec un magistral savoir, de la langue et des chants des Hurons.

a pi
Sau
indi
Gab
noël
cons
gène
de F
plag
R
de F
San
« As
çais
son
et al

C
en 1
cale
le sc
state

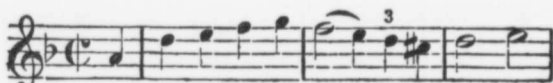
2

2

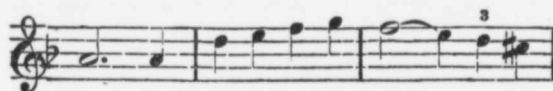
a publié, dans ce rapport, une très belle étude sur *Les Sauvages de l'Amérique et l'art musical*. Or, à la page indiquée, est reproduite la mélodie d'un Noël huron : *Gabriel Nazareth*. Comparez cette mélodie avec celle du Noël français de Pellegrin : *Entends ma voix fidèle*, et vous constaterez comme moi que cette prétendue mélodie indigène est non seulement, comme dans *Iesous ahatonnia* de Brébeuf, « un calque plus ou moins modifié », mais un plagiat absolument servile de l'air que j'avais signalé.

Rien d'étonnant que M. Julien Tiersot, du Conservatoire de Paris, ait reconnu un air breton quand madame Sioui, *Sandiessa*, — le rossignol — lui chanta ce cantique huron. « Assurément, écrit M. Ernest Gagnon, rien n'est plus français que cette musique, qui est presque trop correcte dans son archaïsme et n'a de saveur locale que grâce aux paroles et aux timbres des voix. »

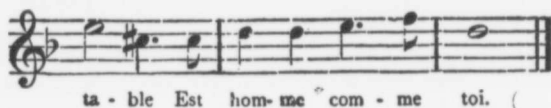
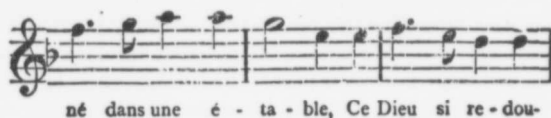
Comme en première édition, je crois intéressant de publier en regard — ou plutôt en opposition — les versions musicales du Noël français et du Noël huron, laissant au lecteur le soin d'en relever les différences, s'il lui plaît de les constater.



L'Ange: En-tends ma voix fi - dé - le, Pas-teur suis-



moi, Viens té-moi-gner ton zé - - le Au



(1) Furieux d'être éveillé au meilleur de son somme, le Pasteur envoie l'Ange au diable :

Quel crieur de gazettes
Ai-je entendu ?
Porte ailleurs tes sornettes,
C'est temps perdu.
Qu'un Dieu soit né, l'aventure est jolie.
La plaisante saillie
D'un esprit morfondu !

I
çai
inc
rég
mé
ore
mis

Si
Cl
14 e
J'i
clasi
abso
ente
(186

(1)
sont
airs
et du
versi
tion
cons
Mon
Sain
à la
Cf
page
natio
De
sujet
vage
XVe
signa
trouv
comt
airs
heurt
Dei
très
eu ur
« spé
tât si
étren
idées
mond
que d
rique

Incontestablement donc cette mélodie est d'origine française (1). Les Sauvages, d'ailleurs, eussent été absolument incapables de composer un air à rythme et à mode aussi réguliers que celui-là, car ils n'avaient aucun soupçon de la mélodie. Ils possédaient cependant pour la musique une oreille, une mémoire et une voix merveilleuses. Aussi, les missionnaires, utilisant ces dons naturels, en profitèrent-ils

Suivent dix autres couplets de cette force et sur ce ton.

Cf : Pellegrin, *Noëls nouveaux*, 1708, premier recueil, pages 12, 13, 14 et 15.

J'ignore pourquoi le célèbre Migne, dans son *Dictionnaire des Noëls*, classe ce cantique au nombre des noëls lorrains, car son origine est absolument parisienne. Il se peut que le savant abbé ait voulu faire entendre seulement que ce noël se chantait encore en Lorraine au temps (1867) où il publiait son *Encyclopédie Théologique*.

(1) « Les chants religieux des Indiens actuels de la province de Québec sont principalement des adaptations sur des mélodies grégoriennes ou des airs de cantiques français. C'est ainsi que les Iroquois de Caughnawaga et du lac des Deux-Montagnes chantent, dans leur propre langue, une version bien conservée de quelques-uns de nos chants liturgiques traditionnels. Leurs livres de chant, en notation carrée, sont intéressants à consulter, de même que ceux des Micmacs de Ristigouche, des Montagnais du lac Saint-Jean et de Betsiamis, des Abénaquis du lac Saint-Pierre, des Hurons de la Nouvelle-Lorette, — ouvrages dus au zèle, à la patience et aux études linguistiques des missionnaires français. »

Cf : Ernest Gagnon, *Les Sauvages de l'Amérique et l'art musical*, page 184 du tome Ier du *Rapport de la 15ième session du Congrès international des Américanistes*.

De précieux renseignements nous sont encore fournis sur ce même sujet par le « *Catalogue des Manuscrits et des Imprimés en langues sauvages* ainsi que des Reliques indiennes exposés à Québec à l'occasion du XVe Congrès International des Américanistes — septembre — 1906. » Je signale particulièrement les pages 13, 18 et 19 de ce catalogue où se trouvent mentionnés les noëls algonquins, outaouais et abénaquis écrits, comme le dit M. Ernest Gagnon, sur des mélodies grégoriennes ou des airs de cantiques français. Quelques-unes de ces adaptations sont très heureuses, par exemple le noël abénaquis chanté sur le motif de l'*Agnus Dei* de la *Messe de Perrault*, lequel n'est lui-même que la musique d'un très vieux noël français : *Or, nous-dites, Marie*, etc. D'autres n'ont pas eu une égale bonne fortune, à preuve ce lamentable cantique outaouais, « spécialement composé pour le Jour de l'An » que le missionnaire *exécute* sur l'air connu de : *Reviens, pêcheur, à ton Dieu qui l'appelle* ! Triste éternelle, qu'une pareille complainte. Le bon Père avait sans doute les idées de Charlevoix et vous aurait soutenu, le plus sérieusement du monde, qu'il y avait plus de gaieté dans le chant liturgique du *Libera* que dans toutes les musiques indigènes réunies des Sauvages de l'Amérique du Nord.

pour leur enseigner leurs prières qu'ils leur apprenaient en chantant.

Dans une lettre écrite à la date du 15 octobre 1676, presque au lendemain de son arrivée au Canada, le Père Enjelran traduisait en ces termes son admiration pour le chant des Hurons et des autres Sauvages réunis à la mission de Sillery :

« On est ravi d'entendre les divers chœurs d'hommes et de femmes chantant pendant la messe et les vêpres. Les religieuses de France ne chantent pas plus agréablement que ces femmes sauvages, et universellement tous les Sauvages ont beaucoup d'aptitude et d'inclination à chanter les cantiques de l'Eglise qu'on a mis à leur langue. »

Trois autres de ses confrères jésuites, Marquette, Davagour, Charlevoix, confirment son témoignage. Et la célèbre hospitalière, Marie-Andrée Regnard-Duplessis, en religion « Mère Sainte-Hélène », celle-là même qui écrit, sous la dictée de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, l'histoire de l'*Hôtel-Dieu de Québec*, disait avec eux :

« Les Jésuites ont tourné en langue sauvage les hymnes, les proses et les antiennes de l'Eglise, avec quantité de motets pour toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Saints ; et ces pauvres gens (*les Hurons*) les chantent sur les tons de l'Eglise, à merveille ; ils chantent quelquefois en parties fort harmonieusement ; d'autres fois, les hommes font un chœur, et les femmes, un autre. »

Nous sommes aujourd'hui à deux siècles et quart d'Enjelran et « les Loretains, comme l'a écrit l'abbé Lionel Lindsay, leur historiographe, méritent encore leur réputation de chantres. Rien n'est si mélodieux que leurs cantiques en langue huronne chantés sur les vieux airs apportés de France par les premiers missionnaires. On sent qu'un

soul
les j
«
il su
d'ég
men
char
trad
levo
trou
« j
des :
se lè
dit-o
un a
n'est
fient
chan
car c
à boi
amoi
cesse
poitr
qu'il
« (j
justq
bient
pour
et bi

(1)
musiq
grand
ou qua
dans q

souffle de christianisme a transfiguré ces voix sans toutefois les priver de leur accent caractéristique. »

« *Transfiguré ces voix*, » ce mot est parfaitement exact : il suffirait, pour s'en convaincre, de comparer leurs *chants d'église* avec leurs *chants de guerre* : leur seul rapprochement constitue une antithèse violente. En effet, dans les chants de guerre, la nature farouche de l'aborigène se traduit ou plutôt s'affirme avec la dernière énergie. Charlevoix qui les entendit au village de Lorette, en 1721, les trouve insipides, voire même détestables.

« D'abord, tous (*les Sauvages*) sont assis à terre, comme des singes, sans aucun ordre ; de temps en temps un homme se lève, s'avance lentement au milieu de la place, toujours, dit-on, en cadence, tourne la tête de côté et d'autre, chante un air qui n'est rien moins que mélodieux pour quiconque n'est pas un Sauvage, et prononce des paroles qui ne signifient rien. Tantôt c'est un chant de guerre, tantôt une chanson de mort, quelquefois une attaque ou une surprise ; car ces gens-là, ne buvant que de l'eau, n'ont pas de chansons à boire, et ils ne se sont pas encore avisés de mettre leurs amours en chansons. Tandis qu'on chante, le parterre ne cesse point de battre la mesure, en tirant du fond de la poitrine un *hé* qui ne varie point. Les connaisseurs disent qu'ils ne perdent jamais la mesure : je m'en rapporte à eux.

« Quand l'un a fini, un autre prend sa place, et cela dure jusqu'à ce que l'assemblée les remercie, ce qui arriverait bientôt sans un peu de complaisance qu'il est bon d'avoir pour ces gens-là. C'est, en effet, une musique bien ennuyante et bien désagréable ⁽¹⁾ du moins à en juger par ce que

(1) Les sauvages du Canada n'avaient pour seuls instruments de musique que le tambour et la *chichigouanne*, « espèce de tambour, de la grandeur d'un tambour de basque, et composé d'un cercle large de trois ou quatre doigts et de deux peaux raidement étendues de part et d'autre, dans quoi sont des grains de blé d'Inde ou des petits cailloux pour faire

j'en ai vu (*entendu ?*). Des gosiers serrés, une monotonie continuelle, des airs qui ont toujours quelque chose de féroce ou de lugubre. Mais leur voix est toute autre quand ils chantent à l'église. Pour ce qui est des femmes, elles l'ont d'une douceur qui surprend ; elles ont même beaucoup de goût et de disposition pour la musique (¹).

* * *

Pour tout auditeur indifférent, c'est-à-dire étranger à l'histoire du Noël de Jean de Brébeuf, le caractère de cette mélodie, simple et primitive, se traduit en une impression de douce et sereine mélancolie. Un élégiaque, comme Thomas Gray, la comparerait aux soupirs d'une fleur de la solitude se mourant du regret de ses parfums inutiles et de sa beauté perdue.

Mais pour qui sait, par la cruauté de ses détails, la romance du cantique huron, le caractère de sa musique, de tendre et mélancolique qu'il semblait être, s'aggrave, s'assombrit, bref en arrive, et très vite, à l'austère et navrante tristesse des airs funèbres. Et cela tient, je le

plus de bruit. Le diamètre des plus grands tambours est de deux palmes ou environ ; ils les nomment, en montagnais, *chichigouanne*. Ils ne les battent pas comme on fait en deça (c'est-à-dire, en Europe) mais ils les tournent et remuent pour faire bruire les cailloux qui sont dedans et en frappent la terre tantôt du bord, tantôt quasi du plat, pendant que tout le monde danse. » — Cf : Sagard, *Histoire du Canada*, page 474 — Paris, 1636.

(1) Charlevoix : *Histoire de la Nouvelle-France*, tome 3, page 84.

Jusqu'à 1600, la musique des danses et des chants de guerre hurons n'avait jamais été notée. Elle s'était transmise, par la mémoire et la tradition orale, de génération en génération. Aussi, avec la disparition accélérée de la tribu, ces airs menaçaient d'être complètement oubliés et perdus quand, à la demande de musiciens distingués, soucieux de recueillir ces rythmes indigènes dont la conservation intéressait au plus haut point l'histoire de la mélodie et l'ethnographie, M. Ernest Gagnon nota les plus caractéristiques, une *danse ronde*, deux *danses du calumet*, et la *danse de la découverte*.

Cf : *Notre-Dame de Lorette de la Nouvelle-France*, par l'abbé Lindsay pages 261-264.

répè
doul
de J
tonn
Nou
par
l'act

C'
Hur
—au
don
futu
enco
à la
Enfa
Et q
nia.
mém
célèb
douc
recoi
cette
bûch
Vo
die p
de jo
de l'a
set to

(1) 1
de Qu
Marie

répète, au fait que nous connaissons toutes les circonstances douloureuses de son histoire, depuis le crucifiant état d'âme de Jean de Brébeuf au temps où il composait « *I'es8s ahatonnia* » jusqu'à l'épouvantable massacre du 16 mars 1649. Nous reconstituons malgré nous, hantés que nous sommes par nos souvenirs obsédants de lecture, la mise en scène et l'action des acteurs.

C'est la nuit du 25 décembre 1648 ; là-bas, au Pays des Hurons, dans la bourgade à jamais célèbre de Saint Ignace, —aujourd'hui Waubaushène, comté de Simcoe— plus abandonnée qu'un nid au milieu des grands bois farouches de la future province d'Ontario, au fond de ces forêts perfides, encore plus infestées d'Iroquois que de loups. On chante à la chapelle d'écorce devant une crèche où repose un Enfant Jésus habillé en sauvage ⁽¹⁾. — « *nobis ultro similem.* » Et que chante-t-on ? » *Estennialon dè tson8é, I'es8s ahatonnia.* » — C'est le Noël de Brébeuf ! Et qui chantent ? Lui-même, avec tous les néophytes et tous les catéchumènes ! Ils célèbrent ensemble, et pour la dernière fois sur la terre, la douce fête de Noël. Ces voix-là, écoutez-les bien, vous les reconnaîtrez, dans quatre mois d'ici, chantant encore, mais cette fois, au poteau de la torture, dans les flammes du bûcher, l'hymne des saints et des martyrs.

Voilà pourquoi je trouve une saveur amère à cette mélodie plaintive de « *I'es8s ahatonnia*, » pourquoi ce cantique de joie et d'allégresse goûte le sang, les larmes, l'angoisse de l'agonie. C'est de la tristesse mise en musique : *sadness set to song.*

(1) On conserve précieusement, au monastère des religieuses ursulines de Québec, un de ces Enfants Jésus indigènes. Il date de la Vénérable Marie de l'Incarnation.

Allegretto.
mf
 Es - ten - nin - lon - de - ton - oué - le - sous a - ha - ton - nis, On -

PIANO
ou
ORGUE
mf

na - oua - té - oua d'o - ki n'on - ouan - da - skoua - en - tak En -

non - chien skoua - tri - lo - - tat n'on - ouan - di - lon - ra - cha - - tha.

rall.

a tempo. *f* *cresc.*
 le - sous a - ha - ton - nis, le - sous a - ha - ton - nis, le - sous a - ha - ton - nis!

a tempo. *cresc.*

ret
de
du
sor
un
l'ir
d'a
la
6
mi
épa
l'I
l'a
bea
et
tiq
du
qu
for
my
Jés
ci
fêt
sol
po
l'o
pla
gra
per
pet

Trente ans plus tard, le chant de « *l'Es's ahatonnia* » retentit encore dans la solitude de nos grands lacs. Loin de s'être éteintes avec le temps et la distance, les voix entendues la nuit du 25 décembre 1648 se maintiennent au diapason, semblent même accrues en nombre, tant elles éveillent un écho vibrant se prolongeant en ondes sonores dans l'immensité du désert. Ce n'est, hélas ! qu'une illusion d'acoustique, le silence seul a grandi : le silence parfait de la mort qui enveloppe comme d'un suaire, le matin du 6 janvier 1679, une obscure bourgade, une chétive mission de Hurons et d'Algonquins, restes misérables épargnés, ou plutôt méprisés par la hache victorieuse de l'Iroquois.

Le prêtre qui officie nous est connu : c'est Enjelran, l'ardent apôtre jésuite, l'enthousiaste Français qui trouvait si beaux les « chants d'église » des catéchumènes de Sillery, et qui fait répéter en ce saint jour de l'Epiphanie, le cantique de Brébeuf, le martyr.

Nous sommes à trois cents lieues de Québec, sur les bords du lac Michigan. Et que s'y passe-t-il ? Une fête étrange, qu'Enjelran lui-même va raconter :

« Tous nos Sauvages, mais particulièrement les Hurons, font paraître qu'ils ont une estime particulière pour le mystère tout aimable de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'en ai vu donner de bonnes preuves à ceux-ci. Ils exhortaient eux-mêmes le Père, longtemps avant la fête, de disposer toutes choses pour la faire célébrer le plus solennellement qu'on pouvait. Ils envoyèrent leurs enfants pour chercher ce qui pourrait servir à faire une grotte où l'on devait faire une représentation du mystère, et je pris plaisir d'entendre une petite fille qui, ayant porté avec grand soin un beau gazon, dit qu'elle l'avait fait dans la pensée et l'espérance que l'on coucherait sur ce gazon le petit Enfant Jésus. Nos bons chrétiens firent des prépara-

tifs plus solides, car ils se confessèrent tous et ceux à qui on permit de se communier le firent fort dévotement à la messe de minuit.

« La grotte qui était fort dévote fut incessamment visitée, et ce serait chose fort longue mais très belle d'exprimer leurs sentiments comme ils les expriment eux-mêmes parlant au divin Enfant. Pour le comble de leur dévotion ils souhaitaient que l'Enfant Jésus leur fit la grâce de leur rendre la visite, étant porté par leur village. Mais comme ils croyaient s'en être rendus indignes par quelques choses qui s'étaient passées, ils tinrent de grands conseils et prirent de grandes précautions pour obtenir cette faveur de leur missionnaire. La chose fut accordée et on l'exécuta le jour de l'Epiphanie d'une manière qui me paraît digne d'être écrite. Pour moi, j'en fus fort touché.

« Ils voulurent donc, pour l'exécution de leur dessein, imiter ce qu'avaient fait autrefois ces «trois grands capitaines étrangers» qui vinrent reconnaître et adorer Jésus-Christ dans la crèche et l'allèrent ensuite prêcher dans leur pays. Tous les Hurons, chrétiens et non chrétiens, se divisèrent en trois bandes selon les différentes nations (1) qui forment leur village, et ayant choisi leur chef, chacun de sa nation, ils leur fournirent la porcelaine (*colliers de porcelaine*) dont ils devaient faire un présent à l'Enfant Jésus. Tout le monde s'ajusta le mieux qu'il put. Les trois capitaines avaient chacun un sceptre en main où était attaché le présent et un beau tour de tête qui leur servait de couronne.

« Chaque bande prit un poste différent. Le signal de la marche leur ayant été donné au son de la trompette, ils écoutèrent ce son comme une voix qui les invitait d'aller

(1) Nations, c'est-à-dire *familles*. Cf: note de la page 62 de ce livre.

voi
la
éto
cél
sa
pre
de
aya
La
la s
dar
troi
cou
Jés
leu
mis
den
tioi
enf
dor
"
En
son
par
le s
"
qu'
pet
éte
Mè
tier
pié
ma
lita

voir et adorer un enfant-Dieu nouvellement né. Et d'abord la première bande se mit en marche conduite par une étoile attachée sur un grand étendard de couleur de bleu céleste, et ayant en tête leur capitaine devant qui on portait sa bannière. La deuxième troupe voyant marcher la première leur demandèrent tout haut quel était le dessein de leur voyage et l'ayant appris, ils se joignirent à eux ayant aussi, pareillement, leur chef en tête avec sa bannière. La troisième troupe plus avancée sur le chemin fit comme la seconde et l'une à la file de l'autre s'envinrent et entrèrent dans notre église, l'étoile s'étant arrêtée à la porte, et les trois chefs s'étant d'abord prosternés et ayant mis leurs couronnes et leurs sceptres au pied de la crèche de l'Enfant Jésus. Ils firent leurs compliments et leurs présents à leur Sauveur, faisant une protestation publique de la soumission et de l'obéissance qu'ils voulaient lui rendre, demandant la foi pour ceux qui ne l'avaient pas, sa protection pour toute leur nation et pour toute cette terre, et, enfin, le priant d'agréer qu'on le portât dans leur village dont ils voulaient qu'il fût le maître.

« Je fus employé pour porter la petite statue du divin Enfant, qui était fort dévote. Je la tirai de la grotte et de son berceau et la mis sur un beau linge. Tout le monde parut touché et courait, à la foule, pour voir de plus près le saint Enfant.

« Nos Hurons sortirent de l'église dans le même ordre qu'ils y étaient venus. Je venais après eux, portant la petite statue précédée de deux Français portant un grand étendard où était représenté l'Enfant Jésus avec sa Sainte Mère. Tous les Algonquins, et particulièrement les chrétiens, qui avaient été invités pour assister à cette action de piété, venaient après et accompagnaient l'Enfant Jésus. On marcha donc dans cet ordre vers le village, chantant les litanies de la Vierge et on alla dans une cabane de Hurons

où l'on avait préparé un logement à Jésus avec le plus de décence qu'on put. Là, on fit des actions de grâces et des prières, conformément à leur dévotion, et le divin Enfant fut reconduit à l'église et remis dans la grotte. Les chrétiens algonquins furent ensuite invités à un festin par les chrétiens hurons où ils s'exhortèrent mutuellement à obéir à Jésus-Christ qui était véritable maître du monde⁽¹⁾. »

Dans cet extrait je n'ai retouché que l'orthographe ancienne, de crainte que l'aspect bizarre de certains mots ainsi typographiés, ou la reproduction de leurs capricieuses abréviations manuscrites, ne vissent à distraire l'esprit charmé du lecteur. Car rien n'égale la puissance évocatrice du récit, l'emprise intellectuelle et morale des lettres de nos missionnaires écrites aux temps apostoliques de la Nouvelle-France. Qui donc échapperait à leur pénétrante éloquence, et lequel de nos auteurs modernes les plus vibrants d'imagination et de sentiment oserait prétendre y atteindre? Les *Relations des Jésuites*! voilà bien notre répertoire national par excellence. Et c'est dans cette inestimable collection d'antiques que je suis allé choisir ce « tableau vivant » d'un « Noël sauvage », tableau dont le sujet et le cadre se fondent dans un accord parfait de couleur, de lumière et d'harmonie avec le cadre et le sujet de cette présente étude. Difficilement trouveriez-vous dans l'œuvre entière de ces « épistoliers » de l'Evangile narration de fête plus attachante, de vision plus lointaine comme d'émotion plus discrète, que cette Epiphanie du 6 janvier 1679 célébrée en obscure bourgade indienne, elle-même perdue dans l'immensité de deux solitudes infinies : le lac et la forêt du Michigan. Connaissez-vous solennité religieuse identique plus rapprochée de la nature primitive

(1) Cf. *Relations des Jésuites*, édition Twaites, tome 61, pages 112-113.

par ses acteurs et le décor de sa mise en scène, plus voisine, par sa pauvreté, du mystère divin qu'elle rappelle, une reconstitution historique enfin, d'un pittoresque et d'une vérité plus intenses, du grand événement messianique qu'elle représente ?

Où donc est le secret de cet art merveilleux ? Ne le cherchez pas dans un truc littéraire. Le style des *Relations des Jésuites* témoigne bien, par son extrême pauvreté, l'indifférence, ou plutôt le mépris dans lequel étaient tenus les piètres ressources de la rhétorique purement humaine, les colifichets académiques et les faux brillants de la Sorbonne. L'attendrissement mystérieux, irrésistible, qui vous gagne et vous maîtrise imperceptiblement à mesure que vous vous abandonnez à la lecture entraînant de ces lettres intimes et confidentielles, écrites, par obéissance, à des supérieurs qui les recevaient comme des aveux faits au confessionnal, cette émotion, dis-je, s'explique uniquement par l'humilité de l'esprit, la simplicité du cœur, la sérénité de la conscience de ces âmes sacerdotales dont la science — celle du crucifix de Xavier — suppléait à toute autre.

« Quand vous serez appelés, disait le Maître à ses disciples, à me rendre témoignage, ne préparez pas d'avance ce que vous aurez à répondre, car je vous donnerai moi-même une parole et une sagesse à laquelle vos ennemis ne pourront ni résister ni répliquer. » Ce conseil évangélique, les auteurs des *Relations des Jésuites* l'ont fidèlement suivi, non seulement dans la poursuite de leurs travaux apostoliques, mais encore dans l'exécution de leur œuvre littéraire. Ils ne préparèrent pas d'avance ce qu'ils eurent à écrire. Le Divin Professeur leur a dicté les pages admirables qu'ils ont tracées. Pour me servir d'une expression familière au duc de Saint-Simon, chacun d'eux était un homme qui avait la plume, mais aucun d'eux ne revendiqua la paternité

de ce chef-d'œuvre d'où s'exhale un parfum de vertu cachée, seul à trahir le secret de son origine.

Ies8s ahatonnia ! Positivement, cette vieille mélodie française du cantique huron me fascine et me grise. Comme une incantation magique, elle évoque dans ma mémoire deux spectacles vivides, inoubliables : le *noël* de Brébeuf, le martyr, l'*épiphanie* d'Enjelran, l'apôtre. Et ce phénomène d'hypnotisme historique, que je répète à volonté, est l'une de mes meilleures joies d'homme de lettres.

Voici maintenant le texte huron du Noël sauvage, suivi de sa traduction française :

IESOUS AHATONNIA

Estennialon de tson8e Ies8s ahatonnia
Onna8ate8a d'oki n'on8andask8aentak
Ennonchien sk8atrihotat n'on8andilonrachatha
Ies8a ahatonnia. (ter)

Aloki onkinnhache eronhialeronnon
Iontonk ontatiande ndio sen tsatonnnharonnion
Sarie (1) onua8ak8eton ndio sen tsatonnnharonnion
Ies8a ahatonnia. (ter)

Achink ontahonrask8a d'hatirih8annens
Tichion halonniondetha onh8a achia ahathren
Ondaie te hahahak8a tichion halonniondetha
Ies8s ahatonnia. (ter)

Tho ichien stahation tethotondi Ies8s
Ahoatatende tichion stanchitea8ennion
Ahalonatorenten iatonk atsion sken
Ies8s ahatonnia. (ter)

(1) *Sarie* pour *Marie*. Les Hurons n'ont pas la lettre *M*. Ils disent *Onarie* ou *Sarie* et non *Marie*.—Cf: *Relations des Jésuites*, tome II, année 1654, page 27. 1ère colonne, 13ième ligne.

Ho
Ma
N'

Ecc
Ne
Ma

Trc
En
Et

Alc
Et
Et

Ces
Ils
Ils

A p
Ad
Ecc

Onne ontahation chiahonalen Ies8s
 Ahatchiennonniannon kəhachiahandialon
 Te honannonrank8annion ihontonk oërisen
 Ies8s ahatonnia. (ter)

Te ek8atatennonten ahek8achiendaen
 Ti hek8annonronk8annion de son8entenrade
 Stoleti sk8annonh8e ichierhe akennonhonstha
 Ies8s ahatonnia. (ter)

JÉSUS EST NÉ

Hommes, prenez courage, Jésus est né !
 Maintenant que le règne du diable est détruit,
 N'écoutez plus ce qu'il dit à vos esprits.
 Jésus est né !

Ecoutez les anges du ciel.
 Ne rejetez pas maintenant ce qu'ils vous ont dit.
 Marie a enfanté le Grand Esprit, comme ils vous l'ont dit.
 Jésus est né !

Trois chefs se donnèrent parole
 En voyant l'étoile au firmament ;
 Et ils convinrent de suivre l'étoile.
 Jésus est né !

Alors Jésus leur suggéra l'idée de venir Le voir
 Et la pensée que l'étoile les conduirait vers Lui ;
 Et ils se dirent donc qu'ils iraient vers l'étoile.
 Jésus est né !

Ces chefs firent des offrandes ; en voyant Jésus
 Ils furent heureux, et lui racontèrent de grandes choses ;
 Ils Le saluèrent et lui parlèrent sincèrement.
 Jésus est né !

A présent venez tous Le prier.
 Adorez-Le. Il a exaucé nos vœux,
 Ecoutez-Le. Il veut que vous soyez saints.
 Jésus est né !

J

Il in
cad
ou
bier
Sile
ouv
et d
de c
rect
En
cet
Nul
l'ég
Pie
des
conl
fran
de c
arch
en a

(1)
ceux
Orlé
La p

IV

J'AI cru devoir assigner la quatrième place, dans l'ordre chronologique des NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE, au Noël orléanais *Silence, ciel ; silence, terre*. Il importe peu, d'ailleurs, que ce cantique soit, par la date, le cadet, le contemporain ou l'aîné du Noël français de 1645, ou du Noël huron de 1648. Il existe, en archéologie, aussi bien qu'en mathématiques, des quantités négligeables. *Silence, ciel ; silence, terre*, ne se trouve pas dans les ouvrages du jésuite Surin, du capucin Martial de Brives, et de l'abbé Pellegrin, pour cette excellente raison qu'aucun de ces trois *chansonniers spirituels* n'en est l'auteur. Le recueil de l'imprimeur Garnier ne le contient pas davantage. En faudrait-il conclure qu'il fût postérieur à l'édition de cet ouvrage, et qu'il aurait été composé après 1750 ? Nullement. En 1877, M^{sr} Victor Pelletier, chanoine de l'église d'Orléans et chapelain d'honneur de Sa Sainteté Pie IX, a publié une seconde édition de *La Grande Bible des Noël*s, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines (1). C'est un recueil de Noël's rarissimes français. Or, *Silence, ciel ; silence, terre*, est au nombre de ces perles, inestimables dans l'esprit des bibliophiles, des archéologues et des érudits. En autant que l'identification en a été possible, chacun de ces Noël's est signé du nom de

(1) *La Grande Bible des Noël's*, comprenant les Noël's orléanais et ceux des contrées voisines, par Mgr Victor Pelletier — seconde édition, — Orléans. — H. Herluison — libraire-éditeur. — 17, rue Jeanne-d'Arc, 1877. — La première édition parut en 1866.

son auteur. Celui-ci est anonyme ; ce qui établit, mieux que toute autre preuve, l'antiquité de son origine. Une autre grave raison qui me fait rattacher ce Noël anonyme à la seconde moitié du dix-septième siècle est son indéniable perfection littéraire. Elle m'autoriserait même à le chercher dans les œuvres des grands maîtres de la langue française, car il mériterait l'honneur d'être compté parmi les *Cantiques spirituels* d'un Pierre Corneille ou d'un Jean Racine.

Quant à sa musique, elle appartient absolument à la tonalité grégorienne. Il suffirait, pour s'en convaincre, de l'entendre chanter par les *habitants* de nos campagnes, accoutumés à interpréter le plain-chant. Ces braves gens chantent dans le genre diatonique, sans même soupçonner ce qui caractérise cette tonalité. Phénomène merveilleux que cette inconscience artistique, et qui justifie étonnamment le mot génial de Leibniz : « la musique est un calcul secret que l'âme fait à son insu ! » Elle possède l'admirable simplicité des hymnes liturgiques. Par une rencontre rare, une occurrence exceptionnellement heureuse, il arrive que la poésie du Noël orléanais partage toutes les qualités de la musique sur laquelle on le chante.

J'étudiais les belles-lettres au Séminaire de Québec quand j'entendis pour la première fois, à la messe de minuit du 25 décembre 1869, le vieux cantique français. Nous étions bien trois cents écoliers réunis dans la chapelle particulière du collège, mais, tel en était le recueillement qu'elle semblait vide, déserte absolument. « Le silence priait », eût écrit Paul de Saint-Victor. Une voix soprane, très douce, très pure, s'éleva dans l'assistance muette d'émotion, et fit tomber sur elle les paroles impératives du premier couplet :

*Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement !*

F
con
F
l'id
acte

Il
dinc
tout
mai

L
bien
soud
un
ces
U
enth
excu

(1)
qu'ell
ce pro
elle, l
grotte
seuls,
de s'a
sont l
Cf :
Et
rémin
et Sou
« Le

En vérité, cette voix d'enfant, craintive, intimidée, commandait.

Pour nos jeunes mémoires, saturées d'études classiques, l'identité des mots rappelait le cri de Joab au troisième acte d'*Athalie* :

Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille !

Il y avait bien un harmonium, accompagnant en sourdine, mais qui donc l'écoutait ? L'attention fascinée allait tout entière à cette voix claire du petit écolier chantant maintenant avec plus d'assurance :

*Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !*

La voix s'est tue, et, avec elle, le petit orgue. Il s'écoule bien encore deux ou trois secondes de silence absolu, puis soudain, les trois cents écoliers reprennent en chœur, dans un *tutti* formidable, le couplet entier. L'effet de toutes ces voix chantant à l'unisson était immense.

Un flegmatique lecteur me reprochera sans doute cet enthousiasme juvénile, le meilleur en somme et le plus excusable assurément (1). Je ne crois pas, cependant, qu'il

(1) Je ne prétends pas lui faire partager mon émotion, toute sincère qu'elle soit. Une poétesse ombrienne, Maria-Alinda Brunamonti, fait à ce propos une réflexion très juste. « Quand nous nous rappelons, dit-elle, les choses de notre adolescence, nous nous enfonçons dans une grotte azurée, lumineuse, pleine d'enchantement, mais faite pour nous seuls. Les autres n'y trouvent que de l'ennui et de l'ombre. La faculté de s'attendrir, en ce cas, ne se transmet pas ; pas même à ceux qui nous sont les plus chers. »

Cf : *Le Correspondant* de Paris, livraison du 25 août 1906, page 800.

Et je rappellerai, comme dernière raison de la publication de ces réminiscences trop personnelles, deux phrases empruntées aux *Tristesses et Sourires* de Gustave Droz :

« Les airs que nous avons chantés autrefois nous reviennent en dépit

échappe lui-même à l'émotion que me cause la seule lecture de cette poésie centenaire, de ce *carmen seculare* de l'Orléanais monarchique, dont les strophes harmonieuses semblent autant de coups d'aile le maintenant immobile, comme un aigle qui plane, à la hauteur d'un chef-d'œuvre.

Silence, ciel ; silence, terre,
Demeurez dans l'étonnement :
Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Disparaissez, ombres, figures,
Faites place à la vérité ;
De notre Dieu l'humanité
Vient accomplir les Ecritures.
Il naît pauvre aujourd'hui,
Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

A minuit, une Vierge mère
Produit cet astre lumineux ;
En ce moment miraculeux
Nous appelons Dieu notre frère.
Qui croirait aujourd'hui
Hélas ! que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui ?

de nous et alors même qu'ils ne sont plus de saison. Ils reviennent, il est vrai, par lambeaux, mais enfin on les fredonne ; devrait-on s'en excuser ensuite.»

Ce même auteur écrivait à la même page, 204 : « Que de mélodies nous sembleraient ce qu'elles sont — insipides et banales — si nous pouvions faire une abstraction absolue des réminiscences personnelles qu'elles évoquent en nous quand on les écoute. »

La mélodie du *Silence, ciel ; silence, terre*, n'a rien à craindre de cette abstraction.

Il a pour palais une étable,
Pour courtisans deux animaux,
Pour lit la paille et les roseaux,
Et c'est cet état lamentable
 Qu'il choisit aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Quel spectacle, humaine sagesse !
La grandeur dans l'abaissement !
L'Eternel, enfant d'un moment !
Un Dieu revêtu de faiblesse,
 Souffrant et sans appui !
 Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Glaçons, frimas, saison cruelle,
Ah ! suspendez votre rigueur,
Vous faites souffrir votre Auteur,
Le Dieu de la gloire éternelle,
 Qui s'abaisse aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Venez, pasteurs, en diligence ;
Adorez votre Dieu sauveur ;
Il est jaloux de votre cœur,
Il vous aime par préférence.
 Il naît pauvre aujourd'hui,
 Tandis que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Assemblons-nous, pleins d'allégresse,
Venons au berceau de Jésus
Mettre à ses pieds tous les tributs
De l'amour et de la tendresse.
 Tous ensemble aujourd'hui,
 Chantons que toute la terre,
Que toute la terre est à Lui !

Noël, Noël ! en cette fête,
Noël, Noël ! avec ardeur,
Noël, Noël ! au Dieu sauveur !
Faisons de nos cœurs sa conquête.

Chantons tous aujourd'hui :
Noël ! par toute la terre,
Car toute la terre est à Lui ⁽¹⁾ !

L'enthousiasme du dernier couplet dépasse encore le cri dramatique de la première strophe :

Noël, Noël ! en cette fête,
Noël, Noël ! avec ardeur,
Noël, Noël ! au Dieu sauveur !

Noël ! Noël ! C'était le grand cri de joie du Moyen-Age devenu celui de l'humanité. *Noël ! Noël !* C'était l'hosanna de la France impériale et monarchique aux sacres de Charlemagne et de S. Louis, demeuré l'acclamation de l'Eglise aux anniversaires du royal avènement du Christ en ce monde.

Noël ! Noël ! Ce fut encore le cri de joie du sacre de Charles VII. Le 17 juillet 1429, un mois après la bataille de Patay, Reims ouvrit ses portes à Charles VII et à Jeanne d'Arc. Une vieille tapisserie, que la gravure a rendue familière aux dévôts de l'histoire de France, représente l'entrée solennelle de la libératrice et du roi. L'émotion s'empare de vous rien qu'à la regarder. Elle jaillirait des faits eux-mêmes et du naïf récit des annalistes de l'époque, si vous n'aviez pas cette primitive image sous les yeux. « Là estoit présente la Pucelle tenant son estendard en la main, lequel, en effet, estoit cause du dit sacre et couronnement et de toute cette assemblée. A l'instant où l'archevêque posa la couronne sur le front de Charles, tout homme cria : *Noël !* et trompettes sonnèrent en telles manières qu'il sembloit que les voultres de l'église se

(1) Cf : Mgr Pelletier : *La Grande Bible des Noëls*, pages 59, 60 et 61.
Daulé : *Nouveau recueil de Cantiques, etc*, pages 233 et 234.

deussent fendre. » *Noël!* Cette clameur éveilla la France d'un cauchemar qui avait duré cent ans ⁽¹⁾.

* *
* *

Noël! Noël! était encore, jusqu'au milieu du seizième siècle, le cri de joie de l'Angleterre qui l'avait appris de son vainqueur, Guillaume le Conquérant. On ne le traduisait pas, comme le prouve son orthographe hybride: *Nowell! Nowell!* Cette épellation phonétique nous offre la meilleure garantie d'exactitude de la prononciation de ce mot français par des bouches anglo-saxonnes. J'en cite un exemple intéressant emprunté au recueil de Ritson: *Ancient Songs and Ballads* ⁽²⁾. C'est un *Christmas carol* composé, au plus tôt, sous Edouard IV, au plus tard, sous Henri VIII. Donc, il se place entre ces deux dates-ci: 1461, avènement d'Edouard IV et 1547, mort d'Henri VIII, c'est-à-dire dans la dernière moitié du quinzième ou la première moitié du seizième siècle.

IN DIE NATIVITATIS

—*Nowell! Nowell! Nowell! Nowell!*
—Who ys ther that syngyt so: *Nowell, Nowell?*
—I am here, syre, Chrystesmasse.
—Welcome, my lord syre Chrystesmasse.
Welcome to us bothe, mor and lasse ⁽³⁾
Come ner (*nearer*)

Nowell!

(1) *Noël!* était aussi un cri de sédition. Aux plus mauvais jours de la Fronde, notamment, au combat de la porte Saint-Antoine, à Paris, le 2 juillet 1652, le peuple révolté, acclamant les meneurs, Condé, Conti, le duc de Beaufort, Gaston d'Orléans, La Grande Mademoiselle, criait sans relâche: *A mort le Mazarin! A la potence les Quatorze!* *Noël pour les princes!*

(2) *Ancient Songs and Ballads*, from the reign of King Henry the Second to the Revolution, collected by Joseph Ritson, Esq.—3rd edition, 1877, page 161, Reeves and Turner, editors, London.

(3) *Mor and lasse*, i. e., *more and less*; c.-à.-d.: grands et petits, nobles et vilains.

Dieu vous garde, beau sire ! Tydynges y you bryng.
 A mayde hath born a Chylde full yong
 The weche (*which*) eauseth yew to syng :
Nowell !

Christe is now born of a pure mayde,
 To an oxe stable he ys layde.
 Wherefor syng we alle atte a brayde ⁽¹⁾ :
Nowell !

Buvez bien, par toute la company.
 Make gode chere and be ryght mery,
 And syng with us now joyfully :
Nowell !

A l'exception des trois locutions archaïques que j'ai annotées, ce vieil anglais se lit couramment et se comprend de même, en dépit de sa capricieuse et bizarre orthographe. Aussi convient-il beaucoup moins de le traduire que de reconstituer la scène historique et traditionnelle évoquée par le carol que les ménestrels chantèrent, pour la première fois, à la Cour d'Edouard IV.

Nous sommes à Londres, au palais de Windsor, la nuit du 25 décembre 1461, dans la salle du banquet. Le roi, la reine, toute la Cour sont à table, et rien n'égale la splendeur et la magnificence du festin si ce n'est l'orgueil et l'ivresse des convives. Tout à coup, au comble de la fête, alors que les causeries, de sourdes qu'elles étaient, passent, sans transition, au diapason le plus aigu, alors que les éclats de rire étouffent jusqu'au bruit des instruments de la plus étourdissante musique, alors qu'une clameur immense de joie fait vibrer sur la muraille les panoplies d'armes et de drapeaux, les trophées de chasse, et jusqu'à la lumière des candélabres et des lustres, tout à coup, dis-je,

(1) Atte a brayd, i. e. : *at once, on a sudden, in the instant*, c'est-à-dire : ensemble.

une voix s'élève dans l'antichambre voisine, ou bien encore, au pied du grand escalier d'honneur montant au noble appartement. Et cette voix crie, encore plus fort que la Conscience aux oreilles épouvantées de Macbeth, un mot ravissant d'allégresse :

Nowell ! Nowell ! Nowell ! Nowell !

L'auguste amphytrion, le monarque en personne, se lève et dit :

— Qui est là ? et quel est celui qui chante ainsi : *Nowell ? Nowell ?*

Alors s'engage entre le chevalier inconnu, mais qui va se nommer tout de suite, et le roi, un dialogue que l'on croirait emprunté à une chanson de geste plutôt qu'à un Noël populaire.

LE CHEVALIER : Me voici, Sire ; je suis *Chrystesmasse* !

Chrystesmasse, littéralement traduit, signifie *Messe du Christ*, c'est-à-dire, par extension : Celui qui vient, qui apparaît pendant la célébration de la *Messe du Christ*, laquelle n'est autre que notre messe de minuit catholique. *Chrystesmasse* était donc le nom du héraut de la naissance temporelle du Sauveur du monde. Ce nom, au cours de l'évolution progressive de la langue, devint bientôt *Christmas*. Modernisé, il cessa d'être un nom de personne ; il fut celui d'une saison, d'une époque : *Christmas time*. Enfin *Chrystesmasse* fut canonisé et s'appela *Santa Claus*. C'est le saint par excellence de l'Eglise anglicane, pour cette raison péremptoire qu'il est, depuis la Réforme, le seul inscrit sur son calendrier. Mais, trêve de réflexions théologiques, et suivons le dialogue du Chevalier et du Roi.

LE CHEVALIER : Me voici, Sire, je suis Chrystesmasse !

LE ROI : Soyez le bienvenu, milord, Sir Chrystesmasse ! — Bienvenue à tous, grands et petits, riches et pauvres, nobles et vilains ! Approchez-vous, milord Chrystesmasse !

Entre le Chevalier personnifiant Santa Claus. Toute l'assistance l'acclame et crie : *Nowell !*

LE CHEVALIER : Dieu vous garde, beau sire ! Je vous apporte des nouvelles, des nouvelles qui vous feront crier de joie : *Nowell ! Nowell !* Une Vierge vient de donner naissance à un fils ! L'Immaculée a enfanté le Christ, le Christ qui repose dans une étable ! C'est pourquoi chantons ensemble, à l'unisson, à pleine voix : *Nowell ! Nowell !*

LE ROI. — Buvez bien, par toute la compagnie ! Faites bonne chère, et soyez très joyeux. Chantez maintenant avec Nous, et gaiement : *Nowell ! Nowell !*

Un autre « Christmas carol » fort caractéristique, où l'on criait *Noël ! Noël !* à tue-tête, et toujours en bon français, est celui du *Sanglier*. En Angleterre, au *Christmas dinner*, suivant une coutume de tradition immémoriale, on servait à la table du roi une tête de sanglier.

Un maître-queux, — *doctor in re culinari* — parlant latin comme ses confrères les recteurs de Cambridge et d'Oxford ⁽¹⁾, procédait à la cuisson et à la toilette de ce « morceau

(1) Encore aujourd'hui — et cela date de l'an de grâce 1340 — au *Queen's College* d'Oxford, se chante, au dîner de Noël, le *Carol du Sanglier*. On en a seulement modernisé l'orthographe. Le voici :

The boar's head in hand bear I,
Bedecked with bays and rosemary ;
And I pray you, my masters, be merry,
Quot estis in convivio.
Caput apri defero
Reddens laudes Domino.

The boar's head, as I understand,
Is the rarest dish in all this land,
Which, thus bedecked with a gay garland,
Let us serve in cantion.
Caput apri defero
Reddens laudes Domino.

de roi. » Couronné de laurier et de romarin, les oreilles dorées, la gueule fleurie de deux roses — blanche et rouge — évidemment en souvenir des maisons de York et Lancastre, la tête du sanglier, placée sur un plat d'argent, était apportée processionnellement, et dans le plus grand appareil, par une théorie de chanteurs célébrant la noblesse de la bête.

La facture du vers est identique à celle du Noël que j'ai cité, et le carol se chantait exactement sur la même musique :

Nowell ! Nowell ! Nowell ! Nowell !

Je viens vous annoncer de bonnes nouvelles.

La tête du sanglier que nous apportons ici rappelle le souvenir d'un Prince sans égal né, ce jour, pour notre rançon.

Nowell ! Nowell !

Le sanglier est un gibier royal ; sa hure est une primeur au banquet de toutes les fêtes : ainsi le Seigneur doit-il être, à la table des plus grands comme au foyer des plus humbles, l'Hôte par excellence.

Nowell ! Nowell !

Nous apportons en chantant cette tête de sanglier en l'honneur de Celui qui, né aujourd'hui d'une Vierge, vient établir sur la terre le règne de la Justice (1).

Nowell ! Nowell !

Our steward hath provided this
In honor of the King of Bliss
Which on this day to be served is

*In Reginensi Atrio.
Caput apri deferro
Reidens laudes Domino.*

" Queen's College, so called from its first patroness, Queen Philippa, was founded in 1340 by Robert de Eglesfield, whose name is commemorated

(1) Cf : Ritson, *Ancient Songs and Ballads*, page 160.

Et voilà pour le commentaire, ou plutôt l'annotation du Noël ancien *Silence, ciel; silence, terre*: annotation faite d'impressions personnelles, de réminiscences d'études et de lectures classiques, tout particulièrement évoquées par les paroles — oserai-je écrire les acclamations? — de son dernier couplet.

Andantino

PIANO
ou
ORGUE

p

mf

più f

Sil-en-ce ciel, si-len-ce ter-re! De-men-rez
dans l'é-ton-ne-ment: Un Dieu pour nous se
fait en-fant, L'a-mour vainqueur en ce mys-té-re Le

ated yearly in the custom of presenting a needle and thread (*aiguille et fil*, a rebus) to each fellow on New-Year's Day.

On Christmas Day a boar's head is brought into the hall to the accompaniment of an ancient carol. »

Cf: *Encyclopædia Britannica*, 9ième édition, volume 18, page 97.

cap-tive au-jour-d'hui, Tan-dis que tou-te la ter-re, Que

mf *pi^uf*

tou-te la terre est à Lui, Que tou-te la terre est à Lui.

S
A
T
P

Tan-dis que la terre est à Lui, Tan-dis que la terre est à Lui.

• Tan-dis que la terre est à Lui, Tan-dis que la terre est à Lui.

• Tan-dis que la terre est à Lui, Tan-dis que la terre est à Lui.



LA mélodie du cantique *Silence, ciel; silence terre*, a servi de thème à Messire J.-J. Perrault, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, pour un joli travail harmonique qui fait le début (*Kyrie*) de sa messe intitulée : *Deo Infanti*, et dédiée à l'Enfant Jésus.

Joseph-Julien Perrault naquit à Montréal, en 1826, d'une famille honorable, l'une des plus anciennes de la cité et alliée à des personnages politiques qui jouèrent un rôle proéminent dans l'histoire de notre pays. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal et son cours de théologie au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Elevé au sacerdoce et devenu enfant de la grande famille religieuse de Messire Olier, l'abbé Perrault revint au Canada en 1850, comme professeur au Collège de Montréal. En 1853, il exerça le ministère à la paroisse de Notre-Dame de Montréal. En 1862, il fut nommé chapelain de la communauté des Frères de la Doctrine Chrétienne. Actif et zélé dans l'accomplissement de ses devoirs, il s'acquit encore une réputation méritée d'orateur.

Ce fut lui qui prêcha la retraite du Jubilé, donnée à Montréal en décembre 1865. Ce fut le plus grand acte de son ministère ; le dernier aussi malheureusement. Quelques jours après, à la suite des fatigues encourues par ce puissant effort d'éloquence, les premiers symptômes du mal qui devait l'emporter se déclarèrent. L'abbé Perrault mourut le 22 août 1866, dans la quarantième année de son âge, et la seizième de son sacerdoce.

En dehors des travaux absorbants du saint ministère, l'abbé Perrault étudiait et pratiquait avec un grand succès la musique religieuse pour laquelle il avait manifesté, dès l'enfance, des aptitudes et un goût très vif. Il s'était formé à peu près seul et sans maître. « Personne mieux que lui », écrivait en 1870 un de ses confrères sulpiciens, l'abbé Lazare-Arsène Barbarin (1), « personne mieux que lui ne lisait plus rapidement une partition et ne l'appréciait plus sûrement. Sans le secours d'aucun instrument, dans le silence de son cabinet d'études, et à première vue, il pénétrait à fond un ouvrage, si compliquée qu'en fût sa composition. »

(1) Lazare-Arsène Barbarin, sulpicien, né à Marseille le 6 novembre 1812, mort à Marseille, le 14 mars 1875. Vint au Canada en 1842. Professa, au Collège de Montréal, la rhétorique, la philosophie et l'écriture sainte. Collabora à l'ouvrage de l'abbé Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*. En 1855, fut nommé directeur du Chœur de l'église Notre-Dame, position qu'il occupa jusqu'en 1874, année de son retour en France.

Barbarin était un grand musicien, un chanteur admirable ; on comparait sa voix, merveilleuse de puissance et de douceur, à celle de Lablache. Comme artiste, il était applaudi, comme prêtre, il était adoré. C'était la providence visible des miséreux ; d'une charité constamment active, discrète, ingénieuse, inépuisable, bref, un second saint Vincent de Paul. Aussi, la population ouvrière de Montréal, la classe de ceux-là qui peinent et souffrent, avait-elle trouvé, pour ce bienfaiteur insigne, dans la ferveur de sa reconnaissance et l'éloquente naïveté de son langage, un nom frappé à l'image de son amour. Elle l'appelait : « le Père Barbarin. » C'était bien là le titre, le seul qu'il ambitionna, de cet apôtre qui regardait déjà comme une récompense trop grande l'ineffable joie de faire sourire les pauvres.

Rappelons, en terminant cette notice trop brève, l'adieu sublime de la mère de Barbarin quand il quitta la France pour venir au Canada.

« Pars mon enfant, puisque c'est ton désir ; que nous ne soyons pas un obstacle au généreux élan de ton cœur. Je ne te retiendrai plus ; va, je ne souhaite plus qu'une chose : c'est que tu puisses conquérir autant d'âmes que tu feras de pas pour t'éloigner de ta mère ! »

La Providence ne se laissa pas vaincre en générosité ; elle rendit ce noble fils à cette noble mère qui eut la suprême consolation de recevoir son dernier soupir.

Deux biographies remarquables de l'abbé Barbarin ont été publiées : l'une par le journaliste A. Achintre, dans l'*Opinion Publique* du 15 avril 1875, l'autre par M. Adélaïde J. Boucher, éditeur de musique à Montréal, dans *Le Canada Musical* du 1er juin, de la même année.

Egalement familier avec les instruments d'orchestre, il savait bien saisir le caractère de chacun d'eux. Il les employait avec intelligence, toujours à propos, et de la manière la plus agréable. Il avait du reste ce qu'on pourrait appeler l'instinct de l'effet et devinait avec un bonheur et une justesse remarquables tout ce qui était le mieux apte à le produire.

C'est avec ce concours heureux de connaissances théoriques et expérimentales qu'il entreprit, en 1859, la composition d'une messe dédiée à l'Enfant Jésus, *Deo Infanti*, écrite, en entier, sur d'anciens airs de cantiques de Noël.

L'initiative dans ce genre de travail ne lui appartient pas. L'honneur et le mérite en reviennent à un musicien français, Stéphane-Louis Nicou-Choron, et Perrault s'inspira, non point de l'œuvre, mais de l'idée de ce maître qui avait publié une *Petite messe pour la Nativité de Notre-Seigneur, entièrement composée sur des airs de noëls*, — pour trois voix d'enfants, avec orgue et orchestre.

Né à Paris, le 20 avril 1809, Nicou fut admis dès l'âge de dix ans à l'école de Choron qui le prit en affection à cause de son intelligence et de ses dispositions artistiques. Il devint, plus tard, professeur de cette même école, et, en 1832, y fut nommé inspecteur des études. A la mort de son maître, dont il était devenu le gendre, Nicou prit la direction effective de l'école, mais celle-ci, abandonnée par le gouvernement et laissée à ses seules forces, ne tarda pas à disparaître. Tout en se livrant à l'enseignement particulier, Nicou-Choron s'adonna avec ardeur à la composition et publia, ou fit exécuter, un grand nombre d'œuvres de musique religieuse. On lui doit, entre autres, plusieurs messes solennelles avec orchestre, des messes brèves, à une ou plusieurs voix, avec accompagnement d'orgue, de nombreux motets et des cantiques plus nombreux encore, des oratorios pour Noël, Pâques et la Pente-

côte, plusieurs cantates, une marche religieuse à grand orchestre, etc., etc (').»

La *Petite messe pour la Nativité de Notre-Seigneur* qui servit de modèle à l'œuvre de Perrault fut composée en entier — chant et accompagnement — sur d'anciens airs de Noël. « C'est, nous dit encore l'abbé Barbarin, un ouvrage infiniment délicat, où se mêlent avec une connaissance parfaite de l'harmonie, une grande facilité de style et le plus aimable coloris. L'auteur a composé cette messe sur une quinzaine d'airs différents, distribués en chants et en symphonies. Tous ces airs, moins trois ou quatre, se retrouvent dans la messe de Perrault. L'omission de ces derniers s'explique par le fait que l'habile sulpicien ne les trouvait pas suffisamment connus au Canada ; en revanche, il en a employé une quinzaine d'autres que vous ne trouvez pas dans Choron. Dans les deux ouvrages, le choix des airs pour les paroles, ou des paroles pour les airs, ne saurait être plus différent. En cela, l'abbé Perrault agit à dessein, pour éviter sans doute le danger de tomber malgré lui dans le copiage, et, partant, l'ennui d'être accusé de plagiat. Si le contraste entre ces deux messes se bornait là, il ne serait que matériel, mais il existe tout particulièrement et dans le style et dans la manière de leurs auteurs, qui n'ont absolument rien de commun. »

Je n'ai pas l'intention de continuer ici la reproduction du parallèle que l'abbé Barbarin fait soutenir aux messes comparées de Perrault et de Choron, non plus que l'analyse et la critique de l'œuvre du prêtre-musicien. J'ai voulu

(1) Cf : Fétis : *Biographie universelle des Musiciens*. — Supplément et Complément, tome 2, p. 272. Paris, 1880 — Librairie Firmin-Didot & Cie.

Tout le monde connaît la fameuse définition de la mélodie par saint Jean Damascène : *une suite de sons qui s'appellent*. Choron en était à ce point émerveillé qu'il disait que pour ces seuls mots : *qui s'appellent*, Jean de Damas méritait bien d'être canonisé !

seulement, en consacrant une page de ce livre à la biographie du sulpicien Perrault, honorer d'un souvenir reconnaissant la mémoire d'un artiste dont le talent, aussi distingué que modeste, donna aux *Noëls anciens de la Nouvelle-France* un regain étonnant de vogue et de popularité. Je m'explique l'enthousiasme patriotique des Montréalais à la première audition de cette messe à Notre-Dame, et leurs instances réitérées auprès des Messieurs de Saint-Sulpice qui hésitaient à la publier. Le Collège de Montréal se rendit enfin aux légitimes désirs du public. Il y consentit d'autant plus volontiers qu'en cédant à cette douce violence il ne faisait que donner suite à la pieuse intention de l'auteur en composant cet ouvrage (1). Perrault avait depuis longtemps observé la ferveur et la solennité avec lesquelles, au Canada français et catholique, les familles chrétiennes célèbrent la grande fête de Noël. Il savait qu'alors, dans la province de Québec, chaque foyer domestique se transforme en chapelle familiale, en pieux oratoire où, dans une belle verdure de sapins parfumant toute la demeure, trônait, dans la lumière irradiée des cierges, une *Etable de Bethléem* devant laquelle les enfants, réunis sous le regard ému des grands parents, chantaient les vieux cantiques des ancêtres. Qui ne se souvient avec attendrissement d'avoir appris ces douces mélodies sur les genoux de sa mère? Nos pères les tenaient de leurs aïeux qui, eux-mêmes, les avaient apportées de France — notre inoubliable mère-patrie — pour les transmettre à leur tour, les léguer à leurs descendants, dans toutes leurs beautés intégrales, comme leur meilleure part d'héritage, après celui de la religion et de la langue.

(1) Pour son analyse et sa critique référer aux pages VI, VII, VIII, IX et X de la *Notice sur Messire J.-J. Perrault et sur son ouvrage*, publiée en tête de la *Messe de Noël — Deo Infanti — et Magnificat* de feu Messire J.-J. Perrault, Ptre S. S. — publiés par Messire L.-A. Barbarin, Ptre S. S., et M. A. Gosselin — Montréal, 1870.

Touché de ces souvenirs et convaincu, mieux que personne, de la puissance émotive des chants religieux populaires sur l'âme impressionnable de la jeunesse et de sa longue influence sur tous les âges de la vie, l'abbé Perrault conçut l'idée de réunir et d'agencer en un tissu harmonique toutes les mélodies familières et connues que les plus vieux recueils de noëls, en usage dans le pays, pouvaient lui procurer. Il en réunit au delà de trente qu'il a toutes employées. Ce n'est pas qu'il eût besoin d'autant d'éléments divers, car il n'est pas de mélodie si simple qui ne soit susceptible d'un développement indéfini. Le premier motif de la *Messe impériale* d'Haydn, une simple intonation de quelques notes formant à peine deux mesures et incessamment répétées, n'en offre-t-il pas un saisissant exemple ? Mais l'abbé Perrault aimait mieux que son œuvre fût un répertoire complet de tous les noëls chantés au Canada français entre les années 1859 et 1865.

J'écris avec intention « entre les années 1859 et 1865, » car la *Messe de Noël — Deo Infanti* — à l'origine (1859), ne se composait que du *Kyrie*, du *Gloria*, du *Sanctus* et de l'*Agnus Dei*. Six ans plus tard seulement (1865), et sur les instances les plus vives de ses admirateurs et de ses amis, l'abbé Perrault écrivit le *Credo* et un *Magnificat*. Il lui fallut donc consulter de nouveau ses vieux recueils, ses bibles et travailler à toute vapeur, car la fête Noël approchait. Choix et disposition des airs, partition vocale, accompagnements d'orgue et d'orchestre, répétitions, mise en train, tout cela fut l'affaire de trois semaines. Et le 25 décembre 1865, toute l'œuvre, j'entends l'œuvre capitale de Perrault, était donnée à Notre-Dame de Montréal. Bien que composés avec beaucoup plus de hâte que les autres parties de la messe, le *Credo* et ce *Magnificat* « n'en sont pas moins riches d'effets. » Telle est l'opinion de l'abbé Barbarin, l'ami trop intime de Messire Perrault pour n'en

être pas aussi le trop indulgent critique. Car d'autres musiciens autorisés ont eu raison d'écrire que cette précipitation excessive, apportée dans l'exécution d'un travail de ce genre, compromet plus qu'elle n'assura l'avenir musical de cette messe, la première composée au Canada.

Et cependant, cette fougue, cette recrudescence d'activité dévorante grandissent à mes yeux le personnage de l'abbé Perrault, l'élèvent bien au-dessus de lui-même, donnent à son talent un caractère d'héroïsme qui le consacre mieux que les plus beaux triomphes artistiques. Quels étaient donc la raison de cette hâte fébrile, le stimulant de cette ardeur haletante? Vous soupçonnez quelque ambition secrète au fond de ce surmenage, un besoin de gloriole inavouée? Erreur profonde. Seul, l'effroyable aiguillon de la mort le talonne et le presse. Chez tout autre, cette pensée du cercueil béant eût glacé l'inspiration, tué la muse. Mais la venue imminente de la terrible visiteuse, qui s'annonçait par d'irrécusables pronostics, n'émut pas le saint prêtre. Il la regardait approcher, impassible comme Mozart, distrait comme lui peut-être, et rythmant au bruit de ses pas les sereines mélodies qui chantaient dans son âme. Il mesura seulement la distance probable qui le séparait d'elle, et lui compara froidement le temps nécessaire à parachever son travail. Ce n'était plus qu'une question de vitesse, une sinistre course au clocher. L'abbé Perrault arriva bon premier en apparence, mais, en réalité, serré de très près. La vérité, c'est que la mort l'atteignit beaucoup plus tôt qu'à la date de son décès (22 août 1866): cette belle intelligence sombra avant le corps, et s'éteignit dans les ténèbres d'un ramollissement cérébral.



VI

EN l'an de grâce 1664, à Paris, sous le couvert de l'anonymat, le célèbre jésuite Jean-Joseph Surin publia ses *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* composés, disait la page-titre, « par un Père de la Compagnie de Jésus, dernière (1) édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs beaux cantiques choisis dans divers auteurs bien approuvés, propres pour élever, entretenir et unir l'âme avec Dieu, appropriés aux trois états de la vie *purgative, illuminative et unitive*. » Puis on ajoutait, dans l'*avis au lecteur*: « Vous trouverez ensuite quelques cantiques, composés par un bon religieux de saint François, sur les matières de la doctrine chrétienne. Ils sont beaux et *préparatifs à ceux qui les précèdent (sic)* aussi bien qu'à ceux qui les suivent. »

Ce bon religieux de saint François n'était autre que le Père capucin Martial de Brives(2). Son nom, bien en vedette, apparaissait au franc milieu du livre, en tête de seize de ses meilleures compositions. Ainsi placés au centre du volume les cantiques, alors célèbres, de Martial

(1) Petite finesse de l'éditeur. C'est première édition qu'il faut lire.

(2) Les cantiques spirituels du Père Martial de Brives se trouvent insérés entre la page 180 et la page 213 des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* du Père Surin. Ils occupent donc trente-deux pages au centre du livre. Pour une raison qui m'échappe, l'imprimeur, au lieu de continuer la pagination régulière du livre de Surin sur les trente-deux pages réservées aux poésies de Martial de Brives, l'interrompt à la page 180, pagine à nouveau (de 1 à 32), puis rétablit à la page 213 la pagination régulière de l'ouvrage de Surin et la poursuit jusqu'à la fin du volume. On ne retrouve point cette bizarrerie de pagination dans l'édition de 1694.

de Brives étaient bien réellement *préparatifs à ceux qui les précèdent aussi bien qu'à ceux qui les suivent*.

Ce truc de reliure et de réclame explique clairement la phrase énigmatique de maître Florentin Lambert — c'était le nom de l'éditeur — dont l'esprit madré, retors et âpre au gain s'accommodait mal de la modestie de l'auteur dont il imprimait les œuvres. Il suffit de rappeler que Surin mourut en 1665 pour expliquer l'anonymat de l'édition de 1664. Le fameux jésuite, dont la réputation littéraire et la personnalité, absolument typique, dépassaient de cent coudées le renom du capucin, n'avait nul besoin de se réclamer du Père Martial de Brives pour assurer à son livre un gros succès de vogue et d'argent. Cette idée — vieillotte aujourd'hui, mais alors pleine de fraîcheur et d'originalité — de battre monnaie en exploitant la plus-value d'un nom propre, appartient uniquement au rusé Florentin Lambert, et Surin n'est point le complice des manigances de son imprimeur.

Dans tous les cas, l'édition anonyme de 1664 des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* ne contient qu'un seul Noël, et encore appartient-il à Martial de Brives⁽¹⁾. Mais il vaut bien, en revanche, tout un recueil. Qu'on en juge.

(1) Martial de Brives, poète français, naquit à la fin du XVI^e siècle. Il étudia à Paris et suivit un cours de droit à Toulouse où son père était président au parlement. Il y connut le gardien des Capucins et renonça à sa carrière pour entrer dans cet ordre. Il se livra d'abord à la prédication qu'il abandonna pour cause de mauvaise santé. Puis il rentra dans son couvent où la poésie religieuse absorba tous ses loisirs.

SUR LA NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR
ET SUR LA SAINTE EUCHARISTIE

Grand Dieu, qui naquîtes mortel,
Étant de nature immortelle,
Vous passez encore à l'autel
Sous l'espèce sacramentelle ;
Jésus, l'Amour du Paradis,
Qu'êtes vous maintenant ?
Que fûtes-vous jadis ?

Je n'en puis plus, mon cœur se fend,
Je me meurs, j'ai l'âme ravie,
Voyant, sous la chair d'un enfant,
Votre immensité raccourcie ;
Mais qui restreint plus votre main :
Ou la chair d'un enfant ?
Ou l'espèce du pain ?

Je sens mon esprit ravagé
Par des orages salutaires,
Il est doucement partagé
Entre ces deux rares mystères :
Il vous adore également
Naissant dessus le foin,
Et sous ce sacrement.

En ces états miraculeux
Vous êtes toujours adorable,
Je reconnais que chacun d'eux
Serait sans l'autre incomparable ;
Chacun de mon âme est vainqueur,
Toutefois, mon Seigneur
Pour tous deux n'a qu'un cœur !

Des deux mystères de ce jour,
Chacun veut que tout mon cœur l'aime,
Mais c'est assez d'un seul amour,
Pour deux choses qui sont la même ;
O cieux ! ne vous étonnez pas
Si j'aime avec un cœur
Jésus en deux états !

Les *Derniers soupirs de la Muse* de Martial de Brives n'ont pas la voix distinguée, ni l'accent tragique, des alexandrins de Corneille. *Je n'en puis plus ! Mon cœur se fend ! Je me meurs !* ne sont que de vulgaires exclamations. Il peut être aussi fort utile, au point de vue de l'hygiène morale, que *l'esprit soit ravagé par des orages salutaires*, mais le bon goût littéraire, mis à ce régime, en souffre cruellement. Disons tout de suite, à l'honneur et à la justification du poète capucin, qu'une multitude d'expressions, tenues aujourd'hui pour triviales et ampoulées par notre lexicologie, constituaient le langage châtié de la première moitié du dix-septième siècle. Mais là s'arrêterait l'effort d'une critique méchante et grincheuse, scrutant à la loupe, pour le seul et triste plaisir de signaler une tache dans l'eau d'une pierre précieuse, une scorie dans la limpidité d'un cristal.

Cette limpidité de cristal, cet éclat de pierre précieuse, le Noël franciscain les possède en réalité ; seulement, comme au diamant brut, il importerait qu'il fût taillé, serti par un orfèvre habile. L'or du bijou lui manque : c'est-à-dire la richesse du style, la ciselure de la strophe, qui mettraient en lumineux relief toute la valeur de cette œuvre poétique. On ne saura jamais trop admirer cependant cette extrême simplicité de mots unie à cette extrême élévation de pensées, la science rare et profonde avec laquelle cet inexpérimenté des belles-lettres conduit et soutient un parallèle entre la naissance temporelle et la naissance eucharistique du Rédempteur. Ces contrastes délicieux, attendrissants au possible, rappellent à l'esprit charmé les comparaisons grandioses et les superbes antithèses du *Votis Pater annuit*, l'une des plus célèbres proses de la liturgie catholique.

En 1694, une quatrième édition des *Cantiques Spirituels de l'Amour Divin* fut publiée à Paris. Cette fois, elle est bel et bien signée du nom de l'auteur : *le Révérend Père*

Surin⁽¹⁾, de la *Compagnie de Jésus*. On y trouve deux noëls.

Furent-ils *composés* ou *recueillis* par le Père Surin? Cette question, que je me suis posée, me rend fort perplexe, et je serais bien embarrassé d'y répondre. Car je lis, à la page-titre de l'ouvrage, laquelle me paraît être servilement copiée sur la page-titre de l'édition anonyme de 1664, « revue, corrigée et augmentée de plusieurs beaux cantiques choisis dans divers auteurs bien approuvés », etc. Il est difficile, n'est-ce pas, en présence d'un tel avertissement de ne pas considérer ce livre comme un recueil? Dans tous les cas, je ne publie qu'un seul de ces deux noëls; un exemple suffit au lecteur pour lui apprendre la manière du Père Surin; étant donné qu'on veuille bien lui attribuer la

(1) Jean-Joseph Surin, écrivain ascétique, naquit à Bordeaux en l'an 1600. Il était fils d'un conseiller au parlement de cette ville qui n'accéda qu'après de longues instances à son désir d'entrer chez les Jésuites. Il était d'une ardente piété et sa connaissance profonde du cœur humain le rendit fort remarquable pour la conduite des âmes. Aussi, ses supérieurs lui confièrent la direction du couvent des Ursulines de Loudun, dont la possession faisait grand bruit et sur lesquelles le supplice récent d'Urbain Grandier attirait plus que jamais l'attention publique. Mais il advint que le Père Surin, qui était venu à Loudun pour exorciser, tomba lui-même en possession. Si bien que l'on fut obligé d'appeler à son secours d'autres exorcistes qui ne pouvaient le délivrer à son tour des démons qui le hantaient qu'en lui appliquant le Saint Sacrement sur la bouche. « Je suis en perpétuelle conversation avec les diables, écrivait-il à un confrère de Reims, le R. P. d'Attichi; depuis trois mois et demi, je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice. Quand je veux parler, il me paralyse la langue; à la messe, il m'arrête tout court; à table, il m'empêche de porter les morceaux à la bouche; à confesse, il me fait oublier tout à coup mes péchés. Je sens le diable aller et venir chez moi, comme dans sa maison! » — La situation devint si grave pour le Père Surin que les Jésuites lui ordonnèrent de quitter le couvent et de retourner à Bordeaux. Il y retrouva bientôt le calme et put reprendre l'exercice de son ministère. Il mourut à Bordeaux, le 21 avril 1665.

Ses œuvres ascétiques sont assez considérables : *Catéchisme Spirituel*, Paris 1661, imprimé aux frais du prince de Conti, avec lequel il entretenait des relations suivies; — *Fondements de la vie spirituelle, tirés de l'Imitation de Jésus-Christ*; Paris 1669; — *CANTIQUES SPIRITUELS DE L'AMOUR DIVIN*, Paris, 1664, 1677, 1679, 1694 et 1731 — *Dialogues spirituels*, etc.

Cf : Hoefler, *Nouvelle Biographie Générale*, tome 44, pages 674 et 675. Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris, 1868.

paternité de ce cantique, admission absolument gratuite à mon avis, car elle ne se justifie d'aucune preuve sérieuse.

DIALOGUE ENTRE LES ANGES ET LES BERGERS

Les Anges

La paix soit chez vous, bergers,
La gloire à Dieu qui nous commande !
Nous sommes une bande
De divins messagers.
Ce que l'on veut vous faire entendre
C'est pour vous, enfants, un bonheur
Qui vous doit tous surprendre,
Et vous combler d'honneur.

Les Bergers

Or sus, assemblons-nous,
De beaux anges nous y convient.
Écoutons comme ils crient,
Ils en veulent à nous.
Sus, désillons tous nos paupières,
Pour voir dans les airs mille feux :
Ah ! l'on ne voit que lumières,
L'on vient d'ouvrir les cieux !

Les Anges

Dieu qui régit l'univers,
Qui fit les cieux, la terre et l'onde,
Le monarque du monde
Qui punit les pervers,
Il est né d'une Vierge sage,
Allez-y, bergers, de ce pas,
Allez Lui rendre hommage,
Et ne différez pas.

Les Bergers

Bon Dieu ! que nous dites-vous ?
Vous n'y pensez pas, divins anges,
Ces ordres sont étranges
À des gens comme nous.

Quoi ! nous verrions le Roi de gloire ?
Non, non, beaux esprits, c'est assez !
Si nous osions le croire,
Nous serions insensés !

Les Anges

Vous serez les bienvenus
Près de cette auguste Puissance.
Allez en assurance,
Sans craindre aucun refus.
En Bethléem, dans une étable,
Loge ce Dauphin sans égal,
Mille fois plus traitable
Que le dernier vassal.

Les Bergers

Rassurés par vos propos,
Nous y courons sans plus attendre ;
Bergers, il faut descendre
De dessus nos coteaux
Pour visiter cet Enfant rare ;
Appelons Perrette et Colin,
Et que chacun se prépare
Pour se mettre en chemin ⁽¹⁾.

(1) *Cantiques Spirituels*, pages 422, 423 et 424.

Je ne crois pas intéresser le lecteur en publiant le second Noël (pages 425 et 426) écrit sur un *gentil air de cour*, dit l'éditeur : *Pendant que nous sommes, Nous faut réjouir*. La musique, que nous n'avons point, en serait ravissante qu'elle ne pallierait pas l'absolue médiocrité du cantique. L'inspiration en est nulle et la poésie détestable.



VII

L'ANNÉE même — 1694 — où l'on publiait, à Paris, la quatrième édition des *Cantiques Spirituels* du Père Surin, Messire Joseph Séré de la Colombière était nommé, par M^{re} de Saint-Vallier, supérieur des Hospitallières de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à Québec. Que mes lecteurs ne cherchent point le rapport qui pourrait exister entre la publication de ce livre obscur et l'élection de cet ecclésiastique éminent. En vouloir établir un serait absurde autant que ridicule. Ces noms de La Colombière et Surin ne se touchent ici que par la date, au hasard d'une rencontre typographique qui les imprime dans une même phrase et sur une même page. Accidentel en apparence, ce rapprochement n'est pas fortuit ; il est, au contraire, un peu voulu de ma mémoire qui s'est imposée, dans l'examen des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, un ordre rigoureux de chronologie.

Comme les millésimes des années 1645 — 1646 — 1648 — 1664, celui de 1694 est un jalon, le cinquième, de la route suivie dans notre marche à travers les archives inédites du monastère.

En effet, 1694 me rappelle un prédicateur célèbre, Joseph Séré de La Colombière, comme 1648 me fait souvenir d'un illustre martyr, Jean de Brébeuf. Je ne sais comment expliquer ce travail sourd de la mémoire, ce labeur obscur du cerveau, agissant à notre insu, malgré nous très souvent, et nous suggérant des noms par des dates, des lettres par des chiffres ; mystérieuse algèbre, aussi précise que l'autre, où l'exubérance de l'imagination

corrige l'aridité mathématique. Les psychologues nous disent que ce phénomène n'est qu'une association d'idées, que son étude ne constitue plus un problème, qu'il n'est qu'une conséquence toute naturelle des activités permanentes de l'esprit. Je crois aux expériences de ces savants et je m'incline. J'observe seulement que Jean de Brébeuf composa le premier Noël huron, et de La Colombière le premier Noël canadien-français. Cette coïncidence d'initiative dans la poursuite d'un travail identique ne serait-elle pas, pour ma mémoire, le point de contact qui les fait se confondre dans un même souvenir ?

Joseph Séré de La Colombière, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris, naquit à Vienne, en Dauphiné, en 1651. Il vint au Canada l'année même de la mort de son frère aîné, le célèbre jésuite Claude de La Colombière, (déclaré depuis *Vénérable*) confesseur de la Bienheureuse Marguerite-Marie, décédé à Paray-le-Monial, le 15 février 1682. Il débarqua à Québec le 21 juillet et se rendit, quelque temps après, à Montréal où il vécut jusqu'en 1691.

Au mois d'octobre 1690, il descendit, en qualité d'aumônier, avec les troupes de Montréal accourues au secours de Québec assiégée par Sir William Phips. « M. de La Colombière, raconte Juchereau de Saint-Ignace, avait arboré sur son canot un étendard où était peint le saint nom de Marie, afin d'animer ces guerriers par la confiance en la très sainte Vierge. »

Ce fut lui qui prononça, à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, jour d'actions de grâces fixé par Frontenac, le fameux sermon pour la *Fête de la Victoire* (1), sermon qu'il répéta, le 25 octobre 1711, aux grands applau-

(1) En 1898, chez Cadieux & Derome, Montréal, j'ai publié ce sermon historique, avec commentaires et pièces justificatives. C'est un volume in-12, de 304 pages, ayant pour titre : *M. de La Colombière, orateur.*

dissements de l'auditoire, dans cette même cathédrale de Québec, à l'occasion du désastre de la flotte de Sir Hovenden Walker, perdue sur les récifs de l'Île-aux-Œufs. Par une rencontre singulière, cette allocution remarquable appartient également à deux événements historiques, parfaitement distincts, qui la réclament à ce point qu'il serait impossible de la publier pour l'un sans la reproduire intégralement pour l'autre.

En 1691, M. de La Colombière est supérieur du Collège de Montréal. Rappelé en France cette même année, avec monsieur Bailley, par l'abbé Tronson, le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il revint au Canada avec Monseigneur de Saint-Vallier qui le retint chez lui, à Québec. En 1694, il fut nommé supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1698, M. de La Colombière devint archidiaque, puis grand-chantre du Chapitre de la cathédrale. Le 4 juin, 1708, il prononça l'oraison funèbre du Vénérable François de Laval, premier évêque de Québec. Il mourut à l'Hôtel-Dieu, le 18 juillet 1723, à l'âge de 72 ans, et fut inhumé dans le chœur de la cathédrale de Québec. Il était membre (conseiller-clerc) du Conseil Souverain de la Nouvelle-France.

Après François-Xavier Duplessis, dont la réputation comme orateur sacré fut européenne, M. de La Colombière est le plus grand des prédicateurs de la Nouvelle-France. Les contemporains parlent de lui en termes enthousiastes. Son épitaphe elle-même partage leur admiration car de La Colombière eut cette gloire de ne pas survivre à sa renommée littéraire. « Né, dit-elle, avec le don de la parole, il annonça par tout le diocèse, avec grâce et liberté, les vérités évangéliques (1). »

(1) Cf. : *Les Ursulines de Québec*, tome II, page 29.

Son *Sermonnaire*, composé de huit cahiers manuscrits, de 450 pages

On connaît l'axiome de Cicéron : *Nascitur poeta, fiunt oratores*. Lefranc en conteste la vérité et soutient, avec raison je crois, que *l'homme naît orateur comme il naît poète*. De La Colombière contredit l'un et l'autre, et, si l'on en croit la pierre tombale de son sépulcre, il faudrait, à son sujet, renverser, en le traduisant, l'aphorisme classique. Il naquit donc orateur et devint poète. Comme tel, son œuvre est modeste et son bagage léger : quelques chansons satiriques, plusieurs cantiques, tous composés en l'honneur de la très sainte Vierge et de saint Joseph, plus un Noël, un très beau Noël, le seul qu'il ait écrit et le seul qu'il convient ici d'étudier.

Nos critiques se partagent sur la question de savoir quel est l'auteur du Noël huron ; les uns tiennent pour Brébeuf, les autres, pour Ragueneau. Ici, au contraire, la certitude est absolue. L'archiviste du monastère, la Révérende Mère Saint-André, identifie positivement l'écriture de Messire de La Colombière, et le cantique que nous avons de lui est bien l'ainé des Noëls canadiens-français.

CANTIQUE

SUR LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Victoire ! Victoire ! Chantons, chrétiens !
Voici l'heureux moment que Jésus vient de naître,
Adorons tous le nouveau Maître
Qui vient briser tous nos liens.
Satan, confus, s'enfuit sous terre,
Chassé par un Enfant ; et, quoique l'univers
Fût chargé du poids de ses fers,
Il est vaincu par ce mystère.

chacun, appartient aux archives inédites de l'Hôtel-Dieu de Québec. Après le sermon pour la *Fête de la Victoire*, le plus remarquable de ses discours est son *Oraison Funèbre* de Mgr de Laval, éditée par Augustin Côté & Cie, à Québec, en 1845, et annotée par l'abbé Bois. Cf : *Catalogue de l'Imprimerie Générale* « A. Côté & Cie », page 2.

Silence ! Silence ! Parmi les mortels
Le ciel veut le premier annoncer ses louanges ;
Ecoutez-vous ces troupes d'anges
Entonnant de charmants Noël ?
Tout retentit de l'harmonie
De leurs chants merveilleux, et leurs célestes voix,
Qu'on entend toutes à la fois,
Sont l'écho du cœur de Marie.

Tout charme, tout charme dans ce Roi naissant ;
Sa douceur, ses regards et ses divines larmes ;
Venez, pécheurs, rendre les armes,
C'est ici votre Conquérant.
Dans son maillot, Jésus nous prêche,
Et, pour nous attendre, il pousse des sanglots
Au milieu de deux animaux
Que nous voyons près de sa crèche.

O Vierge ! ô Vierge ! Mère du Sauveur,
Vous avez pour ce fils un amour admirable !
Echauffez-le dans cette étable
Par le beau feu de votre cœur.
Votre air répand de saintes flammes
Qu'on sent en vous voyant ; et l'ardeur de vos yeux,
Plus brillants que ne sont les cieux,
Vont embraser toutes les âmes ⁽¹⁾.

Sans cesse, sans cesse, Joseph, votre époux,
Regarde cet Enfant d'un œil de complaisance.
Il est ravi qu'à sa naissance
Ses beaux yeux soient tournés sur vous ;
Il voudrait bien agir en père,
L'avoir entre ses bras, mais, malgré sa ferveur,
Il ne veut de cette faveur
Qu'autant que le voudra sa mère !

(1) La dévotion de M. de La Colombière envers la très sainte Vierge faisait l'admiration de tout le pays. On disait agréablement des deux frères La Colombière : « *Claude* est l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus et *Joseph* est l'apôtre du Sacré-Cœur de Marie »

Sans crainte, sans crainte, vigilants pasteurs,
 Contemplez à loisir ce paradis champêtre ;
 Un Dieu s'est fait pasteur pour paître
 Les âmes de tous les pécheurs.
 Tous vos moutons sont sous sa garde ;
 Les loups les plus affreux
 Deviendront des agneaux comme eux
 Si l'Enfant Jésus les regarde !

Que vous semble, lecteur, ce premier Noël canadien-français ? Ne croyez-vous pas, en l'étudiant, lire un cantique du Grand Pauvre d'Assise ? Sa candeur parfume l'âme comme un encens, l'élève à Dieu comme une prière. L'idée-mère de la strophe finale est particulièrement heureuse :

Un Dieu s'est fait pasteur pour paître
 Les âmes de tous les pécheurs.
 Tous vos moutons sont sous sa garde ;
 Les loups les plus affreux
 Deviendront des agneaux comme eux
 Si l'Enfant Jésus les regarde !

Cette pensée-là est tout simplement délicieuse, exquise. Saint François l'eût mise au nombre des *Petites Fleurs* de son jardin. Il la reconnaîtrait plutôt comme sienne, car elle embaumait depuis trois siècles ses divins parterres lorsque La Colombière la fit éclore, comme une rose miraculeuse de Noël, sur la neige du Canada. Il avait pris pour une céleste inspiration ce qui n'était dans son esprit qu'une réminiscence de pieuse lecture. L'Enfant Jésus, l'Agneau de Dieu, convertissant d'un regard les pécheurs endurcis — *les loups les plus affreux* du cantique — n'est-ce pas François d'Assise apprivoisant d'un sourire la bête monstrueuse du village de Gubbio ? — *loup très féroce*, dit la légende italienne ⁽¹⁾. Ce miracle de la douceur pouvait-

(1) Peut-être s'est-il inspiré de la prophétie d'Isaïe, *Vaticinium de Christi nativitate*, chapitre II, verset 6 :

il être illustré d'un plus radieux symbole? Et ne traduit-il pas avec un art merveilleux, supérieur à tout langage, l'idéale suavité des paroles avec lesquelles l'Eglise raconte, au capitule de son *Bréviaire*, la naissance du Rédempteur: *Apparuit benignitas et humanitas Salvatoris?*

Les archives de l'Hôtel-Dieu ne disent pas sur quel air on chantait à Québec le Noël de M. de La Colombière. Comme la disposition rythmique des couplets ne se retrouve dans aucun des cantiques que j'ai étudiés, il m'est absolument impossible de formuler une opinion à ce sujet. Je dirai seulement que la beauté de cette composition littéraire devrait inspirer nos musiciens canadiens-français.

J'assigne au Noël de M. de La Colombière la date de 1694. En cela je commets un acte absolument arbitraire car rien, au point de vue historique, ne m'y autorise. Je ne veux pas m'en justifier en invoquant cette détestable et incurable manie, particulière aux brocanteurs et aux marchands d'antiquités, de vieillir au besoin l'article qu'ils fabriquent. Une raison de vraisemblance m'a seule fait agir. Sans doute, M. de La Colombière peut avoir composé ce cantique bien avant 1694. Mais rappelons-nous aussi que, jusqu'à l'année de son élection ⁽¹⁾ comme supérieur

Habitavit lupus cum agno: et pardus cum hædo accubabit: vitulus et leo et ovis simul morabuntur, et Puer parvulus minabit eos.

Sous son règne, le loup habitera avec l'agneau: le léopard reposera auprès du chevreau; la génisse, le lion, la brebis demeureront ensemble; et un petit Enfant suffira pour les conduire.

(1) En 1694, il devint le supérieur des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, accomplissant de la sorte une prophétie remarquable de madame D'Aillebout.

« Une de ses prédictions, écrit la Mère Juchereau, dont toute notre communauté a vu l'accomplissement, c'est qu'en l'année 1682, Monsieur Joseph de La Colombière étant arrivé à Québec, avec plusieurs prêtres qui venaient pour Montréal, et nous étant venus voir tous ensemble, nous les menâmes chez madame D'Aillebout comme chez une personne que nous estimions beaucoup. Elle les entretenait des choses spirituelles selon sa coutume, et demeura fort édifiée de leur conversation. En les reconduisant, elle dit à une religieuse avec qui elle avait une étroite liaison,

des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, l'existence vécue par M. de La Colombière avait été fort mouvementée. Ce n'était point une sinécure que la position de curé-missionnaire au Canada. Compliquez encore les devoirs de cette charge accablante de questions politiques à suivre ou d'intérêts religieux à défendre, nécessitant la traversée, alors redoutable, de l'Atlantique, et vous avouerez que M. de La Colombière, pendant les douze premières années (1682-1690) de son séjour en la Nouvelle-France n'eut guère le temps de sacrifier aux Muses. La vie régulière du cloître qu'il dirigea vingt-trois ans (1694-1717) en qualité de supérieur, sans diminuer en rien l'activité dévorante de cette âme d'apôtre, eut cependant l'avantage d'éteindre autour de lui ce bruit tumultueux et irritant des affaires publiques. Il y goûta un silence ravissant, un recueillement merveilleux, une paix sereine, inaltérable, inestimable surtout pour ce prêtre qui fut éminemment homme de prières et d'études. Elle se faisait absolue, cette paix du monastère, au point que le Temps, n'osant pas y sonner l'heure, la mesurait avec des sabliers. Le silence claustral, tel fut le confident, le conseiller des hautes pensées de La Colombière et je me plais à croire que ce fut lui qui dicta, sans bruit de paroles, comme ces voix intérieures de la conscience et de la grâce, le cantique de Noël chanté, la nuit du 25 décembre 1694, dans la chapelle des religieuses hospitalières de Québec.

parlant de Monsieur de La Colombière : « Cet ecclésiastique gouvernera « un jour cette maison et il fut envoyé de Dieu pour cela. »

« Il n'y avait alors aucune apparence, car Monsieur de La Colombière sortait du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris et allait demeurer à Montréal, où, en effet, il a resté longtemps avant qu'il nous ait été donné pour supérieur et pour confesseur.

« Mais nous l'avons eu plusieurs fois en ces deux qualités et son affection pour notre maison prouve la vérité de la prophétie. »

JUCHEREAU : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pages 273 et 274.— édition de 1751.

VIII

APRÈS Jean de Brébeuf, Martial de Brives, Surin, Joseph de La Colombière, Pellegrin apparaît sur l'affiche.

Je voudrais l'y fixer en lettre d'or, rutilantes dans une belle lumière de soleil, car ce nom-là est bien celui du *Père des Noël's anciens de la Nouvelle-France*.

Simon-Joseph Pellegrin, littérateur français, naquit à Marseille en 1663. Il entra fort jeune dans l'ordre des religieux servites. En 1703, il envoya au concours de l'Académie française une épître et une ode où il célébrait *le glorieux succès des armes de Sa Majesté* ; on accorda le prix à la première de ces pièces qui avait quelque temps balancé les suffrages avec la seconde. Cette singularité ayant causé du bruit, Madame de Maintenon voulut connaître cet auteur, heureux rival de lui-même, et lui accorda, sur sa demande, un bref de translation dans l'ordre de Cluny ; puis il fut sécularisé. Fixé désormais à Paris et libre de s'abandonner à son goût pour les lettres, l'abbé Pellegrin, qui n'avait point de fortune, imagina, pour subsister, d'ouvrir chez lui une boutique de madrigaux, de compliments et d'épigrammes pour toutes sortes d'occasions. Il les vendait plus ou moins cher, selon les gens, et aussi, suivant le nombre de vers et leur différente mesure. A cette ressource précaire il en ajouta une autre : celle de travailler pour les théâtres alors établis à Paris et, en particulier, pour celui de l'Opéra-Comique. Ce qui fit dire plaisamment au poète Rémy :

*Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupait du théâtre,*

dans une épitaphe-épigramme qu'il composa en mémoire de Pellegrin. « Cette épitaphe-épigramme, nous dit Edouard Fournier ⁽¹⁾, est tout ce que nous connaissons des œuvres de ce poète français, et son nom, tout ce qu'on sait de sa biographie. » La voici — elle est d'une méchanceté féroce :

Ci-gît le pauvre Pellegrin
 Qui, dans le double emploi de poète et de prêtre,
 Éprouva mille fois l'embarras que fait naître
 La crainte de mourir de faim.
 Le matin catholique et le soir idolâtre,
 Il dînait de l'autel et soupait du théâtre,
 Mais notre saint prélat voulant le détourner
 Du sacrilège abus de ce partage impie,
 Lui retrancha l'autel (la moitié de sa vie !)
 Et parce qu'il soupait l'empêcha de dîner.
 Il s'en plaignit et dit d'un ton de tragédie :
 « Pleurez, pleurez mes yeux et fondez-vous en eau,
 « La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau. »
 Il n'en devint que plus esclave de la rime.
 D'une faim renaissante éternelle victime,
 Malgré le cardinal, Minerve et les sifflets,
 Il voulut obliger le théâtre et la presse
 De le dédommager d'un repas dont la messe
 Ne pouvait pas faire les frais.
 Comme la muse était sa nourrice ordinaire,
 Le public eût juré que l'inanition
 Eût enfin terminé sa vie et sa misère.
 Point du tout : il mourut d'une indigestion !

 Passant, daigne, pour lui, dire tes patenôtres ;
 Pardonné aux mauvais vers qui terminent son sort ;
 Et songe enfin que, s'il n'était pas mort,
 Pour vivre il en eût fait bien d'autres !

L'archevêque de Paris ayant mis Pellegrin en demeure de choisir entre la messe et l'opéra, l'abbé opta pour ce

(1) Cf. *L'Esprit des autres*, pages 109 et 110. Paris, 1857. E. Dentu, éditeur.

dernier et fut interdit. Sans vouloir excuser, en cette circonstance grave, la conduite de Pellegrin, il convient, en toute justice, de rappeler qu'il embrassa l'état religieux très jeune, contre son gré, pour obéir à son père ; ce qui explique ce naufrage moral, conséquence inévitable de toutes les vocations forcées. Ses protecteurs le sortirent d'embarras en lui procurant une pension sur le *Mercur*e où il rédigea la partie des spectacles. Ce qu'il retirait de ses travaux il le donnait à sa famille qui vivait dans la gêne, et il se refusait souvent à lui-même le plus nécessaire.

Deux choses contribuèrent au discrédit dans lequel il tomba : son extérieur négligé, et sa difficulté à s'exprimer. Il affichait parfois une sorte de vanité naïve qui lui valut d'amères sarcasmes et le fit cribler de traits satiriques. On raconte, entre autres anecdotes, qu'après la première représentation de *Mérop*e, un bel esprit, nommé Dumont, entra au café Procope en s'écriant : « En vérité, Voltaire est le roi des poètes ! » — « Eh ! que suis-je donc, moi ? » demanda Pellegrin d'un air piqué. — « Vous en êtes le doyen ! » répliqua Dumont.

Mais une pire humiliation lui était réservée à la première représentation de *Pélopée*, sa meilleure pièce, qui fut sifflée sans merci et tomba au première acte. Le soir même du désastre, Pellegrin reçut une lettre ainsi conçue : « P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. P. » Et comme il en demandait l'explication, un plaisant lui dit : « Ce n'est pas une lettre, mais une énigme, et ces quinze P signifient : Pélopée, Pièce Pitoyable, Présentée Par Pierre Pellegrin, Pauvre Petit Poète Provençal, Prêtre, Parasite, Parfaitement Puni. »

L'abbé Pellegrin qu'on appelait malicieusement « l'aumônier de l'Opéra », était un mauvais poète, mais il ne manquait point de goût. André Hallays, au cours de son article

sur *La Popelinière*, publié dans la revue hebdomadaire du *Journal des Débats*, livraison du 14 juin 1907, en cite un bon exemple.

Pellegrin avait écrit pour Rameau le libretto de son opéra *Hippolyte et Aricie*. Mais, en homme prudent, avant que de se mettre à la besogne, l'abbé avait eu le soin de faire signer au musicien un billet de cinquante pistoles pour le cas où, par la faute de celui-ci, leur opéra n'aurait point de succès. Quand la partition fut terminée, La Popelinière, protecteur de Rameau, la fit exécuter sur son théâtre. L'abbé Pellegrin assistait à cette répétition et Rameau dirigeait l'orchestre. Au beau milieu de l'exécution, le librettiste enthousiasmé se leva de sa place, courut à Rameau, et, devant tout le monde, déchira son billet de cinquante pistoles, en disant : « Monsieur, quand on fait de la musique comme la vôtre, on n'a nul besoin de caution. »

Si la vanité de Pellegrin était excessive, sa probité littéraire était absolue. Il s'indignait quand on lui attribuait la paternité de poésies, remarquables d'ailleurs, mais dont il n'était pas l'auteur. Sur ce point-là, le poète-abbé se montrait d'une susceptibilité extrême et il protestait hautement. Si fort même, que l'on est tenté de confondre l'indignation de cet honnête écrivain avec la fausse modestie d'un orgueilleux. C'était peut-être aussi un habile moyen de se faire une réclame.

Pellegrin fut un auteur fécond ; il composa des tragédies, des opéras, des vaudevilles, des *Poésies chrétiennes*, des *Noëls nouveaux*, qui ont eu plusieurs éditions, des recueils où il ajusta, sur des airs d'opéras et de vaudevilles, l'histoire de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, les *Psaumes*, les *Dogmes* de la religion, les *Proverbes* de Salomon, l'*Imitation* de Jésus-Christ, etc. Il mourut à Paris, le 5 septembre 1745, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Je n'ai à m'occuper ici que d'une seule œuvre de Pellegrin : les *Noëls nouveaux* (nouveaux en 1701). Contenus dans six recueils (1), ils atteignent au nombre menaçant de 176 ! *Horrible dictu !*

Que mes lecteurs ne s'effraient point, toutefois. Je ne suis pas en train de critiquer cette grosse de cantiques où la treizième douzaine est donnée par surcroît, avec une générosité de boulanger en liesse. Nos ancêtres canadiens-français chantèrent tous ces noëls et bien d'autres encore ; l'événement en est sûr ; encore la certitude la plus absolue ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc. Pour vingt très beaux cantiques que nous allons étudier, il en est cent autres d'une telle indigence que leur pauvreté réclame, comme une aumône urgente, les ténèbres et le silence d'un oubli éternel. Il se présente, en effet, pour *dix-huit* de ces compositions religieuses, un travail de comparaison du plus vif intérêt pour qui le veut poursuivre au triple point de vue historique, musical et littéraire. Cette étude m'a séduit, et je ne crois pas être présomptueux en soutenant qu'elle aura quelque attrait pour les curieux et les artistes.

Le titre du livre Pellegrin se lit comme suit : « *Poésies Chrétiennes* contenant *Noëls Nouveaux*, chansons et cantiques spirituels, composés sur les plus beaux chants de l'Eglise, des *Noëls Anciens*, des airs d'Opéras et de Vau-

(1) Premier recueil—Paris, 1708, 4ième édition.	—	contient 18 noëls
Second " " " "	" "	" 43 "
Troisième " " 1707, 2nde "	" "	" 32 "
Quatrième " " 1710, " "	" "	" 30 "
Cinquième " " 1709, pas d'édit. mentionnée "	" "	" 33 "
Sixième " " 1711, " " " "	" "	" 20 "
		176

Le volume des *Poésies Chrétiennes*, outre ces six recueils de *Noëls nouveaux*, contient encore cinq recueils de *Cantiques spirituels*, au nombre de 221, et trois recueils de *Chansons spirituelles*, au nombre de 46. Le tout forme un volume in-octavo de 1085 pages.

devilles choisis — notés pour en faciliter le chant ; — seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Nicolas Leclerc, rue S. Jacques, proche S. Yves, à l'image de S. Lambert, 1706 (1). »

Les airs des *Noëls Anciens*, notés à part, sont au nombre de dix-huit. Pellegrin écrivit sur leur musique 93 de ses *Noëls Nouveaux*. Ces *Noëls Anciens* étaient déjà deux fois centenaires au temps de Pellegrin. Ils datent indéniablement de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. La simple lecture du vers initial de chacun d'eux suffirait à en convaincre le lecteur.

1.—A la venue de Noël
Chacun se doit bien réjouir.

2.—A minuit fut fait un réveil
Jamais n'en fut ouy un pareil.

3.—Chantons, je vous prie,
Noël haultement.

4.—Chrétiens qui suivez l'Eglise
Bien apprise.

5.—Graces soient rendues
Au Dieu de là sus (*là-haut*).

6.—Je me suis levé par un matinet
Que l'aube prenait son blanc mantelet (2).

7.—Joseph est bien marié
A la Fille de Jessé.

(1) La première édition parut en 1701. Les *Lettres de Privilège*, accordées pour huit ans, étaient datées du 16 mai 1701.

(2) La revue universelle illustrée de Paris, *Lectures pour tous* — livraison de décembre 1899, pp. 277-280, a publié *in-extenso* ce Noël exquis avec musique originale et accompagnement. Les illustrations, de Gerbault, en sont délicieuses de fraîcheur et de naïveté.

8. — Laissez paître vos bêtes,
Pastoureux, par monts et par vaux.
9. — Tous les Bourgeois de Châtres ⁽³⁾
Et ceux de Montlhéry.
10. — Noël, pour l'amour de Marie,
Nous chanterons joyeusement.
11. — Nous sommes en voye
Tous qui sommes ici.
12. — Or, nous dites, Marie,
Où étiez-vous alors ?
13. — Où s'en vont ces guays bergers,
Ensemble coste à coste ?
14. — Saints prophètes, saints prophètes,
Le deuil nous est défendu.
15. — Un jour le Sauveur du monde,
Æillettant (*regardant*) la terre et l'onde.
16. — Une jeune pucelle
De noble cœur.
17. — Voici le jour solennel
De Noël,
Il faut que chacun s'apprête, *etc.*
18. — Vous qui désirez sans fin
Ouir chanter
Que notre Dieu est enclin, *etc.*

Les plus anciens Noël's que l'on connaisse en France datent du onzième siècle. Ils n'ont jamais été publiés et

(3) Et non point *Chartres*, chef-lieu du département de l'Eure et Loire. *Châtres* est le nom ancien de la petite ville d'Arpajon, située à sept lieues de Paris.

il faudrait, nous disent les connaisseurs, un long travail de recherches pour arriver à les lire à la Bibliothèque Nationale de Paris où ils sont déposés. Ils semblent écrits dans une langue transitoire entre le roman et le plus ancien français. Il est possible aussi qu'il s'y mêle les éléments d'un patois ou d'un jargon absolument disparu.

Toutes les provinces de France ont des noëls composés dans leur idiome. Il y en a de fort beaux, notamment en langue provençale. C'est en Bretagne surtout qu'il faut aller chercher les noëls les plus pittoresques et les plus émus, ceux-là qui n'ont pas d'autre objet que de chanter dignement la naissance du Rédempteur.

L'habitude de chanter des noëls remonte à un passé très ancien. Déjà, au quatorzième siècle, on en faisait des recueils. Ils ne se distinguaient des autres chansons religieuses que par leur pieuse et touchante naïveté, au point de pouvoir passer pour de véritables cantiques.

Le seizième siècle fut le plus riche en noëls français et patois ; c'est à lui que se rattachent les noëls que nous allons étudier.

Mais il est quelque chose de plus vieux, de plus centenaire, de plus immémorial encore que les noëls anciens du seizième siècle : leur musique !

Et, à ce propos, lisons ensemble une page délicieuse de M. Benjamin Sulte, écrite à la date du 25 décembre 1891. C'est, indéniablement, la meilleure de ses *Causeries littéraires*, parues au *Monde Illustré* de Montréal, qui le compte avec orgueil pour le plus remarquable et le plus assidu de ses collaborateurs.

« A mesure que les années m'éloignent du temps de mon enfance, je ressens une impression plus vive chaque fois que les vieux airs de Noël sont ramenés à mon oreille. La musique en est toute simple, les paroles des vers souvent

naïves au possible, mais le naturel qui y règne rend poétiques ces morceaux mal dégrossis.

« Avoir entendu cela étant jeune et le retrouver longtemps après, rien de plus étrangement fascinateur.

« Je ne me ferai pas comprendre peut-être de ceux qui ont atteint la cinquantaine et qui, depuis quarante-trois ans, écoutent ces airs-là tous les douze mois. Nous n'avons pas tous eu l'avantage de demeurer *chez nous* toute notre vie. Pourquoi donc écrirais-je si je ne disais pas toutes mes impressions? Des milliers de lecteurs voient ces lignes avec plaisir et se disent : « il pense comme nous. »

« Mais sans doute je pense comme vous, parce que je suis exilé moi aussi. Ce que vous éprouvez ne m'est pas étranger. Il y a une moitié du peuple canadiens-français qui n'habite plus la province de Québec et qui, nécessairement, a laissé en arrière bien des souvenirs. Les chants de Noël sont de ce nombre; ils nous portent au cœur; ils nous disent des choses qu'ils ne disaient pas autrefois.

*Ah ! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans
L' frappent droit dans le cœur aux heures de souffrance,
Comme ils dévorent tout, comme on se sent loin d'eux ?
Comme on baisse la tête en les trouvant si vieux !*

.....
*Comme ils savent rouvrir les fleurs des temps passés,
Et nous ensevelir, eux qui nous ont bercés !*

« Bien que la musique des cantiques de Noël semble plaire médiocrement à l'école moderne, elle attire les penseurs, parce qu'elle renferme en elle-même la marque d'une très ancienne facture. Ancienne assurément. Ces « notes » étaient déjà regardées comme d'un grand âge lorsque les Pères jésuites les faisaient chanter à Québec, il y a deux cent cinquante ans. Leur grâce facile, simple et

inimitable s'était fait sentir à bord des navires qui avaient amené au Canada ses premiers explorateurs, puis ses premiers colons, car c'est de France que sont venues, avec nos pères, les strophes dont nos églises retentissent encore aujourd'hui. Et qui sait où nos ancêtres étaient allés les prendre ?

« A n'en pas douter, c'est une musique du Moyen-Age. Direz-vous que, par un tour de passe-passe, nous avons ainsi conservé un reflet de la Grèce ou de l'Italie païennes ? Pour répondre, il faudrait expliquer ce que sont devenues les compositions des maîtres de l'Antiquité. Nous sommes dans le vague à cet égard. Affirmez-vous que *Ça, bergers, assemblons-nous* a été joué sur la flûte, au théâtre d'Athènes, du temps de Périclès ? La preuve en est difficile à faire, mais la naïveté de cette musique est certainement des plus anciens jours des peuples civilisés (1).

« Nous descendons des vieux Gaulois et des peux de la Germanie ; eh bien ! ces messieurs nos ancêtres ne se gênaient aucunement de piller les nations : alors pourquoi n'auraient-ils pas enlevé la musique de ces gâteux de Latins, par exemple, qui ne savaient plus comment figurer nulle part ? Nos ancêtres parcouraient le monde pour entretenir la circulation du sang, et, lorsqu'ils apercevaient quelque chose de beau et de bon qui avait été *laissé à la traîne*, ils

(1) A la date du 1er janvier 1898, l'auteur célèbre du *Voyage aux Pays Bibliques*, M. le chanoine Le Camus, n'écrivait-il pas dans *La Quinzaine* de Paris (page 45) : « Dans tout pays, rien ne se perpétue avec une fidélité plus tenace que les chants du berceau. La petite fille qui s'est endormie tant de fois en les écoutant les répète sitôt que, dans ses jeux d'enfant, commence à se révéler sa vocation future aux sollicitudes de la maternité, et, les ayant répétés, elle les trouve tout vivants dans son cœur et sur ses lèvres le jour où elle devient réellement mère. La persistance de ces airs traditionnels ne saurait donc nous surprendre. Ils font, en général, partie d'un fonds musical et poétique tellement commun à toute l'humanité qu'on est à peu près sûr de les rencontrer chez tous les peuples, presque identiques quant aux images bizarres et enfantines qu'ils évoquent, et à l'harmonie essentiellement isochrone, comme la berceuse, qui les constitue. »

l'emportaient, en gens soigneux ! C'est ainsi qu'ils ont tiré de Rome, et d'ailleurs, une quantité d'objets utiles qui nous servent encore aujourd'hui, notamment un fonds de mots qui a constitué la langue française. Ils ont dû voler également la musique des peuples du midi qu'ils avaient, non pas domptés, comme ils s'en vantaient, mais subjugués en passant.

« Je les aime, ces airs tout ainsi ; je les trouve autrement pieux que nos compositions récentes ; ils ont la foi ardente des âges primitifs. Il me semble les entendre à travers les siècles qu'ils ont traversés ; et, en effet, ne sont-ils pas un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous les chantons comme on les chantait jadis. Et, qui sait, dans une autre existence, peut-être les avons-nous chantés nous-mêmes, dirait Pythagore.

Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout Webre,
Un air ancien, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.

« Ce sentiment de Gérard de Nerval, je l'ai éprouvé quelquefois d'une manière intense. Cette musique d'ancienneté dont on amusait ma première jeunesse et que j'avais oubliée, reparaissant tout à coup, de longues années plus tard, me bouleversait. Cela pénètre, envahit le cœur, réveille des souvenirs, nous jette dans des réminiscences sans fin. »

Bravo ! Monsieur Benjamin Sulte, bravissimo ! Je voudrais même lui crier avec la foule dont il traduit merveilleusement l'émotion : *Encore ! encore !* comme au théâtre.

Je n'affirmerais pas cependant que

Ça, bergers, assemblons-nous

ait été joué sur la flûte, à Athènes, du temps de Périclès ⁽¹⁾, pas plus que je ne voudrais répondre à l'insidieuse question de Sir Thomas Browne : *Quelles chansons chantaient les Sirènes ?* Mais, par contre, ce que je jurerais bien en toute sécurité de conscience historique, c'est que la musique du futur *Ça, bergers, assemblons-nous*, fut chantée à Stadaconé, le jour de Noël 1535, dans l'entrepont de la *Grande Hermine*, par les équipages réunis de Jacques Cartier. Seulement, au lieu du cantique de Pellegrin, qui ne devait être composé que deux siècles plus tard, les compagnons mariniers du Capitaine-Découvreur chantèrent le Noël populaire du seizième siècle :

Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemble côte à côte ?
— Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Un de mes amis, M. Louis LeDuc, officier dans l'Artillerie Royale Canadienne, qui s'est passé, en 1897, l'intelligente fantaisie d'un voyage en Europe, a eu la complaisance de me copier ⁽²⁾ ce Noël à la Bibliothèque Nationale, durant

(1) Un contemporain de Nicou-Choron, Jean-François Le Sueur (1763-1837) maître de chapelle de Napoléon Ier, de Louis XVIII et de Charles X, l'émule de Cherubini et presque son égal dans la musique religieuse, prétendait sérieusement que les vieux Noëls français remontaient tous au temps de la primitive Église. « C'est de l'Orient, disait-il, qu'ils ont passé dans les Gaules par les anciens troubadours provençaux, et les premières églises chrétiennes les avaient reçus des anciens Hébreux. »

Toutefois, cette belle assurance me laisse un peu incrédule, et je croirais plutôt que l'Occident apprit à l'Orient ces vieux Noëls français lesquels, à mon humble avis, ne remonteraient pas plus loin qu'aux Croisades. Écoutez, par exemple, le chant du *Sanctus* d'une messe syrienne et dites-moi s'il ne vous rappelle pas le refrain de l'un de nos cantiques de Noël les plus populaires : *Les Anges dans nos campagnes*.

(2) C'est encore à Monsieur LeDuc que mes lecteurs auront obligation pour la copie des deux autres Noëls : *Laissez paître vos bêtes* qui a fourni

son séjour à Paris. C'est pour moi une douce obligation, un devoir aimable de le remercier ici de l'ennuyeux travail qu'il s'est imposé pour m'être à la fois agréable et utile.

NOËL POPULAIRE (1)
(XVII^e siècle)

Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemble côte à côte ?
— Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le Petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte ;
Pour venir avecque nous
La Margot se fagote.
Ch est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Jeanneton n'y veut venir ;
Elle fait de la sottie,
Disant qu'elle a mal au pied ;
Elle veut qu'on la porte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Robin, en ayant pitié,
A apprêté sa hotte ;
Jeanneton n'y veut entrer,
Voyant bien qu'on se moque.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Aime mieux aller à pied
Que de courir la poste.
Tant ont fait les bons bergers
Qu'ils ont vu cette grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

NOËL DE PELLEGRIN
(1701)

Ça, bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie,
Cherchons cet Enfant si doux
Dans les bras de Marie ;
Je l'entends, Il nous appelle tous ;
O sort digne d'envie !

Laissons là tout le troupeau,
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce coteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'Auteur de la nature.

Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas,
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un bien rempli d'appas,
On ne craint point de peine.

Sous la forme d'un mortel,
C'est un Dieu qui se cache ;
Du sein du Père Éternel
Son tendre amour l'arrache ;
En victime Il se livre à l'autel,
C'est un Agneau sans tache.

Faisons retentir les airs
Du son de nos musettes ;
Accordons, dans nos concerts,
Timbales et trompettes ;
Célébrons le Roi de l'univers,
Il est dans nos retraites.

sa musique au célèbre cantique *Venez, divin Messie*, et *Tous les Bourgeois de Châtres* sur l'air duquel nous chantons encore, dans la province de Québec, *Le Fils du Roi de gloire est descendu des cieux*.

(1) Je me suis permis de moderniser l'orthographe de ce Noël et d'écrire : *Où s'en vont ces gais bergers, Ensemble côte à côte*, au lieu de : *Où s'en vont ces guays bergers, Ensemble coste à coste*, etc., etc.

En l'étable il n'y avait
Ni fenêtre ni porte.
Ils sont tous entrés dedans
D'une âme très dévote.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Là, ils ont vu le Sauveur
Dessus la chènevotte ; (*paille*)
Marie est auprès pleurant,
Joseph la reconforte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

L'âne et le bœuf aspirant,
Chacun d'eux le réchauffe
Contre le grand froid cuisant,
Lequel souffle de côte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Les pasteurs s'agenouillant,
Un chacun d'eux l'adore,
Puis s'en vont, riant, dansant
La courante et la volte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Prions le doux Jésus-Christ
Qu'enfin Il nous conforte,
Et notre âme, au dernier jour,
Dans les cieus Il transporte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ? (1)
Le verrons-nous encore ?

Sa naissance sur ces bords
Ramène l'allégresse ;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse ;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

Nous voici près du séjour
Qu'il a pris pour asile ;
C'est ici que son amour
Nous fait un sort tranquille ;
Ce village vaut, en ce grand jour,
La plus superbe ville.

Qu'il est beau ! qu'il est charmant !
De quel éclat il brille !
Joseph passe vainement
Pour le chef de famille ;
Le vrai Père est dans le firmament,
La Mère est une fille.

Dieu naissant exauce-nous,
Dissipe nos alarmes ;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes ;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

Quant à la musique de ce Noël, elle s'est étonnamment bien conservée. A peine, en deux siècles, l'air a-t-il varié d'une note ! Que mes lecteurs en jugent par eux-mêmes en comparant les versions de 1701 et de 1897 que j'em-

(1) Sur ce même air : *Où est-il, le petit Nouveau-Né ?* Garnier, dans son recueil de *Nouveaux Cantiques Spirituels*, publie le délicieux Noël suivant :

1
Dans le calme de la nuit
Un Sauveur vient de naître.
Devant Lui Satan s'enfuit
Et n'ose plus paraître ;
Allez tous, allez, Bergers, sans bruit,
Allez le reconnaître.

2
Contemplez ce Rédempteur
Enveloppé de langes,
Il vous fait une faveur
Qu'il n'a pas faite aux Anges ;
Allez tous, allez pleins de ferveur,
Publier ses louanges.

3
Bien que sous un voile épais
Il cache aux yeux son Etre,
De la terre Il est la paix,
Des cieus Il est le maître ;
Allez tous, par de profonds respects
Allez Le reconnaître.

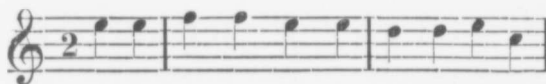
4
Il vous choisit en ce jour,
Sans biens et sans noblesse,
Pour les premiers de sa Cour
Malgré votre bassesse ;
Allez tous rendre à ce Dieu d'amour
Tendresse pour tendresse.

prunte, la première aux *Poésies Chrétiennes* de Pellegrin, la seconde aux *Cantiques populaires du Canada français* de M. Ernest Gagnon.

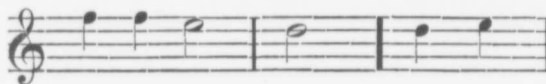
Comme M. Benjamin Sulte disait vrai quand il écrivait, à la date du 25 décembre 1891 : « Je les aime, ces noëls tout ainsi ; je les trouve autrement pieux que nos compositions modernes ; ils ont la foi ardente des âges primitifs. Il me semble les entendre à travers les siècles qu'ils ont traversés ; en effet, ne sont-ils pas un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous les chantons comme on les chantait jadis. »

En voici la preuve convaincante :

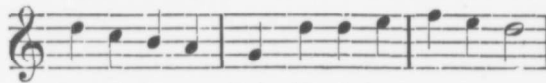
VERSION DE 1701



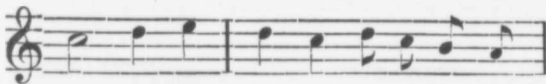
Où s'en vont ces gais ber-gers, En-sem-ble



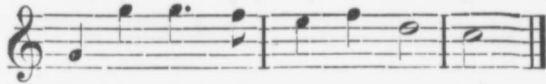
côte à cô - - te? — Nous al-



lons voir Jé-sus - Christ, Né de-dans u - ne grot-



te. Où est - il, le pe-tit Nou-veau-



Né? Le ver-rons-nous en-co-re?

VERSION DE 1897

Allegro.

Les ber-gers, as-semblons-nous, Al-lons voir le Mes-si-e;

PIANO
ou
ORGUE

Cher-çons cet En-fant si doux, Dans les bras de Ma-ri-e;

Fin.

Je l'en-tends, Il nous appel-le tous: O sort di-gne d'en-vi-e!

SOLO.

Lais-sons là tout le trou-peau; Qu'il erre à l'a-ven-

tu - re; Que sans nous sur oc co - teau Il

cher - che sa pâ - tu - re. Al - lons voir dans

un pe-tit ber-ceau L'auteur de la na - tu - re. D.C.



IX

L'IDENTITÉ des versions musicales du Noël religieux *Ça, bergers, assemblons-nous*, et du Noël populaire *Où s'en vont ces gais bergers*, n'est point un fait isolé, un cas accidentel, une preuve d'exception; d'autres exemples confirment avec éclat l'assertion, absolument exacte, de M. Benjamin Sulte, à savoir: que nous chantons comme on les chantait jadis les airs des vieux Noël français: que leurs mélodies inaltérées, invariables, ont réellement traversé les quatre siècles de l'âge moderne comme un fidèle écho de la voix de nos ancêtres. La musique populaire de notre célèbre cantique *Venez, divin Messie*, est, à elle seule, une démonstration victorieuse de cette vérité critique. Je l'établis en publiant en regard les versions de 1701 et de 1897. Le lecteur n'aura que le soin, ou plutôt le plaisir artistique, de comparer.

VERSION MODERNE (1897) D'ERNEST GAGNON

MAESTOSO.

CHOEUR

Ve - nez, di - vin Mes - si - e, Sau - vez nos jours in - fir - te - mes; Ve -

PIANO
ou
ORGUE

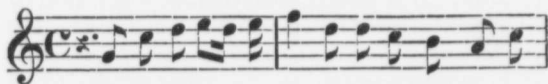
nes sou-ve-ni-r, Ve-nex, ve-nex, ve-nex!

SOLO.
Ahl des-con-dex, fîl-tes voi-pas, Sauvez les hom-mes du tré-pas; So-con-tes

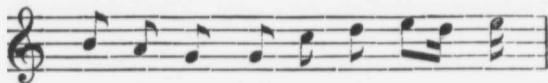
nous, ne tar-dex pas Dans u-ne peine ex-trê-me Gémis-sent nos cœurs

af-fligés; Ve-nex, Beauté ex-pré-me: Ve-nex, ve-nex, ve-nex!
dim.

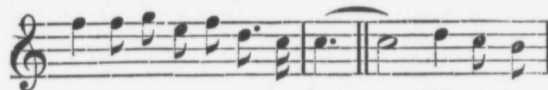
VERSION ANCIENNE (1701)



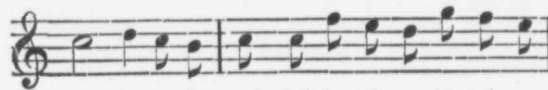
Lais-sez paître vos bê - tes, Pastoureux, par monts



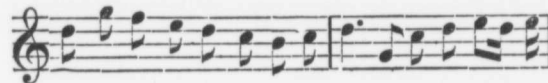
et par vaux, Lais - sez paî - tre vos



bê - tes, Et ve-nez chanter Nau. — J'ai ouï chan-



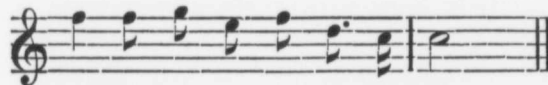
ter le ros-si - gnol Qui chantait un chant si nou-



veau, si haut, si beau, Si ré-sonneau ; Il me rompait la



tê - te, Tant il prêchait et ca-quetait ; A-donc pris ma hou-



let - te Pour al - ler voir No - let.

L'orthographe musicale de cette dernière version ne laisse-t-elle pas à désirer ? Aux musiciens de répondre, de me dire, en particulier, si la mesure y est construite de manière à placer les temps forts et les temps faibles comme il convient. « Dans les chants populaires, écrit M. Ernest Gagnon, il existe autant de variantes que de gosiers ». Les notes essentielles et caractéristiques de la mélodie, surtout le rythme, voilà ce qu'il faut bien saisir. Que l'on chante la version ancienne de Pellegrin à deux temps (deux-quatre), c'est-à-dire que l'on fasse deux mesures de chaque mesure, en ne changeant rien du reste aux notes de la mélodie, on obtiendra aussitôt un rythme régulier qui se rapprochera beaucoup de celui de la version moderne.

En tout cas, et pour en revenir à la comparaison essentielle dont l'intérêt prime ici, l'air de ce cantique de Noël me paraît s'être étonnamment bien conservé. Ce fait extraordinaire déjà à constater pour la mélodie du *Ça, bergers, assemblons-nous*, l'est encore davantage pour celle du *Venez, divin Messie*, laquelle est, de beaucoup, plus développée.

A l'Avent de l'an de grâce 1901, le *Venez, divin Messie*, de Pellegrin avait été chanté pendant deux siècles consécutifs dans toutes les églises de l'ancienne et de la nouvelle France.

Deux fois centenaire ! ô le vénérable Noël, l'auguste cantique ! Et cependant, la mélodie qui chante ses strophes religieuses, qui les rajeunit de sa joie, qui les divinise de sa musique, immortelle comme l'art et comme lui belle éternellement, porte deux fois cet âge ! Quatre cents ans ! Oui, cette mélodie a quatre cents ans. Contemporaine de Rabelais, elle gazouille allègrement, avec la vivacité d'un oiseau ivre d'azur et de soleil, les mots de cette langue épaisse du quinzième siècle, qui ne se comprend bien

aujourd'hui qu'à l'aide de glossaires formidables ⁽¹⁾ dont le seul aspect épouvante.

En effet, le Noël populaire *Où s'en vont ces gais bergers*, dont la disposition rythmique servit de moule au *Ça, bergers, assemblons-nous*, se lit couramment, tant les mots en sont encore usuels, connus et peu vieillis. Personne n'a dû recourir au lexique pour les comprendre.

Mais la lecture du Noël-type qui servit de décalque au *Venez, divin Messie*, est autrement ardue. Chacune de ses strophes renferme pour le moins un mot barbare. Un oiseau s'appelle une *mauvais*, un lourdaud un *loriquart*, une trompette une *buccine*, un galant un *muguet*, un bâton un *billard*. On y *gringotte* au lieu de *fredonner*, on *estraque* au lieu d'*arracher*, on *mène un grand soulas* pour dire que *l'on s'amuse*, etc. Bref, la moitié du Noël se lit dans le glossaire. Le voici, d'ailleurs, au grand complet, en regard du cantique de Pellegrin.

NOËL POPULAIRE

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureux, par monts et par vaux ;
Laissez paître vos bêtes,
Et venez chanter Nau !

J'ai ouï chanter le rossignol
Qui chantait un chant si nouveau,
Si haut, si beau,
Si résonneau ;
Il me rompait la tête,
Tant il prêchait et caquettait ;
Adonc pris ma houlette
Pour aller voir Nolet.

Laissez paître vos bêtes, etc.

NOËL DE PELLEGRIN (2)

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Ah ! descendez, hâtez vos pas,
Sauvez les hommes du trépas ;
Secourez-nous,
ne tardez pas.
Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés ;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez !

Venez, divin Messie, etc.

(1) Le *Dictionnaire Historique de l'Ancien langage françois*, par La Curne de Ste-Palaye, compte 10 tomes, grand octavo, et 4,747 pages ! — *Ab uno disce omnes*.

(2) Ce Noël est incontestablement de Pellegrin qui le composa en 1701, n'en déplaise à la *Revue Illustrée* de Paris — (tome IV, pages 416 et 417, année 1887, Ludovic Baschet, éditeur) — qui attribue ce Noël à « Messire Henry d'Audichon, curé, archiprêtre de Lembeye, diocèse de Lescar, Basses-Pyrénées, A. D. 1756. » Référez aux *Noëls nouveaux* de Pellegrin.

Je m'enquis au berger Nolet :

— As-tu ouï le rossignolet,

Tant joliet

Qui gringottait (1)

Là-haut sur une épine ?

— Ah ! oui, dit-il, je l'ai ouï ;

J'en ai pris ma buccine (2)

Et m'en suis réjoui.

Nous dîmes tous une chanson ;

Vinrent les autres tous au son,

Or, sus, dansons ;

Prends Alison,

Je prendrai Guillemette,

Margot, tu prendras gros Guillot.

Qui prendra P'eronnette ?

Ce sera Talebot.

Ne dansons plus, nous tardons trop ;

Pensons d'aller, tretous (3) le trot.

— Viens-tu, Margot ?

— Attends, Guillot,

J'ai rompu ma courette ; (4)

Il faut renouer mon sabot.

Or, tiens cette aiguillette,

Elle servira trop.

— Comment Guillot, ne viens-tu pas ?

— Oui-dà, j'y vais tout l'entrepas ; (5)

Tu n'entends pas

Trop bien mon cas :

J'ai aux talons la mule,

Pourquoi je ne puis pas trotter ;

Je l'ai prise en froidure

En allant estraquer (6)

Marche devant, pauvre mulard,

En t'appuyant sur ton billard (7)

Et toi, Coquart,

Vienx loriqart, (lourdaut)

Tu dois avoir grand'honte

De rechigner ainsi des dents,

Dâsses m'en tenir compte

Au moins devant les gens.

Ah ! désarmez votre courroux ;

Nous soupîrons à vos genoux,

Seigneur nous n'es-

pérons qu'en vous.

Pour nous livrer la guerre,

Tous les enfers sont déchainés ;

Descendez sur la terre,

Venez, venez, venez !

Que nous souffrons de maux divers !

L'affreux démon nous tient aux fers ;

Nous gémissons

dans les enfers ;

Vous voyez l'esclavage

Où vos enfants sont condamnés ;

Conservez votre ouvrage,

Venez, venez, venez !

Éclairiez-nous, divi ! flambeau ;

Parmi les ombres du tombeau

Faites briller

un jour nouveau.

Au plus affreux supplic :

Nous auriez-vous abandonnés ?

Venez, Sauveur pri-price,

Venez, venez, venez !

Que nos soupîrs soient entendus !

Les biens que nous avons perdus

Ne nous seront-

ils pas rendus ?

Voyez couler nos larmes,

Grand Dieu ! si vous nous pardonnez.

Nous n'aurons plus d'alarmes ;

Venez, venez, venez !

Si vous venez en ces bas lieux,

Nous vous verrons, victorieux,

Fermer l'enfer,

ouvrir les cieux,

Nous l'espérons sans cesse :

Les cieux nous furent destinés ;

Tenez votre promesse,

Venez, venez, venez !

(1) Gringotter, c'est-à-dire fredonner, chanter. (2) Buccine, pour trompette. (3) Tretous, c'est-à-dire tous. (4) Courette, c'est-à-dire petite courtoie. (5) Tout l'entrepas, c'est-à-dire à petit pas. (6) Estraquer, c'est-à-dire arracher. (7) Billard, bâton. — Suivant le *Supplément* au *Glossaire* du « Roman de la Rose, » billard est celui qui, à cause de sa vieillesse ou de ses infirmités, ne peut marcher sans bâton. Ce bâton recourbé avait le nom de *billard*.

Courûmes de telle raideur
Pour voir notre doux Rédempteur
Et créateur
Et formateur.

Il avait (Dieu le saiche)
De linéux assez grand besoin.
Il gisaît dans la crèche
Sur un boteau (*bo'te*) de foin.

Or, nous avions un grand paquet
De vivres, pour faire un banquet ;
Mais le muguet (*salant*)
De Jeanne Huguet
Avait sa lévière.
Qui mit le pot à découvert.
Ce fut la chambrière
Qui laissa l'huis ouvert.

Ah ! puissions-nous chanter un jour,
Dans votre bienheureuse Cour,
Et votre gloire
Et votre amour.
C'est là l'heureux partage
De ceux que vous prédestinez ;
Donnez-nous en un gage,
Venez, venez, venez !

Pas ne laissâmes de gaudir ;
Je lui donnai une brebis
Au petit Fils ;
Une mauvis (*oiseau*)
Lui donna Péronnette ;
Margot lui a donné du lait
Tout plein une écuellette
Couverte d'un voilet.

Or, prions tous le Roi des ro's
Qu'il nous donne à tous bon Noël,
Et bonne paix ;
De nos méfaits
Ne veuille avoir mémo.re.
Ains nos péchés nous pardonner ;
A ceux du Purgatoire
Leurs péchés effacer.

La musique du Noël d'Arpajon sur laquelle est écrit l'un des cantiques les plus remarquables de Pellegrin, tant il pétille de verve satirique, nous offre le troisième exemple d'une mélodie quatre fois centenaire demeurée vivace dans la mémoire attentive du peuple. Il serait faux d'écrire qu'elle s'est miraculeusement conservée par un prodigieux effort ; deux causes rendent facile à expliquer comme à reproduire ce phénomène aussi naturel qu'étonnant.

La première, Victor de Laprade nous la donne en style excellent dans son beau livre : *Questions d'Art et de Morale*.

« Une qualité, dit-il, que personne ne refusera au langage poétique, c'est l'action du vers sur la mémoire. Les vers se retiennent mieux que la prose ; c'est là un fait que tout le monde reconnaît. L'histoire abonde en merveilleux exemples du secours donné à la mémoire par le rythme. On n'a jamais raconté qu'une composition en prose de trois

pages se soit transmise oralement d'une génération à une autre ; et nous voyons des poèmes de plusieurs mille vers traverser des siècles avant d'avoir été écrits. Depuis combien de générations les chants homériques ne circulaient-ils pas dans la bouche des Grecs avant que Pisistrate les fit recueillir ? Il a existé des littératures entières qui ne se sont jamais servi de l'écriture et qui ont duré ainsi pendant toute la vie d'une nation, conservées qu'elles étaient par le rythme et l'harmonie.»

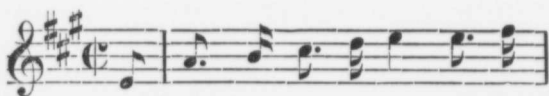
Chez les hommes des premiers âges, la mémoire a joué un rôle beaucoup plus important qu'aux époques postérieures. Avant l'invention de l'écriture c'est à la mémoire uniquement qu'étaient confiées toutes les traditions nationales et religieuses, toutes les lois et coutumes, toute la poésie. Aussi, cette faculté, que nous reléguons aujourd'hui au second rang, était-elle assimilée par les anciens Aryas à la pensée même.

L'action de la prosodie sur la mémoire se complète par l'influence prépondérante de la musique sur cette même faculté (1). Combinez les forces d'appui du rythme, de la rime et de la mélodie, faites-leur se prêter un mutuel secours, et vous comprendrez sans peine comment il est advenu que des illettrés, des ignares, d'obscures générations d'ouvriers et de paysans nous aient transmis, à trois ou quatre siècles de distance, les chants de leurs noëls anciens avec une précision qui stupéfie à première lecture.

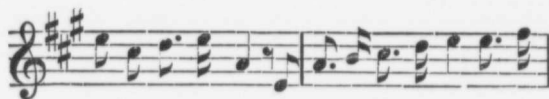
Celui-ci en est un des plus remarquables au point de vue de la conservation du rythme et des notes essentielles de sa mélodie.

(1) Le shérif du district du Saguenay, M. Pamphile-Henri Cimon, m'a raconté avoir entendu, de ses oreilles, un *libre et indépendant* (?) électeur chanter les vingt couplets d'une chanson politique, diffamatoire au premier chef, et dont il ne pouvait réciter un seul mot au tribunal devant lequel il comparaisait comme témoin.

VERSION DE 1701



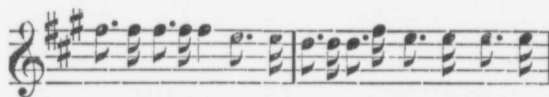
Al - lons tous à la crè - che En-



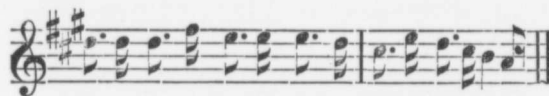
tendre beau sermon. C'est le Sauveur qui prêche Pour



no - tre gué - ri - son ; Nous a - vons tous besoin D'un



mé - decin si sa - ge ; Mais le remède n'est pas loin, Pour-



vu que nous prenions le soin D'en faire un bon usage.

Je réfère à la page 1060 du *Dictionnaire de Noël et Cantiques*, tome 63, de l'*Encyclopédie Théologique* de l'abbé Migne, édition de 1867, les musiciens désireux de comparer sur cette version ancienne la version moderne de cette mélodie.

NOEL D'ARPAJON

Tous les bourgeois de Châtres
Et ceux de Monthléry
Mènèrent grande joie
Cette journée ici.
Que naquit Jésus-Christ
De la Vierge Marie,
Près le bœuf et l'ânon, don, don,
Entre lesquels coucha, la, la,
En une bergerie.

Les anges ont chanté
Une belle chanson
Aux pasteurs et bergers
De cette région,
Qui gardaient leurs moutons
Paissant sur la prairie,
Disaient que le Mignon, don, don,
Était né près de là, la, la,
Jésus, le fruit de Vie.

Laissèrent leurs troupeaux
Paissant parmi les champs,
Prirent leurs chalumeaux,
Et droit à Saint-Clément
Vinrent dansant, chantant,
Menant joyeuse vie,
Pour visiter l'Enfant si gent,
Lui donner des joyaux si beaux.
Jésus les remercie.

Puis ceux de Saint-Germain,
Tous en procession,
Partirent bien matin
Pour trouver l'Enfant ;
Et ouïrent le son.
Puis la douce harmonie
Que faisaient les pasteurs joyeux,
Lesquels n'étaient pas las, la, la,
De mener bonne vie.

Les pasteurs des Bruyères
N'étaient pas endormis,
Sortirent des tanières
Quasi tout étourdis ;
Les rêveurs de Boissy
Passèrent la chaussée
Croyant avoir ouï le bruit
Et aussi les débats, la, la,
D'une très grosse armée.

CANTIQUE DE PELLEGRIN

Allons tous à la crèche
Entendre un beau sermon,
C'est le Sauveur qui prêche
Pour notre guérison.
Nous avons tous besoin
D'un médecin si sage ;
Mais le remède n'est pas loin,
Pourvu que nous prenions le soin
D'en faire bon usage.

AUX ROIS

Puissances de la terre,
Tombez à ses genoux ;
Il lance le tonnerre,
Il peut vous perdre tous.
De votre autorité
L'éclat va disparaître,
Vous apprendrez l'humilité,
Vous laisserez votre fierté
Aux pieds de votre Maître.

AUX PRELATS

Puissances de l'Eglise,
Venez à votre tour,
D'une âme plus soumise
Faites-lui votre cour.
Auprès de son berceau
Vous devez vous instruire,
Pour bien veiller sur un troupeau,
Il faut, de ce Pasteur nouveau,
Apprendre à le conduire.

AUX GENS DE QUALITÉ

Vous de qui la naissance
Fait le mérite entier,
Voyant son indigence,
N'ayez pas l'air si fier ;
Cherchez en ce recoin
Un Dieu dans la bassesse ;
Quoique le ciel en soit témoin,
Il cache sous un peu de foin
Son titre de noblesse.

AUX GENS DE JUSTICE

Pour vous, gens de justice.
Apprenez, par sa voix
Qu'il faut que tout fléchisse
Sous ses suprêmes lois,
Ne soyez pas si vains ;
C'est le dernier refuge.
Le sort du monde est dans ses mains ;
Si vous jugez tous les humains,
Il sera votre juge.

Puis eussiez vu venir
Tous ceux de Saint-Yon,
Et ceux de Brétigny
Apportant du poisson.
Les barbeaux et gardons,
Anguilles et carpettes
Étaient à bon marché, voyez,
A cette journée-là, la, la,
Et aussi les perchettes.

Lors ceux de Saint-Clément
Firent bien leur devoir
De faire asseoir les gens
Qui venaient le Roi voir.
Joseph les remercie,
Et aussi fait la Mère.
Là eussiez vu chanter, danser,
Et mener grand soulas (1), la, la,
Faisant tous grande chère.

Bas des hymnes a joué
Sur son beau tambourin,
Lequel on avait loué
A ceux de Saint-Germain ;
La grand'bouteille au vin
Ne fut pas oubliée ;
Notissin du rebec jouait.
Car avec elle alla, la, la,
Cetle digne journée.

Lors, un nommé Goton
Faisait du bon brouet
Et la soupe à l'oignon
Cependant qu'on dansait ;
Des lapins et perdraux,
Alouettes rôties,
Canards et cormorans très grands,
Gilles Bardot porta, la, la,
A Joseph et Marie.

Avec eux on voyait
Un du pays d'amont,
Qui d'un luth résonnait
De très belles chansons ;

AUX RICHES

Vous qui dans l'opulence
Passez des jours si beaux,
Qui tenez l'indigence
Pour le plus grand des maux,
Vous faites trop de cas
D'un vain éclat qui passe.
Ce pauvre Enfant vous dit tout bas
Que l'âme ne s'enrichit pas,
A moins d'avoir la grâce.

AUX MARCHANDS

Et toi, marchand avide,
Tant en gros qu'en détail,
Pour un profit sordide
Toujours dans le travail,
Tu pourrais faire mieux.
Approche, et considère
Que l'Enfant qui naît en ces lieux
Est un marchand qui vend les cieux.
O quel achat à faire !

AUX DAMES MONDAINES

Pour vous, beautes coquettes,
De tout âge et tout rang ;
Laissez sur vos toilettes
Et ce rouge et ce blanc ;
De votre Créateur
Vous détruisez l'image
Par le secours d'un art trompeur
Pourquoi, de ce divin Auteur,
Réformez-vous l'ouvrage ?

Pour tous, tant que nous sommes,
Jésus prêche aujourd'hui ;
Il vient chercher les hommes ;
Aucun ne vient à Lui.
Nous marchons ici-bas
Dans une nuit profonde ;
Il vient pour y dresser nos pas.
Le monde ne le connaît pas.
Peut-on aimer ce monde ?

Messire Jean Guyot,
Le vicaire d'Eglis,
Apporta tout plein pot
Du vin de son logis,

(1) Mener grand soulas ; se divertir, faire de grandes réjouissances.

De Châtres les mignons
Menaient grand'rusterie (1)
Les échevins menaient, portaient
Trompettes et clairons, don, don
En belle compagnie.

Messieurs les écoliers,
Tous icelle nuitée,
Se sont mis à chanter de hait (2)
Ut, ré, mi, fa, sol, la la, la
A gorge déployée.

Nous prions tous Marie,
Et aussi son cher Fils,
Qu'il nous donne la gloire
Là-sus en paradis ;
Après qu'aurons vécu
En ce mortel repaire,
Qu'il nous veuille garder d'aller
Tous en enfer là-bas, la, la,
En tourment et misère.

Le Noël de Pellegrin eut un grand succès... de méditation. C'était beaucoup moins un cantique qu'une satire chantée beaucoup plus par malice que par dévotion. On y chercherait vainement d'ailleurs les sentiments tendres et délicats du *Ça, bergers, assemblons-nous*, non plus que les belles pensées religieuses du *Venez, divin Messie*. Les *Riches*, les *Marchands*, les *Mondaines* s'en amusèrent, les *Gens de Justice et de Qualité*, en rirent, les *Rois* ne tremblèrent point sur leurs trônes, malgré que Pellegrin, jouant au petit prophète, leur eût déclamé en trémolo :

« De votre autorité
L'éclat va disparaître ! »

Fâcheusement pour le poète-abbé son cantique avait un couplet de trop, le troisième. Ce prêtre, interdit par son Ordinaire, osait dire aux *Prélats* :

(1) Mener grand'rusterie : faire grand tapage, mener le diable à quatre, s'amuser bruyamment.

(2) Chanter de hait : chanter de joie, chanter gaiement, de bon cœur.

Puissances de l'Eglise,
Venez, à votre tour,
D'une âme plus soumise
Faites-Lui votre cour.
Après de son berceau
Vous devez vous instruire.
Pour bien veiller sur un troupeau
Il faut, de ce Pasteur nouveau,
Apprendre à le conduire (1) !

Cent ans auparavant, et sur la garantie de bons auteurs,
Saumaise avait écrit :

Qu'il ne faut jamais dire aux grands
De vérité qui leur déplaît.

Pellegrin ignorait-il ce sage conseil, ou le méprisa-t-il ?
Il en était fort capable. *L'odium theologicum*, qui faisait
trembler Erasme lui-même, le laissait impassible et froid.
Aussi faut-il ne voir dans l'insolence et l'audace de ce
couplet qu'un défi lancé à l'autorité ecclésiastique, la bra-
vade d'un révolté outrageant l'épiscopat français dans la
personne de l'archevêque de Paris, lequel avait mis Pellegrin
en demeure de choisir entre la messe et l'opéra. Celui-ci,
ayant opté pour le théâtre, fut interdit. *Inde iræ !*

(1) Sur l'air du Noël d'Arpajon et la disposition rythmique des strophes
de Pellegrin, un poète anonyme a composé *Le Fils du Roi de gloire* que
l'on chante et chantera dans notre belle province de Québec aussi
longtemps probablement qu'on y parlera le français :

" Le Fils du Roi de gloire
Est descendu d's cieux,
Que nos chants de victoire
Éclatent dans ces lieux ; "
Etc., etc., etc.

Ce cantique est dans tous les recueils à l'usage de nos maisons d'édu-
cation. Inutile donc de le publier ici.

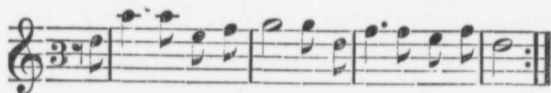


DE la musique des dix-huit *Noëls anciens* que nous ont conservée les *Noëls nouveaux* de Pellegrin, nous ne chantons plus aujourd'hui que quatre airs : ceux du *Venez, divin Messie*, du *Ça, bergers, assemblons-nous*, d'*Allons tous à la Crèche*, et d'*Entends ma voix fidèle*, (le *Iesús ahatonnia* que les Hurons de la Jeune Lorette chantent dans leur chapelle, tous les ans, à Noël et à l'Épiphanie). Ce sont les seuls demeurés au répertoire. Les quatorze autres ont absolument disparu de nos recueils modernes.

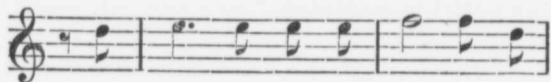
On peut cependant encore en entendre chanter un cinquième dans nos églises quand on y donne la *Messe de Perrault — Deo Infanti*. Tout l'*Agnus Dei*, à l'exception des trois derniers mots, *dona nobis pacem*, que l'habile sulpicien fait chanter sur l'air, universellement connu, de *Nouvelle agréable*, tout l'*Agnus Dei*, dis-je, est écrit sur le thème d'une mélodie primitive, *Or, nous-dites, Marie*, exhalant, comme une fleur, un parfum de douce mélancolie.

Sur cette musique Pellegrin écrivit, « pour le temps de l'Avent », un cantique dont « les malheurs causés par le péché originel et l'amour de Jésus-Christ s'incarnant pour les racheter » constituaient le sujet. Cette poésie — *Adam, juste victime* — de « l'aumônier de l'Opéra » n'a qu'un mérite, celui de prouver d'avance la vérité de l'aphorisme de Beaumarchais : *ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante*.

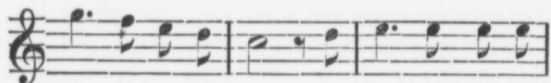
VERSION DE PELLEGRIN (1701).



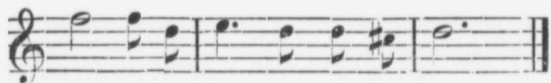
Or, nous di-tes Ma - ri - e, Où é-tiez-vous a - lors,
Quand Ga-bri-el ar-chan-ge vous fit un tel rap-port?



J'é - tais en Ga - li - lé - e, Plai-



san - te ré - gi - on, En ma chambre en - fer-



mé - e, En con - tem - pla - ti - on, etc.

Jusqu'en 1833, et, vraisemblablement aussi, quelques années plus tard, cette mélodie quadricentenaire se chantait encore par tout le diocèse de Québec sur les paroles d'un cantique dont voici les couplets :

Sous les pas du Messie,
O cieux ! abaissez-vous ;
Pour nous rendre la vie
Il descend jusqu'à nous ;
Déjà les chœurs des Anges,
Par leurs divins concerts,
De ses justes louanges
Font retentir les airs.

Grands, qu'un faux éclat trompe,
Habitez des palais ;
Que la pourpre avec pompe,
Vous couvre sous le dais ;
La grandeur véritable
N'a pas de tel besoin,
Jésus, dans une étable,
Est couché sur du foin.

C'est Lui dont la parole
A produit l'univers;
Par Lui la foudre vole,
Il commande aux éclairs;
Il prend notre nature,
Pour donner, ô bonté !
Part à sa créature,
De sa divinité.

Par sa grâce féconde
Les vertus vont fleurir,
Et d'une paix profonde
Les trésors vont s'ouvrir.
Une nouvelle terre,
Avec de nouveaux cieux,
Seront un sanctuaire
Où tous vivront heureux.

Bénis, bénis, mon âme,
Cet aimable Sauveur ;
Qu'une éternelle flamme
Pour Lui brûle en mon cœur ;
Que tout en moi publie
Ses immenses bienfaits ;
Que plutôt je m'oublie
Que d'y manquer jamais (1).

La mélodie de ce Noël que nous n'entendons plus dans nos églises, aux fêtes de la Nativité du Christ, qu'à l'*Agnus Dei* de la Messe de Perrault, se chante encore aujourd'hui, en tout temps, par toute la France, dans ses écoles primaires. J'ai sous la main *Le Livre de Musique*, par Claude Augé (2) qui donne comme exemple de morceaux écrits dans le ton de *mi naturel mineur* la mélodie même du Noël que les petits Français chantent, *andantino*, à leur leçon de solfège :

Nous voici dans la ville
Où naquit autrefois
Le Roi le plus habile
Et le plus saint des rois.
Elevons la pensée
Vers Dieu qui nous conduit
Durant cette journée.
Voici venir la nuit.

(1) *Recueil de Cantiques* (dixième édition) — Québec — Neilson & Cowan, Imprimeurs-Libraires, 14, rue de la Montagne, 1833 — pages 340 et 341.

(2) A Paris, chez Ve P. Larousse & Cie, Imprimeurs-Éditeurs, 19, rue Montparnasse.

Tel est le premier couplet de la version moderne de ce Noël populaire dont la musique immuable endort, depuis quatre siècles, à son rythme caressant, tous les berceaux de France, notre ancienne mère-patrie.

*
* *

Ce n'est pas mon intention de publier ici, à la queue-leu-leu, les treize autres NoëlS anciens que me signale le précieux ouvrage de Pellegrin. Les trois NoëlS populaires mis en regard des trois NoëlS religieux que mes lecteurs viennent de lire suffiront, je crois, à leur donner une idée assez juste et assez développée de leur caractère et de leur valeur comparés. Des dix-huit *NoëlS anciens* qui servirent de type aux *NoëlS nouveaux* de Pellegrin, cinq, ai-je dit, ont survécu dans la mémoire du peuple, grâce au charme réel de leurs mélodies. Les treize autres, absolument ternes et vulgaires, sont d'une fadeur qui explique mieux que tout leur disgrâce et l'oubli définitif où ils sont tombés. Ecrites, pour la plupart, sur le mode mineur, leurs mélodies insipides et monotones ont une tristesse de complainte qui dégénère bien vite en une impression d'incurable ennui pour celui qui les écoute. Elles n'ont rien de caractéristique, encore moins de distingué; elles rappellent, hélas! les chansons banales que fredonnent machinalement les désœuvrés de toutes les besognes, plutôt pour s'occuper la langue que pour se récréer le cœur ou l'esprit. Je me rappelle à leur sujet le mot typique d'un musicien: — Voilà des airs qui ne sont pas précisément... *flambants*!

Un tel verdict fixe leur sort. Inutile de songer d'avantage à ressusciter ces mélodies mortes, *flambées* à tout jamais, pour parler le langage imagé de ce critique.

J'AI dit que Pellegrin composa la majorité de ses *Noëls nouveaux* — 93 sur 176 — sur des chants de noëls populaires ; il écrivit le reste sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéras du dix-septième siècle. Leur nombre — 73 en tout — sinon leur qualité, mérite bien qu'on s'en occupe.

Quand l'abbé Pellegrin publia ses *Poésies chrétiennes*, il en fit la dédicace à Madame de Fiennes, abbesse de Saint-Rémy. — « Dans le dessein, lui disait-il, que j'ai de rendre cet ouvrage utile aux personnes véritablement pieuses, je ne puis mieux faire que de le mettre sous votre protection. La solide piété dont vous faites profession me répond du succès et je ne doute pas que votre exemple n'excite, non seulement toutes les religieuses qui ont le bonheur de vivre sous votre conduite, mais encore toutes celles qui ont pour vous les sentiments d'estime et de vénération qu'on ne peut refuser à votre vertu, à faire retentir les voûtes de leurs monastères des louanges du Seigneur qui sont contenues dans ce recueil de cantiques spirituels.

« Si je suivais ici le style des épîtres ordinaires, je ne me contenterais pas de vous couvrir de votre propre gloire ; j'irais remuer les cendres de vos ancêtres pour vous en chercher une nouvelle ; l'histoire me fournirait une infinité d'hommes illustres dont vous êtes descendue ; je découvrirais des connétables dans votre famille, et des rois d'Ecosse dans vos alliances.

« Mais tout cela, Madame, serait-il capable de rien ajouter à vous-même ? En seriez-vous plus digne des véritables

et solides éloges que méritent tant de belles qualités que vous faites éclater dans l'état que l'humilité vous a fait embrasser ? A Dieu ne plaise, Madame, que je vous entretienne d'une gloire si vaine que vous avez si hautement condamnée par un généreux mépris de tout ce qui peut flatter l'esprit humain. Le monde ne vous montrait que des fleurs, vous les avez quittées pour les épines de la vie monastique. Vous avez préféré l'humilité aux grandeurs, la pauvreté aux richesses et la pénitence aux plaisirs. Voilà en quoi une âme aussi noble que la vôtre fait consister la véritable gloire, pour ne la rapporter qu'à Dieu qui en est le principe.

« C'est la connaissance de tant de précieuses qualités qui m'a porté à vous faire un présent qui n'est digne de vous, Madame, qu'en autant qu'il a de conformité au zèle que vous avez pour les intérêts de Dieu. »

L'abbesse de Saint-Rémy dut être fort satisfaite de l'abbé de *Pellegrin* (c'est ainsi qu'il signait), car cette épître dédicatoire, complimenteruse et bien tournée, a véritablement bonne mine. On y reconnaît l'habileté du librettiste expert en l'art d'écrire de pieux cantiques sur de gentils airs de cour.

La dernière phrase de sa préface est aussi très heureuse : « Si le succès répond à mon espérance, dit-elle, ma récompense ira bien loin au delà de mon travail et de mes veilles, et m'animera toujours de plus en plus à consacrer ma plume à la solide satisfaction des âmes véritablement pieuses, qui est de publier les louanges du Seigneur et de commencer dans le temps un exercice qui les doit occuper dans l'éternité. »

Cette pensée est un écho très étonnant, trop fidèle même, de la dernière phrase d'une autre préface écrite, sept ans auparavant, sur un sujet identique. « Au reste, déclarait le Père Surin, dans la quatrième édition de ses *Cantiques*

Spirituels de l'Amour Divin, tâchez de vous souvenir qu'ils sont une belle image de ceux qui se chantent dans le ciel ; et cependant que vous soupirez doucement après cette musique immortelle, préparez, pour ainsi dire, votre langue à l'emploi qu'elle doit avoir dans l'éternité. » Ainsi rapprochées, ces deux finales de préfaces ont une ressemblance inquiétante pour la probité littéraire de Pellegrin. Il était, sous ce rapport, d'une réputation d'intégrité si absolue que je préfère, et de beaucoup, croire à une indiscretion de sa mémoire, plutôt qu'à un petit péché de plagiat.

Le jésuite Surin nous donne les raisons qui l'ont induit à publier ses *Cantiques*. — « Mon principal objet est de tarir, si possible, ce fleuve honteux dont parle saint Augustin, qui roule, avec un nombre infini de chansons profanes, tant d'impuretés, de mensonges, d'ivrogneries, qui flattent l'oreille et blessent le cœur⁽¹⁾ et qui font naître chaque jour mille et mille horribles péchés. Et, pour cela,

(1) Quiconque étudie les chansons populaires du Canada français y constate un travail identique d'expurgation. — « Plusieurs de nos chansons se chantent en France avec des variantes lascives que nous ne connaissons pas en Canada. De là il suit évidemment qu'il a dû se faire ici un travail d'expurgation à une date quelconque, ou peut-être insensiblement. Or, ceux qui connaissent l'histoire des premiers temps de la colonie — alors qu'on ne permettait qu'à des hommes exemplaires d'émigrer au Canada, et que, suivant les chroniques du temps, ceux dont la vertu était un peu douteuse semblaient se purifier par la traversée ; alors que la colonie naissante ressemblait à une communauté religieuse, et que les missions huronnes rappelaient les âges de foi de la primitive Eglise — ceux-là, dis-je, comprendront facilement qu'à cette époque, on n'aurait jamais osé chanter devant ses frères des couplets obscènes, et que le peuple ait pu, de lui-même, introduire dans certaines chansons les variantes qui nous sont restées et qui les dégagèrent de toute immoralité. »

Cf : Ernest Gagnon, *Préface des Chansons populaires du Canada*.

Les missionnaires oblats qui prêchaient des retraites dans les chantiers de l'Ottawa — il y a de cela quarante ans — avaient composé des cantiques de morale sur les airs les plus en vogue et les mieux connus de nos chansons canadiennes. Il y en avait d'écrits sur la musique d'*A la claire fontaine*, d'*En roulant ma boule*, de *La belle Française*, *Dans les prisons de Nantes*, *Fringue*, *fringue sur la rivière*, etc., etc., bref, tout le répertoire de nos chansons de rame y passait. Le succès en était merveilleux... chez les *raftsmen* !

considérant que le chant et la musique qui charment l'esprit humain sont comme ces véhicules qui, passant agréablement par l'oreille, portent malheureusement le poison des vices jusque dans le cœur, j'ai voulu donner une matière plus sainte qui édifie et instruisse les âmes en divertissant les esprits et les divertisse en les instruisant ; afin que toute la vie du chrétien se passe utilement dans la pratique de la vertu, et que les plus petites récréations en soient sanctifiées. Intéressez-vous avec moi dans ce louable dessein. Le chant et la poésie ne nous doivent pas moins divertir dans ces cantiques que dans des chansons profanes. C'est ce dessein qui m'a porté à donner au public ces chansons pieuses qui toutes ont pour leur sujet l'*Amour Divin* qui sans doute est le premier maître des bonnes pensées et qui, dans la paix qu'il inspire à l'esprit des gens de bien, leur fait goûter par avance l'harmonie du Paradis.»

Ces motifs excellents de Surin, Pellegrin les partage, et, avec lui, l'éditeur Garnier⁽¹⁾ qui publia, à son exemple, un *Recueil de Nouveaux Cantiques Spirituels*, avec des parodies sur les grands airs de musique instrumentale.— « Quoi que tous les airs de ces cantiques, dit-il, ne soient point propres à être chantés à l'église, à cause de leur trop vive gaieté ou de l'excessive vulgarité des paroles profanes, il est cependant fort utile d'avoir des cantiques sur ces airs afin qu'on puisse les chanter à la maison et oublier, par ce moyen, les chansons mondaines qui ont été composées dessus.»

Ce *Mot d'avertissement* de l'éditeur Garnier, le bon Père Daulé semble en avoir fait son profit ; car plusieurs des

(1) *Nouveaux Cantiques spirituels*, avec des parodies sur les grands airs de musique instrumentale.— A. Paris, chez Jean-Baptiste Garnier, imprimeur, libraire de la Reine et de Madame la Dauphine, etc., etc. —1750.

cantiques de son volumineux recueil se chantent, ou mieux se chantaient, sur des airs de chansons triviales et grossières que lui avaient apprises, à Québec, des artisans, des ouvriers, et des porteurs d'eau. Daulé notait les airs, puis écrivait sur leur mélodie des paroles pieuses qu'il substituait habilement aux couplets scabreux. Un peu plus tard, et au grand ébahissement de la dévote assistance agenouillée dans la cathédrale, la chanson, bachique ou grivoise, métamorphosée en cantique spirituel, retentissait sous les voûtes du sanctuaire, appuyée d'un magistral accompagnement d'orgue tenu alors, à Notre-Dame de Québec, par monsieur Molt, un Allemand, ancien protestant converti (1). Ces adaptations audacieuses firent sourire tout d'abord; puis il advint qu'après un temps, relativement court, de la chanson apprise à l'auberge ou ailleurs il ne resta plus dans les mémoires que la mélodie ancienne, les strophes religieuses du prêtre-musicien ayant absolument fait oublier ses couplets lascifs ou vulgaires. « On les chante, écrit très justement M. Ernest Gagnon, on les chante aujourd'hui sans penser à leur origine; de même qu'à Rome on peut entrer dans les églises du Panthéon et de *Santa Maria sopra Minerva* sans songer aux héros de l'antiquité ou aux rêveries de la théogonie païenne. »

Voici un amusant exemple de la manière de procéder de l'abbé Daulé.

Au monastère des Ursulines de Québec on chante, depuis bientôt quatre-vingts ans, un Noël (2) que Daulé composa

(1) Sa femme et deux de ses fils périrent, en 1846, à l'incendie du théâtre de Québec, où brûlèrent vives près de cinquante personnes.

(2) Il est demeuré inédit jusqu'en 1897, date de la publication des *Cantiques populaires du Canada français*, par M. Ernest Gagnon, car il ne se trouve pas dans le *Recueil* que Daulé publia, en 1819, sous le voile de l'anonymat.

Le *Père* Daulé eut un collaborateur dans la personne du colonel Joseph-François Perrault, fils de l'ancien protonotaire Joseph-François

spécialement pour les messes de minuit du couvent dont il fut le chapelain plus d'un quart de siècle. Il est écrit sur une chanson à boire ; la mélodie en est délicieuse, et j'en sais peu qui aient un caractère aussi pénétrant d'émotion religieuse⁽¹⁾. Eh bien ! jugez du contraste entre le premier couplet de la chanson bachique et celui du cantique de Noël mis en regard.

Chanson bachique

Dans ce monde on aime le bruit,
L'éclat fascinant de la gloire ;
On peine, on tâche jour et nuit
Pour graver son nom dans l'histoire.

Chœur

Mais moi, qui n'aime que le vin,
Un seul bruit frappe mon oreille :
C'est le trin-trin (bia)
De mon verre et de ma bouteille !

Cantique de Noël

Dans le silence de la nuit
Un Sauveur pour nous vient de naître ;
Quoique dans un sombre réduit,
Vous ne pouvez le méconnaître.

Chœur

L'Enfant, des enfants le plus beau,
Vous appelle avec allégresse :
A son berceau (bia)
Portez les dons de la tendresse.

J'ai donc raison de prétendre, et mes lecteurs conviendront volontiers, en face d'une telle preuve, que mon assertion n'a rien d'exagéré, que les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, idéals et divins pour nous, n'étaient rien moins d'ascétiques dans l'estime de nos grands-pères. En effet, si nous connaissions, comme eux le savaient, les paroles des chansons amoureuses et le mot à mot des chansons bachiques sur la musique desquelles se chantaient leurs noëls, précisément composés en vue de faire oublier leurs couplets déshonnêtes, notre dévotion comme notre goût en souffri-

Perrault. — « Le Père Daulé avait entrepris de composer un recueil de cantiques pour les offices religieux. Or, il était loin d'avoir l'oreille musicale et encore plus loin de posséder le feu sacré du poète. Dans cette double indigence, il songea à utiliser le savoir-faire du colonel Perrault, bon musicien, qui connaissait et chantait toutes les chansons du Pont Neuf. Celui-ci se prêta, avec plus ou moins de sérieux, au désir du Père Daulé en lui fournissant des chansons de l'ancien temps que le bon prêtre travestissait en cantiques. » Cf : P. B. Casgrain, *Mémoires des familles Casgrain, Baby et Perrault*, page 182.

(1) Cf. : Ernest Gagnon. *Cantiques populaires*, etc., pages 22, 23 et 24.

raient énormément. Félicitons-nous d'une telle ignorance : elle sert merveilleusement au charme de l'illusion ⁽¹⁾. Il en est de la poésie, de la musique, de la sculpture, comme de l'art culinaire : n'en demandons pas tous les procédés et n'en cherchons pas tous les dessous. Tel plat succulent nous extasie... à table; ne descendons pas à la cuisine pour voir comment il se prépare. Restons dans la salle du banquet si nous voulons conserver intacts et notre admiration pour le maître-queux et notre appétit pour son chef-d'œuvre. Agissons de même à l'égard des chansons populaires, aïeules ou marraines de nos cantiques de Noël modernes, n'en retenons que les douces mélodies sans chercher davantage quels sentiments les inspirèrent ou quelles paroles elles chantaient à l'origine.

* *
* *

Non seulement on écrivit des noëls religieux sur des airs de chansons populaires, amoureuses ou bachiques, mais tout récemment encore — 1872 ⁽²⁾ — on en composa sur des motifs de musique militaire. Ainsi les chœurs, numéros

(1) Au nombre de ces cantiques, heureusement tombés en désuétude, il en est où l'amour divin (?) parle un audacieux langage érotique :

Allez, ô mon bon ange,
Dire à mon bien-aimé
Que ma peine est étrange
Depuis qu'il m'a charmé !

Vos charnants attrails
Comblent mes souhaits ?
Tout, en vous, tout me plaît,
Tout m'enchanté !

Cf : P. B. Casgrain : *Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perreault*, page 182.

(2) Année de la première représentation de l'*Arlésienne*, mélodrame en trois actes et cinq tableaux avec symphonies et chœurs, — paroles d'Alphonse Daudet, musique de scène de Georges Bizet.

23 et 24, du troisième acte du mélodrame d'Alphonse Daudet, l'*Arlésienne*, qui nous semblent être, par les paroles, deux couplets d'un vieux Noël provençal, ne sont en réalité, par la musique, que le thème même de la *Marche triomphale de Turenne* composée, par Lulli, en l'honneur du plus illustre et du plus grand des généraux de Louis XIV.

Chœur unisson n° 23

Tempo di marcia.

De bon ma-tin, J'ai ren - con - tré le
 train De trois grands rois qui al-laient en voy - a - ge. De bon ma-
 tin, J'ai ren - con tré le train De trois grands rois des-sus le grand che-
 min. Venaient d'a - bord des gar-des du corps, Des gens ar -
 -més a-vec tren-to pe-tits pa - ges, Venaient d'a - bord des gardes du
 corps, Des gens ar - més des-sus leurs jus - tau - corps.

Chœur unisson n° 24

Sur un char
 Doré de toutes parts,
 On voit trois rois, graves comme des anges,
 Sur un char
 Doré de toutes parts,
 Trois rois debout parmi les étendards !

Ce dernier chœur se chante sur la musique de la première moitié de la mélodie du chœur unisson numéro 23.

« Ce morceau que l'auteur de *Carmen* a introduit dans sa partition de l'*Arlésienne*, en le revêtant de superbes et riches harmonies, n'est pas, ainsi qu'on le croit généralement, un vieux Noël provençal mais bien un bel air de marche triomphale composée par Lulli en l'honneur de Turenne. Il fut longtemps populaire dans toute la France ; dans ces derniers temps, la Provence seule en avait conservé le souvenir (1). »

Cette découverte, disons mieux, cette rectification musicale n'a rien d'extraordinaire en soi. Elle peut dès l'abord causer quelque surprise ; mais, en y réfléchissant, l'on s'étonne davantage de ne pas s'en être aperçu plus tôt, tant la belle allure martiale de ce motif trahissait son origine.

J'ai cité, de préférence à plusieurs autres, cet exemple d'un Noël écrit sur un air de bravoure parce que cette partition de Bizet, très connue à Québec, rappelle aux citoyens de ma ville natale l'un des plus beaux triomphes artistiques dont elle ait été témoin, le soir du 23 juin 1902, vigile de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-Français.

(1) Cf : A. Marmontel, ancien professeur au Conservatoire de Paris, *La Première année de Musique*, page 123.



L'EXCEPTION prouve la règle : c'est un axiome de grammaire et d'histoire. J'établis donc encore, au défi de toute contradiction sérieuse, que les Noël religieux l'ont victorieusement emporté, en France et au Canada, sur les Noël populaires, en citant, à titre d'amusante curiosité, trois cas accidentels où la chanson profane a non seulement triomphé du cantique religieux qui la voulait supplanter dans la mémoire et l'affection du peuple, mais, au contraire, sut garder tout son terrain, c'est-à-dire tous les mots de ses couplets et toutes les notes de sa mélodie.

En étudiant les *Nouveaux Cantiques Spirituels* du recueil Garnier, il m'arrive d'en lire un, fort typique, *Les Bergers de Bethléem*, qui se chantait sur l'air :

*Il la passa toute
Sans en boire goutte*

D'ordinaire, quand on veut indiquer au lecteur que la musique de tel ou tel cantique est empruntée à telle ou telle chanson, on le fait par la citation du premier ou des premiers vers de cette chanson ⁽¹⁾. Mais ici l'éditeur, ou

(1) Ou bien encore, par le premier vers du refrain de la chanson. Le recueil Garnier nous en donne un exemple à la page 116 de la 4^{ième} partie des *Cantiques Spirituels*, tome Ier. Le 7^{ième} cantique se chante sur l'air : *Où est-il le petit Nouveau-Né ?* C'est le refrain du Noël populaire sur la musique duquel Pellegriin écrivit son Noël religieux, *Ça, bergers, assemblons-nous*. — Cf : page 131 de ce livre.

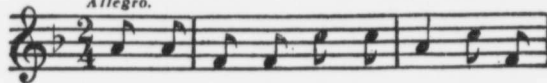
plutôt le compilateur du recueil Garnier procède tout autrement. L'air de la chanson sur lequel est écrit le cantique y est désigné par les deux derniers vers du second couplet.

Il la passa toute, Sans en boire goutte : ces mots, à première lecture, firent écho dans ma mémoire.

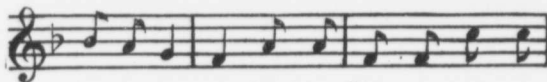
Ils me semblaient très connus, me rappelaient même le timbre d'une voix familière, qui, bien certainement, me les avait chantés quelque part. Mais où et quand ? L'hésitation fut courte cependant, le refrain de la chanson bachique — c'en était une — m'était revenu tout à coup en une bouffée de joie, en un éclat de rire que je reconnus parfaitement. C'était la chanson du *Grand Père Noël*, un air du Caveau de Paris, d'un comique irrésistible, et que l'on chantait au Petit Cap, à Saint-Joachim, du temps que j'étais écolier, à l'âge d'or des vacances. La voici, telle que transcrite des *Annales musicales du Petit Cap*, ouvrage inédit de M^{re} Thomas-Etienne Hamel (1) :

(1) Les Messieurs du Séminaire de Québec possèdent, sur leur *Ferme du Petit Cap*, à Saint-Joachim, comté de Montmorency, une princière villa. C'est à cette somptueuse maison de campagne qu'un certain nombre d'écoliers, par un privilège que leur a mérité leur bonne conduite durant l'année scolaire, passent leurs vacances. Sans parler de ses dépendances, la villa se compose de deux grands corps de logis séparés : du Château Belle-Vue où résident les prêtres, et de Notre-Dame de Liesse — un heureux vocable, n'est-ce pas ? — où pensionnent les écoliers. Une chapelle, dédiée à Saint-Louis de Gonzague, patron de la jeunesse, occupe le centre d'un bois planté de chênes et d'ormes, superbes de stature et de feuillage.

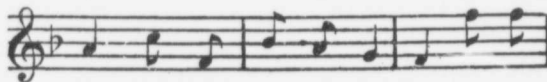
M^{re} Hamel, un des hommes les plus actifs que je connaisse, et qui se repose en travaillant, a pris à cœur de recueillir, dans les *Annales musicales du Petit Cap*, toutes les chansons en vogue à Saint-Joachim, au temps des vacances ; chansons de marche, chansons de rame, etc., etc. Il s'est principalement étudié à collectionner les différentes versions musicales de chacune d'elles avec le nom de l'écolier, du prêtre ou de l'hôte qui l'ont introduite au Petit Cap. Ce précieux ouvrage, encore inédit, sera d'un grand secours à nos musiciens désireux d'écrire plus tard l'histoire de la chanson canadienne-française.

Allegro.

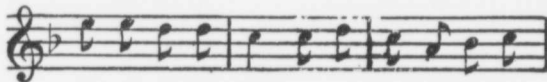
C'est no - tre grand pèr' No - é, Pa - tri-



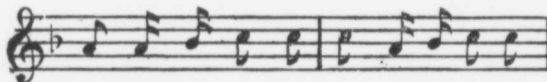
ar - che di - gne, Que l'hon Dieu z-a con - ser-



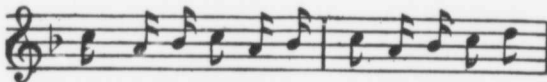
vé Pour plan - ter la vi - gne. Il s'est



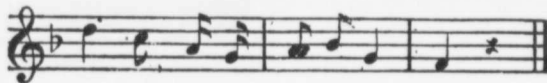
fait faire un ba - teau Pour se pré - ser - ver de



l'eau. Qui fut son, son, son, Qui fut re, re,



re, Qui fut son, qui fut re. qui fut son re-



fu - ge, l'en-dant le dé - lu - ge.

LE GRAND PÈRE NOË

CHANSON BACHIQUE

C'est notre grand pèr' Noë,
 Patriarche digne,
 Que l'bon Dieu z-a conservé
 Pour planter la vigne.
 Il s'est fait faire un bateau
 Pour se préserver de l'eau,
 Qui fut son, son, son,
 Qui fut re, re, re,
 Qui fut son, qui fut re,
 Qui fut son refuge,
 Pendant le déluge.

Quand la Mer Rouge apparut
 A la troupe noire,
 Les Israélit's-z'ont cru
 Qu'il fallait la boire
 Mais Moïse fut plus fin
 Il dit : " Ce n'est pas du vin ! "
 Il la pas, pas, pas
 Il la sa, sa, sa,
 Il la pas, il la sa,
*Il la passa toute
 Sans en boire goutte !*

C'est chez les vi-eux Romains
 Que l'bon vin pétillie ;
 C'est par le jus du raisin
 Que vainquit Camille.
 L'vieux Pompée et Cicéron
 Luttaient à coups de flacon
 Pour la ré, ré, ré,
 Pour la pu, pu, pu,
 Pour la ré, pour la pu,
 Pour la république.
 C'te vieille barrique !!

Prends ton verre et moi le mien,
 Ami, z-il faut boire.
 C'est dans un flacon de vin
 Qu'on trouve la gloire.
 A ta santé, Nicolas,
 Tu boiras, mais tu crev'ras
 Je bois du du, du,
 Je bois bras, bras, bras,
 Je bois du, je bois bras,
 Je bois du bras gauche,
 C'est ça qui m'réchauffe !

LES BERGERS DE BETHLÈM

Sur l'air { *Il la passa toute
 Sans en boire goutte.*

Allons, bergers, partons tous,
 L'ange nous appelle,
 Un Sauveur est né pour nous,
 L'heureuse nouvelle !
 Une étable est le séjour
 Qu'a choisi ce Dieu d'amour.
 Courons au, z-au, z-au,
 Courons plus, plus, plus,
 Courons au, courons plus,
 Courons au plus vite
 A ce pauvre gîte.

De nos plus charmants concerts
 Que tout retentisse !
 Le ciel à nos maux divers
 Est enfin propice.
 Accordons en ce grand jour,
 Le fifre avec le tambour,
 Timbale et, l'et, l'et,
 Timba, trom, trom, trom,
 Timbale et, timba, trom,
 Timbale et trompette,
 Pour Lui faire fête.

Satan, au fond des enfers,
 Brûlant dans les flammes,
 Voudrait, dans les mêmes fers,
 Enchaîner nos âmes.
 Ne craignons plus ses combats,
 Tout son pouvoir est à bas.
 Malgré sa, sa, sa,
 Malgré fu, fu, fu,
 Malgré sa, malgré fu.
 Malgré sa furie,
 Dieu nous rend la vie.

Quels présents faut-il porter
 A ce Roi des Anges ?
 Robin, pour l'emballoter
 Offrira des langes ;
 Gros Guillot un agnelet ;
 Moi je porte, avec du lait,
 Le plus beau, beau, beau,
 Le plus fro, fro, fro,
 Le plus beau, le plus fro,
 Le plus beau fromage,
 De notre village.

La chanson du *Grand Pèr' Noël* eut encore l'honneur de fournir sa musique à de malins couplets que les poètes satiriques de la Révolution française composèrent aux dépens du célèbre docteur Guillotin, préconiseur et parrain de la fameuse guillotine, le razoïr national de Robespierre. Sur l'air de *Quand la Mer Rouge apparut*, (premier vers du second couplet de la chanson du *Grand Pèr' Noël*) l'on faisait chanter à l'excellent médecin philanthrope la spirituelle boutade que voici :

C'est un coup que l'on reçoit
Avant qu'on s'en doute ;
A peine on s'en aperçoit
Car on n'y voit goutte !
Tout à coup, étant lâché,
Le couperet fait tomber,
Fait tomber, ber, ber,
Fait sauter, ter, ter,
Fait tomber, fait sauter,
Fait tomber la tête,
C'est bien plus honnête !

Mais pour bien faire la cour
A ce nouveau Maître,
Notre zèle et notre amour
Doit surtout paraître.
Que chacun offre son cœur
Tout brûlant de cette ardeur
C'est le sain, sain, sain,
C'est la to, to, to,
C'est la sain. c'est la to,
C'est la sainte offrande
Que Jésus demande.

Connaissez-vous, lecteurs, refrain plus cocasse, plus pittoresque et boute-en-train ?

C'est la sain, sain, sain,
C'est la to, to, to,
C'est la sain, c'est la to,
C'est la sainte offrande
Que Jésus demande.

Un équilibriste japonais ne jonglerait pas mieux avec des boules que ce chansonnier spirituel, j'écrirais même spirituel chansonnier, avec les syllabes. C'est un virtuose du billard, un prince du carambolage.

Cette bouffonnerie rappelle, en l'éclipsant peut-être, l'une des meilleures facéties d'Offenbach sur les maris ré-cal-citrants de la *Périchole* :

Les maris—*ré*
Les maris—*cal*
Les maris—*ci*
Les maris—*trants*.

Pour moi, je vous confesse que le cantique me fait encore plus rire que la chanson.

Eh! me direz-vous, oseriez-vous soutenir qu'un pareil rigaudon se chantait dans nos églises (1)? J'en suis à ce point convaincu qu'on l'y entendrait peut-être encore si Monseigneur Plessis n'y eût mis bon ordre dès son avènement au trône épiscopal de Québec. Ce fut lui qui prohiba la fameuse ritournelle avec bien d'autres prétendus chants d'église que leur sans-gêne littéraire et leur pimpante allure musicale rendaient absolument indignes des échos du sanctuaire (2).

Dans tous les cas, la chanson du Grand Père Noël a bel et bien tué le cantique du Père Noël expressément écrit

(1) Les vieux cantiques puritains de la Nouvelle-Angleterre sont d'un comique aussi réjouissant. Au dix-septième siècle, et beaucoup plus tard aussi, on chantait à Boston, à Salem, à Orange (aujourd'hui *Albany*) des couplets ou des refrains de cette facture :

Bring down sa!—
Bring down sa!—
Bring down salvation !

Take your pil—
Take your pil—
Take your pilgrim Home !

He's my best bul—
He's my best bul—
He's my best bulwark 'gainst my foes !

(2) Un beau vieillard, M. Louis Chevalier, ancien fermier des métairies du Séminaire de Québec, à Saint-Joachim, me chantait naguère une chanson bachique de son jeune temps, composée sur la très ancienne musique — une mélodie grégorienne — du fameux Noël : *Silence, ciel ; silence, terre.*

En voici le premier couplet :

Si j'étais roi jamais la guerre
Ne régnerait dans mes états ;
Mais au milieu d'un bon repas
Je fais la guerre à coups de verre.
Amis, quand j'ai bien bu
Je crois que toute la terre
Que toute la terre est à moi ! (*bis*)

Silence ciel ; silence, terre.
Demeurez dans l'étonnement ;
Un Dieu pour nous se fait enfant.
L'amour, vainqueur en ce mystère,
Le captive aujourd'hui.
Tandis que toute la terre
Que toute la terre est à Lui ! (*bis*)

Une chanson bachique entée sur l'air d'un cantique religieux offre un cas d'exception trop rare pour n'être pas ici mentionnée.

M. Louis Chevalier est décédé, le 17 octobre 1905, à l'âge de 91 ans. Sa mort fut tragique : il expira subitement à table, au déjeuner de noces de l'un de ses petits-fils, Georges Chevalier.

pour l'enterrer elle-même. Et fut pris qui voulait prendre : c'est la moralité de la fable du rat et de l'huître. Bacchus est un malin qui ne permet pas toujours à Santa Claus de lui faire un cercueil avec son propre tonneau. Il y a quatre-vingts ans et plus que le Noël bourguignon est mort et l'on chante encore aujourd'hui, à gorge déployée, comme au bon temps de 1750 :

Je bois du, je bois bras
Je bois du bras gauche
C'est ça qui m'réchauffe !

C'est absurde, idiot, inepte au possible, tout ce qu'il vous plaira, je l'admets sans conteste, mais enfin c'est drôle, incontestablement drôle ; et je maintiens que cette *vieille barrique de république* fera rire aussi longtemps qu'il y aura sur terre une bouteille et un ivrogne en présence.



Il ne faut pas se scandaliser outre mesure en songeant que le Noël bourguignon qu'on vient de lire se chantait dans nos temples. Les belles cathédrales de France en ont entendu bien d'autres aux douzième, treizième et quatorzième siècles. Rappelons-nous les célèbres *Messes et Fêtes de l'Âne* qui se célébraient à Beauvais, à Laon, à Noyon, à Troyes, à Sens, etc. « Une jeune fille, montée sur un âne magnifiquement caparaçonné, et tenant un enfant dans ses bras, représentait la Vierge Marie. Arrivée à la porte de l'église, elle était introduite dans le chœur, se tenait à la droite de l'autel, pendant que l'on célébrait une messe dont l'*Introït*, le *Gloria*, le *Credo*, se terminaient par le cri de *hi-han* qui retentissait encore à la place du *Deo gratias* final. Durant l'office on chantait une prose (1) entièrement consacrée à l'âne.

« Cette cérémonie singulière fut réglée, en 1227, par Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, mais on en trouve des traces avant le treizième siècle, et la mélodie (*de cette prose*) en a été conservée. Cette musique a toute l'allure d'un chant populaire et, singulier rapprochement, lorsque

(1) Voici les deux premiers couplets de la *Prose de l'Âne* :

Orientis partibus
Adventavit Asinus
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.

Hic in collibus Sichem
Emittitur sub Ruben ;
Transiit per Jordaneum,
Salit in Bethléem.

Des régions de l'Orient est venu l'âne très beau, très vigoureux, très apte à transporter les fardeaux.

Sur les coteaux de Sichem il fut élevé par Ruben ; il traversa le Jourdain et monta à Bethléem.

M. de Saint-Saëns, dans son bel opéra d'*Etienne Marcel*, a voulu brosser le vivant tableau de la fête de la Saint-Jean, il semble qu'il ait eu comme une souvenance de cette mélodie (1). »

L'Eglise s'était prononcée avec raison contre l'introduction des chants profanes dans le sanctuaire et refusait d'admettre, au milieu des cérémonies réglées par le rituel, aucun chant en langue vulgaire. Cependant la *Prose de l'Ane* résista longtemps aux condamnations des conciles et des synodes et fut même l'objet d'une sorte de tolérance liturgique, particulièrement à Troyes où la *Fête de l'Ane* était annuellement célébrée sous les auspices du peuple qui répondait aux chantes par le braiement de l'âne : *Hé, sire Ane, hé !* On peut donc croire que dans beaucoup de diocèses, au Moyen-Age, les chants religieux en langue vulgaire, qu'on désigne sous le nom générique de *noëls*, se mêlaient parfois aux chants sacrés qui saluaient la naissance de Jésus dans l'étable de Bethléem. Ils accompagnaient la procession solennelle qui se faisait, la nuit de Noël, au son des instruments de musique, autour de la crèche de l'Enfant-Dieu. Les assistants, qui représentaient les bergers, chantaient, dès le treizième siècle, un carol anglo-normand dont voici la traduction (2).

(1) Cf : H. Lavoix, fils, *La Musique Française*, pages 23 et 24.

« Dès la fin du quatorzième siècle on vit les musiciens composer des messes entières sur les mélodies des chansons les plus licencieuses, ne conservant des thèmes en plain-chant que ce qui était nécessaire pour servir de base aux combinaisons savantes du contre-point. Ces messes étaient même désignées par le titre de la chanson qui leur fournissait le sujet mélodique : ainsi, la *Messe de l'Homme Armé*. Cette singulière façon de traiter le style religieux fut à la mode jusque vers la deuxième moitié du seizième siècle. »

Cf : *La Musique Française*, pages 64-66.

(2) Les amateurs de linguistique qui désireraient lire ce document remarquable dans le texte anglo-normand, n'ont qu'à rétirer au *Magasin Pittoresque* de Paris — année 1850, page 407. — En voici la première strophe :

Seigneurs, à présent écoutez-nous.
De loin sommes venus à vous
Pour demander Noël ;
Car l'on nous dit qu'en cet hôtel
De coutume on célèbre sa fête annuelle
Ah ! Ah ! c'est le jour.

Refrain : { Dieu donne ici joie d'amour
A tous ceux qui feront honneur au jour de Noël.

Seigneurs, je vous dis pour vrai
Que le jour de Noël ne veut avoir
Rien que joie.
Et qu'il remplit sa maison
De pain, de chair et de poisson,
Pour faire honneur.

Dieu donne ici, etc.

Seigneurs, il est crié en la foule
Que celui qui dépense bien, et vite,
Et largement,
Et qui fait les grands honneurs souvent,
Dieu lui double ce qu'il dépense
Pour faire honneur.

Dieu donne ici, etc.

Noël boit bien le vin anglais,
Et le gascon, et le français,
Et l'angevin ;
Noël fait boire son voisin,
Si bien qu'il s'endort la tête penchée
Souvent le jour.

Dieu donne ici, etc.

Seignors, ore entendez à nus
De loinz somes venus à vus
Pour quere Noël
Car l'em nus dit que en cest hostel
Soleit tenir sa feste annuel.
Ahi ! cest jur
Deu doint à tuz icels joie d'amurs
Qui a dans Noël furent honors.

Seigneurs, je vous dis de par Noël,
 Et de par les maîtres de cet hôtel,
 Que buviez bien ;
 Et moi primo je boirai le mien,
 Et après chacun le sien,
 Par mon conseil.

Finale { Je vous dis donc à tous : « A votre santé ! »
 { Qui ne dira joyeusement : « Trinquons (!) ? »

* * *

Un autre Noël de la même époque retraçait *la joie des bêtes à la nouvelle de la naissance du saint Enfant* et donnait lieu à des tours de force d'harmonie imitative, car les chanteurs s'évertuaient à rendre, avec un naturel épantant, une vérité d'un comique irrésistible, le chant du coq, le mugissement du bœuf, le bêlement de la chèvre, le braiement de l'âne et le beuglement du veau.

Comme les bestes autrefois
 Parlaient mieux latin que françois,
 Le coq de loin voyant le faict
 S'écria : *Christus natus est !*
 Le bœuf d'un air tout ébaubi
 Demande : *Ubi, ubi, ubi ?*
 La chèvre se tordant le groin
 Respond que c'est à *Beth-lé-é-em !*
 Maître beaudet, *curiosus*
 De l'aller voir, dit : *Eamus !*
 Et, droit sur ses pattes, le veau
 Beugla deux fois : *Volo, volo* (2) !

Vous me direz : ceci est un conte imaginé par quelque latiniste ventriloque en disponibilité d'emploi.

(1) Cette finale du carol anglo-normand est très caractéristique :

— " Si jo vus dis trestoz : Wesseyel !
 Dehait est qui ne derra : Drinchey ! "

(2) Cf : Paul Lacroix : *Sciences et Lettres au Moyen-Age*. — Paris, 1877, pages 445 et 446.

Nullement ; cette pastorale religieuse se jouait en Bourgogne, dans les églises, et pas plus tard qu'aux premières années de notre siècle, le dix-neuvième.

« On représentait en pleine église, écrit M. Simon Boubée, dans un très bel article de revue sur *La littérature de Noël*, on représentait en pleine église, un coq, un bœuf, un mouton et un âne.

« Le coq chantait : *Nobis natus est Christus !*

« Le bœuf demandait : *Ubi ?* On avait le soin de lui faire prononcer ce mot latin-là à l'italienne, cela donnait *Oubi*, un meuglement parfait, la coqueluche des basses profondes.

« Le mouton répondait : *Bé—é-é-thléem.*

« Et l'âne s'écriait, avec un ton de résolution qui empoignait toute l'assistance : *Eamus ! Eamus !*

« Et il y en avait qui partaient, — croyant que c'était arrivé !

« C'était véritablement le *Noël des bêtes.*

« Il le faut bien avouer, ces représentations publiques dans les églises dégénérèrent parfois en bouffonneries, à preuve l'exemple cité plus haut. Mais la foi naïve de ces temps reculés n'en recevait nulle atteinte. Elle était comme l'ambre qui ne retient aucune souillure, comme le cristal sur lequel glisse toute impureté. Et de même que les sculpteurs pouvaient, sans causer de scandale, orner les chapiteaux des cathédrales d'images que notre moralité raffinée qualifierait sévèrement aujourd'hui, de même les auteurs des noëls se permettaient, sans malice, d'étranges familiarités avec leur divin sujet. »

* * *

J'ai dit, précédemment, pourquoi Monseigneur Pléssis, à son avènement au trône pontifical de Québec, avait interdit

dans les églises de son diocèse le chant d'une foule de noëls populaires considérés jusqu'à cette époque comme autant de cantiques religieux.

Il en est un cependant, enveloppé dans la proscription générale, qui ne méritait pas cette disgrâce. Aussi, je ne viens pas plaider ici sa cause, excellente d'ailleurs, solliciter humblement son amnistie, mais réclamer impérieusement justice, réhabiliter la mémoire d'un condamné, rappeler de l'exil un banni. Jusqu'aujourd'hui il n'avait qu'un droit d'asile dans les quatre éditions du bel ouvrage de M. Ernest Gagnon, *Chansons populaires du Canada* ; il aura maintenant le droit de cité chez les *Noëls Anciens de la Nouvelle-France* : qu'il y reprenne sa place d'honneur et son rang.

Il est bien connu, encore plus aimé, de nos foyers domestiques ; très en faveur et très en vogue dans toutes les familles canadiennes-françaises de nos campagnes où les petits enfants le gazouillent avec une grâce et une fraîcheur de voix d'oiseaux.

D'où viens-tu, bergère ? est une délicieuse berceuse où la naïveté du dialogue le dispute à la candeur de la mélodie, ce qui lui donne un cachet exceptionnel de tendresse et de suavité.

Aristote marchait devant les sophistes qui niaient le mouvement ; Sophocle, en présence de ses enfants, qui voulaient le faire interdire pour démence, récitait *Œdipe à Colonne* ; *D'où viens-tu, bergère ?* n'aurait qu'à chanter devant ses juges pour les convaincre de son innocence et de sa beauté, les amener à reconnaître son caractère religieux, à lui restituer son titre.

Andante.

D'où viens - tu, ber - gè - re, D'où viens - ta ?

PIANO
ou
ORGUE

p

dolce.

Je viens de l'é - ta - ble, De m'y pro - me - nar;

dolce.

rall.

J'ai vu un mi - ra - cle, Qui vient d'ar - ri - ver.

rall.

—D'où viens-tu bergère,
D'où viens-tu ?
—Je viens de l'étable,
De m'y promener ;
J'ai vu un miracle
Qui vient d'arriver.

—Qu'as-tu vu bergère,
Qu'as-tu vu ?
—J'ai vu dans la crèche
Un petit Enfant,
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
—Saint Marie, sa mère,
Lui fait boir' du lait,
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

—Rien de plus bergère,
Rien de plus ?
—Ya le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'Enfant.

—Rien de plus, bergère,
Rien de plus ?
—Ya trois petits anges,
Descendus du ciel,
Chantant les louanges
Du Père Éternel.

Dramatisez ce cantique, car véritablement c'en est un, donnez-lui son théâtre naturel : une *Étise* ; sa mise en scène et son décor : une *Crèche de Noël* ⁽¹⁾ ; ses figurants et personnages muets : l'Enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, les bergers, les rois-mages, le bœuf et l'âne

(1) « On ignore généralement que saint François d'Assise est le pieux inventeur des *Crèches de Noël*. »

La dévotion à l'Enfant Jésus n'est pas seulement la dévotion des petits enfants, des simples, des ignorants ; elle est aussi et surtout la dévotion des grands saints.

N'est-ce pas le séraphique François d'Assise qui, le jour de Noël 1223, a fait la première crèche ? — Saint Antoine de Padoue, dont la puissance l'a fait appeler le « semeur de miracles », est-il représenté autrement qu'avec l'adorable petit Jésus dans les bras ou debout sur son livre ?

Saint Bernard, saint Alphonse de Liguori, et tant d'autres, ont chanté la gloire et l'amour de l'Enfant-Dieu.

Dans beaucoup d'ordres religieux, et surtout dans le Carmel, l'enfance du Sauveur est honorée particulièrement ; c'est la dévotion par excellence des enfants de sainte Thérèse.

Le cloître semble froid à la nature ; cette vie de pénitence continuelle,

traditionnels ; son unique actrice : la bergère. N'oublions pas le chœur — toute l'assemblée des petits enfants — des mioches de cinq à huit ans, l'assistance ordinaire de nos *Saluts de l'Enfant Jésus* à la Fête des Saints Innocents — le chœur qui donnera la réplique à l'actrice, comme dans la tragédie grecque, ou plutôt lui posera les questions du dialogue : *D'où viens-tu ? Qu'as-tu vu ? Rien de plus ?* Ecoutez répondre la petite bergère, la prima donna de cette opérette en cinq couplets ; et je parie que vous rapporterez de ce spectacle naïf un souvenir attendrissant, une impression délicieuse.

Ce fut du moins le sentiment de Michelet, car il écrivit au lendemain d'une audition semblable, à propos des noëls populaires : « Il y avait alors dans l'Eglise un merveilleux génie dramatique, plein de hardiesse et de bonhomie, souvent empreint d'une puérilité touchante. L'Eglise quelquefois aussi se faisait petite ; la grande, la docte, l'éternelle, elle bégayait avec son enfant ; elle lui traduisait l'ineffable en puériles légendes ! »

Monsieur William McLennan, de Montréal, membre de la Société Royale du Canada, a publié, en 1886, une traduction anglaise de ce délicieux noël enfantin. C'est un petit chef-d'œuvre d'élégance, de rythme et de littéralité. Je ne résiste pas à la tentation de le reproduire ici :

- « Whence art thou, my maiden,
Whence art thou ? »
— « I come from the stable
Where this very night,
I, a shepherd maiden,
Saw a wondrous sight. »

d'abnégation, d'humilité, paraîtrait bien dure si on n'avait un modèle sous les yeux.

En regardant un Enfant-Dieu souffrir dès le berceau, aider sa mère et son père nourricier, travailler de ses divines petites mains qui soutiennent

—« What saw'st thou, my maiden,
What saw'st thou ? »

—« There within a manger
A little Child I saw,
Lying softly sleeping
On the golden straw. »

—« Nothing more, my maiden
Nothing more ? »

—« I saw the Holy Mother
The little Baby hold,
And the father, Joseph,
A-tremble with the cold. »

—« Nothing more, my maiden,
Nothing more ? »

—« I saw the ass and oxen
Kneeling meek and mild
With their gentle breathing
Warm the Holy Child. »

—« Nothing more, my maiden,
Nothing more ? »

—« There were three bright angels
Come down from the sky,
Singing forth sweet praises
To the Father high ⁽¹⁾. »

le monde, on ne trouve plus l'obéissance trop pénible : l'humilité devient facile, et la pénitence est un besoin de l'âme généreuse.

Le Dieu du Calvaire inspire la contrition et la confiance ; le Dieu de la Crèche commande l'amour. »

Cf : *Histoire de l'Enfant Jésus miraculeux de Prague*, d'après les auteurs allemands et les chroniques du Carmel, par Gabrielle Fontaine.

(1) Cf : *Songs of Old Canada*, translated by William McLennan. — Dawson Bros., Montreal, 1886.

M. William McLennan est mort en Italie, à Vallombrosa, près de Florence, le 19 juillet 1904. Ce sympathique écrivain fut l'ami le plus sincère comme l'admirateur le plus déclaré du Canada français.

Dans la *Revue du Notariat*, pages 25-32, livraison du 15 août 1904, M. Joseph-Edmond Roy a publié, sur l'auteur de *Spanish John* et de *Span o' life*, une notice nécrologique des plus touchantes.

Tout le monde sait par cœur l'égoïste refrain de la chanson de Pierre Dupont glorifiant sa vigne :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de ce vin couleur de feu,
Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils n'en ont pas en Angleterre !

Nous autres, Canadiens-Français, n'avons pas le cœur aussi étroit que l'esprit de Pierre Dupont. Et c'est avec un sentiment de joie sincère que je constate que nos compatriotes anglais, catholiques, protestants, sans distinction de credo, ont, comme nous, leur *Noël-bergère*.

Je songe, en remerciant Dieu,
Qu'ils en ont un en Angleterre !

Ce carol est presque un fac-similé du nôtre, une copie légèrement amplifiée, moins naïve cependant, et de facture littéraire plus châtiée.

Outre les alternances du dialogue, il possède un refrain : *Glory in the highest ! Glory !* C'est le *Gloria in excelsis* de notre liturgie.

Ce Noël se chante universellement en Angleterre, dans toutes les familles : chez les catholiques, dans les oratoires privés, les chapelles particulières où l'on prépare des *Crèches de Noël* éblouissantes de luxe ; chez les protestants, dans les salons parés de toutes leurs richesses, autour du traditionnel *Arbre de Noël* chargé de lumières, de fruits et de cadeaux ; puis encore dans les *Sunday schools*, les écoles publiques, les salles de concerts municipales aux Hôtels de Ville, partout enfin.

Je ne connais pas la mélodie de ce cantique populaire ; tout ce que je sais est que les strophes alternantes du dialogue sont déclamées sur une tenue d'orchestre, un accom-

pagnement d'orgue ou de piano. Les choristes qui entonnent le refrain, *Gloria in excelsis*, se tiennent à distance, dans une antichambre ou le jubé de l'orgue, pour mieux figurer sans doute les voix célestes, frapper davantage l'imagination des enfants croyant entendre les anges eux-mêmes chanter dans les hauteurs et les lointains du firmament.

GLORIA IN EXCELSIS !

—« Where have you come from, Mabel mine,
While the stars still shine, the stars still shine,
With a happy dream in those eyes of thine,
Early, this Christmas morning ?

—« I've come back from Slumber-land ;
I've come from the night in Slumber-land ;
I've come from the stars in Slumber-land ;
I've come from the music in Slumber-land ;
Early, this Christmas morning. »

—« What did you see there in the night,
Mabel mine, Mabel mine ? »

—« I saw a stable and star-lamp's light,
Early, this Christmas morning.

—« I saw a stable in Slumber-land,
And a little Babe with a snow-white hand,
And 'round the Babe the dumb beasts stand,
Early, this Christmas morning. »

—« What did you hear in Slumber-land,
Mabel mine, Mabel mine ? »

—« Music, mother, a song divine,
Early, this Christmas morning. »

—« What was the song that the voices sung
When over the stable the low stars hung ? »

—« I can almost hear it still in the sky,
Listen, listen, — the strain draws nigh !
« Glory in the highest ! Glory ! »

—« What else did you see in Slumber-land,
Mabel mine, Mabel mine ? »

—« I saw the shepherds listening stand,
Early this Christmas morning. »

—« What said the shepherds there on the plain ? »

—« They touched their reeds and answered the strain :

« Glory in the highest ! Glory ! »

When the angels ceased, the shepherds sung :

« Glory in the highest ! Glory ! »

And the Earth and Sky with the anthem rung :

« Glory in the highest ! Glory ! »

—« O Mabel, Mabel, your dream was sweet,

And sweet to my soul is your story ;

Like the shepherds' reeds, let our lips repeat :

« Glory in the highest ! Glory ! »

GLORIA IN EXCELSIS !

— D'où viens-tu, Mabel, si à bonne heure ; d'où viens-tu, avant l'aube de ce matin de Noël — car les étoiles brillent encore ? Et quel songe heureux rayonne dans l'allégresse de tes beaux yeux ?

— J'arrive, tout maintenant, de la Terre du Sommeil, où j'ai passé la nuit ; je reviens du spectacle de ses étoiles et des concerts de son firmament, entendus, avant l'aube, en ce matin de Noël.

— Qu'as-tu vu, Mabel, qu'as-tu vu cette nuit ?

— J'ai vu une étable qui pour lampe avait une étoile, cette nuit, avant l'aube, en ce matin de Noël.

J'ai vu une étable dans la Terre du Sommeil. Et dans cette étable un Petit Enfant, aux mains blanches comme de la neige.

Et auprès du Petit Enfant, deux animaux muets : je les ai vus, avant l'aube, en ce matin de Noël.

— Qu'as-tu entendu, Mabel, dans la Terre du Sommeil ?

— Une musique, ô mère, une musique et un chant divins ;
je les ai entendus ce matin, avant l'aube, en ce jour de Noël.

— Et que chantaient les voix lorsque les cieux abaissés suspendaient leurs étoiles au-dessus de l'étable ?

— Je crois les entendre encore dans les airs. — Ecoutez, écoutez, l'hymne se rapproche :

Gloria in altissimis Deo ! Gloria !

— Rien de plus, Mabel, rien de plus ?

— J'ai vu encore, dans la Terre du Sommeil, des bergers dans une plaine écoutant, immobiles, ce matin, avant l'aube, en ce jour de Noël.

— Et que disaient les bergers écoutant dans la plaine ?

— Ils accordaient leurs chalumeaux et répétaient le choral des anges :

Gloria in altissimis Deo ! Gloria !

Et quand les anges cessaient de chanter, les bergers, alternant, reprenaient en chœur :

Gloria in altissimis Deo ! Gloria !

Puis la Terre et le Ciel, vibrant à l'unisson à ce cri d'allégresse, répercutaient à l'infini :

Gloria in altissimis Deo ! Gloria !

— O Mabel, Mabel, que ton rêve était beau !

Et quel parfum de suavité mon âme respire en écoutant ton récit.

Comme les bergers, s'accompagnant de leurs chalumeaux, chantons le cantique des anges :

Gloria in altissimis Deo ! Gloria !

XIV

A l'instar de la chanson bachique, la chanson populaire a pris une revanche éclatante sur le Noël religieux qui l'a proscrite et détrônée. J'en tiens la preuve irrécusable dans l'existence d'un royal document historique. On connaît universellement, dans le monde des lettres, la célèbre romance qu'Henri IV, le monarque-troubadour, composa en faveur de sa favorite, Gabrielle d'Estrées (1). Mais on ignore, généralement aussi, que l'air de cette chanson, maintenant immortelle, est la musique même d'un Noël du seizième siècle, composé par François-Eustache du Caurroy, sieur de Saint-Frémin. Originaire d'une famille noble et ancienne, Du Caurroy entra dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et fut successivement maître de musique de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. La place de surintendant de la musique du roi fut créée pour lui en 1599. Il eut, de son temps, comme compositeur, une grande réputation ; on l'avait même surnommé *le prince des musiciens*. Il mourut le 7 août 1609, et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins où on lui érigea un tombeau dont l'épithaphe fut composée par le cardinal Du Perron, son protecteur. On connaît de ce musicien : *Missa pro defunctis*, une messe à cinq voix, qui fut, pendant longtemps, la seule

(1) Elle inspira une telle passion à Henri IV qu'elle faillit devenir reine de France. Un crime prévint ce scandale. Elle mourut empoisonnée, le samedi saint, 10 avril 1599, à l'âge de 28 ans. Elle a laissé dans l'histoire une grande réputation de beauté.

que l'on chantât à Saint-Denis, aux obsèques des rois de France. Elle n'a jamais été publiée, mais elle existe, en manuscrit, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ses autres œuvres publiées sont : — *Precum ecclesiasticarum libri II*, Paris, 1608; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices reductæ, liber I*, à cinq voix, Paris, 1609; — *Mélanges de musique, contenant des chansons, des psaumes et des noëls*, Paris, 1610; (c'est dans cet ouvrage que se trouve la mélodie du noël qui nous occupe), enfin des *Fantaisies* à trois, quatre, cinq et six parties; Paris, 1610 ⁽¹⁾.

Grétry, dans ses *Essais sur la Musique*, a, plus que tout autre, contribué à propager l'erreur, généralement répandue, qui désigne Henri IV comme l'auteur de l'air touchant sur lequel il adapta les paroles de sa romance, toute remplie de grâce et de sentiment. Comme il ne faut pas donner à César ce qui n'appartient pas à César, il est juste de restituer cette mélodie à son véritable père, à Du Caurroy qui la composa spécialement pour la poésie d'un pieux noël de son époque, cantique que la profane mais *Charmanche* Gabrielle fit aisément oublier.

L'abbé Pellegrin ne voulut pas croire au triomphe définitif de la chanson populaire d'Henri IV sur le noël religieux de Du Caurroy. Avec une audace et un courage qui lui font le plus grand honneur, il voulut recommencer la bataille, reprendre sur l'éternel ennemi — le monde et ses mille artifices — le terrain perdu par l'Eglise, venger la mort du noël ancien par la résurrection d'un noël nouveau écrit sur la musique de Du Caurroy et dont la ferveur ascétique l'emportât sur l'ardeur passionnée de la romance. Il rêva de composer une prière, idéale de candeur, très humble, très douce, très sereine, qui dominât, de toute la

(1) Cf : Hofer, *Nouvelle Biographie Générale*, tome 9, pp. 256 et 257. Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris. 1854.

hauteur d'une âme éprise de Dieu seul, les joies charnelles et les désirs orgueilleux de l'amoureuse ballade, un cantique enfin, supérieur à sa rivale par la noblesse et la distinction des pensées, la délicatesse exquise des sentiments, le bonheur même de l'expression poétique égal à celui de la phrase musicale dans la mélodie tricentenaire.

Donc, le vaillant abbé Pellegrin entra en lice contre le chevaleresque Henri IV. Ce remarquable tournoi littéraire compta sept passes d'armes, c'est-à-dire sept strophes, fort intéressantes à comparer. Les voici :

NOEL DE PELLEGRIN

Bel Astre que j'adore,
Soleil, qui luis pour moi,
C'est Toi seul que j'implore,
Je veux n'aimer que Toi.

REFRAIN

*C'est ma plus chère envie
Dans ce beau jour,
Où je ne dois la vie
Qu'à ton amour.*

Du fond de cette crèche
Où Tu te laisses voir,
Ton amour ne me prêche
Qu'un si tendre devoir.

C'est pour sauver mon âme
Que Tu descends des cieux ;
De ta divine flamme,
Que je brûle en ces lieux !

Du monde qui me presse
Je ne suis plus charmé,
Je veux t'aimer sans cesse
Comme Tu m'as aimé.

Je m'attache à Te suivre,
Toi seul peut m'attendrir.
Pour Toi seul je veux vivre,
Pour Toi je veux mourir.

CHANSON DE HENRI IV

Charmante Gabrielle !
Percé de mille dards,
Quand la gloire m'appelle
A la suite de Mars :

REFRAIN

*Cruelle déparie !
Malheureux jour !
C'est trop peu d'une vie
Pour tant d'amour !*

L'Amour, sans nulle peine,
M'a, par vos doux regards,
Comme un grand capitaine,
Mis sous ses étendards !

Si votre nom célèbre
Sur mes drapeaux brillait,
Jusqu'au delà de l'Elbre
L'Espagne me craindrait.

Je n'ai pu, dans la guerre,
Qu'un royaume gagner,
Mais sur toute la terre
Vos yeux doivent régner.

Partagez ma couronne,
Le prix de ma valeur ;
Je la tiens de Bellone,
Tenez-la de mon cœur.

Ton nom de ma mémoire
Ne sortira jamais,
Je chanterai ta gloire
Et tes divins bienfaits.

Sorti de l'esclavage
Où j'ai longtemps été,
Je Te veux, en hommage,
Offrir ma liberté.

Bel astre que je quitte
Ah ! cruel souvenir !
Ma douleur s'en irrite :
Vous revoir ou mourir !

Je veux que mes trompettes,
Mes fifres, les échos,
A tous moments répètent
Ces doux et tristes mots :

La victoire resta fidèle au royal champion de la galanterie ⁽¹⁾. De toute évidence d'ailleurs, et à première lecture, la ballade amoureuse l'emportait en supériorité littéraire, et dominait le cantique religieux. Pellegrin avait-il trop présumé de ses forces, confondu, à cause de leur identité d'ardeur, le feu sacré de l'inspiration avec les transports enflammés de son zèle ? Je ne sais. Les ressources de son talent remarquable trahirent en cette circonstance sa bonne volonté. A raison même de cette tentative malheureuse, mais infiniment honorable, nous devrions garder à ce pieux compositeur une reconnaissance profonde, un souvenir ému de gratitude et d'estime. Sa belle action, son humble cantique, nous a valu d'entendre, encore aujourd'hui, les échos

(1) Bien que l'on reconnaisse, presque universellement aujourd'hui, Henri IV comme l'auteur de la fameuse romance *Charmante Gabrielle*, il se trouve encore des érudits et des chercheurs pour donner à cette assertion le démenti le plus énergique. M. Edouard Fournier est de ce nombre. Dans son ouvrage intitulé *L'Esprit dans l'Histoire*, petit livre bondé de renseignements curieux et de recherches savantes sur les mots historiques de France, Edouard Fournier écrit ce qui suit, à la page 216 du susdit volume :

« Je pourrais vous montrer en quelques mots que la chanson de la *Belle Gabrielle*, n'est pas de Henri IV, ni pour les paroles — dont une partie, le refrain, date de bien avant lui, j'en ai la preuve. (Cf : *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, tome XI, p. 380) — ni pour l'air encore moins (Cf : Fétis : *Curiosités de la musique*, 1ère édition, p. 376) puisque, selon le cardinal Du Perron, qui le connaissait bien, Henri IV n'entendait rien « ni en la musique, ni en la poésie » ; mais c'est une question que je réserve pour le temps où je ferai l'histoire des chansons populaires. »

Jusqu'à ce que M. Edouard Fournier écrive cette histoire de la chanson populaire et prouve son avancé, il convient, je crois, de regarder Henri IV comme le véritable auteur de cette ballade célèbre.

de nos sanctuaires chanter la délicieuse mélodie de ce Noël du seizième siècle que les cathédrales de France ont oublié. A Paris, la Sainte-Chapelle elle-même ne le reconnaîtrait pas si Du Caurroy, ressuscité, venait en personne le jouer sous ses voûtes. Pauvre église, déserte et vide, elle lui semblerait plus froide encore que le marbre de son tombeau aux Grands-Augustins. Il n'y retrouverait plus l'orgue de sa maîtrise, disparu avec la stalle qu'il y occupait comme chanoine. Une fois l'an, à la rentrée des tribunaux, la Magistrature y vient, en habits de gala, assister à la Messe du Saint-Esprit, la *Messe-Rouge* du prétoire (1). Et c'est tout, absolument tout ce qui s'y passe en fait de cérémonies religieuses.

Parce que d'ordinaire les fantômes sont de silencieux personnages, faut-il en conclure qu'ils soient sourds ? Nullement. Un spectre qui parle sans bruit de paroles ne doit-il pas entendre, à de phénoménales distances, à de prodigieux lointains, toutes les harmonies de la terre ? Qui sait ? l'âme attristée, errante du vieux Du Caurroy, en quête de la mélodie perdue de son Noël, si lestement travestie en païenne sérénade, revient peut-être ici, dans nos temples, cathédrales de grandes villes, églises paroissiales, chapelles de mission, heureuse d'écouter un écho, affaibli sans doute par le temps et la distance, mais fidèle encore, fidèle toujours d'une voix aimée, connue, chérie, préférée à toute autre : la voix de son génie artistique.

(1) A propos de Dame Justice, je me rappelle un fait singulier qui se rattache directement à l'étude que je poursuis et que je crois fort intéressant à relater ici. On s'étonnera à bon droit d'apprendre qu'à Bayeux les Noëls se chantaient non seulement à l'église mais encore à l'audience.

Dans un ouvrage ayant pour titre : *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes et noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet, Rouen, 1834, je lis ce qui suit :

« A l'audience du bailliage de Bayeux qui précédait les fêtes de Noël, l'avocat qui avait plaidé le dernier devait entonner le cantique de ce jour ;

Adagio.

Bel as - tre que j'a - do - re, So -
leil qui luis pour moi, C'est Toi seul
que j'im - plo - re, Je veux n'ai -
mer que Toi. C'est ma plus chère en -
vi - e, Dans ce beau jour, Où je ne
dois la vi - e Qu'à ton a - mour.

et alors juges, conseillers, avocats et plaideurs chantaient *Noël* à gorge déployée. J'ignore entièrement l'époque et l'origine de ce singulier usage, qui était particulier au bailliage de Bayeux et ne cessa que quelques années avant la Révolution. »

Au dix-huitième siècle, le cantique religieux fit à la chanson populaire une guerre d'extermination, une véritable chasse de corsaire. Chansons bachiques, chansons érotiques, chansons enfantines même, toutes furent traquées comme des bêtes fauves, forcées dans leurs derniers refuges par l'implacable ennemi. Pour une d'elles qui échappait, cent autres étaient étouffées sous un travestissement brutal. On leur volait insolemment la musique de leurs mélodies, et la poésie même de leurs couplets. Bref, les chansons populaires furent passées au fil de la plume, encore plus tranchant que celui de l'épée. Le massacre en fut général, et moultes innocentes rondes, villanelles et berceuses périrent.

En voici une qui échappa à la fureur d'Hérode :

CANTIQUE DE NOËL

L'HEUREUSE NOUVELLE

Le ciel calme son courroux,
L'heureuse nouvelle !
Un Sauveur est né pour nous,
L'heureuse nouvelle !
Allons voir ce Roi si doux
Sa voix nous appelle tous,
Sa voix nous appelle tous,
Sa voix nous appelle.

La paix revient en ces lieux,
L'heureuse nouvelle !
Par cet Enfant glorieux,
L'heureuse nouvelle !
Quel éclat brille à nos yeux !
Sa voix nous appelle aux cieux,
Sa voix nous appelle aux cieux,
Sa voix nous appelle.

Tout est en joie aujourd'hui,
L'heureuse nouvelle !
Contre le trouble et l'ennui
L'heureuse nouvelle !
Un Dieu sera notre appui ;
Sa voix nous appelle à Lui,
Sa voix nous appelle à Lui,
Sa voix nous appelle.

Etc., etc.

CHANSON POPULAIRE

LA BONNE AVENTURE

Je suis un petit garçon
De bonne figure,
Qui aime bien le bonbon
Et la confiture.
Si vous voulez m'en donner,
Je saurai bien les manger,
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure.

Je serai bien sage et bon
Pour plaire à ma mère ;
Je saurai bien ma leçon
Pour plaire à mon père ;
Je veux bien les contenter,
Et s'ils veulent m'embrasser,
La bonne aventure, ô gué !
La bonne aventure.

Lorsque les petits garçons
Sont gentils et sages,
On leur donne des bonbons,
De belles images ;
Mais quand ils se font gronder,
C'est le fouet qu'il faut donner,
La triste aventure, ô gué !
La triste aventure.

Cette fois encore le condamné à mort tua le bourreau. La chanson enfantine enterra vif le cantique religieux ; elle le noya dans la confiture, l'écrasa sous le bonbon de son premier couplet. Défunt *Vert-Vert*, bourré de sucre et brûlé de liqueurs, trépassa de la sorte. On meurt souvent *en brave*, très rarement *en perroquet* ; ce qui advint cependant pour la parodie spirituelle de l'éditeur Garnier. Elle le méritait bien.

Il était suprêmement ridicule, en effet, d'exiger de petits enfants qu'ils vinsent à oublier leur chanson favorite, *La bonne aventure, ô gué !* l'hymne national de la friandise. Et voilà pourquoi le vieux cantique dort, comme un grand de la terre, au tome premier du recueil Garnier, un sommeil qui n'a pas reçu les promesses d'une résurrection glorieuse. Enseveli, depuis 1750, dans le silence des bibliothèques et la poussière des bouquins, il repose en paix tandis que tous les gamins de la France et du Canada, revenant de l'école, chantent encore, chantent toujours :

La bonne aventure, ô gué !

La bonne aventure !

*
* *

J'ai dit, tout à l'heure, que les compositeurs ou les compilateurs de cantiques spirituels — et, en particulier, celui du recueil Garnier — pillaient impunément la musique et les couplets de la chanson populaire. Je prouve mon affirmation d'un saisissant exemple. On cherchera longtemps, je crois, avant que de trouver un spécimen de plagiat plus manifeste, un décalque plus audacieux.

PASTORALE

LE BERGER-ROI

Aimable musette,
 Confidente de mon cœur,
 Chantez mon bonheur.
 J'ai pour sceptre une houlette,
 Pour peuple, un tendre troupeau,
 Pour sentinelle,
 Un chien fidèle,
 Pour état, les bords d'un ruisseau.
 Puissants rois du monde,
 Votre sort est-il plus doux ?
 Régnés sur la terre et sur l'onde,
 Mon cœur n'en sera pas jaloux.
 Je règne, sans diadème,
 Sur mes moutons
 Et sur moi-même ;
 Je suis plus heureux que vous !

PARODIE SPIRITUELLE

Sur l'air *Aimable musette,
 Confidente de mon cœur.*

Aimable musette,
 De l'amour d'un Dieu Sauveur
 Chantez la douceur
 Et le sceptre et la houlette,
 Tout est égal sous ses loix ;
 On vit sans crainte,
 Et sans contrainte,
 Dès qu'on est docile à sa voix.
 Puissants rois du monde
 Votre sort est-il plus doux ?
 Régnés sur la terre et sur l'onde,
 Mon cœur n'en sera pas jaloux.
 Sans porter le diadème,
 Le vrai chrétien,
 Roi de soi-même,
 Est bien plus heureux que vous !

L'histoire se répète. Ce procédé déshonorant me rappelle le mot cynique d'un compositeur, célèbre dans notre jeune monde littéraire, convaincu d'une imposture identique : « — Les paroles ne sont pas de moi, *mais* la musique est d'un autre ! » Ce *mais* était exquis ! Toute sa justification tenait dans les quatre lettres de ce petit adverbe, encore plus grand que son excuse. Il ajoutait, avec un aplomb de pyramide, l'air bonhomme et narquois : « — Eh ! dites donc, mes droits d'auteur sont incontestables ! C'est évident ! »

L'effronté plagiaire fit comme il disait. Il déposa légalement son titre au département de l'Agriculture et de la Statistique, à Ottawa.

Proudhon aurait-il eu raison d'écrire : *La propriété c'est le vol ?*



« JE vais vous raconter l'histoire d'une intelligence et d'un cœur. Mon ami s'appelait Jean ; son nom de famille importe peu. Avant de tourner ses yeux vers Dieu il avait dépensé une longue vie à regarder les hommes pour faire fortune et gagner de la renommée. L'écrivain est un espion involontaire, il viole incessamment autour de lui le secret des consciences. Je parle, bien entendu, ici, de ces écrivains qui ont la passion et le respect de leur art et non pas de ces écorcheurs de papier, noircissant des pages à la sueur du poignet, ne voyant rien par eux-mêmes, volant, copiant, plagiant, déshonorant la pensée des maîtres pour la resservir, démarquée et mal-propre, à l'innombrable cohue des lecteurs qui ne savent pas lire. Je parle des forts et des dignes, de ces esprits de plus en plus rares qui pensent encore leur propre pensée au lieu de ravager celle d'autrui. »

J'emprunte cette citation au fameux livre de Féval, *Etapas d'une conversion*. L'illustre romancier catholique appelle *Jean* cet incomparable ami qu'il devrait plus justement appeler *Paul*, car il n'est autre que lui-même. Mais que nous importe ; au lieu du pseudonyme de Jean ou du prénom de Paul, substituez *Simon-Joseph*, et cette page admirable deviendra la première de « l'histoire d'une intelligence et d'un cœur » qui eurent pour nom de famille celui de *Pellegrin*.

Il serait audacieux de soutenir que Féval et Pellegrin se ressemblent, dans le monde des lettres, au point d'échanger

leurs biographies. L'histoire de leur vie renferme cependant un événement solennel identique, de gravité exceptionnelle, et de capitale importance : je veux parler de leur conversion religieuse. Brusquement, avec l'impétuosité redoutable d'une saute de vent, elle orienta la voile de leurs barques sur un point tout opposé de l'horizon, leur faisant, de la sorte, éviter une terre de perdition, — *terra miseria et tenebrarum* — un écueil fatal, un abîme qui n'a jamais rejeté une seule épave du vaisseau englouti : l'impénitence. La grâce de Dieu opéra sur l'un et l'autre avec une puissance égale d'efficacité, mais d'une manière fort différente. Dessein providentiel, capricieux en apparence, mais véritablement frappé au sceau de l'Eternelle Sagesse et d'une impeccable équité. Elle vint à celui-là qui ne l'avait jamais connue, mais qui l'accueillit en bon fils quand elle se fut nommée, comme un enfant longtemps perdu retrouvé par sa mère. L'autre retourna vers elle, contrit, humilié dans son cœur et dans son âme, l'aimant toujours et la regrettant avec une amère douleur. Pellegrin, prêtre interdit, revint au sanctuaire qu'il avait déserté, retourna, comme le Prodiges, à la maison de son Père : et l'Eglise, suivant la belle parole de saint Augustin, l'Eglise ne se recula point quand il se jeta dans ses bras.

Féval, brebis encore moins égarée qu'abandonnée, vit venir à lui le Bon Pasteur, qui le chargea sur ses épaules, comme un agneau, et le ramena au bercail.

Ecoutez comme il parle délicieusement à ce Jean qui n'est, véritablement, qu'un autre lui-même, car Paul Féval, très soliloque, aima toujours beaucoup à se donner la réplique.

« Il m'arriva une fois de lui dire à propos du titre de ce livre—*Étapes d'une conversion* : « —Pour parler français, je crois qu'il faudrait mettre : *Les étapes d'un converti*. »

« Mais Jean répondit :

« A notre insu nos joies et nos douleurs, nos triomphes et nos défaites nous rapprochent de Dieu. Ce n'est pas nous qui marchons vers la Conversion, c'est la Conversion qui vient à nous. J'ai voulu marquer les diverses stations de la mienne et raconter, étape par étape, ce mystérieux voyage de la grâce divine à la rencontre d'une pauvre âme. Tel doit être ce livre et le titre en est bon. »

Si l'abbé Pellegrin revenait en ce monde et qu'il lui prît fantaisie d'écrire, à l'exemple du romancier parisien, l'histoire de son repentir, il accepterait sûrement l'observation que Féval adressait à son *alter ego* et publierait, à son tour, les *Etapas d'un converti*. « A mon insu, dirait-il, en utilisant le mot à mot de la préface de l'illustre écrivain catholique, mes joies et mes douleurs, mes triomphes et mes défaites m'ont rapproché de Dieu. Ce n'est pas la Conversion qui est venue à ma rencontre, c'est moi qui ai marché vers elle. Je m'étais éloigné de l'Eglise, je m'en suis rapproché, j'y suis rentré à temps pour y vivre et je suis mort dans sa paix. J'ai voulu marquer les diverses stations de mon retour au sanctuaire et raconter, étape par étape, ce miséricordieux voyage de ma pauvre âme, anxieuse de retrouver le repos de sa conscience et la dignité de son sacerdoce. »

Ce repentir profond, sincère, édifiant au possible, explique mieux que tout autre fastidieux commentaire la ferveur et la constance de son œuvre de réparation. Féval réédita ses romans *soigneusement revus et corrigés* ; Pellegrin fit davantage. Il voulut qu'on oubliât absolument et les libretti de ses opéras et les poésies trop légères de ses vaudevilles.

A cette fin il composa deux volumes de *Poésies chré-*

tiennes ⁽¹⁾, et mit en vers l'Ancien et le Nouveau Testament, les Psaumes, les Dogmes de la religion, les Proverbes de Salomon, l'Imitation de Jésus-Christ, etc., etc. Son œuvre poétique est d'une prodigieuse fécondité. Ses *Noëls nouveaux* comptent, eux seuls, plus de dix mille vers.

Tout fut extrême chez Pellegrin, le défaut et la qualité. Malgré ce qu'en ont dit ses biographes, sa vanité, qu'ils ont tenue pour sans égale, fut dépassée par cette belle et noble passion des lettres où l'amour du travail intellectuel s'enfiévrerait d'un prosélytisme dont la mort seule put éteindre l'ardeur et briser l'essor. Elle fut tardive, en effet, l'heure dernière de Pellegrin. Comme la justice de Dieu avait été patiente, sa miséricorde fut généreuse à son égard. Elle lui accorda une longue vieillesse, donnant ainsi à son repentir le temps d'amasser un trésor de mérites.

J'ai dit précédemment, et je le répète ici avec plaisir, que Pellegrin fut un modèle de probité littéraire. Il le fut au point de faire regarder comme de la fausse modestie, de l'orgueil mal dissimulé, les légitimes indignations de ce honnête écrivain auquel on attribuait la paternité de poésies, d'ailleurs fort remarquables, mais absolument étrangères à sa plume, et qu'il était parfaitement justifiable de répudier. On chercherait en vain, non seulement dans les *Poésies chrétiennes*, mais encore dans l'œuvre entière—toute la lyre—de Pellegrin, un seul exemple de plagiat ou d'imitation servile tel qu'en renferme le recueil Garnier. L'intègre écrivain ne se permit aucune de ces adaptations,

(1) Elles comprennent cinq recueils de *Cantiques spirituels*, au nombre de 221, six recueils de *Noëls nouveaux*, au nombre de 176, et trois recueils de *Chansons spirituelles*, au nombre de 46, donnant, au total, 443 poésies.

encore plus malhonnêtes que faciles, qui ruinent à jamais le crédit et la réputation d'un auteur.

Sans doute les cantiques de Pellegrin n'égalent pas ceux de Corneille, de Racine, de Fénelon, de Fléchier, de Jean-Baptiste Rousseau, ou de Le Franc de Pompignan; ils ne sont point classiques. Mais, en revanche, leur valeur littéraire, leur caractère religieux dépassent de cent coudées les noëls populaires qu'ils ont si avantageusement remplacés dans la mémoire et sur les lèvres du peuple. J'ai publié trois de ces noëls populaires, *verbatim et in extenso*, bien en regard de trois noëls nouveaux de Pellegrin (*Ça, bergers, assemblons-nous, — Venez, divin Messie, — Allons tous à la crèche*). Je m'étais imposé cette tâche et ces frais de copie à la Bibliothèque Nationale de Paris (1) afin de mieux établir, par la violence du contraste, l'écrasante supériorité de nos cantiques modernes sur la chanson vulgaire des quinzième et seizième siècles. A cette époque, la trivialité est malheureusement la caractéristique du langage français. Certains mots propres — qui ne l'étaient pas du tout — quotidiennement usités dans la conversation, ne choquaient personne, bien que leur crudité, révoltante pour notre bon goût, bravât l'honnêteté encore plus que le latin. Aussi, les *Poésies chrétiennes* de Pellegrin — les médiocres même — paraissent-elles éminemment distinguées par la noblesse du sentiment et de l'expression si, comme je l'ai fait, on les rapproche immédiatement du texte des chansons profanes, des noëls populaires qu'elles ont judicieusement relégués dans un oubli aussi convenable que mérité.

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème,

(1) Ouvrages consultés : Vol n° 6,103, — *Recueils de noëls* : — Vol. n° 14,328, — *Noëls divers imprimés au commencement du XVI^e siècle* ; — Vol. n° 14,329, — *Cantiques de noëls anciens*. Au Mans. Fr. Olivier, (sans date) in-8.

a dit Boileau. Je crois que l'on pourrait soutenir la même prétention littéraire en faveur du Noël religieux. Monsieur Benjamin Sulte réclamait en ce sens dès 1891 : « Je demande que l'on fasse des cantiques d'après la bonne musique en vogue de nos jours, et j'attends des poètes qui sauront écrire des strophes convenables. Ah ! ne vous vantez pas, mes confrères ; composer un cantique *valant la peine* est une œuvre qui mérite considération. »

* * *

J'ai dit que l'abbé Pellegrin composa la majorité de ses *Noëls nouveaux* — 93 sur 176 — sur des chants de Noël populaires. Il écrivit le reste — 73 en tout — sur la musique des vaudevilles et des airs d'opéras du dix-septième siècle. Leur nombre, sinon leur qualité, excellente pour plusieurs d'entre eux, mérite bien qu'on s'en occupe. Aussi, ai-je cru devoir préparer la liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur la musique desquels Pellegrin fit chanter ces soixante-treize *Noëls nouveaux*. Ce travail se réduit, en apparence, à une aride nomenclature, aussi fastidieuse à lire peut-être qu'ennuyeuse et longue à préparer : j'en sais quelque chose. Mais son incontestable utilité m'imposait cette tâche ardue. Cette liste d'airs anciens sera d'un précieux secours à ceux-là qui, plus tard, écriront la grande histoire des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Ces *Noëls nouveaux*, que Pellegrin composa ainsi sur la musique des opéras de Lulli, de Campra, de Destouches, des vaudevilles de Pierre Gaultier, de Bénigne de Bacilly, de Bousset, de Pibrac, se chantaient alors — première moitié du dix-huitième siècle — non seulement à la cour de France et chez les grands, mais encore au Canada, et, plus particulièrement, à Québec. Ce qui me confirme, ou plutôt m'entraîne, dans cette opinion est le passage suivant de

l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* où la célèbre Mère Juchereau de Saint-Ignace parle de l'Intendant Raudot ⁽¹⁾ qui venoit, en 1711, d'être rappelé en France.

« C'était un vieillard plein d'esprit, d'une conversation agréable et aisée, qui parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement était un concert mêlé de voix et d'instruments. Comme il était obligeant, il voulut nous faire entendre cette symphonie, et plusieurs fois il envoya ses musiciens chanter des motets dans notre église. *On ne chantait presque chez lui que des airs à la louange du Roi, ou des noëls, dans la saison.* ⁽²⁾ »

Ces airs que l'on chantait à Québec, au Palais des Intendants de la Nouvelle-France, sous l'administration de Messires Jacques et Antoine Raudot, ne les cherchez pas ailleurs qu'aux répertoires de Lulli, de Campra, de Destouches, dont les opéras, uniquement composés pour flatter et tenir l'oreille du maître, étaient autant de recueils de cantates écrites à la louange éternelle, à la gloire incomparable de ce soleil éblouissant — *nec pluribus impar* — qui se nommait Louis XIV. Au dix-septième siècle, le théâtre, l'opéra, les beaux-arts, les belles-lettres n'ont qu'une

(1) Il s'agit ici de Jacques Raudot, et non pas de son fils Antoine Raudot rappelé l'année précédente, en 1710. Les deux Raudot se partagèrent, de 1705 à 1710, les fonctions de leur charge. Le père se réserva la justice, la police et les affaires générales; le fils s'occupa des finances, de la marine et du commerce. Jacques Raudot avait succédé à M. de Beauharnois à l'Intendance; il y fut remplacé par Michel Bégon.

(2) Juchereau, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, édition de 1751, page 463.

Ces détails intéressants pour l'histoire de la musique religieuse au Canada m'en rappellent un autre également précieux. D'après M. Ernest Gagnon, le premier orgue de la cathédrale de Québec fut inauguré sur la fin de l'année 1664, probablement le jour de Noël. Cf : *Louis Jolliet*, page 99.

voix pour acclamer le dieu-monarque : la France entière s'hypnotise à ce rayonnement d'apothéose.

Or, ce fut sur les plus beaux airs de cette musique adulateur que Pellegrin écrivit près de la moitié de ses *Noëls nouveaux*. J'ai donc lieu de croire que ces cantiques furent à la mode à Québec, du moins au temps des Raudot, qui donnaient le ton — c'est bien le cas de le dire — à l'aristocratique société de la capitale⁽¹⁾. Les Raudot administrèrent en leur qualité d'intendants, de 1705 à 1711 ; ces six années correspondent à celles des éditions des recueils des *Noëls nouveaux* publiés par Pellegrin, à Paris, chez Nicolas Leclerc⁽²⁾. Cette coïncidence de dates ajoute encore aux raisons de vraisemblance qui militent en faveur de ma prétention.

* * *

Voici, maintenant, la liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur lesquels furent écrits les noëls de l'abbé Pellegrin. J'ai suivi, pour la récapitulation des motifs empruntés au répertoire de Lulli, l'ordre chronologique des œuvres de ce grand musicien.

(1) Monsieur J.-B. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire National de Musique et Déclamation à Paris, accusant réception d'un exemplaire de la première édition de mes *Noëls anciens de la Nouvelle-France* me faisait l'honneur de m'écrire, à la date du 16 mai 1900 :

« Les noëls de Pellegrin, écrits sur des airs d'opéras n'ont jamais été acceptés par le peuple, qui n'allait pas à l'opéra. Ce sont quelques anciens cantiques ou d'anciennes chansons populaires sur lesquels on a particulièrement écrit les noëls qui ont joui de la faveur populaire. La poésie en est généralement terre à terre, mais on aimait cela, c'était au niveau de l'éducation littéraire du peuple ».

De cette observation, très juste, il faut conclure que le peuple, chez nous comme en France, chantait, des *Noëls nouveaux* de Pellegrin, ceux-là seulement qu'il avait écrits sur des chants d'église ou des noëls anciens.

(2) Les *Poésies chrétiennes*, contenant les *Noëls nouveaux*, les *Chansons* et les *Cantiques spirituels*, parurent en 1701. Les *Lettres de Privilège*, datées du 16 mars 1701, furent accordées à Leclerc pour huit ans. Le 21 avril 1709, elles furent renouvelées par dix autres années consécutives.

MUSIQUE DE LULLI

BALLET D'*Aldione*....—Air : Amants malheureux.

- OPÉRA DE *Cadmus* " Je vais partir, belle Hermione.
 " " " Suivons, suivons l'Amour, laissons-nous
 enflammer.
 " D'*Alceste*..... " Malgré tant d'orages.
 " DE *Thésée*..... " Que vos prairies seront fleuries.
 " " " Quel plaisir d'aimer sans contrainte.
 " " " Que rien ne trouble ici Vénus et les
 Amours.
 " D'*Atys* (1)..... " D'une confiance extrême.
 " " " La beauté la plus sévère.
 " (1^{er} acte, scène 6^{ème}) " Sangaride, ce jour est un grand jour
 pour nous.
 " *Isis* (2)..... " Le Dieu des Eaux qui va paraître.
 " " " Puissant roi, qui donnez chaque jour.
 " DE *Bellerophon*... " Vos mépris, trop ingrate Iris.
 " " " Montrons notre allégresse.
 " " " Le malheur qui nous accable.
 " " " Faisons cesser nos alarmes.
 " " " Pourquoi n'avoir pas le cœur tendre ?

BALLET : *Triomphe de*

- [l'Amour]..... " De l'*Entrée d'Apollon*.
 " " " Tranquilles cœurs, préparez-vous.
 " " " Un cœur toujours en paix.
 " " " Sans amour, sans désir.

OPÉRA DE *Phaëton* (3)..... " Dans ces lieux tout rit sans cesse.

- " " " Ce beau jour ne permet qu'à l'aurore.
 " " " Cherchons la paix dans cet asile.
 " D'*Amadis*..... " Amour, que veux-tu de moi ?
 " " " Vous ne devez plus attendre.
 " " " Suivons l'Amour, c'est lui qui nous mène
 " " " Cœurs accablés de rigueurs inhumaines.
 " DE *Roland*..... " C'est l'Amour qui nous menace.

BALLET : *Le Temple de la*

- [Paix. (4)]..... " du *Prologue*.

(1) *Atys* était l'opéra du roi, *Armide* celui des dames, *Isis* (2) celui des musiciens, et *Phaëton* (3) celui du peuple. C'est ainsi qu'on désignait, au XVIII^{ème} siècle, ces quatre ouvrages de Lulli.

(4) Au sujet de la première représentation de cet opéra-ballet, Adolphe Adam raconte une anecdote très piquante. « Vous comprenez, dit-il, que pour un opéra, improvisé en huit jours, on n'a pas le temps de faire

BALLET : *Le Temple de la**Paix, (prologue)....* Air : Préparons-nous pour la fête nouvelle.

"	"		"	Qu'il est doux d'être amant d'une bergère aimable.
---	---	------	---	--

"	"		"	Sans crainte dans nos prairies.
---	---	------	---	---------------------------------

"	<i>Grottes de Versailles</i>	"	Goûtons bien les plaisirs, bergers.
---	------------------------------	---	-------------------------------------

MUSIQUE DE CAMPRA (1)

OPÉRA : *L'Europe Galante*. Air : Vous brillez seule dans ces retraites.

"	"	"	J'ai senti, pour vous seule, une flamme parfaite.
---	---	---	---

OPÉRA *Hésione*... Air : Aimable vainqueur, Doux tyran d'un cœur.

des décors neufs ; on avait donc cherché ce qu'on avait de moins usé et de moins connu. Ainsi, pour le temple de la Paix, on avait été prendre un temple de la Sagesse qui n'avait pas servi depuis longtemps, mais sur le fronton duquel s'étalait malheureusement l'oiseau favori de Minerve, une énorme chouette. Il fallait au plus vite faire disparaître l'oiseau de mauvaise augure, et le remplacer par un soleil, l'emblème de Louis XIV. Mais où trouver un peintre, quand tout était préparé, le décor mis en place, et le roi dans sa loge, trouvant que le spectacle était bien long à commencer ? Le pauvre Lulli s'arrachait les cheveux, il courait partout sur le théâtre, demandant à grands cris un peintre, un décorateur, un badigeonneur. Rien ne venait ; qu'un officier des gardes qui lui avait déjà dit deux fois : « M. de Lulli, le roi attend. » Enfin on trouva un peintre qui se mit à l'instant à la besogne ; il avait à peine commencé, que l'officier revient de nouveau à la charge :

— M. de Lulli, j'ai eu l'honneur de vous dire que le roi attendait.

— Eh ! ventrebleu, s'écria celui-ci, que voulez-vous que j'y fasse, moi ? Le roi peut bien attendre, il est le maître et personne n'a le droit de l'empêcher d'attendre tant qu'il voudra !

Chacun se mit à rire de cette répartie dont la hardiesse faisait le principal mérite. Mais, malheureusement pour Lulli, son mot eut trop de succès ; il vint aux oreilles mêmes du roi. Le monarque absolu qui avait dit un jour : « J'ai failli attendre ! », ne pouvait pas prendre en bonne part la saillie de son musicien.

Adam, *Souvenirs d'un musicien*, page 90.

(1) André Campra, musicien, naquit à Aix, en Provence, le 4 décembre 1660 et mourut à Versailles, le 29 juillet 1744. Après avoir été maître de chapelle à Toulon, à Arles et à Toulouse, Campra vint à Paris (1694) où il obtint la place de maître de musique à l'église collégiale des Jésuites ; il passa ensuite en la même qualité à Notre-Dame.

De tous les successeurs de Lulli jusqu'à Rameau, Campra est le seul compositeur dramatique dont les ouvrages se soient soutenus à côté de ceux de Lulli. Campra jouit, de son temps, d'une grande réputation qui lui valut, en 1722, la place de maître de chapelle du roi et celle de directeur de la musique du prince de Conti.

Cf : Hæfer, *Nouvelle Biographie Générale*, Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris, tome 8, p. 417.

MUSIQUE DE DESTOUCHES (1)

OPÉRA *Amadis de Grèce*.. Air : Le vent nous appelle.Autres airs d'opéras que
Pellegrin n'a pas nommés.

{	Ah ! que l'amour prépare en ce jour.
	Assez de pleurs ont suivi nos malheurs.
	D'une confiance extrême.
	Tôt ou tard l'Amour est vainqueur.

AIRS DE VAUDEVILLES : « Au guay lan, la, lan, lire ; » — « Berger, prends soin de mon troupeau ; » — « Dans nos bois Sylvandre s'écrie ; » — « Dans nos vaisseaux que de beautés ensemble », de *Pierre Gaultier* (2) ; — « La bergère que je sers, Ne sais rien de mon martyre, » de *Bacilly* (3) ; — « Le beau berger Tircis » ; — « Ni le barbon, ni le jeune blondin ; » — « Prends, ma Philis, prends ton verre » ; — « Quittons, quittons, quittons notre fardeau » ; — « Si tu veux, sans suite et sans bruit », de *DuBoussset* (4) ; « Un inconnu pour vos charmes soupire » ; — « Vous me l'avez dit, souvenez-vous-en » ; — « les Quatrains » de *Pibrac* (5) ; — « l'air de Joconde » ; « les Folies d'Espagne » ; — « Un mitron de Gonesse ».

*
* * *

Je crois être agréable à mes lecteurs, en publiant — comme spécimen de la musique en vogue au dix-septième siècle — un air de vaudeville qui me paraît absolument distingué. Je regrette de n'en pas connaître l'auteur car il mériterait, certes, l'honneur d'être nommé. Le charme de la mélodie trahit un artiste comme la phrase bien faite, correctement écrite, signale un véritable maître.

(1) André-Cardinal Destouches, compositeur dramatique, né à Paris en 1672, mort en 1749. Devint surintendant de la musique du roi, et inspecteur général de l'Opéra. Il donna l'opéra d'*Issé* en 1697 ; *Amadis de Grèce* et *Marthésia* en 1699, etc., etc. Louis XIV fut si satisfait d'*Issé* qu'il fit donner à l'auteur une gratification de deux cents louis et déclara que Destouches était le seul qui ne lui eût point fait regretter Lulli. — Cf: Hœfer, *Nouvelle Biographie Générale*, Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris, tome 13, p. 916.

(2) Pierre Gaultier (1664-1697).

(3) Bénigne de Bacilly (1625-1692) prêtre, musicien-compositeur.

(4) Jean-Baptiste Drouard du Bousset (1662-1725). On a de lui vingt-un livres d'airs à chanter.

(5) Dufaur de Pibrac (1529-1586).

Prends, ma Philis, prends ton verre,

chante la vaudeville.

Quelle était cette Philis de la chanson à boire ? La même, sans doute, qu'aimait Oronte dans le *Misanthrope* de Molière, l'inspiratrice du fameux sonnet de Bencérade :

*Belle Philis on désespère,
Alors qu'on espère toujours !*

Mon imagination y croit sincèrement, mais sa conviction, pour ferme qu'elle soit, n'entraînera personne. La foi, sans les *preuves*, est une foi morte. A tout événement, si la Philis du vaudeville fut aussi belle que sa mélodie, elle méritait bien le Champagne sablé en son honneur.

Prends, ma Philis, prends ton verre !

Elle semble éclore, cette musique, de la fraîcheur de son teint, de la douceur de son regard, de la gaieté de son sourire voilé de mélancolie, ce qui étonne un peu dans une chanson à boire. C'était peut-être un toast d'adieu porté à une inconstante ! Aussi bien, cet air de vaudeville semble-t-il mieux convenir aux joies plus discrètes, aux émotions plus tendres d'une pastorale, qu'aux bruits tapageurs d'un refrain bachique. Faites-lui chanter, comme Pellegrin en tenta victorieusement l'aventure, faites-lui chanter un Noël religieux, la poésie sereine d'un cantique, et cette mélodie rayonnera comme un bijou — elle en est un véritable — de de tout l'éclat de sa lumineuse harmonie.

NOËL DE PELLEGRIN

*Moderato.**Accompagnement par JULES CHOUNARD*

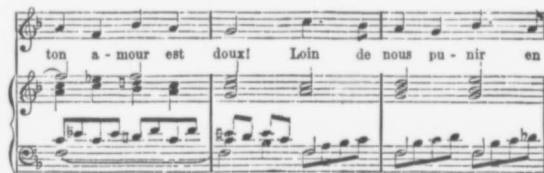
Piano
ou
Orgue.



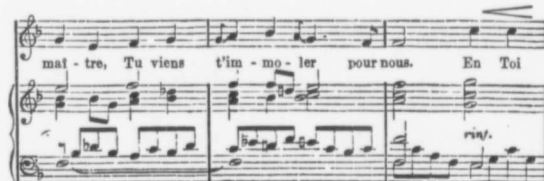
p



Cher En - fant qui viens de na - tre, Oh ! que



ton a - mour est doux ! Loin de nous pu - nir en



ma - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous. En Toi

rin/.

seul le monde es - pè - re, C'est pour nous que de ton

The first system of the musical score. It features a vocal line on a treble clef staff and a piano accompaniment on grand staff (treble and bass clefs). The key signature has one flat (B-flat). The tempo is marked with a fermata over the first measure. The lyrics are 'seul le monde es - pè - re, C'est pour nous que de ton'.

Pè - re Tu res - sens tout le cour-roux. Cher En-

p
rit. a tempo.

The second system of the musical score. It continues the vocal and piano parts. The lyrics are 'Pè - re Tu res - sens tout le cour-roux. Cher En-'. The piano part includes a dynamic marking *p* and a tempo change marking *rit. a tempo.*

fant qui viens de naî - tre, Ah! que ton amour est doux! Loin de

The third system of the musical score. The lyrics are 'fant qui viens de naî - tre, Ah! que ton amour est doux! Loin de'.

nous pu - nir en maî - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous.

The fourth system of the musical score. The lyrics are 'nous pu - nir en maî - tre, Tu viens t'im - mo - ler pour nous.' The system concludes with a double bar line.

Cher Enfant qui viens de naître
Ah ! que ton amour est doux !
Loin de nous punir en maître,
Tu viens t'immoler pour nous,
En toi seul le monde espère,
C'est pour nous que de ton Père
Tu ressens tout le courroux.

} *bis.*

Ah ! que ta propre justice
Pour Toi s'arme de rigueur !
Elle frappe un Dieu propice
Pour servir un Dieu vengeur ;
Pour avoir trop de clémence
Tu ressens trop de vengeance,
Ton amour punit ton cœur.

} *bis.*

Il n'est point de créature
Qui ne s'arme contre Toi,
On dirait que la Nature
Méconnaît son divin Roi ;
C'est ton Père qui l'anime
A punir de notre crime
L'Auteur même de la loi.

} *bis.*

La saison la plus cruelle
T'asservit à ses frimas,
A son Maître elle est rebelle,
Elle n'en fait plus de cas.
Contre le Sauveur du monde
On entend le vent qui gronde,
Tout m'annonce le trépas.

} *bis.*

Malgré ta toute puissance
Tu gémis dans un berceau,
Tu ne reçois la naissance
Que pour entrer au tombeau.
Ah ! faut-il que la mort même
Contre son Maître Suprême
Usurpe un droit si nouveau ?

} *bis.*

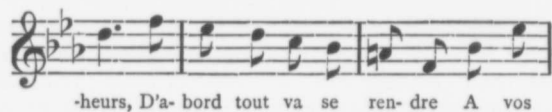
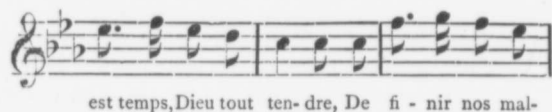
C'en est trop, Dieu tout aimable,
Nous devons, à notre tour,
Puisque ton amour t'accable.
Expirer pour Toi d'amour.
Fais que tes divines flammes
Brûlent, dévorent nos âmes,
Et s'augmentent chaque jour.

} *bis.*

AU cours de mes précédents articles sur les *Noëls nouveaux* de l'abbé Pellegrin, j'ai dit que « nos ancêtres canadiens-français chantèrent tous ces noëls et bien d'autres encore ; l'événement en est sûr ; mais la certitude absolue du fait ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc ». Je crois devoir réaffirmer cette assertion au sujet des noëls contenus dans le recueil Garnier. L'intérêt, comme l'utilité de cette étude, est de rechercher, dans cette foule compacte de cantiques centenaires, quels noëls nous chantons encore aujourd'hui que chantaient autrefois nos ancêtres. Le recueil Garnier m'en fournit trois : *Venez, céleste époux* ; *Célébrons tous d'une voix* et *Dans cette étable*.

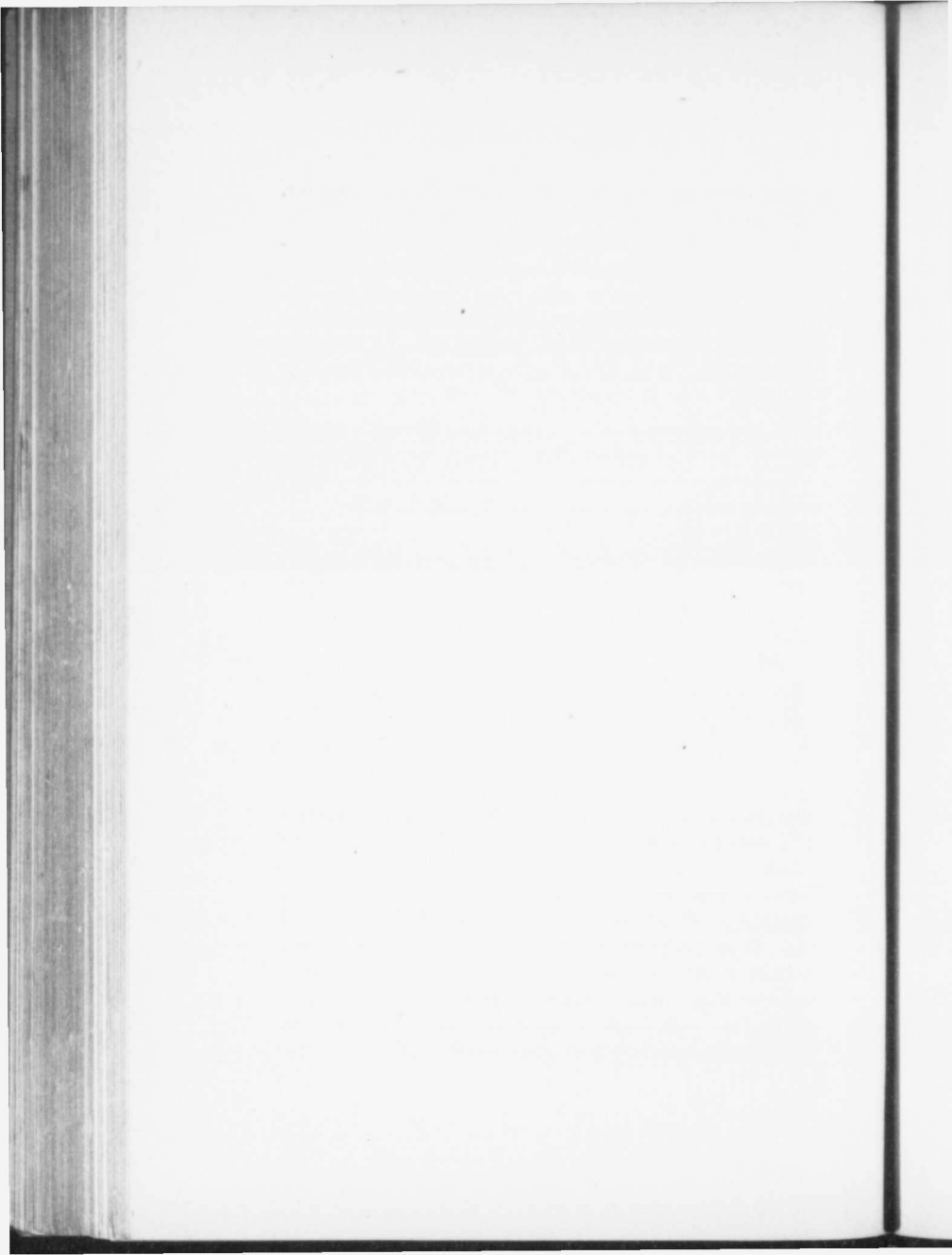
Le premier de ces noëls, *Venez, céleste époux*, est écrit sur la musique du *Carillon de Dunkerque*. Comme l'indique son nom c'était un air qu'exécutait à Dunkerque, bien avant 1750, une horloge à carillon. Cette mélodie caractéristique, originale, et d'un joli dessin, est un des motifs sur lesquels l'abbé Perrault a écrit son *Magnificat* des vêpres de Noël.





Quant à la valeur poétique du Noël composé sur l'air du *Carillon de Dunkerque* elle est manifestement nulle. Il suffit, pour se convaincre, d'en lire le refrain et le premier couplet. Rien n'égale sa médiocrité littéraire si ce n'est la fadeur religieuse des six strophes qui le composent. C'est, incontestablement, de tous les Noël insérés dans ce recueil Garnier, l'un des plus faibles et des plus ternes au point de vue de l'expression et du sentiment. Je m'explique difficilement pourquoi un aussi piètre cantique ait survécu dans la mémoire de nos ancêtres de préférence à tant d'autres

beaux Noël plus dignes, à tous égards, de leur souvenir. Il doit sans doute ce bonheur immérité aux charmes d'harmonie imitative du *Carillon de Dunkerque*, gracieuse mélodie, très alerte et très gaie, pimpante de jeunesse malgré ses cent cinquante ans de vogue. *Les Cloches de Corneville* sonneraient ce carillon-là dans l'opéra de Planquette que je n'en serais aucunement étonné, tant la musique de cet air ancien me semble frappée au cachet de la chanson populaire moderne.



BIEN différent est le second des noëls du recueil Garnier que je crois devoir publier dans cette étude : *Célébrons tous d'une voix*. Solennelle et grave, sa musique semble beaucoup moins appartenir aux couplets d'un joyeux cantique qu'aux strophes plaintives d'une hymne liturgique ⁽¹⁾. Sa mélodie respire un tel sentiment religieux que l'on a composé sur ses phrases une prière eucharistique ⁽²⁾. L'onction pénétrante, la ferveur expansive, la mélancolie douce et calme, toutes expressions vraies des joies sereines de l'âme, excusent absolument, justifient même cette licence du poète écrivant un cantique de communion sur le rythme de ce Noël.

Il serait faux de prétendre d'ailleurs et d'exiger qu'un chant de Noël soit nécessairement d'un caractère très gai. L'Eglise ne reconnaît dans toute l'année liturgique qu'une seule fête de parfaite allégresse : Pâques. Encore la joie de ses hymnes et de ses alléluias est-elle contenue par la majesté du lieu saint ; l'enthousiasme du Christianisme n'éclate pas en fanfares tapageuses et bruyantes sous la voûte

(1) L'hymne ancienne de la fête de l'Apparition de saint Michel, *Tibi Christe, splendor Patris*, composée par Raban Maur, en est une des plus remarquables sous ce rapport. — Cf : *Le paroissien noté* de l'abbé Laverdière, page 535.

(2) Cf : Ernest Gagnon : *Cantiques populaires du Canada français*, pp. 50, 51 et 52.

Allons au banquet divin,
Le Seigneur nous invite à sa table, etc.

Ce cantique se chante encore aujourd'hui dans le diocèse de Trois-Rivières, et particulièrement à Louiseville, l'ancienne paroisse de la Rivière du Loup (*en haut*)

de ses temples, la voix puissante de l'orgue parle digne-
ment, sans transports comme sans délires, le religieux
langage de ses plus grands bonheurs. La prose célèbre,
Victimæ paschali laudes, en offre, à mon avis, un magni-
fique exemple.

Cette mélancolie saisissante du Noël qu'on va lire
s'explique d'elle-même. Le musicien n'a fait que traduire,
en l'accentuant davantage — les sons étant toujours plus
expressifs que les mots — la pensée de l'auteur. Le poète
avait écrit, au dernier couplet de la pastorale :

Nous l'avons vu cet Enfant,
Qui s'immole pour l'homme coupable,
Sur la paille et de froid tout tremblant.
Dans sa crèche Il pleurait nos malheurs
Pour nous rendre le Ciel favorable.

Le spectacle de cette navrante pauvreté de Bethléem ne
devait-il pas glacer l'acclamation la plus chaleureuse,
fondre en tristesse inconsolable la plus vive des joies,
changer en remords cruel l'enthousiasme le plus conta-
gieux ?

Un lecteur me dira peut-être, et avec beaucoup de
raison :

« — Vos affirmez gratuitement que le musicien s'est
inspiré du poète. Prouvez-moi d'abord que le cantique a
précédé la mélodie : autrement votre imagination en sera
pour ses frais de dissertations sentimentales et artistiques. »

J'admets très volontiers la logique et la force de l'obser-
vation qui m'est faite. A l'exception des Noëls de *Pellegrin*
écrits sur les chants de l'Eglise — à part celui de ce même
auteur composé sur la musique de Du Caurroy — tous les
Noëls parus dans ce livre l'ont été sur des airs de chansons
profanes dont on voulait, à tout prix, faire oublier les
couplets.

Je n'en maintiens pas moins cependant mon dire, et j'avance une fois de plus que ces cantiques mêmes, écrits sur de la musique plus que profane, possèdent un caractère essentiellement religieux. Et je réponds à la judicieuse remarque de mon lecteur par un argument tout préparé que je trouve à ma disposition dans le bel ouvrage de M. Ernest Gagnon : *Cantiques populaires du Canada français*. Je le crois sans réplique.

« Une mélodie, dit-il excellemment, une mélodie antique, même si elle se chantait à l'origine sur des paroles profanes, peut souvent recevoir des paroles religieuses sans que le bon goût ait à en souffrir. C'est que l'emploi excessif des dissonances et l'abus des effets rythmiques ont donné un tel cachet d'agitation à notre musique moderne que, grâce au contraste, toute musique ancienne nous paraît aujourd'hui calme et reposante et que l'air d'une joyeuse chanson d'autrefois peut maintenant nous faire l'effet d'un cantique. Si, après cela, on écrit des paroles pieuses sur cette mélodie ancienne, et si l'on chante cette mélodie dans une église, le jour de Noël par exemple, les délicats eux-mêmes ne trouveront peut-être rien à redire, tant il est vrai que, dans l'état actuel de l'art musical, l'*archaïsme de la forme* favorise l'expression des sentiments religieux. »

L'*archaïsme de la forme*, littéraire ou musicale, est incontestablement un merveilleux moyen artistique. La Monnoye l'utilisa avec une sagacité géniale dans la composition de ses noëls. Leur succès foudroyant dépassa ses plus belles espérances. On sait la réputation universelle qu'ils acquirent à leur auteur. Fils d'un marchand-pâtissier, Bernard de La Monnoye fut d'abord avocat au parlement de Dijon. Mais il abandonna presque aussitôt la pratique

de la chicane pour la culture de la poésie. Ce légiste devenu jardinier soigna si bien ses fleurs de rhétorique que leurs bouquets lui valurent en échange les palmes vertes de l'Académie française, où il entra le 23 décembre 1713. Chemin faisant, l'immortel s'était acquis une grande renommée de savant. Il entendait parfaitement le grec, le latin, l'espagnol, l'italien, le français et le bourguignon. Et c'est précisément en bourguignon qu'il composa, sous le pseudonyme de *Gui Barozai*, ses meilleures poésies, c'est-à-dire ces noëls qui eurent une vogue prodigieuse et que l'on chanta jusqu'à la Cour. Ils étaient si correctement bourguignons que les plus fins connaisseurs s'y méprirent et les firent remonter — à la plus grande joie de ce spirituel mystificateur — au seizième, voire même au quatorzième siècle.

Et, à ce propos, lecteur, laissez-moi vous offrir un autre exemple d'archaïsme de la forme littéraire, tiré d'une œuvre beaucoup plus près de nous, et lisons ensemble ce *vieil nouel François* :

Pastour, tandis que tes troupeaux
Sont au repos,
Voici que l'Orient se dore.
Debout, pastour ! prends tes pipeaux,
Annonce l'ineffable aurore :
L'Enfant Jésus vient au monde aujourd'hui.

Frileux dévôts enfouis sous la plume,
Réveillez-vous ; jà l'église s'allume :
Vous manquerez la messe de minuit !

Brodant de givre les taillis,
Le gel a mis
Ès mains des saintes de verrières
Fleurs de cristal, — glaieuls et lys,
Nonobstant, pour dire prières,
Jeunes ou vieux, quittez vostre réduit

Frileux dévôts, etc.

En sa crèche, blanc comme lait,
 L'Enfantelet
 A moins chaud que vous dans vos couches ;
 L'estable est sans huis ni volet ;
 L'âne et le bœuf, avec leurs bouches,
 Leur tiède haleine en vain soufflent sur Lui

Frileux dévots, etc.

Bestes et gens accourez tôt
 Toi du château,
 Toi du pré, toi de la chaumière,
 Et toi, vive estoile d'en haut,
 Marche vers la neuve lumière
 Qui, tout à coup, sur l'humain genre a lui !

Frileux dévôts enfouis sous la plume,
 Dépêchez-vous ; jà l'église s'allume :
 Point ne fautez à messe de minuit !

Comme les dupes de La Monnoye, vous feriez remonter ce Noël au seizième siècle. Il n'en est rien cependant. Ces couplets n'ont pas vingt ans, que dis-je, ils n'ont pas même atteint leur *sweet sixteen* ; ils datent du 30 novembre 1895 et vous les trouverez dans *L'Illustration*, de Paris (1).

A l'instar des poètes, les musiciens ont, eux aussi, pratiqué avec un égal bonheur l'archaïsme de la forme. La ballade du *Roi de Thulé*, au second acte de *Faust*, n'est-elle pas un chef-d'œuvre dans ce genre d'habileté ? Et n'antidateriez-vous pas de quatre siècles au moins le *Chant du Couvre-Feu* des *Huguenots* de Meyerbeer ?

Sans recourir au répertoire classique européen je trouve chez nous, au pays, à Québec même, un bel exemple de ce savoir-faire dans la *Danse Moyen-Age* d'Arthur Letondal, publiée, en 1898, chez Lavigne et Hutchison, éditeurs

(1) Cf : *Noël sur la Garonne*, nouvelle par Jean Carol, page 5 du *Numéro de Noël* de *L'Illustration*, publié à la date du 30 novembre 1895.

de musique. C'est une composition absolument remarquable et qui a fait dire à M. Ernest Gagnon, dans *Choses d'autrefois*, « qu'elle est un triomphe de science aimable, d'érudition sereine et gracieuse. C'est aussi, si l'on veut, un tableau de genre. Nous sommes dans Paris, à la fin du treizième siècle. Une foule joyeuse sort de la belle église gothique dédiée à saint Germain l'Auxerrois. Des jeunes gens ont organisé une fête populaire. La messe vient de finir. L'organum a fait entendre les notes de l'*Ite, missa est*. Déjà les groupes sont formés.

« La danse commence, alerte, joyeuse, et dans les notes grêles ou stridentes des vieilles ou des binious il y a comme un ressouvenir du chant de l'Eglise. Ce n'est pas le rythme majestueux du plain-chant, mais c'est encore la tonalité grégorienne.

« Il y a vraiment de la fraîcheur dans ce tableau rétrospectif, et cette musique, imitée de l'antique, est pleine d'originalité et de grâce ingénieuse. (1) »

*
* *

Quelqu'un s'étonnera peut-être encore et dira : comment se fait-il que de la musique profane, écrite uniquement pour des mondains et des viveurs, puisse traduire avec une telle vérité d'expression, des sentiments religieux ? A cela je réponds : la musique n'évoque pas des idées, mais des sentiments et des sensations. Or, une même sensation peut être évoquée, à un même degré d'intensité, par des idées ou des sensations absolument différentes au point de vue intellectuel, passionnel ou moral. Je choisis, pour exemple, l'idée de la frayeur.

Figurez-vous un homme combattant sur un champ de bataille, au plus fort de la mêlée. Il est facile de conce-

(1) Ernest Gagnon, *Choses d'autrefois*, pages 22-23.

voir les émotions violentes de son cœur et de son esprit. Placez ce même homme sur un navire, à la merci d'un océan battu par une horrible tempête: ce malheureux éprouvera très probablement, avec une égale force, les émotions qui l'agitaient sur le champ de bataille. La situation, cependant, qui aura provoqué ces mêmes émotions est bien différente.

Cette secousse d'émotions poignantes, ce même homme la subira pareillement dans une lutte passionnelle ou morale. Imaginez-le aux prises, non plus avec ses semblables ou les éléments en fureur, mais avec son propre cœur ou sa propre conscience. L'homme dont le corps craint de perdre la vie, l'homme dont le cœur craint de perdre son rêve, l'homme dont l'âme craint de perdre son éternité, n'éprouve-t-il pas un sentiment de frayeur inouïe? Toutefois, les trois idées — de mort, de désespoir, d'apostasie, — qui auront provoqué cette même émotion seront bien différentes.

Qu'un musicien traduise maintenant cette émotion dans une scène d'opéra et qu'une fanfare ou un orchestre me fasse entendre cette composition en dehors du théâtre, loin de la scène, sans décors comme sans personnages, sans rien enfin qui m'explique le sens de la partition. Qu'advient-il? — Ceci: Dans l'ignorance complète où je suis de la pensée du compositeur, et du sujet qu'il traite, j'éprouverai peut-être une émotion analogue à celle qu'il veut faire naître, mais je ne pourrai pas deviner son idée précise. Je sentirai bien qu'il s'agit d'une situation dramatique, confinant peut-être à la terreur, à l'épouvante, mais là s'arrêtera mon diagnostic. Suivant la disposition actuelle de mon esprit, selon mon propre état d'âme à l'instant où j'écouterai cette symphonie, j'y verrai soit un récit de bataille ou de naufrage, soit la description d'une lutte morale ou passionnelle. On voit les figures que l'on veut dans un nuage et l'on n'écoute souvent dans la musique que ce qu'il nous plaît d'entendre.

Remarquons de plus que les émotions, d'ordinaire, sont complexes. Dans deux émotions différentes on trouve souvent un élément commun combiné avec d'autres. Les émotions complexes sont des résultantes dont on ne peut, *a priori*, deviner les facteurs. Etant donné, par exemple, le nombre *vingt-quatre* que l'on conçoit comme étant la résultante d'une multiplication, il est impossible de déterminer s'il résulte de la multiplication de *huit par trois*, de *six par quatre* ou de *douze par deux*.

Ainsi des émotions suggérées par la musique : amour divin, amour humain, délire des sens, ivresse de l'âme, haine, colère, terreur, enthousiasme, orgueil, toutes ces émotions violentes sont complexes. Or, les émotions complexes sont des résultantes dont on ne saurait, *a priori*, deviner les facteurs.

Remarquons enfin, et ceci complique encore singulièrement le problème, remarquons enfin que les sons ont une saveur d'expression particulière qui attire ou repousse sans qu'on puisse en expliquer la raison sympathique ou antipathique. Et c'est là un étrange mystère. « Pourquoi, se demande Gustave Droz, pourquoi telles vibrations du tympan nous causent-elles de la joie ? telles autres de la tristesse ? Pourquoi celles-ci nous portent-elles à la rêverie, tandis que d'autres nous poussent à braver le danger ? Pourquoi tous les airs de bravoure, quelle que soit leur origine, ont-ils entre eux une sorte de parenté qui se traduit dans l'allure et le rythme ; comment se fait-il qu'il en soit de même pour les airs d'amour ou les chants religieux ?

« Il est donc vrai de dire que chaque son a une expression et comme une vertu ⁽¹⁾ qui lui sont propres, et c'est sans

(1) J'ajouterais : « et une couleur », car il existe, si l'on en croit la psychologie contemporaine une *audition colorée*. « Musset la possédait, bien que personne n'en parlât de son temps. Lui-même raconte — dans une lettre à Madame Joubert — qu'il a été très fâché, dinant avec sa

doute ce caractère des sonorités qui a été l'origine et le point de départ de toutes les langues humaines. On a chanté les idées avant de les parler (1).»

Je termine, peut-être mieux dirai-je je corrige ce commentaire, dangereux pour moi qui ne suis pas musicien, par une définition et une citation. La définition est de Joseph d'Ortigue (2) :

« La musique, dit-il, est un langage donné à l'homme comme auxiliaire de la parole, pour exprimer, au moyen de la succession et de la combinaison des sons, certains ordres de sentiments et de sensations que la parole ne saurait rendre complètement. »

La citation est de M. Ernest Gagnon :

« La musique, dit-il, sait tout poétiser, tout ennoblir. Pour qu'un chant puisse faire naître une émotion profonde, il n'est pas nécessaire que les paroles en soient marquées au sceau du génie ; il suffit que la donnée générale fournie par le poète soit de nature à réveiller un sentiment quelconque se rapportant à la tristesse ou à la joie. La musique

famille, d'être obligé de soutenir une discussion pour prouver que le *fa* était *jaune*, le *sol* était *rouge*, une voix de soprano, *blonde*, une voix de contralto, *brune*. Il croyait que ces choses-là allaient sans dire. »

Cf : Arvide Barine, *Les Névrosés*, page 115.

(1) Gustave Droz, *Tristesses et Sourires*, pages 243-44.

(2) Savant musicien, auteur du *Dictionnaire du Plain-Chant et de musique d'église au Moyen-Age et dans les temps modernes*.

Cf : tome 29 de l'*Encyclopédie théologique* de Migne.

Edouard Schuré dans son bel ouvrage, *Histoire du lied*, ou *La chanson populaire en Allemagne*, dit excellemment : « Plus que tous les autres arts, la musique exprime l'inexprimable. Les mélodies populaires fixent, dans leurs simples modulations, ce qu'il y a de plus intime dans le sentiment du peuple. Les paroles rendent ce qu'il y a d'universel dans une émotion et l'éternisent par la pensée, mais la musique en exprime, pour ainsi dire, la naissance mystérieuse, le mouvement instantané et la vibration intérieure. Toute pensée lyrique sort d'un état indéfini de tout notre être, qui échappe au signe abstrait de la parole articulée. La poésie ne peut que le faire pressentir ; mais, dans la musique, l'âme s'épanouit tout entière et communique aux autres le rythme de sa vie, comme la vague à la vague. » — page 77.

fait le reste. Elle vient donner une intensité merveilleuse à ce sentiment et sait en exprimer des nuances exquises que la parole seule ne saurait jamais rendre ⁽¹⁾.»

Andantino.

Cé - lé - bras tous d'un voi. La nais-sa-n-ce d'un Roi pa-ci - fi -

PIANO
ou
ORGUE

que. Es - re - di - sons mil-le fois: Qu'il est doux d'o-bé - ir à ses lois!

On n'en-tend re - ten - tir en es-joy, Que chan-sons et con-cer-ta de ma - si - que, Tous

les ber - gere d'a-leo-er Pour Lui font é - cla - ter leur a - mour.

dim.

dim.

dim.

(1) Cf : Ernest Gagnon : *Le Fort et le Château Saint-Louis*, page 272.

Célébrons tous d'une voix
La naissance d'un Roi pacifique,
Et redisons mille fois :
Qu'il est doux d'obéir à ses lois !
On n'entend retentir en ce jour
Que chansons et concerts de musique.
Tous les bergers d'alentour
Pour lui font éclater leur amour.

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
La naissance d'un Roi pacifique,
Et redisons mille fois :
Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

La nuit, près de nos hameaux,
La céleste milice des anges,
Par des cantiques nouveaux
D'allégresse a rempli nos coteaux
« Joignez-vous, disaient-ils, avec nous,
« Pour chanter les divines louanges,
« A Bethléem allez tous,
« Un Sauveur vient de naître pour vous. »

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
Du Sauveur les merveilles étranges,
Et redisons mille fois :
Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

A ce doux nom de Sauveur
On redouble les chants d'allégresse,
A ce doux nom de Sauveur,
Chacun s'est écrié : Quel bonheur !
Et laissant sur-le-champ le troupeau,
Qui faisait toute notre richesse,
Au son du doux chalumeau
Nous allons l'adorer au berceau

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
Du Sauveur l'ineffable tendresse,
Et redisons mille fois :
Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

Nous l'avons vu cet Enfant,
Qui s'immole pour l'homme coupable,
Nous l'avons vu cet Enfant
Sur la paille et de froid tout tremblant.
Dans sa crèche Il pleurait nos malheurs
Pour nous rendre le Ciel favorable ;
D'abord, touché de ses pleurs,
Nous offrons en hommage nos cœurs.

REFRAIN

Célébrons tous d'une voix
Cet Enfant au démon redoutable,
Et redisons mille fois :
Qu'il est doux d'obéir à ses lois !

XVIII

JE retrouve enfin, dans ce vieux recueil du libraire Garnier, feuilleté tant de fois au cours de cette étude, un troisième et dernier Noël que nous chantons encore aujourd'hui comme le chantaient eux-mêmes autrefois nos pieux ancêtres :

Moderato.

p

Dans cette é - ta - ble, Que Jé - sus est charmant, Qu'il est ai -

PIANO
ou
ORGUE

p

ma - ble Dans son a - bais - se - ment. Que d'attraits à la fois! Tous les palais des

rinf. *dolce.*

rois N'ont rien de com - pa - ra - ble Aux beau - té - s que je vois Dans cette é - ta - ble.

rinf. *dolce.*

DANS CETTE ETABLE

Dans cette étable
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement !
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable !

Que sa puissance
Paraît bien en ce jour,
Malgré l'enfance
Où l'a réduit l'amour !
L'esclave est racheté,
Et tout l'enfer dompté
Fait voir, qu'à sa naissance,
Rien n'est si redouté
Que sa puissance.

Plus de misère !
Jésus s'offrant pour nous,
D'un Dieu sévère
Appaise le courroux.
Pour sauver le pécheur,
Il naît dans la douleur,
Pouvait-il, ce bon père,
Unir à sa grandeur
Plus de misère ?

S'il est sensible,
Ce n'est qu'à nos malheurs ;
Le froid horrible
Ne cause point ses pleurs.
Après tant de bienfaits,
Notre cœur, aux attraits
D'un amour si visible,
Doit céder désormais,
S'il est sensible.

Que je vous aime !
Peut-on voir vos appas,
Beauté Suprême,
Et ne vous aimer pas ?
Ah ! que l'on est heureux
De brûler de ces feux
Dont vous brûlez vous-même !
Ce sont là tous mes vœux.
Que je vous aime !

Charles Gounod, le grand Gounod, l'auteur de *Faust*, a publié à Londres, vers 1890, un Noël en langue anglaise — *Bethlehem* ⁽¹⁾ — sur l'air du cantique *Dans cette étable*, avec des intermèdes pour orgue du plus bel effet. La mélodie en est exactement la même ; seulement elle est écrite à six-huit tandis que notre version canadienne est chantée à quatre temps. Ne serait-ce qu'à titre de curiosité artistique, cette modification de la mesure de ce morceau mérite d'être signalée.

A l'origine, c'est-à-dire en 1750, à l'époque où la musique en fut publiée, pour la première fois, par l'éditeur Garnier, *Dans cette étable* se chantait à deux temps (*deux-quatre*), mesure un peu terre à terre, très fréquente dans la chanson populaire. Plus tard, nous retrouvons la même mélodie écrite à six-huit, un temps de barcarolle ; c'est la mesure adoptée par Gounod. Enfin M. Ernest Gagnon, l'écrivain sous la dictée même de la voix du peuple de nos campagnes canadiennes-françaises, la fixa à quatre temps, mesure plus grave et décidément plus en rapport avec le sens élevé des paroles. Ce sera probablement la mesure définitive de cette mélodie, et ce rythme prévaudra.

L'auteur des paroles du Noël anglais, M. Henry Farnie,

(1) BETHLEHEM, *The Shepherds' Nativity Hymn*, written by Henry Farnie, composed by Ch. Gounod.—London, Metzler & Co. 37, Great Marlborough Street W.

me paraît s'être inspiré de la lecture du vieux Noël français pour la première strophe de sa pastorale :

Dans cette étable
Que Jésus est charmant !
Qu'il est aimable
Dans son abaissement !
Que d'attraits à la fois !
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable.

Craddled all lowly,
Behold the Saviour child.
A Being holy
In dwelling rude and wild !
Ne'er yet was regal state
Of monarch proud and great,
Who grasp'd a nation's fate
So glorious as the manger-bed
Of Bethlehem !

Il est possible, cependant, qu'il n'y ait dans tout ceci que la rencontre fortuite d'une même idée par deux poètes absolument étrangers l'un à l'autre. Qui, de nos jours, pourrait bien prétendre à la propriété exclusive d'une idée originale ; la revendiquer, la breveter comme une invention mécanique ? Il est rare que l'on pense quelque chose d'absolument inédit en littérature. Tout le mérite repose maintenant dans le bonheur de l'expression, plus ou moins neuve, plus ou moins géniale. Bien avant l'an de grâce 1750, bien avant Fléchier, ils étaient légion ceux-là qui avaient dit, écrit, chanté, dans toutes les langues vivantes du Christianisme, « que les splendeurs accumulées des palais des rois de la terre n'avaient rien de comparable aux beautés mystiques de l'étable de Bethléem. » Et avant eux, à trois ou quatre siècles d'antériorité, une prose célèbre de la liturgie, le magistral *Votis Pater annuit*, chantait à l'Enfant-Dieu, aux vêpres solennelles de Noël :

*Cælum cui regia
Stabulum non respuit ;
Qui donas imperia
Servi formam induit ;
Sic teris superbiam.*

« Toi qui as le ciel pour royaume, Tu ne dédaignes pas une étable ; Toi qui donnes les empires, Tu revêts la forme de l'esclave : ainsi Tu écrases l'orgueil. »

De cette grandiose antithèse naquit cette idée très belle, très juste du cantique de Fléchier, que l'on retrouve, traduite avec une rare élégance, dans le *Christmas carol* de M. F. Henry Farnie, mais qui n'en est pas moins connue de tous et commune à tous.

Quant aux deux autres strophes de la pastorale anglaise, elles me paraissent absolument originales et, conséquemment, étrangères à toute réminiscence, immédiate ou lointaine, des pensées et des sentiments exprimés dans les quatre autres couplets du Noël français.

Monsieur Edward A. Bishop, l'organiste distingué de la cathédrale anglicane de Québec, m'a gracieusement transmis un exemplaire du Noël de Gounod avec copie de la pastorale. Je lui suis très reconnaissant de cet acte de courtoisie.

Voici les deux autres strophes du *Christmas carol* :

No longer sorrow,
As without hope, oh Earth !
A brighter morrow
Dawn'd with that infant's birth !
Our sins were great and sore,
But those the Saviour bore,
And God was wroth no more,
His own Son was the Child that lay
In Bethlehem !

Babe weak and wailing,
In lowly village stall,
Thy glory veiling,
Thou cam'st to die for all !
The sacrifice is done,
The world's atonement won,
Till Time its course hath run,
O Jesu Saviour ! morning Star
Of Bethlehem !

Hallelujah ! Hallelujah ! Amen.

Le jour de Noël, de l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt-seize, le cantique de Gounod fut chanté, pour la première fois, à la cathédrale anglicane de Québec. Comme ses murailles durent, à ce rythme, frémir étrangement ! Et pourquoi ? *Quare fremuerunt ?* C'est que, tout au bas de leurs fondations et leur servant d'assises, reposent, enfouies dans le sol, les ruines bénites du vieux Couvent des Récollets. L'église métropolitaine protestante n'avait cru vibrer qu'aux voix des choristes et de l'orgue ; inconsciente, elle avait tressailli d'allégresse, de toute la joie de cette pierre angulaire de la Maison spirituelle des Fils de saint François, pierre invisible, pierre égarée, perdue, plus ensevelie en apparence dans la mémoire des hommes qu'oubliée sous terre, pierre vivante cependant, possédée d'un cœur et d'une âme, réminiscente, après cent ans de silence absolu, du vieux Noël languedocien, à l'air doux et tendre, jadis aimé ! ⁽¹⁾

* * *

Oh ! qu'elle est vraie cette parole de Musset : « rien n'est meilleur que d'entendre air doux et tendre, jadis aimé. » La seule lecture de ce cantique m'a toujours causé une émotion profonde, jugez de son effet lorsqu'on me le chante.

Dans cette étable est à nos églises catholiques françaises

(1) Le Couvent des Récollets à Québec fut incendié le 6 septembre 1796.

Le 28 août 1904, l'église métropolitaine protestante de Québec, dite *Cathédrale de la Sainte Trinité*, célébra le centenaire — 1804-1904 — de sa fondation. L'archevêque de Cantorbury, primat de l'Eglise d'Angleterre, le Très Révérend Randall Thomas Davidson, qui avait présidé, en 1901, au couronnement de Sa Majesté notre roi Edouard VII et de notre Très Gracieuse Souveraine Alexandra, prononça le sermon de circonstance. Il fit, au cours de sa brillante allocution, un si magnifique éloge de l'héroïsme de nos missionnaires catholiques et rendit à leurs vertus apostoliques un hommage si éclatant que je me fais un devoir de publier, à l'Appendice de mon livre, cette page d'éloquence, frappée au cachet de la plus grande distinction.

ce qu'est à nos foyers notre délicieuse chanson *A la Claire Fontaine*. Cet hymne national de la province de Québec l'est peut-être moins que ce cantique qui nous rappelle trois patries : le Canada, la France, le Ciel ! Universellement connu, universellement aimé, on le chante, universellement aussi, par toute l'immensité territoriale du Dominion : du fond de la Baie des Chaleurs aux sommets glacés du Klondyke, dans les montagnes d'or de l'Alaska, à Dawson-cité (1), à Juneau-ville, de Vancouver à Anticosti, sur tous les points géographiques de la Puissance, et dans les quarante-neuf Etats-Unis de la République américaine où vit plus d'un million de nos compatriotes, partout enfin où vous rencontrerez un Canadien-Français. Victor Hugo demandait au Seigneur, comme une grâce suprême, d'épargner à ses parents, à ses amis, même à ses ennemis triomphants, le spectacle navrant d'une cage sans oiseaux, d'une ruche sans abeilles, d'une maison sans enfants. Canadien, le grand poète eût ajouté un trait à ce tableau de désolation : celui d'une église où l'on ne trouverait pas, à Noël, une crèche d'Enfant Jésus, d'une chapelle où l'on ne chanterait pas *Dans cette étable, ce carmen seculare* de la Nouvelle-France.

Non seulement on le chante à l'église, au temps de Noël, mais dans toutes les demeures et toute l'année. C'est encore moins un cantique qu'une berceuse accoutumée, une prière quotidienne que les mères récitent, plutôt qu'elles ne fredonnent, sur les petits berceaux endormis à son rythme

(1) Aussi bien *Dawson-cité* devrait-elle se nommer *Ledoux-cité*, car ce fut encore un Canadien-Français, Joseph Ledoux, qui en fut le fondateur. Ledoux était né sur une ferme près de l'extrémité septentrionale du lac Champlain. Peu après avoir atteint sa majorité, il se dirigea vers le Nord-Ouest et s'établit sur le Yukon supérieur, où il acheta 160 acres de terre, construisit une scierie et fonda un poste de commerce au confluent du Klondyke et du Yukon. C'est sur son terrain qu'on fit la première découverte de l'or dans la région et le poste qui portait son nom devint bientôt la ville prospère de Dawson.

caressant. Ecoutez cette mélodie douce et tendre, où la naïve simplicité du style ajoute encore à la grâce des sentiments; songez à toutes ces générations de générations françaises qu'elle a bercées, à ces milliers de familles qui, trois siècles durant, l'ont apprise à leur tour, chantée, transmise à d'innombrables séries de foyers, échos fidèles vivants, continus, qui s'en vont, grandissant toujours à l'infini, comme leurs ondes sonores, dans le silence attentif des âges à venir. Nommez-moi une cavatine célèbre, un air d'opéra, coté très haut dans l'estime de nos conservatoires modernes, choisissez-les vous-même dans les œuvres classiques des maîtres, et dites-m'en un seul qui se puisse vanter d'avoir caressé autant de rêves, éveillé autant d'espérances, nourri autant de joies, troublé enfin autant de cœurs que cette romance villageoise pieusement convertie en cantique de Noël!

* *

Quelle est donc la raison de l'extraordinaire faveur, de l'incontestable et permanente popularité de cette modeste composition? Sa valeur poétique? Les rimes n'en sont point millionnaires; rapprochez-les, par exemple, des strophes superbes du vieux Noël grégorien, *Silence, ciel; silence, terre*, et ses couplets vous paraîtront assez médiocres. Sa mélodie, très agréable assurément, ne balance pas, à mon avis, le charme artistique de cet air de vaudeville, absolument distingué, sur lequel Pellegrin chantait au dix-huitième siècle: *Cher Enfant, qui viens de naître*. Où donc repose le secret de cette puissance fascinatrice, captivante, enchanteresse, de cet irrésistible attrait qui émeut, chez nous, Canadiens-Français, les cœurs les plus froids, les âmes les moins vibrantes?

Je réponds sans hésiter: dans les effets sympathiques que cet air même exerce.

A l'époque où les régiments suisses étaient à la solde de la France, les bouviers de l'Helvétie jouaient sur leurs cornemuses une pastorale célèbre, le fameux *Ranz des vaches*. On fut obligé de la défendre — et cela sous peine de mort — aux musiques militaires, précisément à cause des effets sympathiques de cette mélodie sur les soldats, qu'elle rendait fous de nostalgie. Aussi désertaient-ils inmanquablement, ou se flambaient-ils la cervelle.

Or, amis lecteurs, avez-vous jamais réfléchi aux effets sympathiques du Noël-cantique *Dans cette étable*? Il nous hypnotise à notre insu, quoique nous ayons le bonheur de vivre au pays; concevez alors sa puissance de fascination sur ceux-là des nôtres qui l'ont quitté! Voulez-vous, avec moi, éprouver la force latente, incompressible, de ce sentiment? Faites, à titre d'expérience psychologique, faites chanter ce cantique ou cette chanson d'*A la Claire Fontaine* par des compatriotes exilés aux Etats-Unis, aux groupes de Boston, de Lowell, de Fall-River, à tous nos frères proscrits de la Nouvelle-Angleterre. Reconstituez la scène, moins avec l'essor d'une imagination ardente, qu'avec l'émotion sincère d'un cœur aimant. Ecoutez chanter cette femme, revenue de la filature, et qui se repose de son affreux labeur en endormant sur ses genoux sa petite fille, une malheureuse comme sa mère, et qui ne verra s'ouvrir devant elle, pour tout avenir, qu'une porte basse de fabrique. Cette voix exténuée de fatigue, rauque, sèche de toute la fine et mortelle poussière de coton respirée pendant douze heures, râle plutôt qu'elle ne fredonne les strophes du vieux cantique *Dans cette étable*. Cette complainte, et c'en est une véritable, écoutée de la sorte vous semblera intolérable de tristesse.

Et cependant, elle est encore plus angoissante cette autre voix de puddleur ou de briquetier, revenu de sa fournaise métallurgique ou d'un soleil tropical, anéanti de chaleur

et de travail, et qui chante cependant. Oui, elle chante, cette voix d'ouvrier, beaucoup moins pour réjouir le cœur qui n'en peut mais, que pour tromper l'horreur de sa solitude, combattre l'affolement du désespoir qui le gagne, l'envahit, l'entraîne comme un vertige.

A la claire fontaine
M'en allant promener. . .

Cette voix fait mal à entendre et la chanson bat de l'aile comme un oiseau blessé. Son rythme, alerte et gai, s'est tout à coup ralenti, la mesure traîne, boîte, comme épuisée d'une trop longue course ; à son insu la voix s'est mise à chanter les notes en mineur ; ce mode va mieux à son inconsolable deuil.

Cet ouvrier, cette ouvrière, esclaves à vie de ce tyran-femelle, de cette marâtre qui se nomme, en toutes langues et en tous pays, la Manufacture, qui sanglotent ensemble plutôt qu'ils ne chantent ce doux cantique et cette vive chanson, viennent tous deux du Canada où ils retournent par une pensée crucifiée d'indicibles regrets, car ils se voient trop pauvres pour y reporter jamais leurs foyers et leurs familles.

Je laisse à ceux-là qui me lisent le soin de compléter ce sinistre tableau dont je n'esquisse ici que les grandes ombres.

Ecoutez. Mais, au préalable, cachez-vous bien pour les entendre. Faites en sorte qu'ils ne vous sachent point là ; autrement la voix leur manquerait de douleur et de honte s'ils vous surprenaient à les regarder pleurer ainsi, vous, leurs compatriotes. Et n'applaudissez pas s'ils ont le courage de chanter jusqu'au bout du Noël et de la chanson ; vos bravos leur sembleraient ironiques et cruels.

Quel contraste poignant à établir entre ce silence, recommandé comme une prescription de médecin, et ces accla-

mations délirantes qui saluaient à Montréal et à Québec, dans une gloire d'apothéose, aux soirées de gala de leurs Académies de Musique, une autre compatriote illustre, éloignée, elle aussi, de notre belle province, lorsqu'elle chantait avec une voix ravissante l'admirable musique d'Hérold :

Souvenir du jeune âge
Sont gravés dans mon cœur,
Et je pense au village
Pour rêver le bonheur !

Ce projet exquis de l'exilée volontaire qui rentre à son gré dans la patrie, Madame Albani le peut réaliser autant de fois que son cœur lui dira de revenir au Canada français. Sa richesse lui permet de quitter Londres, de réapparaître, tous les ans, comme *Les Hirondelles* de Béranger, dans ce beau village de Chambly

Pour rêver le bonheur

de son existence de compatriote et d'artiste. Elle vient alors revivre, dans toute leur intensité, les joies pures de sa jeunesse, au berceau même de sa famille, sous le beau ciel de son pays.

Mais aux malheureux proscrits de Boston, de Lowell, de Fall-River, la mélodie d'Hérold est interdite. Ils n'en chanteront jamais plus que la finale. Chacun d'eux semble dire à nous tous, avec un accent d'agonie :

Ah ! ma voix vous supplie
D'écouter mon désir ;
Rendez-moi ma patrie
Ou laissez-moi mourir !

La pastorale historique du *Ranz des vaches* poussait à la désertion et au suicide les malheureux soldats suisses.

Le divin cantique de Noël, *Dans cette étable*, et notre suave chanson nationale, *A la Claire Fontaine*, n'auront pas, Dieu merci, d'aussi néfastes conséquences. Qu'on les chante là-bas, en toute espérance, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Leurs effets sympathiques ramèneront chez nous, dans notre bien-aimée province de Québec, plus de frères exilés que tout l'effort réuni des agences de rapatriement.

* * *

L'émotion de cette page fera sourire peut-être les blasés de notre petit monde littéraire, railleurs sceptiques qui trouveront à ma rhétorique un sentimentalisme exagéré. Je n'ai pas à la défendre sur ce point : elle s'inspire, comme elle s'appuie, à des faits rigoureux d'observation sociale et à l'irrécusable autorité de témoignages contemporains.

Rappelons d'abord l'exorde du discours fameux prononcé, en 1880, par le célèbre évêque de Trois-Rivières, M^{gr} Laflèche, à la Convention canadienne-française de Québec (¹).

« Le sort des Canadiens-Français aux Etats-Unis, disait-il, est celui de l'exilé. Ils en éprouvent les pénibles, les tristes et les douloureux sentiments. Involontairement on se rappelle cette parole du roi-prophète : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus ; cum recordaremur Sion*. Combien de Canadiens se sont assis au bord des fleuves, non pas de la Babylone antique, mais de la grande république américaine, et là ont répandu des larmes amères au souvenir des joies de la patrie. Je me rappelle, quand j'étais dans l'Ouest, avoir chanté un jour un chant national composé par l'un de nos poètes :

(1) Ce discours fut prononcé le 26 juin 1880, à la seconde séance solennelle de la Convention.

Cf : H.-J.-J.-B. Chouinard, *Fête nationale des Canadiens-Français*, célébrée à Québec, en 1880. Vol. 1, pp. 326-327.

Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Un soir, triste et pensif,
Assis au bord des flots,
Au courant fugitif
Il adressait ces mots :

— « Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux ⁽¹⁾. »

« Et les quelques Canadiens à qui j'avais chanté cette complainte patriotique me prièrent, les larmes aux yeux, de leur répéter ce chant qui, disaient-ils, « leur faisait tant de bien ! » C'est donc un *fait constaté* : le sort des Canadiens des Etats-Unis, c'est le sort si triste et si douloureux de l'exilé. »

Mes contradicteurs répliqueront : « Votre livre est à vingt-sept ans du discours de M^{re} Laflèche, et les sentiments des Canadiens-Français américanisés ont bien changé depuis cette époque. »

Leur affirmation n'a qu'un défaut, celui d'être gratuite. Aussi, la poésie que nous lirons ensemble en aura-t-elle facilement raison.

Cette poésie, intitulée *Nuit de Noël au village*, est dédiée, par Madame Duval-Thibault, de Fall-River, Massachusetts, Etats-Unis, aux abonnés du *Journal de Fran-*

(1) Le *Canadien errant* fut composé en 1842, par Gérin-Lajoie, le futur auteur de *Jean Rivard*, alors étudiant au collège de Nicolet. Il lui fut inspiré par un sentiment de commisération pour les rebelles de 1837, alors réfugiés aux Etats-Unis.

çoise⁽¹⁾, l'éclectique revue littéraire de Montréal, rédigée par Mademoiselle Robertine Barry.

La neige est sur la terre et l'étoile au ciel bleu.
Partez, pieux enfants de nos vieilles campagnes,
Avec vos fils nombreux et vos chères compagnes ;
Sur les chemins durcis marchez vers le Saint-Lieu.

Le Saint-Lieu tout brillant d'une lumière vive,
Où des cierges l'odeur se mêle dans les airs
A l'arome âcre et sain des jeunes sapins verts,
Frais décors de la Crèche et touchante et naïve.

Sans craindre de la nuit et du froid les dangers,
Malgré le vent du nord qui soulève la neige,
Plein de foi, plein d'ardeur, allez, joyeux cortège,
Comme à la voix de l'ange autrefois les bergers.

*Ah ! puissiez-vous garder ce bonheur qu'on envie,
Celle paix que jamais le monde ne donna,
Car bien des exilés, que le sort entraîna
Loin de vous, donneraient la moitié de leur vie*

*Pour marcher cette nuit sur ces chemins neigeux,
Entourés comme vous de leur famille entière ;
Pour s'unir devant Dieu dans la même prière,
Et trouver dans ce monde un avant-goût des cieux ! (1)*

Ces strophes mélancoliques de la poétesse de Fall-River ont été publiées à la date du 17 décembre 1904, à près d'un quart de siècle du discours de l'éloquent évêque Laflèche. *Defunctus adhuc loquitur* ! En effet, qui ne serait ému de la saisissante précision de cet écho si dououreusement fidèle ? Et comme il justifie l'analyse et l'expression des sentiments que je prêtais, en 1899, à mes nationaux exilés dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre,

(1) Cf : *Le Journal de Françoise*, numéro de Noël et du Jour de l'An, samedi, 17 décembre 1904, page 577.

écoutant chanter — ou chantant eux-mêmes — les Noël et les complaintes du Canada français.

*
*
*

La plus humble en apparence, *A la Claire Fontaine* est, en réalité, la plus pathétique de nos chansons nationales. Je la vénère à l'égal d'un pieux cantique inspiré par la Religion du Souvenir, la seule qui n'ait point d'apostats. A qui me reprochera d'en exagérer la valeur j'oserai répondre qu'il en ignore le prix. Sans doute, la musique de cette chanson populaire se réduit, ariette et refrain, à une courte mélodie de douze mesures; sans doute la prosodie de ses couplets, composés par un illettré, cloche du pied autant que de la rime, mais, en revanche, elle est exquise de sentiment et d'une poésie égale au charme pénétrant de l'allégorie qu'elle renferme et qu'elle exhale comme un parfum ⁽¹⁾.

(1) L'article 60 des Statuts de la *Société Saint-Jean-Baptiste de Québec* — fondée le 16 août 1842 et constituée en corporation par un Acte du Parlement le 30 mai 1849 — se lit comme suit :

« La Société adopte comme national le chant canadien connu vulgairement sous le nom de : *A la Claire Fontaine*. »

Cf : H.-J.-B. Chouinard, *Fête Nationale des Canadiens-Français* — 1881-1889 — Vol. II, page 534.

Jules Claretie, de l'Académie française, dans sa préface à la *Légende d'un Peuple* de M. Louis Fréchette, écrivait, à la date du 13 octobre 1887 :

« C'est la France encore que les Canadiens évoquent dans la vieille chanson saintongeoise, *Claire fontaine*, qui est leur air national :

Au bord d'une fontaine,
Je me suis reposé !...

« Lorsqu'ils parlent de notre patrie à un étranger, ils disent : « Vous venez de chez nous ? » Le temps passé, le temps de la France, c'est pour eux du temps de nos gens. »

Cf : Fréchette, *Légende d'un Peuple*, préface, page v.

Vingt ans plus tard (1907) M. Charles ab der Halden écrit, dans son bel ouvrage, *Nouvelles Etudes de la Littérature Canadienne-Française* :

« Par une fortune étrange, mais bien caractéristique, le Canada français

Sa gaieté est factice comme le sourire forcé d'un visage qui masque, sous l'apparence d'une joie de commande, un mortel chagrin. Vainement en presserez-vous la mesure— au pas redoublé d'un air de marche, par exemple, — rien n'en corrigera l'incurable mélancolie. Dite sur un clavier d'orgue, à la manière d'Adolphe Hamel (1), sa tristesse éclate en sanglots. Elle émeut alors jusqu'aux larmes celui qui l'écoute. Elle devient funèbre comme ces voix de conscrits ou d'exilés chantant en route pour s'étourdir et tromper leur propre désespoir. Je crois toujours l'entendre pleurer ainsi :



n'a pas cherché pour son chant national un hymne guerrier, propice aux éclats des cuivres et au roulement des tambours. Il n'a point exprimé son âme par des verbes agressifs ou orgueilleux. Il n'adjure point la Providence de sauvegarder une tête couronnée. Son chant national, c'est une vieille chanson de chez nous :

A la clair- fontaine
M'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je m'y suis baigné...

« Et malgré les années, malgré la différence des orientations politiques, la divergence des destinées, les nuages passagers des malentendus, malgré le temps, malgré l'espace, la vieille et douce chanson répète à notre commune patrie :

Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai. »

Cf : pages 46 et 47, *Chansons populaires et Jeux enfantins*.

(1) Organiste de l'église Saint-Patrice à Québec, de 1863 à 1878.

Une querelle d'amoureux, tel est, en apparence, le sujet de cette idylle, dolente comme une complainte :

J'ai perdu ma maîtresse,
Ne puis m'en consoler,
Pour un bouquet de roses
Que je lui refusai.

Mais, en réalité, le chanteur se ment à lui-même : une allégorie délicieuse se cache, ou plutôt se pleure dans cette pastorale.

L'amoureux n'est autre que notre paysan français-canadien, notre laboureur, notre « habitant » de 1760. L'amoureuse, la maîtresse, c'est la France, l'ancienne, la première mère-patrie de nos ancêtres.

Comprenez-vous maintenant le sens, navrant de tristesse, du refrain lugubre comme un glas :

Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai !

Maintenant, cher lecteur, que vous tenez le mot de l'énigme et les noms des deux personnages, des larmes ne vous viennent-elles pas aux yeux quand l'amoureux chante :

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier ?

La rose, c'est la Nouvelle-France ; le rosier, c'est encore et toujours l'adorable maîtresse, l'*alma sancta parens*, la France.

Et de même que le Français-Canadien de 1763 regrettera pendant cent ans et plus cette séparation éternelle, de même le Canadien-Français de 1863, émigré aux Etats-Unis, pleurant à son tour les mêmes larmes, à son tour aussi chantera :

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier !

La rose symbolise aujourd'hui sa famille; le rosier, la Province de Québec.

Au dernier couplet la chanson de l'habitant franco-canadien pousse un cri de désespoir :

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Et que le rosier même
Fût à la mer jeté !

Ce vœu serait un blasphème, s'il n'était inconscient, irréflecti, comme le rugissement de douleur que la conquête de son pays arrache à ce damné politique. Plutôt que de perdre la France, il la voudrait détruite. Je ne me sens pas le courage de lui reprocher sa colère, et suis, au contraire, tout près de la partager. J'admire le Gaulois qui brisa le vase de Soissons aux pieds de Clovis, comme j'applaudis, à Montréal, le Chevalier de Lévis brûlant ses drapeaux plutôt que de les rendre. C'est la marque d'un amour au paroxysme qu'un égoïsme aussi exaspéré. « Tu ne possèderas pas ce que j'aime ! » qui n'a jamais crié cela ? Et trouvez-moi un mot qui soit à la fois et plus farouche et plus humain !

Le Canadien-Français, émigré aux Etats-Unis, vit là-bas plus résigné que son ancêtre, le vétéran de la Guerre des Sept Ans, le conquis de 1760, l'abandonné de 1763. Sans colère comme sans rancune il accepte et subit le sort malheureux qu'il s'est préparé. A qui d'ailleurs pourrait-il bien en vouloir, si ce n'est à lui-même. Proscrit volontaire n'est-il pas le seul artisan de son infortune ? Fasciné par un drapeau qu'il croyait plus étoilé que le ciel de son pays, sourd aux meilleurs conseils comme aux supplications les plus entraînantes, il s'est en allé marchant sur un mirage — l'éblouissement du *Mighty Dollar Land* — encore plus aveuglé d'illusions que ne l'étaient de larmes les yeux de

ses frères qui le regardaient partir. Le malheureux ! il croyait entrer dans la Terre Promise et il retournait en Egypte !

Cette erreur serait sans excuse, cette faute sans rémission, si l'émigrant avait aussi chassé de son âme et de son cœur l'espérance tacite d'un retour au sol natal, espérance qui le suivit de loin sur la route, espérance qui hâta le pas, le rejoignit en chemin, avant même qu'il n'arrivât aux Etats-Unis, où l'attendait, hélas, une compagne aussi constante : la misère, et un camarade aussi inséparable qu'inélucltable : l'esclavage. Car il s'était donné un maître féroce, impitoyable, un monstre hurlant, à trois têtes comme celui de la Fable, et qui se nommait « *Usine* », « *Fabrique* », « *Manufacture* ». Le Cerbère mythologique gardait autrefois l'entrée de l'enfer, le Cerbère ouvrier en défend aujourd'hui la sortie : ce qui centuple, pour le condamné, l'horreur et la cruauté du supplice.

De là ces crises de morne désespoir qui le secouent. Sans cette espérance exaspérée du retour qui le hante comme autrefois le brûlait le désir furieux du départ, le malheureux courrait droit au suicide. Bien que sa conscience ne lui reproche rien, que sa raison lui rende le témoignage de ne s'être trompé que par un excès de confiance sur le choix du moyen à prendre pour sortir de la misère, ses regrets n'en ont pas moins l'amertume d'un remords, qui constitue véritablement le fond d'une nostalgie incurable. Écoutez comme elle chante avec un accent d'une douceur et d'une tristesse infinies le dernier couplet d'*A la Claire Fontaine* :

« Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Et moi et ma maîtresse
Dans la même amitié ! »

L'allégorie primitive et son gracieux symbole demeurent,

seuls les personnages de la saynette, ou plutôt les noms des acteurs, ont changé. L'émigré de 1863 tient le rôle du paysan de 1763, la Province de Québec, celui de la France d'autrefois.

Comme son refrain, le sentiment de la chanson est demeuré le même, et, là-bas, nos compatriotes, encore plus vieillis par l'absence que par les années, chantent toujours en songeant à la grande ancêtre, à l'aïeule vénérable :

Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

Oublier l'*alma mater* ! il le voudrait qu'il ne le pourrait pas ! Sa présence réelle, permanente, immédiate, l'environne de toutes parts, l'enserme et le pénètre comme l'air qu'il respire, au point qu'il se croit « exilé dans sa propre patrie », comme l'autre, au Canada, l'abandonné de 1763 et dont Crémazie a si éloquemment chanté le désespoir. Illusion dangereuse, et qui menace de retarder indéfiniment le retour de ce fugitif adoré qui confondra, pour peu que cela dure, son pays d'adoption avec celui de sa naissance.

Tout conspire d'ailleurs à le confirmer dans cette erreur fatale et mortelle : non seulement, à la frontière du Maine, le spectacle quotidien d'un horizon où la sereine et majestueuse image du Canada français demeure toujours levée, comme un astre bienfaisant, trompe ses yeux, mais encore les clameurs de fête, venues jusqu'à lui, aux anniversaires de la Saint-Jean-Baptiste, achèvent de l'égarer en lui confirmant l'illusion d'un mirage par la réalité d'un écho.

Aux terres d'exil le silence de la solitude semble, plus qu'ailleurs, absolu et profond : son intensité permettrait alors d'expliquer ce phénomène d'acoustique. Qui sait ? on le rattacherait peut-être à une autre cause, encore plus voisine du miracle. Ces acclamations, ces chants, cette voix d'un peuple-frère éclatent à son oreille comme ces

cris qu'un homme endormi entend en rêve et auxquels il croit lui-même répondre dans son sommeil. Et voilà comment la Patrie, l'ancienne, parle aux cœurs et à la mémoire des proscrits de Fall-River, de Lowell, de Manchester, de Woonsocket, de Worcester, de Lewiston, de Nashua, de toutes les villes enfin et de tous les villages des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Telles sont les réflexions que m'inspire l'allégorique chanson d'*A la Claire Fontaine*. Je le répète, un seul de ses couplets, chanté même en pleurant, ramenera chez nous, dans notre bien-aimée Province de Québec, plus de frère exilés que les boniments les plus officiels ou les plus flamboyants prospectus de nos agences de rapatriement.

* * *

Il existe deux opinions contradictoires quant à l'origine de la chanson *A la Claire Fontaine*. Les uns, avec Jules Claretie, de l'Académie française, prétendent qu'elle nous vient de la Saintonge ⁽¹⁾, les autres, avec Edouard Schuré ⁽²⁾, de la Normandie. Libre à chacun de mes lecteurs de choisir et d'opter. Peu me chaut la province où est née cette délicate chanson, sachant qu'elle est française. Il me suffit de connaître que Samuel Champlain ou Guillaume Huboust ⁽³⁾ l'a apportée au Canada pour que j'aie la certitude historique et morale que les Français demeurés à Québec, au temps des Kertk (1629-1632) la chantaient avec un sentiment de regret et d'espérance égal en intensité à celui de nos ancêtres-paysans de 1760.

(1) Cf : note de la page 243.

(2) Edouard Schuré : *Histoire du lied*, pages 191-192.

(3) Samuel Champlain était né à Brouages, en Saintonge, et Guillaume Huboust, à Mesnil-Durand, en Normandie.

Tout récemment encore ⁽¹⁾ M. Benjamin Sulte écrivait de fort jolies choses à son sujet.

« Si, disait-il, je vous transportais brusquement à Québec, en l'an 1608, au milieu de la neige, du froid intense et du décor de la forêt primitive dans une sorte de maison, plutôt un hangar, où sont entassés une trentaine d'hommes absolument étrangers à ce milieu et souffrant à la fois de l'inaction, de la pauvreté des vivres, aussi bien que de l'influence d'un climat pour eux rempli d'horreur, quelle fête de Noël pensez-vous que célébraient ces exilés ?

« Avec Champlain comme chef, on avait quelques prières et une distribution de douceurs ⁽²⁾, telles que vin, confitures sèches et venaison. Le plus dégourdi de la bande improvisait un programme d'amusements que les autres exécutaient avec entrain. Les chansons de France tenaient sans doute la place d'honneur dans ce coin d'un vaste continent inconnu. Prise de possession sous une forme légère, — et

(1) Cf : *La Presse* de Montréal, numéro du 15 décembre 1906, page 6.

(2) Ce mot « douceurs » me rappelle que le fondateur de Québec ne fut jamais hostile à la bonne chère. Port-Royal, au temps de Poutrincourt, lui dut la création de l'*Ordre du Bon Temps*. Lescarbot en parle avec attendrissement dans son *Histoire de la Nouvelle-France* :

« Fut établi un Ordre en la table du Sieur de Poutrincourt qui fut nommé l'*Ordre du Bon Temps*, mis premièrement en avant par le Sieur de Champlain, auquel ceux d'icelle table étaient maîtres d'hôtel chacun à son jour, qui était en quinze jours une fois. Or avait-il le soin de faire que nous fussions bien et honorablement traités. Ce qui fut si bien observé que (quoique les gourmets de deçà nous disent souvent que nous n'avions point là la *rue aux Ours* de Paris) nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous saurions faire en cette rue aux Ours, et à moins de frais. ... L'Architréclin ou Maître d'hôtel (que les Sauvages appellent *Atodegic*) ayant fait préparer toutes choses au cuisinier, marchait la serviette sur l'épaule, le bâton d'office en main, et le collier de l'Ordre au col, qui valait plus de quatre écus, et tous ceux d'icelui Ordre après lui, portant chacun son plat. Le même ordre était au dessert, non toutefois avec tant de suite. Et au soir, ayant rendu grâces à Dieu, il résinait (*résignait*) le collier de l'Ordre avec un verre de vin à son successeur en la charge, et buvaient l'un à l'autre ».

Cf : Marc Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France* — tome 2, chapitre 17, page 554.

plus durable que toute autre — car nous sommes à présent le peuple chanteur par excellence dans le Canada prodigieusement agrandi.

« Et l'on racontait des légendes. Tout était français, pas encore canadien. L'idée de souche en ce pays n'existait dans aucun cerveau. On la regardait comme impraticable. Ces gens faisaient campagne aux extrémités du monde, — rien de plus. Des rêves que nous pourrions supposer en faveur d'un Canada français, possible avec le temps, nul, excepté Champlain, ne se préoccupait. Tout au plus quelqu'un s'avisait-il de penser avec quel plaisir il raconterait, chez lui, cette fête de Noël célébrée dans l'effroyable isolement des glaces de l'Amérique du Nord. Car ce n'était pas alors un pays sérieux ; on le quittait après un hivernement, et vite ! Mais les chansons vont leur train, la gaieté roule sa bosse. Le ciel est assez bleu pour inspirer le contentement. Les beaux jours reviendront, avec eux le retour en France, et vogue la galère !

« Plus de trente après, le même spectacle s'offrait à Montréal.

« D'autres Français se trouvaient là, perdus dans l'immensité de ces territoires nouveaux, célébrant la plus étrange fête de Noël que leur imagination ait jamais pu concevoir et ne devinant pas qu'ils constituaient le germe d'une grande ville où leurs nationaux publieraient un jour *La Presse*, aux cent mille exemplaires, qui parlerait de leurs humbles débuts. Il me semble que j'entends résonner l'écho de la *Claire Fontaine* chantée aux environs de la Douane par ces voix de l'Anjou et de la Touraine, qui ont toujours parlé le plus beau langage de France. Oh ! frères d'autrefois, si vous pouviez comprendre jusqu'à quel point ces pensées nous remuent. Vous étiez là, dans ces lieux que nos regards contemplant, et vous preniez part à la naissance d'une colonie dont le sort, mystérieux pour vous, est un sujet d'orgueil

et de méditation chez vos descendants. Vous avez chanté au berceau de nos gloires sans pouvoir suivre la marche des siècles qui ont accompli tant de choses. Votre première fête de Noël en ce pays inspirera le peintre et le poète, et plus le temps avancera, plus on pensera à vous.

« Ce que vous avez pris pour un fait passager, peut-être, s'est répété d'âge en âge. Votre cri de *Noël!* retentit parmi nous, plus fort que jamais. Je ne puis l'entendre sans remonter à vos pénibles commencements. C'est pourquoi, écartant les légendes et les contes familiers à ces anniversaires poétiques, je fais un retour du côté de l'histoire et j'invoque le souvenir des pionniers de la civilisation, nos ancêtres, qui ont vu se lever l'aurore de nos temps plus heureux ».

*
* *

Ne me reprochez pas, lecteurs, d'aimer trop cette chanson nationale qui s'en va, « *s'en retourne* », comme disent avec une mélancolie si touchante les vieillards qui se voient mourir. En effet, *A la Claire Fontaine* s'en retourne et rentre, pour n'en plus jamais sortir, dans le cycle de Mélodie populaire. D'hymne national qu'elle fut « et par droit de conquête et par droit de naissance » comme Henri IV règnant, elle redevient insensiblement, mais très rapidement aussi, ce qu'elle était il y a trois siècles, une humble petite chanson française, berceuse aux foyers, villanelle aux champs, sans rien ne perdre toutefois de son prestige historique ni de la valeur de son gracieux symbolisme.

« On a dit souvent que *Vive la Canadienne* et *A la Claire Fontaine* étaient nos airs nationaux. Par leur caractère et par leur facture, ces deux chansons ne pouvaient être définitivement adoptées à ce titre par les Canadiens-Français. C'est M. Ernest Gagnon qui a dit, le premier, dans ses *Chansons populaires du Canada*, que « les

mélodies de la *Claire Fontaine* et de *Vive la Canadienne* nous tenaient lieu de chant national *en attendant mieux*. »

« En 1880 eut lieu à Québec le premier Congrès catholique des Canadiens-Français, qui s'ouvrit par la célébration de la fête patriotique du 24 juin. En cette circonstance, M. Ernest Gagnon, nommé secrétaire du comité d'organisation, proposa à M. Calixa Lavallée d'écrire la musique de ce chant national. Le compositeur lui remit bientôt cinq ou six manuscrits, lui laissant à choisir celui qui lui paraîtrait le mieux inspiré. M. Gagnon invita ensuite l'honorable juge A.-B. Routhier, président du Congrès, à écrire des paroles pour la mélodie jugée la meilleure.

« Exécuté, pour la première fois à la fête de la Saint-Jean-Baptiste de 1880, le chant de Lavallée souleva un enthousiasme général. Un certain nombre de représentants de la vieille France, notamment M. Claudio Jannet et M. le comte de Foucault, ainsi que les délégués des principaux centres canadiens et acadiens des Provinces Maritimes et des États-Unis, étaient venus prendre part aux fêtes magnifiques dont le souvenir ne s'est pas effacé.

« *O Canada ! terre de nos aïeux !* est un chant national qui tient un peu de l'hymne, beaucoup du chant patriotique, mais qui n'est pas la chanson à refrain. Il peut convenir aux masses orchestrales comme aux grands chœurs, en parties ou à l'unisson. Écrit par l'un des meilleurs musiciens de notre patrie canadienne, choisi par un artiste d'expérience, ce chant, bien fait pour inspirer un patriote et un poète, était l'expression du sentiment intime de la nation. Il fut spontanément adopté dans tout le pays, et plus d'un quart de siècle en a consacré la popularité (1) ».

(1) Cf : *Le Soleil* de Québec, du 29 juin 1907 : *Notre chant national*, chronique littéraire de Mademoiselle Blanche Gagnon, signée *Frimaire*.

L'heure semble immédiatement prochaine où la magistrale composition de Calixa Lavallée deviendra non seulement l'hymne national de la Province mais encore celui du Canada tout entier. Ce qui se passe actuellement dans Ontario, et particulièrement à Toronto, en est le présage. A la date du 8 mars dernier (1907) *Le Canada* de Montréal publiait ce qui suit comme article de la rédaction :

« Le chant patriotique de l'honorable juge Routhier : *O Canada! terre de nos aïeux!* qui est familier à tous nos lecteurs, jouit en ce moment d'une grande popularité à Toronto.

« M. T. B. Richardson, maître ès-arts, en a donné une version anglaise dont le rythme et l'allure reproduisent fidèlement le texte original, et notre confrère de Toronto, le *News*, nous apprend que les officiers de la milice de cette ville s'efforcent d'intéresser le public à cet hymne national.

« La mélodie, dit le confrère, est d'un style digne et majestueux, qui n'est pas surpassé, même par l'hymne national russe, regardé comme l'idéal de la musique patriotique. « La poésie du Dr T. B. Richardson, copiant le texte original français de l'honorable juge Routhier, est gracieuse, « mais en même temps pleine de feu patriotique.

« Ce n'est pas tous les jours que l'on trouve de la bonne poésie et de la bonne musique réunies dans un but patriotique, et la population de notre pays ne saurait mieux faire que d'apprendre ce noble chant et de le chanter dans toutes les démonstrations publiques ».

« Nous ne saurions trop apprécier le sentiment de fraternité nationale que comporte — à part le mérite intrinsèque très grand de la musique de feu Calixa Lavallée et des stances de M. le juge Routhier — l'adoption par nos citoyens d'Ontario de ce chant canadien-français comme hymne national du Canada.

« C'est une de ces choses qui, mieux que les plus éloquents discours, démontrent combien la persévérante politique d'harmonie et de bonne entente entre les races, de Sir Wilfrid Laurier, a pénétré profondément dans la masse de langue anglaise de la nation canadienne.

« Remercions chaleureusement nos concitoyens de Toronto de chanter en anglais notre chant patriotique, peut-être avant longtemps le chanteront-ils même en français!.... »

* * *

Rien n'égale, ai-je dit, en puissance d'effets sympathiques la chanson saintongeoise *A la Claire Fontaine*, si ce n'est le cantique languedocien *Dans cette étable*. Il convient donc maintenant de l'étudier à son tour avec une même sollicitude; tâche facile autant qu'aimable, étant donné l'intérêt qu'il éveille dans l'âme catholique-française du Canadien.

Comme la plupart — l'immense majorité — des noëls religieux, *Dans cette étable* est un cantique écrit sur la musique d'une chanson populaire dont le recueil Garnier nous a conservé le vers initial: *Dans le bel âge*. J'oserais même prétendre que cette chanson populaire se chantait, en France, dès les premières années du dix-septième siècle (1),

(1) Au temps de Fléchier on chantait aussi sur la musique de cette chanson populaire un *cantique spirituel* sur les *Malheurs de la rechute*:

Triste naufrage,
O sort trop malheureux
D'un cœur volage, etc.

Cf: Garnier: *Nouveaux Cantiques Spirituels*, tome 1er, première partie, page 43.

Je trouve encore dans le Recueil *Daulé* (pages 161 et 162) un chant eucharistique composé sur cette mélodie:

par tout le territoire de l'ancienne province du Languedoc si j'avais une preuve certaine qu'Esprit Fléchier, le célèbre évêque de Nîmes, fût l'auteur du Noël écrit sur sa musique. Sans doute l'abbé Migne, dans sa grande *Encyclopédie Théologique*, attribue à Fléchier la paternité du cantique en question. Fâcheusement, il ne se trouve pas dans les *Œuvres complètes de Fléchier*, par Fabre de Narbonne, que j'ai consultées à la bibliothèque de l'université Laval. Toutefois, le vieil axiome de droit: *testis unus, testis nullus*, n'a qu'une valeur relative en archéologie. La prodigieuse érudition de l'abbé Migne fait autorité et devrait convaincre les incrédules. D'ailleurs, Fabre de Narbonne, en n'insérant pas au volume des poésies françaises de Fléchier le cantique de Noël dont je fais ici la critique, ne contredit point l'abbé Migne. Car je suis en mesure de prouver que cette édition prétendue complète des œuvres de ce remarquable écrivain est défectueuse, fautive sous ce rapport. Mes lecteurs le pourront eux-mêmes constater s'ils réfèrent avec moi au *Magasin Pittoresque* de 1854. Au cours d'un article fort intéressant sur *La Vie des Eaux*, par M. Félix Mornand, ils y liront que Fléchier, dans sa jeunesse, vint prendre les eaux à Vichy, «qu'il chanta

Troupe innocente
D'enfants chéris des cieux,
Dieu vous présente
Son festin précieux !
Il veut, ce doux Sauveur,
Entrer dans votre cœur ;
Dans cette heureuse attente
Soyez pleins de ferveur,
Troupe innocente !

Suivent autant de couplets qu'il y a d'actes de foi, d'adoration, d'humilité, de contrition, de désir et d'amour. Ce cantique se chante encore, à Québec, sur la musique du Noël de Fléchier, aux messes de Première Communion.

Cet ingénieux procédé relève d'une pensée exquise. Est-il, en effet, moyen plus sûr, plus habile et plus poétique à la fois, d'éterniser dans l'esprit essentiellement mobile d'un enfant la mémoire attendrissante de sa première communion que d'en confier le souvenir à la mélodie du plus beau de nos cantiques de Noël ?

même dans des vers burlesques d'enthousiasme où ne se pressent guère le futur orateur sacré. » Or, ce dithyrambe sur les eaux minérales de Vichy ne se trouve pas dans les œuvres complètes de Fléchier, telles que publiées par Fabre de Narbonne. Il l'aura sans doute regardé comme indigne des honneurs d'une réimpression dans une édition définitive. Ces vers, en effet, auraient plutôt nui qu'ajouté à la réputation littéraire de ce magnifique écrivain. Pour la même raison sans doute il aura supprimé notre bien-aimé cantique de Noël, lequel, il le faut reconnaître, est une poésie assez pâle et de valeur négligeable ⁽¹⁾. Fléchier dut le composer dans sa jeunesse, au début de sa carrière d'homme de lettres. Et ce fut sur la musique facile, gracieuse, fraîche surtout, de la chanson populaire qu'il avait tant de fois entendue chanter dans son enfance, qu'il écrivit (très probablement à l'époque où il enseignait la rhétorique à Narbonne) ce Noël demeuré pour nous, Canadiens-Français, un chant national d'un effet sympathique irrésistible ⁽²⁾.

Vous l'avouerez-je, lecteurs, j'ai le fétichisme du nom, je subis le prestige de l'étiquette, le magnétisme de l'enseigne ; ses grosses lettres dorées m'en imposent. Comme bien d'autres, et ce n'est pas une excuse, j'ai la naïveté de croire aux grandes affiches et aux grands mots. Béranger, le

(1) Ainsi l'abbé Migne, dans son *Encyclopédie Théologique*, s'est permis de corriger une faute très choquante d'euphonie qui se trouve au premier couplet, tel que publié par Garnier :

Non, les palais des rois
N'ont rien de comparable, etc.

Il écrit avec beaucoup de raison :

Tous les palais des rois
N'ont rien de caparable, etc.

(2) Le nom de Fléchier se recommande encore à notre souvenir par l'oraison funèbre de Madame la duchesse d'Aiguillon, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, qu'il prononça à Paris, chez les Carmélites, à leur couvent de la rue d'Enfer, le 12 août 1675.

spirituel chansonnier du second empire, s'est agréablement moqué de cette badauderie ineffable des prétendus connaisseurs quand il écrivit :

Et vous gens de l'art,
Pour que je jouisse,
Quand c'est du Mozart
Que l'on m'avertisse !

Ce fin railleur a mille fois raison. Du moment qu'une mélodie est agréable, originale, charmante à écouter, que nous importe le nom de son auteur ? Ainsi du Noël qui nous préoccupe. Seulement, et vous jugerez par là de mon incurable manie, seulement si quelqu'un d'autorisé me convainquait que *Dans cette étable* n'est pas de Fléchier, celui-là me rendrait très malheureux. Oui, je serais assez sot pour détrôner mon idole. Mais il n'en sera rien, j'en ai la ferme conviction ; je ne sacrifie pas à un faux dieu en vouant un culte au vénérable cantique qui a réjoui ma jeunesse.

Regardez cette belle et élégante jeune fille qui passe sur votre chemin. Vous l'admirez, et vous faites bien, certes. Mais qu'un flâneur, rencontré au hasard de la promenade, vous souffle à l'oreille que la fascinante étrangère, l'éblouissante inconnue qui vous a captivé au premier regard est fille de roi. Du coup, votre admiration devient enthousiasme, extase, que sais-je, moi, de vos nerfs ou de votre cerveau ? Ainsi du cantique de Fléchier, le Benjamin de cette grande famille que nous sommes convenus d'appeler *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Laissez-moi croire, avec cette belle confiance, cette ravissante sérénité d'âme particulière aux petits et aux grands enfants, que cette poésie centenaire est fille de roi, fille d'un prince de l'Eglise et de l'éloquence sacrée.

Et toujours à propos d'un rêve à poursuivre, et d'un bonheur fragile à porter, souffrez que je vous raconte l'histoire d'un désenchantement cruel, d'une déception navrante. Elle se rattache, comme vous le soupçonnez bien, aux origines d'un Noël canadien-français dont j'étais très fier, car, sur l'autorité de gens apparemment bien informés, j'en attribuais la musique au maître des maîtres, à Wolfgang-Amédée Mozart en personne. Chanter un cantique sur de la musique de Mozart n'est point banal, et l'événement en mérite considération. Il s'agit du Noël populaire :

Nouvelle agréable !
Un Sauveur enfant nous est né !
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

Dans cette nuit, le Christ est né,
C'est pour nous qu'Il s'est incarné ;
Venez, pasteurs,
Offrir vos cœurs :
Aimez cet Enfant tout aimable.

Or, qu'advint-il, hélas ?—Un beau matin, ou plutôt un triste matin, un de mes intimes amis, M. Alexandre Bélinge, tenu au courant de mes présentes études, m'apporta un petit recueil illustré de chansons populaires allemandes où se trouvait publié le fameux air bachique attribué chez nous à Mozart, et qui appartient à un autre, comme vous-mêmes, lecteurs, allez vous en convaincre *de visu*, car je le reproduis *in extenso*, paroles et musique, me gardant bien d'en retrancher la gravure qui l'enlumine et qui est des plus suggestives pour les disciples de Bacchus.

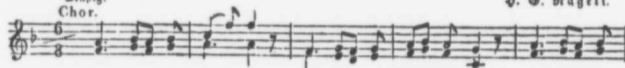
Voici la traduction de la chanson populaire allemande ; j'en suis redevable à M. Alexandre Bélinge, linguiste distingué, qui met son beau talent à la disposition de ses nombreux amis :



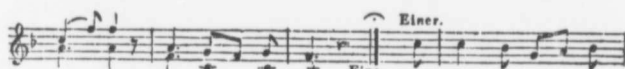
19.

Mäßig.
Chor.

G. G. Wägeli.



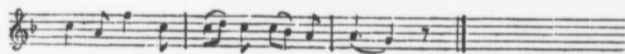
1. Freuet euch des Lebens, weil noch das Lämpchen glüht; pflücket die



Noß, die merz flüht! Man schafft so gern sich



Sorg' und Müß, sucht Der-nen auf und hin-der sie, und läßt das Weisßen



un-ber-merkt, das uns am We-ge blüht. Da Capo.

JOUISSEZ DE LA VIE !

REFRAIN

Jouissez de la vie pendant que la lampe brûle encore, cueillez la rose avant qu'elle se fane.

L'homme se forge à plaisir bien des soucis, se cause volontiers bien des fatigues ; il cherche les épines et il en trouve ; mais il ne remarque pas la violette qui fleurit pour lui sur le bord du chemin.

Quand la Nature effrayée se voile et que le tonnerre gronde au-dessus de nos têtes, le soir, après l'orage, le soleil nous rit deux fois plus beau.

Celui qui fuit l'envie et la haine, qui cultive dans son jardin le contentement, le verra bientôt devenir arbre et porter des fruits d'or.

Chez celui qui aime la loyauté et la franchise, et qui donne de bon cœur à ses frères pauvres, le Bonheur entrera volontiers pour y établir sa demeure.

Quand le chemin de la vie se rétrécit affreusement, quand le malheur nous tourmente et nous oppresse, l'Amitié vient, comme une sœur, tendre la main à l'honnête homme.

Elle sèche ses larmes, sème des fleurs sur sa route jusqu'à la tombe, change la nuit en aurore et l'aurore en jour.

L'Amitié ! elle est le plus beau lien de la vie ! — Trinquons, frères, buvons, loyalement, la main dans la main. C'est ainsi que l'on atteint, joyeusement et sans fatigue, la Meilleure Patrie.

REFRAIN

Jouissez de la vie pendant que la lampe brûle encore, cueillez la rose avant qu'elle se fane (1).

(1) *Ballades et Chants populaires de l'Allemagne*, pages 22 et 23, n° 19. Par le goût sûr et intelligent qui a présidé au choix de sa collection ce recueil rappelle d'assez près la *Grande Bible des Noëls* de Mgr Victor Pelletier. En autant que l'identification en a été possible, chacune de ces chansons populaires est signée du nom de son auteur. Aussi lisons-nous les noms de, Christian Gotlobb Neese, Pohlenz, Weber, Grübel, Nägeli, Usteri, etc.

Pour celles-là demeurées anonymes, ce qui établit, mieux que toute

Il serait difficile d'exiger d'une chanson de table morale plus sereine et plus douce philosophie. Elle a pour auteur un poète suisse, Jean-Martin Usteri ⁽¹⁾. C'est la meilleure de ses compositions en vers et elle est devenue un chant populaire pour toute l'Allemagne.

On a dû remarquer avec étonnement que la musique de cet air bachique est signée *J.-G. Nægeli* ⁽²⁾, comme il apparaît au titre même de la chanson, et non point *Wolfgang-Amédée Mozart*. Cette découverte m'a laissé froid, et pour cause. J'ai été lent à me remettre de ce coup de surprise et j'en subis encore l'étourdissement. Tout, en effet, conspirait à me maintenir dans l'illusion de croire que cette mélodie appartenait à Mozart, car elle est véritablement écrite dans son style ⁽³⁾. Sans doute, ce petit fait, isolé de tout autre renseignement corroborant, ne suffit pas à prouver que Nægeli soit positivement l'auteur de l'ariette en question. Il faut bien admettre cependant qu'il crée en sa faveur une présomption très forte. N'oublions pas — et cette observation a sa valeur — que Jean-Martin Usteri, le poète, et Jean-Georges Nægeli, le musicien, étaient non seulement compatriotes mais encore concitoyens. Tous

autre preuve, leur très grande ancienneté, puisque leur origine semble se confondre avec celle du peuple, le compilateur du recueil s'est donné la peine d'indiquer la région particulière où elles se chantent. Ainsi il écrit : *chansons de Souabe, de Bade, de Franconie, de Francfort, ballades du nord ou du sud de l'Allemagne*, etc.

(1) Jean-Martin Usteri (1727-1763).

(2) Jean-Georges Nægeli, ou mieux Nægeli, par respect pour l'orthographe allemande. Né à Zurich en 1768, il fut l'un des musiciens les plus estimés de son temps. Fêtés, dans sa *Biographie des Musiciens* (tome 6, page 275) nous rapporte qu'il se fit connaître avantageusement comme compositeur par des chansons allemandes — 15 recueils — qui obtinrent des succès de vogue, des toccates, des chants en chœur pour les écoles et les églises. Nægeli fut aussi écrivain didactique et éditeur de musique. Il mourut le 26 décembre 1836.

(3) Un autre motif d'opéra du même auteur, *Che soave zefiretto des Nozze di Figaro*, rappelle immédiatement l'air du *Freu'l euch des Lebens* et lui ressemble de fort près par la coupe rythmique.

deux sont nés à Zurich et tous deux y sont morts. N'est-il pas naturel de penser que Nægeli choisit de préférence les vers d'Usteri pour thèmes de ses compositions? la littérature de ses nationaux lui offrant des sujets tout prêts et à portée de la main. D'ailleurs, les œuvres de Mozart sont trop universellement connues, trop religieusement recueillies, en Allemagne surtout, pour croire qu'un éditeur allemand commît l'inexcusable bévue de méconnaître un air classique de Mozart, car l'œuvre de Mozart est à l'Allemagne ce que sont à la France et à l'Angleterre l'œuvre de Molière et de Shakespeare. Je dis air classique, j'oserais même écrire air national, car véritablement *Freu't euch des Lebens* est à l'Allemagne ce qu'*Auld Lang Syne* est à l'Ecosse et l'*Home, sweet home* de Payne (1), aux Etats-Unis: l'hymne par excellence de la concorde et de l'amitié.

Que nous importe, en fin finale, pour me servir de l'énergique pléonasme de saint François de Sales, que nous importe que la musique du *Freu't euch des Lebens* soit de Mozart ou de Nægeli? Sa valeur réelle, intrinsèque, en sera-t-elle, pour cela, accrue ou diminuée? Ne demeure-t-elle pas absolument la même? Qu'entraîne cette dispute sur l'identification de son auteur? Son rythme en sera-t-il moins franc, sa mélodie moins colorée, son refrain moins alerte et son couplet moins gai?

Rappelons-nous le second acte de l'une des plus belles tragédies de Shakespeare. La scène se passe dans le jardin de Capulet. Roméo se désespère de s'appeler Montaigu.

(1) John Howard Payne, acteur et auteur dramatique américain. Né, à New-York, le 9 novembre 1792, mort, consul à Tunis, le 10 avril 1852. En 1883 son corps fut ramené aux Etats-Unis et inhumé à Washington. La célèbre romance, *Home, sweet home*, appartient à son opéra de *Clari*, la *Vierge de Milan*, donné pour la première fois à Covent Garden, en 1813

Que va lui répondre Juliette? — « Il n'y a que ton nom qui soit mon ennemi. » Puis elle ajoute :

*« What's in a name? That which we call a rose,
By any other name would smell as sweet;
So Romeo would, were he not Romeo call'd,
Retain that dear perfection which he owes
Without that title.*

« Qu'y a-t-il dans un nom? Ce que nous appelons une rose, sous tout autre nom exhalerait un parfum aussi suave. Ainsi Roméo, ne se nommât-il plus Roméo, garderait, en perdant ce nom, toutes ses perfections aimables.»

Ce passage du grand dramaturge anglais ne vous convainc-t-il pas mieux que toute autre bonne raison, et n'est-il point parfaitement inutile de s'arrêter davantage à rechercher si la mélodie qui nous intéresse est de Mozart ou de Nægeli?

XIX

NOUVELLE AGRÉABLE est le premier des *Noëls nouveaux du Canada français*, et par l'importance et par la date, comme *Dans cette étable* est le dernier des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Leur rencontre ici me prévient que ma tâche est terminée, mon obligation remplie envers mes lecteurs. Je me reproche même d'avoir dépassé le but, car, sous prétexte de leur rapporter l'incident d'une désillusion personnelle, grossie aux proportions d'un désenchantement artistique, je me suis oublié à raconter l'histoire de *Nouvelle agréable* et son origine musicale. Ce qui est un hors-d'œuvre, étant donné le titre de ce livre et son sujet.

En effet, j'ai écrit, dans ma préface, que je n'entendais étudier que cinq vieux recueils de cantiques spirituels remarquables à la Bibliothèque des Pauvres, au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Martial de Brives (1664), Surin (1694), Pellegrin (1701-1711), Garnier (1750), Daulé (1819), sont les seuls auteurs dont j'ai consulté les ouvrages et auxquels j'ai limité mes recherches historiques.

Je m'accuse cependant d'avoir enfreint une fois la règle que je m'étais strictement imposée en consultant, en outre, les archives manuscrites du couvent. Heureuse faute dont je n'éprouve aucun repentir, car je lui dois d'avoir exhumé d'un oubli aussi inexplicable qu'immérité le beau Noël canadien-français de l'archidiacre Joseph Céré de la Colombière.

Au cours de ces études critiques, j'ai longuement parlé de la valeur littéraire des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, et, plus brièvement aussi, de leurs qualités artisti-

ques, c'est-à-dire musicales. Il me reste à considérer leur importance historique.

*
* *

Au lendemain de la signature du *Traité de Paris* — 10 février 1763 — l'Angleterre, voulant s'assurer la possession de sa conquête, résolut d'asservir le Canada en lui faisant perdre, comme à l'Irlande, ce qu'il avait de plus cher au monde après Dieu : son idiome national. Un des moyens les plus efficaces que les vainqueurs employèrent alors fut d'interdire toutes relations entre la France et son ancienne colonie. Échanges de commerce, rapports de familles, correspondances, tout fut brusquement interrompu. On défendit même l'exportation des livres et il fallut, au Séminaire de Québec, copier les auteurs classiques ainsi qu'on l'avait fait jadis dans les monastères du Moyen-Âge. Tout ce qui pouvait, de près ou de loin, rappeler un souvenir de France était soigneusement éliminé. Nul Français ne pouvait pénétrer dans la colonie sans un passeport bien en règle et devait se soumettre à la haute surveillance de la police. Nul Canadien, d'autre part, ne pouvait se rendre en France sans qu'il eût à donner de très graves raisons ; et encore devait-il se rapporter aux autorités londonniennes.

Cette vigilance inquiète et soupçonneuse dura trente ans — de 1760 à 1790. Oui, pendant trente ans, nos ancêtres eurent à soutenir, pour conserver l'usage de la langue française, une lutte acharnée, bien autrement formidable que les rencontres de l'ennemi sur les champs de bataille. Crémazie, le doux poète de la nostalgie, et qui lui-même mourut du mal du pays bien qu'il eût la France pour terre d'exil, Crémazie a chanté, avec un accent de vérité navrante, les affolantes angoisses et les inconsolables regrets de nos aïeux à cette époque sinistre de leur histoire. Relisez le

Drapeau de Carillon, son plus beau cantique sur l'amour de la patrie :

Tous nos fiers paysans de leurs joyeuses voix
N'éveillaient plus l'écho qui dormait sur nos rives ;
Regrettant et pleurant les beaux jours d'autrefois,
Leurs chants ne trouvaient plus que des notes plaintives.
De nos bords s'élevaient de longs gémissements,
Comme ceux d'un enfant qu'on enlève à sa mère ;
Et le peuple attendait, plein de frémissements,
En implorant le ciel dans sa douleur amère,
Le jour où, pour la France et son nom triomphant,
Il donnerait encore et son sang et sa vie ;
Car, privé des rayons de ce soleil ardent,
Il était exilé dans sa propre patrie.

Concevez, si possible, la tristesse infinie des Canadiens-Français écoutant chanter dans leurs églises, en deuil de la patrie, ces véritables Noël du Désespoir dont l'amertume était à ce point excessive qu'elle donnait à leurs âmes l'avant-goût des peines du dam : 25 décembre 1759, année trois fois sinistre par la bataille du 13 septembre, la mort de Montcalm, et la reddition de Québec ; 25 décembre 1760, année de la capitulation de Montréal ; 25 décembre 1763, l'année terrible par excellence, l'année de l'infâme *Traité de Paris* qui scellait la pierre du sépulcre où gisait ensevelie cette mère adorée qu'ils nommaient la Nouvelle-France.

Et cependant nos ancêtres ne renoncèrent pas à leur foi nationale ; ils crurent comme à un dogme à la résurrection du Canada français laissé pour mort sur le champ de bataille et que la France monarchique avait abandonné aux fossoyeurs. Mais l'Eglise vint au tombeau politique de ce nouveau Lazare et répéta sur lui le miracle du Christ. Ce miracle, nos aïeux l'attendirent trente ans ! La Providence eût doublé ce retard, l'eût prolongé au terme de la captivité de Babylone, que nos ancêtres l'eussent attendu toujours

et quand même, sans impatience comme sans lassitude, tant ils étaient sûrs de l'immortalité de l'âme française.

Presque au lendemain de la guerre franco-prussienne, le vieux curé d'un petit village alsacien, tout proche de Strasbourg, vint à Paris solliciter des aumônes pour acheter une cloche d'église. Un matin, au cours de ses pérégrinations multiples, le bon prêtre rencontra sur le boulevard un de ses paroissiens qui, fort étonné de le trouver là, lui demanda à brûle-pourpoint ce qu'il y venait faire. Le vieillard lui exposa candidement l'objet de ses démarches. Stupéfaction du villageois.— « Une cloche, acheter une cloche ! mais oubliez-vous, M. le curé, que les Allemands viennent de nous en donner une superbe, flambante neuve, et qui vaut, elle seule, tout un carillon ? » — « Mon ami, pour parler de la sorte vous ignorez ce que je sais depuis huit jours. Cette cloche-là a été fondue avec le bronze des canons français livrés à Metz ; les Prussiens me l'ont dit eux-mêmes. Le lendemain, je me suis mis en route, car maintenant il faut qu'elle parte ou que je meure : je pleure trop aujourd'hui quand je l'entends sonner ! »

Cette noble action d'un noble cœur émeut au possible. Mais l'attendrissante sensibilité de cette âme d'élite, vibrant au diapason le plus élevé du patriotisme, soutiendra-t-elle jamais la comparaison avec le stoïque courage de nos ancêtres dévorant, pendant trente années, les larmes les plus amères qu'un œil humain puisse verser, et trouvant, je ne sais où, dans un sublime élan d'héroïsme, la force de chanter les Noël's anciens de la vieille France ? Israël captif, en présence de l'Euphrate qui lui rappelait le souvenir du Jourdain, suspendait ses lyres et ses cithares aux arbres du rivage et refusait à son vainqueur de lui apprendre les hymnes de Sion. *Quomodo cantabimus canticum Domini in terra aliena ?* Le Canada français, devenu anglais malgré lui, chante haut et ferme devant ses maîtres qui

n'osent pas lui imposer silence. Il chante pour ses enfants et les enfants de leurs enfants afin qu'ils n'oublient pas ces cantiques religieux au rythme desquels la première mère-patrie endormait leurs berceaux, éveillait leurs jeunes âmes, et que de la sorte ce répertoire de mélodies nationales se transmette, comme un inestimable héritage, un legs sacré, de mémoires en mémoires et de générations en générations.

Tel'e est, à mon sens, la valeur historique des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* et je regrette de n'en pouvoir donner toute la mesure. Ils sont pour moi des livres saints ces vieux recueils de Surin, de Pellegrin, de Garnier, si religieusement conservés au monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec. Car, de même qu'il fallut copier les classiques au Séminaire de Québec, de 1760 à 1790, de même l'on copiait, à l'hôpital, et à la même époque, dans ces recueils deux fois centenaires, les noëls qui se chantaient dans les églises de nos paroisses aux anniversaires bénis de la naissance du Sauveur.



La convocation des Etats généraux (1789) à Versailles, fut au Canada le signal d'une levée de boucliers. La jeunesse surtout inclinait vers les idées nouvelles et les débats de la Convention, rapportés par la *Gazette de Québec*, l'unique journal que possédait alors la petite colonie canadienne-française, animaient cette population habituée depuis si longtemps à souffrir en silence. L'Angleterre, émue des conséquences graves que pouvaient entraîner pour elle-même et ses possessions les redoutables événements politiques qui se précipitaient en France, fit alors une concession importante qui lui assura la conquête du Canada.

Depuis trente ans elle avait toujours refusé, soit à l'évêque de Québec, soit aux citoyens, de laisser recruter des prêtres parmi le clergé français. L'un de ses gouver-

neurs, Haldimand, ne craignit même pas de chasser du pays quelques pauvres Sulpiciens, comme Cassel, Ciquard et La Valinière, soupçonnés d'avoir bien parlé de la France à leurs ouailles. Quel crime ! Et concevez leur châtiment s'ils en eussent été convaincus !...

Bien que cet ostracisme équivalût à une sentence de mort contre la hiérarchie catholique, l'esprit de cette mesure draconienne n'en était pas un de persécution ni de haine mal déguisées. Cet arrêt détestable ne prouvait qu'une chose : l'anxiété du gouvernement plus soucieux de resserrer le lien colonial que de protéger l'exercice du catholicisme au Canada. « *Les Canadiens-Français manqueront tôt ou tard de loyauté à la couronne britannique* » : tels furent, pendant près d'un demi-siècle l'idée fixe, la préoccupation constante, le cauchemar affolant, le préjugé indéracinable des ministres anglais. Donc, en bonne logique, c'eût été sottement hâter l'heure de la trahison que de permettre à des ecclésiastiques de langue et d'origine françaises de s'établir chez nous à titre permanent de professeurs dans les collèges, de curés dans les paroisses, ou de desservants dans les missions.

Vainement, en 1775, ces mêmes Canadiens-Français avaient-ils, par le témoignage du sang, prouvé leur fidélité au nouveau drapeau. Québec, sauvé des mains de Montgomery, dans la nuit mémorable du 31 décembre, n'était-ce point le Canada — toute sa conquête — assuré derechef et conservé à l'Angleterre ? La métropole semblait avoir oublié ce magnifique exemple de bravoure et de loyauté. Et cependant l'on n'était pas même à vingt ans de ce fait glorieux. Que dis-je, vingt ans ? Dès 1784, Adhémar et Delisle, nos députés ⁽¹⁾ chargés de porter à Londres et

(1) Les Canadiens-Anglais avaient choisi William Dummer Powell et les Canadiens-Français Jean-Baptiste-Amable Adhémar et Jean-Guillaume

d'appuyer auprès du roi les requêtes des Canadiens demandant la révision ou le rappel de l'Acte de 1774, écrivaient dans leur mémoire ⁽¹⁾ :

« Sujets du meilleur des rois, nous avons donné de notre loyauté des preuves incontestables et le gouvernement ne peut nous regarder d'un œil inquiet et méfiant. S'il ne montre pas avoir en notre fidélité une confiance marquée, nous serons sensiblement affectés d'une indifférence aussi peu méritée. S'il craint que trois ou quatre prêtres qui ne seraient pas de la Savoie ⁽²⁾ pourraient dans un temps de paix et de tranquillité susciter dans notre Province des troubles dangereux, leur jeunesse, leur ignorance en politique, leurs principes de religion et le cautionnement qu'offrent de donner de leur bonne conduite cent trente mille individus, démontrent assez clairement qu'une pareille appréhension est appuyée sur une base trop peu solide pour

Delisle. Les trois délégués s'embarquèrent pour l'Angleterre dans l'automne de 1783.

Pour autres renseignements sur Adhémar et Delisle consulter le *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison de novembre 1906, pp. 331 et 332.

(1) MÉMOIRE qui sert à prouver que les Canadiens peuvent choisir eux-mêmes des sujets ecclésiastiques pour l'exercice de la religion romaine qu'ils professent, sans qu'il puisse résulter de cette liberté aucune conséquence dangereuse à l'Etat.

Ce Mémoire est publié *in extenso* dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, livraisons de novembre, (pages 337 à 341) et de décembre 1906, pages 353 à 356 inclusivement.

(2) Le gouvernement anglais avait pris des mesures pour faire passer au Canada des prêtres de la Savoie, comme le prouve cet extrait d'une lettre (22 décembre 1782) de M. de Villars, vicaire-général de l'évêque de Québec à Paris, adressée au Préfet de la Propagande :

« Votre Eminence eut la bonté de m'apprendre par sa lettre du 23 mars 1782 qu'il était parti pour Québec quatre bons prêtres, sujets du roi de Sardaigne, autorisés de la Sacrée Congrégation, à la réquisition du Gouvernement Britannique. »

Ces quatre bons Savoyards ne vinrent jamais au Canada. Ils furent pris coup sur coup par des corsaires, le premier français, le second américain, et, chaque fois, ramenés en France.

Cf : *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison d'août 1904, pages 225 à 228.

être observée. Un acquiescement favorable à nos vœux ne pourra produire que d'heureux effets : la politique, l'humanité concourent ensemble pour en prouver la nécessité. Les ministres d'un culte ne causent plus dans les États des révolutions sinistres : l'oppression et la tyrannie seules font des malheureux. »

S'il fallait déjà rappeler à la mémoire ingrate de l'obligé le souvenir du bienfaiteur et le prix de son bienfait, combien plus bienfait et bienfaiteur étaient oubliés en 1790 ! Feuilletez, même d'un œil distrait, toute la correspondance des gouverneurs anglais de l'époque et vous la trouverez pleine de cette angoisse outrageante et de ce préjugé injuste à notre égard. Carleton lui-même, celui qui nous aima le plus et mieux souvent que certains de nos gouverneurs français qu'il me serait facile de nommer, Carleton — « *cet homme aux idées larges et généreuses, dévoué corps et âme aux Canadiens-Français* », ⁽¹⁾ — n'échappe pas à cette crainte. J'appuie cette affirmation sur un petit fait historique, inaperçu de plusieurs, mais gros cependant de moralité politique pour qui lui prête un peu d'attention.

De 1766 à 1794, c'est-à-dire pendant vingt-huit ans, il y avait eu au Canada *cent quarante-six* ordinations contre *cent quarante* décès de prêtres : soit une augmentation apparente de six unités. Je dis apparente par politesse, c'est fictive qu'il faudrait écrire, car cette statistique accuse plutôt une diminution réelle. Pour être exact, il conviendrait d'ajouter à ce chiffre des cent quarante décès celui des départs des prêtres consacrés par l'évêque au Canada, mais retournés en France depuis 1766. Or la population

(1) Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., page 53.
Sir Guy Carleton, devint plus tard (1786) lord Dorchester.

du Canada, de 70,000 (1) âmes qu'elle était en 1766, s'était élevée, en 1794, à 160,000. La situation, de pénible qu'elle avait toujours été, devenait alarmante et M^{re} Hubert, justement ému, prévoyait le jour, presque immédiat, où les ouvriers manqueraient à la vigne ! Ami personnel du gouverneur, le digne évêque en fit le confident de ses peines et lui demanda à quels moyens recourir pour éviter l'irréparable catastrophe. Carleton l'avisa de rédiger un mémoire (2) où seraient consignées les meilleures raisons, appuyées des faits les plus probants, militant en faveur d'une migration de prêtres français au Canada, dont le ministère répondrait aux besoins urgents du diocèse catholique de Québec. Ce cahier de doléances devait encore exposer les ressources financières dont l'évêque disposait pour rencontrer, non seulement leurs premiers frais d'entretien, mais encore assurer leur existence à l'avenir.

M^{re} Hubert, se félicitant de cette démarche, n'eut rien de plus pressé que de se mettre immédiatement à l'œuvre ; si bien, que le 20 mai 1790 le *Mémoire* était déposé entre les mains du gouverneur.

Or, cette même année — 1790 — lord Grenville félicitait lord Dorchester, c'est-à-dire Carleton, d'avoir refusé au Séminaire de Québec la permission d'adjoindre à son personnel deux prêtres récemment arrivés de France (3).

Que penser alors de Carleton offrant à M^{re} Hubert ce qu'il refuse *eodem tempore* au Supérieur du Séminaire de Québec ? Comment qualifier ce procédé ? L'appellerez-vous diplomatie ou duplicité ? L'embarras du choix est petit,

(1) 69,275 : ce sont les chiffres précis du recensement préparé par Murray en personne. De ce nombre, 500 protestants !

Cf : Garneau, *Histoire du Canada*, tome II, page 404, édition de 1882.

(2) Ce *Mémoire* est publié *in extenso* dans Dionne, *Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., pages 326 et suiv.

(3) Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., page 56.

ces deux mots-là, à mon avis, ayant toujours été synonymes.

Sept ans plus tard, en 1797, le gouverneur Prescott écrit au duc de Portland, à la date du 23 août :

« L'Évêque catholique romain de Québec s'est récemment adressé à moi relativement à l'admission de prêtres français dans cette Province. Si j'ai bien compris, Votre Grâce a refusé des passeports à quelques-uns de ces prêtres qui auraient désiré venir au Canada, et cela en vertu de ma lettre du vingt octobre dernier. Il n'est que juste de vous faire observer à ce propos qu'un nombre considérable de ces prêtres venant se fixer ici aurait pour effet d'enrayer les visées des Canadiens à l'égard des promotions ecclésiastiques, et cette considération seule (n'y en a-t-il pas d'autres ?) suffit pour recommander qu'à l'avenir peu de passeports devraient être accordés.

« Je puis ajouter qu'au point de vue politique on pourrait appréhender que l'admission de ces personnes servirait à créer des liens entre le Canada et la France, ou au moins à empêcher les souvenirs de la mère-patrie française de s'éteindre dans l'esprit des Canadiens. J'ai cru nécessaire d'exposer à Votre Grâce mes idées à ce sujet, et je laisse à votre jugement de déterminer jusqu'à quel point il est désirable de s'en rapporter aux vœux de l'évêque catholique romain. En même temps je pense qu'il est sage de ne pas faire connaître ici les objections qui s'offrent à moi relativement à la future admission, en cette Province, du clergé français ⁽¹⁾ ».

Après lord Prescott, Sir Robert Shore Milnes, Milnes, le gouverneur dont la politique fut la plus impitoyablement hostile au clergé français. Je n'en citerai qu'un acte admi-

(1) Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc, page 390.

nistratif, particulièrement triste à raconter : lui seul suffit à établir et à caractériser la malveillance systématique de ce personnage ombrageux, vindicatif et cruel.

Le 7 octobre 1801, la frégate anglaise la *Résistance*, capitaine H. Digby, entrait dans le port de Québec accompagnée d'un navire français l'*Elizabeth*, prise de guerre. Partie de Portsmouth aux premiers jours d'août, la *Résistance*, qui servait d'escorte à quatre vaisseaux marchands, avait rencontré en route l'*Elizabeth*, lui avait donné la chasse et l'avait capturée. L'*Elizabeth*, partie de Cayenne, le 17 juillet précédent, à destination de Barcelone, avait à son bord onze prêtres français (1) déportés à la Guyane par le Directoire pour attachement à leurs convictions religieuses et politiques, et rappelés par Bonaparte, alors Premier Consul. Grandes furent leur surprise et leur joie de se voir transportés au Canada, pays qu'ils regardaient à juste titre comme une France anticipée. Mais hélas ! cette joie fut encore plus courte que vive. Non seulement on ne leur permit pas de s'établir au pays, mais on leur refusa même de descendre à terre.

« On peut facilement se représenter, écrit M^{gr} Henri Têtu, leur déplorable condition : exilés de France, prisonniers de l'Angleterre, entassés sur une frégate déjà encom-

(1) Voici, d'après des notes écrites par Mgr Plessis, les noms de ces malheureux prisonniers :

Ténèbre, curé de Croix-de-Vie, département de la Vendée, diocèse de Luçon, sexagénaire.

Porte, curé des Mollettes, département et diocèse de Chamberry.

Brus, curé au département de Tarn, diocèse de Lavaur.

De Jumilhac, chanoine du Chapitre noble de la cathédrale de Toul.

Thevenet, chanoine de Luiseaux, département de Saône et Loire, diocèse de Saint-Claude.

Plombat, curé de Sulvanhac, diocèse de Rodez.

Jean Ragneau, religieux capucin, prêtre.

Al. Huysens, curé de Détrier, diocèse de Chamberry.

Colloquin, vicaire, du diocèse de Rheims.

Trollé, desservant de Naucray, diocèse de Sens.

Thovel, prêtre, du diocèse de Rouen.

brée, entourés de marins protestants, ayant eu à souffrir de la faim et privés même de vêtements convenables. Les voici enfin, après une longue et pénible traversée, arrivés dans un port où ils ont l'espoir de débarquer pour se reposer de leurs fatigues et de leurs privations. Mais non, cette consolation leur sera refusée, et durant un mois, en face de cette ville catholique qui ne demandait qu'à les recevoir et même à les garder, ils resteront prisonniers sur le navire et ne pourront descendre sur la rive du repos et de la liberté⁽¹⁾»

A la date du 11 octobre 1801 les infortunés prêtres captifs écrivaient à M^{re} Hubert :

« Vous dire nos malheurs et nos souffrances, ce serait ne vous répéter que ce qui ne vous est que très connu.

« Nous apprenons que le gouvernement oppose des difficultés à notre descente à Québec et que nous devons retourner en Europe sur le navire où nous sommes. Cependant nous sommes exténués de fatigue et de misère, dénués de tout, altérés, desséchés même par des aliments brûlants depuis près de trois mois, déjà épuisés par un séjour d'environ quatre ans dans le climat dévorant de la Guyane où nous n'avions pour nourriture qu'un peu de koura ou son de manioc, de mauvaise viande ou de morue pourrie⁽²⁾ ; âgés pour la plupart de 50 à 60 ans ; plusieurs mêmes infir-

(1) Cf : *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison d'avril, année 1900, pages 101 à 108.

(2) Pour s'édifier parfaitement sur la conduite du Directoire vis-à-vis des prêtres déportés à la Guyane, lire pages 594, 595 et 596, tome 3, des *Origines de la France contemporaine*, d'Hypolite Taine, édition Hachette, 1892. Entre autres horreurs racontées, celle-ci : « Dans l'entrepont de la *Décade* et de la *Bayonnaise* les malheureux (déportés de l'année 1798) encaqués, suffoqués par le manque d'air et la chaleur torride, rudoyés, volés, meurent de faim ou d'asphyxie. La Guyane achève l'œuvre de la traversée : des 193 apportés par la *Décade* il en reste 32 au bout de vingt-deux mois ; des 120 apportés par la *Bayonnaise* il en reste... un ! »

mes ; comment, au sortir d'un climat brûlant pourrions-nous supporter le froid glacial de celui-ci et de la mer ? Nous n'avons qu'un seul désir, c'est celui d'aller à terre pour pouvoir nous y rafraîchir et profiter des premiers beaux temps, si notre séjour est mal vu à Québec, pour aller à la Nouvelle-Angleterre et y traiter de notre passage pour la France. Pour obtenir cette grâce, nous nous faisons un devoir, Monseigneur, de mettre notre espoir en vous. La réputation de votre vertu et de votre charité nous est connue, et nous est un sûr garant que vous agirez efficacement auprès du gouverneur de la Province et que son âme sensible et généreuse accordera à vos prières la grâce essentielle et inappréciable que vous lui demanderez pour nous.

« Notre sensibilité pour un bienfait aussi signalé égalera pour l'un et l'autre notre reconnaissance ⁽¹⁾. »

Le gouverneur demeura inflexible. « On reconnaît bien ici, remarque très judicieusement M. le Dr Dionne, on reconnaît bien ici la tactique impitoyablement hostile au clergé français qui signala la carrière de Sir Robert Shore Milnes. Pourquoi avoir refusé à ces pauvres prisonniers, qui souffraient depuis plusieurs semaines (*du 17 juillet au 7 octobre*) de privations de toute nature, le plaisir bien légitime de visiter Québec, son évêque, son clergé, et même ses principaux citoyens ?

« On se demande, avec raison, quel mal auraient pu causer au gouvernement de Sa Majesté ces onze prêtres inoffensifs qui n'avaient d'autre désir que de retourner dans leur pays ⁽²⁾. »

Pour atténuer l'odieux de sa conduite vis-à-vis des prêtres

(1) Cf : *Bulletin des Recherches Historiques*, livraison de septembre 1903, pages 271 et 272.

(2) Cf : Dionne, *Ecclesiastiques et Royalistes*, etc., page 107.

proscrits, le gouvernement prétextait que le vaisseau était infecté d'une maladie contagieuse. Ici, comme ailleurs et toujours, l'iniquité se ment à elle-même. L'*Elizabeth* fût-il alors resté vingt-quatre heures en rade? Eût-on permis, un mois durant, à l'équipage du navire pestiféré les allées-venues quotidiennes de son bord au rivage? Et que faut-il penser d'une maladie *contagieuse* qui ne fait qu'une victime? L'unique victime, en effet, de cette prétendue épidémie typhique fut l'abbé Thorel.

Or Thorel décéda le 22 janvier 1802, trois mois et demi après son arrivée à Québec. La vérité est que ce malheureux prêtre succomba d'épuisement, mourut d'un excès de misère. Conclusion : cette mesure de précaution hygiénique masquait un acte de francophobie. Elle était aussi hypocrite qu'inutile. Tel est mon sentiment sur cet incident déplorable et honteux.

Plus j'étudie l'administration du gouverneur Milnes et plus se confirment mes soupçons.

Lisez, par exemple, sa lettre du 21 octobre 1803 ⁽¹⁾ au Sous-Secrétaire d'Etat John Sullivan, vous y trouverez maints passages fort édifiants, et qui vous éclaireront parfaitement sur la mentalité de ce diplomate dont la politique, agressive jusqu'à la haine, se caractérise cependant par deux qualités : la franchise et la logique. Cet ennemi de notre foi et de notre langue se bat à visage découvert, et la correspondance officielle établit, de toute évidence, la méthode suivie par Milnes et la ligne de conduite, invariable autant qu'inflexible, qu'il tient vis-à-vis des ecclésiastiques et royalistes français déjà réfugiés au Canada ou venant y chercher un asile. Aux premiers, il refuse constamment d'en sortir, aux seconds, il ferme impitoyablement l'entrée

(1) Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., pp. 391-393.

de la Colonie. Cette pratique, de prime abord, nous semble absolument capricieuse, arbitraire ou tyrannique. Au fond elle relève d'une raison d'Etat parfaitement sincère chez cet Anglais préjugé contre nous, mais loyal à son pays.

Pour lui les ecclésiastiques et royalistes français établis au Canada, au temps de Dorchester et de Prescott, et qui lui demandent aujourd'hui à rentrer en France, ne sont que des espions. Leur permettre de reconnaître et d'aller faire rapport à « *l'éternelle ennemie* » serait de la démente. Quant aux ecclésiastiques et royalistes français qui sollicitent auprès de son gouvernement l'autorisation de venir au Canada exercer le saint ministère, ce sont encore des émissaires, également masqués. Sous le manteau de la religion, ils feront de la propagande politique en faveur de l'alliée actuelle des Etats-Unis contre l'Angleterre. Que Washington triomphe, ne verrez-vous pas le Canada français suivre l'exemple du grand rebelle et lever l'étendard de l'insurrection ?

Que les ecclésiastiques et royalistes français établis au Canada, sous Dorchester et Prescott, fussent des espions dangereux pour Sir Robert Shore Milnes, cela se prouve aisément au moyen de la correspondance de celui-ci au sujet de MM. Jacques de la Vaivre et l'abbé Philippe-Louis Desjardins. Je ne citerai de sa lettre que ce qui à trait à l'abbé Desjardins, ce dernier offrant le cas le plus intéressant à étudier.

« L'abbé Desjardins vint au Canada, par les Etats-Unis, en 1792, porteur de recommandations de la part de l'évêque de Saint-Pol-de-Léon et du Secrétaire d'Etat. Ses talents et sa bonne éducation étaient propres à lui donner un prestige dans une Province où l'instruction, même celle du clergé, est très limitée. En 1794, il fut agréé par lord Dorchester comme grand vicaire du surintendant (*évêque*)

de l'église romaine, t. conséquemment, il prêta le serment d'allégeance devant Son Excellence en Conseil, conformément au *Mandamus* de Sa Majesté obtenu à leur (*Vaivre et Desjardins*) sollicitation individuelle et transmis immédiatement à chacun d'eux. Des lettres de naturalisation, sous le grand sceau de la Province, furent accordées à ce Monsieur (*Desjardins*) et à sept autres membres du clergé français résidant au Canada, au cours de l'année 1800.

« M. Desjardins s'adressa à moi l'automne dernier (1802) pour obtenir la permission de passer en Europe afin de refaire sa santé; il exprimait en même temps sa détermination de revenir au Canada aussitôt que rétabli. Mais je constate qu'il est maintenant fixé en France comme grand vicaire du diocèse d'Orléans et curé d'Autun. Son frère (*Louis-Philippe Desjardins*) qui demeure encore ici, séjourna pendant quelques années sur les côtes maritimes comme missionnaire chez les indiens de Ristigouche et de Port-Daniel, et il agit maintenant comme grand vicaire du diocèse de Québec; mais on me dit qu'il désire retourner en France. Je suis informé que l'abbé Desjardins appartenait au diocèse d'Autun, avant la Révolution. Jusqu'à quel point sa réinstallation peut-elle dépendre de ses rapports avec l'ancien évêque de ce diocèse (*M. de Talleyrand*) ou par quels moyens est-il parvenu à obtenir un si haut emploi après une si longue absence, voilà autant de questions qui méritent considération.

« Si j'ai bien compris, le général Prescott a représenté, en 1797, le danger qu'il y avait d'admettre des prêtres français en cette Province, et Sa Grâce le duc de Portland, dans une dépêche (n° 13) datée le 4 novembre de la même année, informait le général que ses représentations seraient écoutées. Comme lord Hobart n'a peut-être pas eu l'occasion d'étudier particulièrement cette question, j'ai pris sur

moi de mentionner les deux exemples (*celui de Vaire*⁽¹⁾ et *Desjardins*) précédents qui sont à ma connaissance personnelle. Par là on comprendra combien il est dangereux de placer sa confiance même en ceux des prêtres français dont le caractère a été mis en la meilleure lumière, tenant compte que non seulement ils ne parlent pas la même langue que les autres sujets de Sa Majesté, mais professent une autre religion, et qu'étant ministres de cette religion, ils se trouvent ainsi pourvus mieux que tous autres émigrants des moyens de s'informer de l'état actuel de l'esprit public en cette Province, et d'acheter leur retour en France à un prix plus élevé, en proportion de la valeur à laquelle le gouvernement français estime cette partie du domaine de Sa Majesté⁽²⁾. »

Voilà pour les ecclésiastiques et royalistes français réfugiés au Canada et auxquels Milnes ne permettait pas de retourner en France parce qu'il les regardait comme autant d'espions. Voici maintenant pour les ecclésiastiques et royalistes français expatriés auxquels le même personnage refusait l'entrée du pays.

La lettre qu'on va lire est adressée à Sir George Shee, baronet :

« L'abbé de Calonne se trompe quand il dit que j'ai toujours admis de mon plein gré tout prêtre émigrant, alors

(1) Le cas de Vaire est identique à celui de Desjardins; lui aussi (Vaire) prétexta mauvaise santé comme raison d'un voyage temporaire en France, mais ne revint pas.

(2) Cf. Dionne, *Les Ecclésiastiques et Royalistes*, etc., pages 391 à 393. Dans cette même lettre—au sujet de l'estimation des biens du Séminaire de Montréal—on lit encore cette phrase perfide : « Je m'en tiendrai aujourd'hui à faire remarquer d'une manière générale que l'introduction de prêtres français dans cette colonie a eu pour effet d'affaiblir chez les membres du clergé canadien ce sentiment de dépendance qu'ils devaient entretenir à l'égard du gouvernement de Sa Majesté, et de mettre en leur esprit cette idée que Sa Majesté n'a pas le droit de les contrôler ni d'intervenir dans les affaires religieuses. »

que j'administrais le gouvernement du Bas-Canada. Deux seulement ont eu recours à moi : le premier était un jésuite italien (*M. Zocchi*) porteur de lettres de l'évêque catholique qui ne comportaient aucun permis officiel. Je crus qu'il était de mon devoir de lui enjoindre de quitter la Province. Le second était Simon Boussin qui fut envoyé lorsque lord Hobart était à la tête du département colonial et non par le duc de Portland, comme l'affirme erronément l'abbé de Calonne dans sa lettre. M. Boussin m'apporta une lettre de M. le Secrétaire Sullivan, qui m'autorisait à lui permettre de se rendre à Montréal comme membre résidant du clergé catholique de ce district.

« Ce fut alors que je me crus justifiable d'écrire à M. Sullivan pour l'information de lord Hobart quelles seraient les sérieuses conséquences de l'admission des prêtres français émigrants au Canada. Ce serait le moyen de reculer nos affaires de plusieurs années en arrière quant au but d'effacer de l'esprit des Canadiens tout souvenir de leur ancienne allégeance à la France. Je vous prie de référer à cette lettre qui vous dira que le général Prescott avait, avant moi, fait les mêmes représentations dans une lettre adressée au duc de Portland, en 1797, lequel, dans sa réponse, assurait au général Prescott que ses représentations seraient écoutées.

« J'ai invariablement remarqué, lorsque j'étais gouverneur de l'île de la Martinique, que les prêtres émigrants, quelque bien recommandés qu'ils fussent, surtout ceux-là qui avaient été mêlés aux affaires politiques de l'ancien gouvernement français, avaient une tendance, difficile à enrayer, à s'immiscer à nos questions d'ordre politique et aussi à entraîner le clergé à leur suite. Cette conduite est de nature à affaiblir l'autorité du gouvernement, et cela ne doit pas nous étonner ici, dans le Bas-Canada, où les onze

douzièmes de la population appartiennent à la croyance catholique et continuent toujours à parler français.

« J'ai de plus l'honneur de soumettre à la considération de M. Windham que tant qu'on n'aura pas fixé la ligne de conduite à suivre à l'égard des différents établissements catholiques du Bas-Canada, il n'est pas désirable que l'on nous envoie de nouvelles recrues ⁽¹⁾. »

* * *

Certes, il n'en a pas tenu à Carleton (lord Dorchester), à Prescott, à Milnes si les ecclésiastiques et les royalistes français, chassés de leur pays par la Terreur de Quatre-Vingt-Treize se sont réfugiés au Canada. A qui sommes nous donc redevables du bienfait inestimable de leur séjour parmi nous ? A la Providence pour qui les obstacles sont des moyens, les ennemis, des partisans, la ruine, une ressource. Ce fut elle, la Grande Diplomate, la Sagesse visible de Dieu, qui transmit pour un temps le protectorat de l'Eglise de France à la protestante Angleterre. Elle confia, en toute sécurité de dépôt, à cette « sœur séparée » du Catholicisme ce qu'il avait de plus sacré après ses dogmes et ses sacrements : son épiscopat et son clergé. Le spectacle de trois mille prêtres français, bannis en haine du trône et de l'autel, frappa d'une indignation et d'une admiration égales l'Europe entière, et les hommes d'Etat britanniques, comprenant l'honneur qui leur était fait de recevoir de tels hôtes, avisèrent aux moyens de leur assurer, non seulement un asile, mais encore le libre exercice d'un culte qu'ils ne professaient pas eux-mêmes.

Ces tenants séculaires, ces champions irréductibles de la Liberté de Conscience prouvèrent, d'un geste aussi large

(1) Cf : Dionne, *Les Ecclésiastiques et les Royalistes*, pages 394 et 395.

que magnifique, et la sincérité de leur foi dans le principe fondamental de la Réforme et la tolérance de leur esprit dans son application aux membres d'une communion religieuse étrangère à la leur. La célèbre université d'Oxford fit imprimer à ses frais et distribuer gratuitement quatre mille exemplaires du Nouveau Testament, d'après l'édition de la Vulgate, « à l'usage du clergé catholique de France exilé pour la religion ! ⁽¹⁾ »

Cette admirable aumône arracha à l'évêque de Narbonne ce cri vibrant de reconnaissance : « Dieu de concorde et Dieu de paix, elles sont donc adoucies ces préventions, les plus amères de toutes, nées de l'opposition des sentiments en matière religieuse ! C'est une société de savants illustres, d'une autre communion que la nôtre, qui a pensé que, si abondantes que fussent les largesses du gouvernement à notre égard, elles ne correspondaient point à tous nos genres de besoins ! *Non in solo pane vivit homo, sed in omnis verbo quod procedit de ore Dei !* ⁽²⁾ »

La durée d'un orage se mesure à sa violence : plus il est furieux, plus il est court. Aussi, calculant de la sorte, l'Angleterre estimait que la Révolution française — éruption volcanique s'il en fut jamais — s'éteindrait en moins de six mois. Mais ce feu dévorant brûla durant toute l'année 1792, et rien ne faisait prévoir, en mars 1793, que l'incendie fût contrôlé. Bien au contraire, il redoublait d'intensité, et l'alarme, aux reflets grandissants des flammes, gagnait les plus intrépides. Le comité de secours

(1) « Le clergé anglican était savant, hospitalier et généreux ; il avait reçu le clergé français avec une charité toute chrétienne. L'université d'Oxford fit imprimer à ses frais et distribuer aux curés un Nouveau Testament, selon la leçon romaine, avec ces mots : *A l'usage du clergé catholique de France exilé pour la religion.* »

Cf : Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome Ier, livre III, page 230. — Carey & Hart, libraires, Philadelphie, 1848.

(2) Cf : Lubersac, *Journal de l'émigration*, 1802 — pages 73-74.

organisé à Londres pour venir en aide aux ecclésiastiques réfugiés dans les états britanniques, loin de voir ses protégés rentrer en France, constatait avec stupeur une recrudescence de nécessiteux et la banqueroute prochaine de sa caisse. Il publia alors, 1^{er} mars 1793, un *Appel* pathétique (inséré en français dans le *London Courier*) et dont voici la teneur :

« Lorsque les souscriptions commencèrent à s'ouvrir pour venir au secours des ecclésiastiques réfugiés dans les États Britanniques, il y avait lieu de croire que, dans l'espace de quelques mois, ils pourraient retourner dans leur patrie. Mais les événements ayant fait échouer ces espérances, le Comité regarde le Canada comme un asile qui pourrait convenir à beaucoup de ces infortunés.

« Le gouvernement ayant accueilli ce projet, le Comité, pour en faciliter l'effet, a fait les recherches et les préparatifs nécessaires, et l'on peut espérer que bientôt on leur aura trouvé des lieux de sûreté et d'asile. Il est certain cependant que, sous quelque point de vue qu'on envisage la chose, on aura besoin de fonds considérables et il n'est que trop vrai que ce qui reste en mains peut à peine durer quelques semaines. On a certainement déjà beaucoup donné, néanmoins le Comité ne peut s'empêcher de constater que plusieurs personnes riches ont cessé de contribuer dans la pensée que la souscription était suffisante pour le moment, quitte à la reprendre quand elle sera presque épuisée. Quoiqu'il en soit, le Comité prend la liberté d'avertir ces personnes que le moment d'agir est venu, et que leurs charités ne peuvent arriver plus à propos.

« Le caractère anglais ne peut se présenter que sous son vrai jour, aux yeux des autres nations, lorsqu'elles apprendront que près de trois mille de ces étrangers ont été soutenus, pendant plusieurs mois, par les contributions volontaires de quelques particuliers. Ces actes de bienfaisance ont heureusement prouvé que ni le préjugé national, ni la différence des opinions religieuses et politiques n'ont pu arracher du cœur des Anglais le sentiment de la véritable charité chrétienne.

« Ne laissons pas ternir l'éclat d'une action si vertueuse en ne persévérant pas jusqu'à la fin. Achéons ce que nous avons commencé. Ne permettons pas que ceux que nous avons soutenus jusqu'ici, et auxquels nos bontés ont donné de flatteuses espérances, soient réduits au plus affreux désespoir

et, manquant du nécessaire, périssent sous nos yeux, lorsque tant de riches habitants de ce royaume peuvent y suppléer de leur superflu.

« Animés de ces sentiments, touchés des preuves journalières de la reconnaissance de ces victimes de leur conscience, émus de leurs malheurs, ne voyant pour eux d'autre espoir que dans la continuation de ces œuvres qui les ont soutenus jusqu'ici, nous nous hasardons, encore une fois, avec confiance, à nous adresser à nos concitoyens compatissants et nous les supplions de nous fournir des secours assez abondants pour mettre le Comité en état de pourvoir non seulement à leurs besoins actuels, mais encore de rencontrer les frais de leur transport et de leur établissement dans la partie du monde qui leur sera destinée ⁽¹⁾. »

Or cette « partie du monde qui leur était destinée, » était le Canada, c'est-à-dire, l'Amérique ! Cet *Appel* du Comité de secours équivalait donc, pour les prêtres français, à la menace d'un second exil, au péril d'une déportation presque aussi lointaine que la Guyane. Aussi, eut-il pour effet d'en engager plusieurs à quitter l'Angleterre. Les uns se domicilièrent en Belgique, les autres en Hollande, d'autres encore en Westphalie, bref, dans tous les pays limitrophes de la France, se tenant prêts à y rentrer au premier signal comme en premier appel ⁽²⁾.

Ce fut alors, 1793 que Dorchester se rappela M^{re} Hubert et son *Mémoire*, daté du 20 mai 1790. Fort de l'assentiment de la métropole — dont il s'était assuré au préalable — il fit officiellement demander à l'évêque de Québec ce qu'il lui avait officieusement proposé trois années auparavant, savoir :

Votre diocèse a-t-il encore besoin du secours des prêtres français que la tourmente révolutionnaire chasse de leur pays, et quel sort sera-t-il fait à ceux-là qui viendront y

(1) Cf : Dionne *Ecclésiastiques et Royalistes*, pages 331 et 332.

(2) Cf : page 34 de ce livre.

vivre et y mourir? Je dis bien : *y mourir*. Car, au nombre des conditions imposées à leur transfèrement au Canada, conditions qui les voulaient jeunes, instruits, de bonnes mœurs et de bonne santé, il y en avait une — *sine qua non* — exigeant qu'ils n'eussent en France aucun titre qui les obligeât au retour, ou, dans l'occasion, qu'ils y renoncassent formellement avant de s'embarquer.

Eh ! que voulez-vous ! Les affaires sont les affaires ! Pour diplomate qu'il soit, l'Anglais, mon compatriote, n'en est pas moins marchand. Qui ne l'est pas en politique ? Aussi lord Dorchester prenait-il, vis-à-vis ces futurs sujets britanniques, des garanties d'allégeance. Elles s'estiment à la valeur du sacrifice qu'elles imposaient. En connaissiez-vous de meilleures et de plus sûres ? De plus cruelles aussi ? Renoncer à son pays, voilà bien, pour un Français, le sommet du calvaire !

*
* *

Je n'entrerai pas dans le détail, fort intéressant d'ailleurs, des pourparlers, des négociations, et des correspondances qu'échangèrent le ministère anglais, l'évêque catholique de Québec, celui de Saint-Pol-de-Léon (M^{gr} de la Marche réfugié à Londres) et le gouverneur Dorchester, au sujet des ecclésiastiques émigrés. Je m'abstiens également de raconter l'odyssée des quatre délégués envoyés au Canada en mission d'ambassade, aux frais du gouvernement britannique, pour préparer les esprits à bien recevoir les exilés. L'historique, magistralement fait, s'en trouve ailleurs, et je réfère mes lecteurs, s'ils veulent s'en instruire, au beau livre de M. le D^r N.-E. Dionne, *Les Ecclésiastiques et les Royalistes français réfugiés au Canada* à l'époque de la Révolution. Je dirai seulement que quarante-cinq prêtres français acceptèrent les conditions imposées et vécurent au milieu de nous cette existence particulièrement ingrate,

obscur et laborieuse de professeurs, de curés et de missionnaires.

Par un étrange retour des choses humaines, poignant contraste et significative antithèse familiers à l'action de la Providence qui en dégage pour l'histoire du monde d'éloquents et austères leçons, il advint que les ecclésiastiques français, émigrés au Canada, demandèrent l'aumône d'une patrie à ceux-là même que la France monarchique avait déshérités de son drapeau, traités en parias, reniés pour ses fils. Devant la détresse extrême de leurs frères, les Canadiens pardonnèrent tout : trahisons, ingratitude et mépris ; l'indigne mère, pour coupable qu'elle fût, n'en demeurait pas moins la véritable mère de ces abandonnés et de ces bannis, l'*Alma mater*, l'inoubliable France ! Notre peuple, d'ailleurs, avait une âme trop jeune, trop naïve, un cœur trop tendre et trop neuf pour s'irriter contre un autre que l'ennemi traditionnel, l'Anglais, auquel il rapportait la cause unique de tous ses malheurs. Il en est des nations qui entrent dans la vie comme de l'enfance des individus : petits, leur cœur s'ouvre toujours et se dilate, même lorsqu'on le brise ; devenus grands, hommes faits, il se ferme et se bronze pour jamais. A cette époque, le Canada français, encore en bas âge politique, ne connaissait pas ces rancunes âpres, ces haines féroces des vieux pays de l'Europe gangrenés jusqu'aux moëlles ; il confondait tout encore, caresses et blessures venues de cette main adorée de la France qu'il reconnaissait, avec une émotion indicible, dans celle que lui tendait ses prêtres proscrits.

Avec les ecclésiastiques émigrés rentrèrent au Canada, comme autant de bannis revenus de l'exil, les beaux livres français, devenus si rares, partant si regrettés ; livres d'études, livres de prières, livres de chants, et, après eux, ces lettres de famille, trois fois bénies, plus anxieusement

attendues encore que le retour de la colombe biblique par les prisonniers de l'Arche.

Nos chimistes modernes calculent et graduent, avec une précision étonnante, la puissance redoutable des fulminates. Quel moraliste, quel penseur mesurera jamais l'intensité de cette joie, la force expansible de cette allégresse qui dilata soudain, avec la dangereuse instantanéité de la poudre, le cœur de ces vieux Canadiens, nos ancêtres, quand arrivèrent de France, avec *nos gens*, ces premières lettres de paysans à paysans, d'ouvriers à ouvriers, de soldats à soldats, humbles missives à l'orthographe boiteuse, au style barbare, mais dont l'inconsciente éloquence dépassait les meilleurs effets des chaires de rhétorique. Avec la constance invincible, l'inaltérable patience, le courage stoïque et l'inébranlable foi des martyrs, nos pères les avaient attendues trente ans ! Et elles vinrent !

Quelle séduisante étude pour l'archiviste-historien que la critique comparée des correspondances particulières, écrites au lendemain de cette tempête effroyable qui emporta d'un seul coup trône, autel, patrie : lettres naïves, vulgaires, banales, mais fleurant la belle simplicité des honnêtes gens, véritables questionnaires où demandes et réponses étaient à ce point identiques que, de l'est à l'ouest de l'Atlantique, les lettres échangées ressemblaient aux échos d'une même voix répercutée par deux rivages.—Qui était mort ? depuis la catastrophe ; qui avait survécu ? Qui possédait maintenant le *bien paternel* ? Parlait-on toujours français à Québec ? Les *habitants*, au temps de la moisson, les *voyageurs*, sur les rivières, chantaient-ils toujours, comme en Bretagne et en Normandie, *A la Claire Fontaine*, *Dans les prisons de Nantes*, *La belle Françoise* ? Près des berceaux, les jeunes mères fredonnaient-elles aussi *La poulette grise*, *J'ai cueilli la belle rose*, *Une perdriole* ? Et les vieux noëls accoutumés, « *Venez,*

divin Messie », « *Ça, bergers, assemblons-nous* », « *Dans cette étable* », se chantaient-ils encore dans les églises ? La joie de la population tenait du délire. On cessa de copier les classiques au Séminaire de Québec, comme, à l'Hôtel-Dieu, les *Poésies chrétiennes* de Pellegrin dont les exemplaires se distribuaient maintenant par toutes les campagnes.

*
* *

On s'étonnera peut-être de me voir parler si longuement de l'émigration ecclésiastique française au Canada à propos de la valeur historique de nos cantiques de Noël. Il semble, en effet, à première lecture, n'exister aucune liaison entre ces deux sujets. Une comparaison cependant en fera ressortir le rapport manifeste.

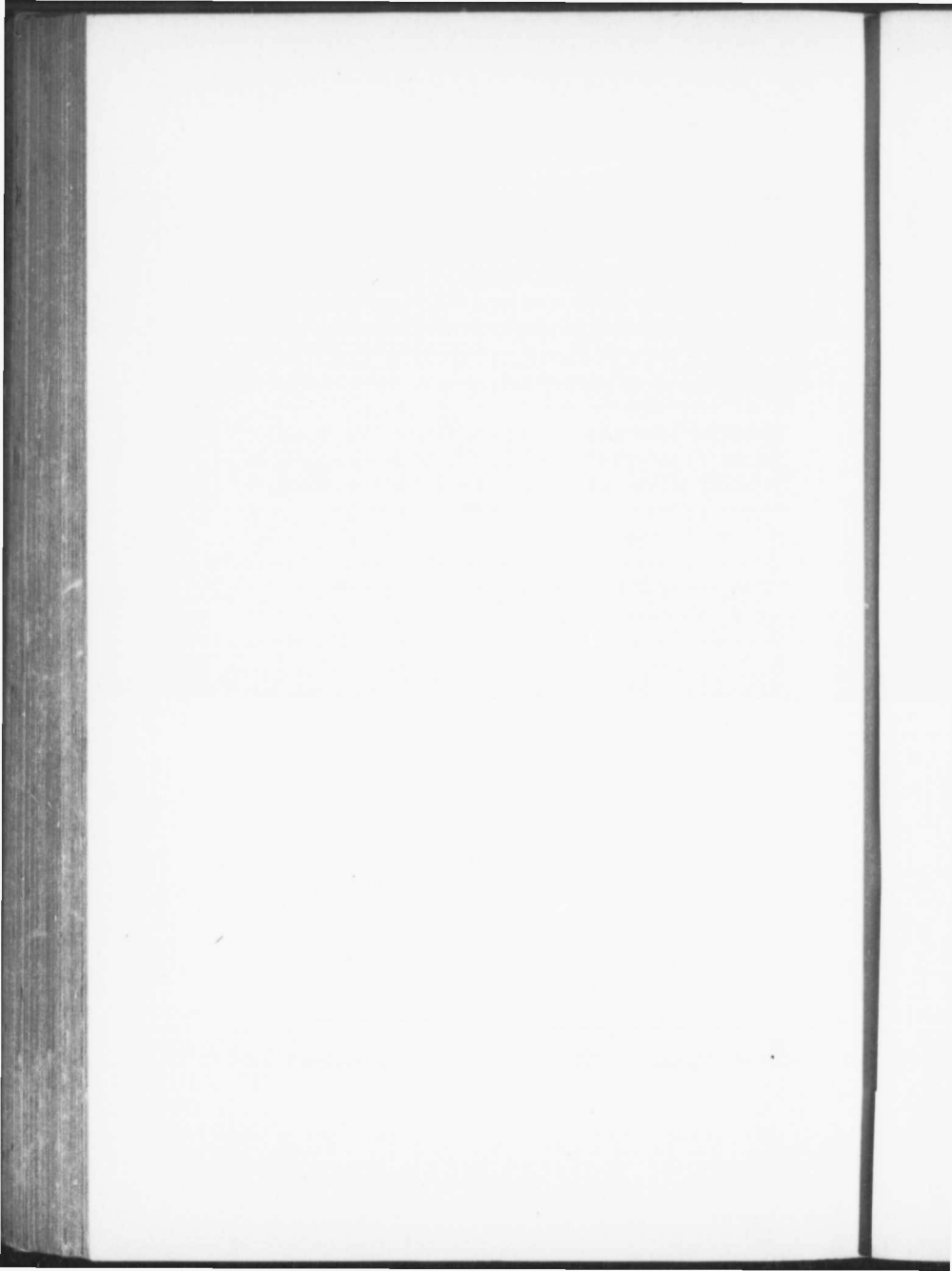
Le diamant et la perle n'ont pas seulement une valeur marchande ; ils en possèdent une autre, supérieure à l'or, et que les joalliers ne pèsent point au carat : ils s'estiment au prix du sang. Car trop souvent ils coûtent la vie à leurs découvreurs, hardis mineurs, pêcheurs téméraires, misérables forçats de l'existence que tôt ou tard dévorent le feu grison dans la galerie souterraine ou le requin au fond de la mer.

Ainsi des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* dont la valeur historique doit s'estimer au prix des persécutions et des souffrances, des humiliations et des sacrifices héroïques des prêtres français émigrés venus au Canada pour y vivre et mourir exilés. Raconter ici leur odyssée douloureuse, c'était prouver en même temps que le *Recueil Daulé* était un écrin de diamants et de perles, un véritable trésor que notre gratitude, prévenue par la générosité de son possesseur, eût été incapable de payer.

Ce fut en souvenir du fraternel accueil qu'il avait reçu au pays que « le bon Père Daulé » publia ce *Recueil de can-*

tiques à l'usage du diocèse de Québec que, dans sa modestie, il oublia de signer. « Recevez-le, chers concitoyens, disait-il, comme un témoignage de mon affection ». Ce noble cœur remerciait à l'antique, à l'exemple de ces naufragés chantant leur reconnaissance et l'hospitalité de leurs bienfaiteurs avec des vers d'Homère.

Le livre de l'abbé Daulé, précieux entre tous, a définitivement fixé cette belle tradition que rien désormais ne saura interrompre, de chanter, par tout le Canada français, les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Et n'oublions jamais le nom de ce proscrit volontaire, de cet octogénaire aveugle, dont la voix émue — une voix d'exilé — rappelle encore et fait toujours aimer la première et douce patrie.



J'AI cru être agréable à mes lecteurs en publiant, au cours de cette étude, comme spécimen de la musique en vogue au dix-septième siècle, un Noël ⁽¹⁾ écrit sur un air de vaudeville, d'un caractère absolument distingué. Le même motif m'engage à me servir du même procédé vis-à-vis d'eux pour mieux leur faire connaître, et partant apprécier, le recueil Daulé. De tous les cantiques de Noël qu'il renferme, *Votre divin Maître* ⁽²⁾ en est, à mon humble avis, le plus remarquable au point de vue littéraire et musical. Il a ceci de particulier que chacun de ses couplets est écrit sur un air différent. Cette singularité me paraît assez rare et mérite d'être signalée.

VOTRE DIVIN MAITRE

Andantino. *mf*

SOLO
(l'Ange).
La Reprise
ou Chœur
(les Bergers).

L'Ange: Vo-tre divin Mai-tre, Ber-gers, vient de naî-tre: Bas-sein - ties.
Les Bergers: No-tre divin Mai-tre, Pour nous vient de naî-tre: Bas-sein - blons.

PIANO
ou
ORGUE

□ (1) Cf : page 209 de ce livre.

(2) Daulé : *Nouveau recueil de Cantiques, etc.*, pages 218, 219, 220, et numéro 132 des *Airs notés*. C'est sur les quatre motifs de ce cantique que l'abbé Perrault écrit le *Gratias agimus*, le *Quoniam tu solus* et le *Cum sancto Spiritu* de sa *Messe de Noël*.

vous, Vo-les à ses ge-noux. Aux hym-nes des an-ges Mâ-les vos lou-nous, Vo-lons à ses ge-noux. Aux hym-nes des an-ges Mâ-lons nos lou-

an-ges; De vos con-certs Rem-plis-ses l'u-ni-vers.
an-ges; De nos con-certs Rem-plis-sons l'u-ni-vers.

FIN.

SOLO (l'Anges.)
Ton-dre vic-ti-me, Sau-veur ma-gna-ni-me, Il vient de tout cri-me La-

ver les pé-cheurs. Mais les pré-mi-ces De ses dons pro-pi-ces Et

cresc. D.C. Chœur.
"Notre divin Maître."

de ses fa-veurs Sont pour les pasteurs.

cresc. *pp* *pp*

SOLO (l'Ange).

Oh! qu'il est puis-sant, augus-te, a-do-ra-ble! Mais qu'il est af-

fa-ble, Hu-main, doux, ai-ma-ble, Ce Dieu fait en-fant. Qu'il est beau, qu'il est

le - - - ga - - - to.

Lento. D.C. Chœur.
"Notre divin Maître."

grand, Qu'il est bien - fai - sant! Qu'il est char-mant!

Lento.

SOLO (l'Ange).

A ce Dieu qui vous ai - me, Ve - nez sans fray - eur:

L'istesso tempo.

Vos a-gneaux naî-me N'ont pas sa dou - leur. La ti-mide in - no -

cen - ce, La sim - ple can - deur, L'humble in - di - gen - ce Plai -

sent à son cœur Pour être à vous semblable Il naît dans une é -

ta - ble; Il ha-bite un ha-mou, U-ne crèche fait son ber-ceau.

A vous que tout s'u-nis - se. Que dans ce saint jour Tout re-ten-

tis - se de vos chants d'a-mour: Pour Lui in-sol - te ten - dre, Haut.

D. C. Chœur.
"Notre divin Maître."

bois, cha-lu-meaux, Fai-tes en - ten - dre Vos sons les plus beaux.

Votre divin Maître doit-il être mis au nombre des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*? Le caractère seul de la musique me justifierait de répondre dans l'affirmative, car elle fut écrite, au plus tôt, à la fin du dix-septième siècle, au plus tard, dans la première moitié du dix-huitième. Le distingué sulpicien, Messire Lazare-Arsène Barbarin, qui publia, en 1870, la biographie de l'abbé Perrault et la critique de ses œuvres⁽¹⁾, prétend que la musique de *Votre divin Maître*, « est celle d'un air ancien, tout à fait connu, fameux même autrefois : *Hélas ! tout sommeille !* du vieux compositeur L'Isle-Adam, et sur lequel fut mis, dans le temps, le noël, aussi très connu, *Votre divin Maître*. »

A quelle époque vivait L'Isle-Adam? Hæfer, Fétis, Michaud, que j'ai consultés, ne font pas à L'Isle-Adam l'honneur de le nommer dans leurs biographies, dites universelles. M. Jean-Baptiste Weckerlin, actuellement bibliothécaire du Conservatoire national de Musique et de Déclamation à Paris, m'écrivait⁽²⁾ ce qui suit à son sujet : « Quant à L'Isle-Adam, ce musicien (si jamais il en a existé un de ce nom) ne se trouve inscrit nulle part. Je connais Adam de la Halle (1280) auteur du *Jeu de Robin et de Marion*, Adam de la Barrée qui a fait des chants liturgiques au treizième siècle, et enfin Adam Billaut, chanteur bachique, mort en 1662. Le nom de L'Isle-Adam n'est cité dans les biographies que pour désigner le Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes. »

L'Isle-Adam, Grand-Maître des Chevaliers de Rhodes, se nommait *Villiers* de L'Isle-Adam. Or, Fétis, dans sa

(1) Cf : Notice sur Messire J. J. Perrault et sur ses ouvrages (page VII), publiée en tête de la *Messe de Noël : DEO INFANTI*.

(2) Lettre du 16 mai 1900.

Biographie universelle des musiciens ⁽¹⁾ parle de Pierre de Villiers auteur de *chansons nouvelles* (en 1543 !). Le bon Père Barbarin n'aurait-il pas commis un *lapsus calami*, en écrivant L'Isle-Adam au lieu de Villiers ? Il s'est vu de pires distractions historiques.

Rien ne prouve d'ailleurs que *Votre divin Maître* soit postérieur à l'année 1763 ; conséquemment, il est permis de croire encore, sans commettre une hérésie que *Votre divin Maître* appartient à la catégorie des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Le recueil Daulé, malgré la pénurie de ses renseignements, fournit toutefois un précieux indice aux chercheurs ayant du loisir, un *clue* qui leur permettra peut-être de fixer la date précise du Noël que nous étudions, partant, de le classer suivant l'ordre de son identification. Daulé nous donne le vers initial du vaudeville—le caractère de la musique le prouve clairement—sur lequel est écrit ce cantique : *Eh quoi ! tout sommeille !* C'est évidemment le même vers initial que nous a donné Barbarin : *Hélas ! tout sommeille !* Les archivistes de bonne volonté n'auront plus qu'à feuilleter les répertoires de messieurs les vaudevillistes des XVII^e et XVIII^e siècles, répertoires qui se trouvent... à Paris, à la Bibliothèque Nationale. Je n'ai pas la prétention de diriger, à cette distance, les fouilles laborieuses de ces braves gens ; seulement, s'il m'était permis de leur donner un conseil, je commencerais par les œuvres de Cassanea de Mondonville, maître de chapelle de la maison de Louis XV.

Cassanea (Jean-Joseph) naquit à Narbonne en 1715, et mourut à Belleville, près de Paris, en 1773. Le nom de Mondonville, que Cassanea accoupla au sien pour lui donner plus de relief, était celui d'une terre qui avait appartenu

(3) Tome 8, page 348-49—Firmin Didot Frères, éditeurs, Paris, 1865.

à sa famille. Cet artiste se livra, très à bonne heure, à l'étude du violon et devint l'un des plus habiles exécutants de son époque. Mais sa célébrité comme compositeur ne tarda pas à surpasser celle qu'il s'était acquise comme virtuose. Telles de ses mélodies devinrent célèbres et furent classées plus tard parmi les *Airs populaires de France* qui sont censés de n'avoir jamais eu d'auteur, quoiqu'il en fallait bien un pour les écrire. C'est la raison déterminante que j'offre aux archivistes-musiciens pour les induire à commencer leurs recherches dans le répertoire de Cassanea ⁽¹⁾.

En attendant que ces messieurs découvrent la pièce à conviction, je maintiens que *Votre divin Maître* appartient aux *Noëls anciens de la Nouvelle-France*. Strictement, je n'ai pas, à l'appui de mon assertion, une preuve directe et positive, mais enfin pourquoi refuser à cette pastorale le bénéfice de la certitude comme on accorde à des œuvres d'art le bénéfice du doute, le mystère de leur origine ajoutant au charme de leurs beautés archaïques ?

* * *

Un autre cantique très populaire *chez nous* — j'entends la province de Québec — est le Noël languedocien : *Les anges dans nos campagnes*, qu'à mon grand étonnement je n'ai pas retrouvé dans les cinq vieux recueils consultés aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Migne nous le signale comme fort ancien. « Nous nous sommes empressés, dit-il,

(1) Son meilleur ouvrage est une pastorale en patois languedocien : *Daphnis et Alcimure*, jouée à Paris en 1754. Les critiques de l'époque ne se gênèrent pas pour crier sur tous les toits que le travail du compositeur s'était borné à arranger en opéra de vieux *airs populaires du midi*, ceux-là même que Fléchier avait entendus bien souvent alors qu'il professait la rhétorique à Narbonne. Qui sait ? on trouverait peut-être, en cherchant dans les motifs de *Daphnis et Alcimure*, la mélodie tant aimée sur laquelle le futur évêque de Nîmes écrivit son délicieux Noël : *Dans cette étable*.

à la préface de son *Dictionnaire de Noël et de Cantiques*, nous nous sommes empressés d'introduire dans notre dictionnaire des sortes de romances ou complaintes dont les airs et les paroles ont longtemps joui d'une très grande popularité, telle que celle qui débute ainsi : *Entends ma voix fidèle, — Pasteur, suis-moi* ; celle qui commence par ce vers : *Allons tous à la crèche* ; la complainte du Mauvais Riche ; *Venez ouïr sans crainte* ; les vieux noëls *Chantons avec réjouissance, j'entends, là-bas, dans la plaine* ⁽¹⁾, — *Je suis le maître de la grange*, » etc.

Il se chantait donc en France au XVII^e siècle, ou, plus tard, dès le commencement du XVIII^e, puisque, d'après Migne, il est le contemporain du noël de Pellegrin : *Entends ma voix fidèle*, publié en 1701. Mais ici, au Canada, sous le régime français ? Rien ne me permet d'en affirmer le fait ; et je ne puis que le supposer. Des vieillards que j'ai consultés à ce propos m'assurent que de leur temps, c'est-à-dire dans leur jeunesse, ce qui nous reporterait à l'année 1840, ce noël était tout nouveau pour eux, et qu'il était absolument inconnu de leur enfance.

En 1842, l'abbé Ls Lambillotte publia chez Poussielgue-Rusand, libraires, Paris, rue Hautefeuille, n° 9, un *Choix de cantiques sur des airs nouveaux, pour toutes les fêtes de l'année*. Ce recueil, spécialement dédié aux maisons d'éducation, renfermait (pages 8 et 9, cantique n° 3) le

(1) Cf : *Dictionnaire des Noël*, — 1867 — pages 909 et 1094. Le vers initial et le premier couplet du noël languedocien, *Echos de Bethléem*, varient, suivant qu'ils appartiennent à la version ancienne ou à la version moderne de ce cantique.

VERSION ANCIENNE

J'entends, là-bas, dans la plaine,
Les anges, descendus des cieux,
Chanter à perte d'haleine
Ce cantique mélodieux ;

Gloria in excelsis Deo.

VERSION MODERNE

Les anges dans nos campagnes,
Ont entonné l'hymne des cieux,
Et l'écho de nos montagnes
Redit ce chant mélodieux :

Gloria in excelsis Deo

noël, languedocien ou provençal ⁽¹⁾, que nous cherchons : *Les anges dans nos campagnes*. Des exemplaires de cet ouvrage furent apportés à Québec l'année même de sa publication en France et se vendaient, sur la rue La Fabrique, à la librairie Crémazie. On pourrait donc vraisemblablement fixer à 1842 l'apparition ou le retour au Canada du vieux cantique que nos ancêtres connurent — l'événement en est sûr — mais qu'ils ne chantaient certainement pas sur l'air modernisé donné par Lambillotte.

(1) Cf : *Les Lettres et les Arts*, revue illustrée publiée par la Maison Goupil et Cie, Paris, — 1887 — deuxième année, tome IV, page 295.

« FINALE »

Les friands de littérature fantastique savent par cœur un tout petit chef-d'œuvre datant de la première jeunesse d'Edgar Poe, et que, dans son admirable traduction française, Baudelaire a placé, je ne sais trop pourquoi, aux dernières pages des *Nouvelles histoires extraordinaires* ⁽¹⁾.

Cette bluette macabre—une perle noire d'un grand prix—a pour titre un mot vague, incolore, absolument inoffensif en apparence : *L'Ombre !* Mais cette étiquette très simple cache un récit très poignant, secoué d'émotions violentes, où le froid de la peur vous gèle à mort.

« Une nuit, nous étions sept, au fond d'un noble palais, dans une sombre cité appelée Ptolémaïs, buvant un vin pourpre de Chios. Et notre chambre n'avait d'autre entrée qu'une haute porte d'airain façonnée par l'artisan Corinnos, d'une rare main-d'œuvre. Pareillement, de noires draperies, protégeant cette chambre mélancolique, nous épargnaient l'aspect de la lune, des étoiles lugubres et des rues dépeupelées par la Peste... Il y avait autour de nous, auprès de nous, une pesanteur dans l'atmosphère—une sensation d'étouffement, une angoisse affreuse. Un poids mortel nous écrasait... et toutes choses semblaient opprimées et prostrées dans cet accablement,—tout, excepté les flammes des sept lampes de fer qui éclairaient notre orgie. S'allongeant en minces filets de lumière, elles restaient toutes ainsi, et brûlaient pâles et immobiles ; et dans la table ronde d'ébène

(1) Cf : Edgar Poe, *Nouvelles histoires extraordinaires*, pages 267, 268 et 269.

autour de laquelle nous étions assis, et que leur éclat transformait en miroir, chacun des convives contemplait la pâleur de sa propre figure et l'éclair inquiet des yeux mornes de ses camarades. . .

« Et voilà que du fond de ces draperies noires où s'en allait mourir le bruit des chansons — car nous étions gais à notre manière, — une façon hystérique de chanter les chansons d'Anacréon, qui ne sont que folies — et de boire largement, quoique la pourpre du vin nous rappelât la pourpre du sang — voilà, dis-je, que s'éleva du fond de ces draperies une ombre sombre, indéfinie, — une ombre semblable à celle que la lune, quand elle est basse dans le ciel, peut dessiner d'après le corps d'un homme. Mais ce n'était l'ombre ni d'un homme, ni d'un dieu, ni d'aucun être connu. Frissonnant un instant parmi les tentures, elle resta enfin visible et droite, sur la surface de la porte d'airain.

« Mais nous, les sept compagnons, ayant vu l'ombre, comme elle sortait des draperies, nous n'osions pas la contempler fixement ; nous baissions les yeux, et nous regardions toujours dans les profondeurs du miroir d'ébène. Et, à la longue, moi, Oinos, je me hasardai à prononcer quelques mots à voix basse, et je demandai à l'ombre sa demeure et son nom. Et l'ombre répondit :

— Je suis *Ombre*, et ma demeure est à côté des Catacombes de Ptolémaïs !

« Et alors, tous les sept, nous nous dressâmes d'horreur sur nos sièges, et nous nous tenions tremblants, frissonnants, effarés ; car le timbre de la voix de l'Ombre n'était pas le timbre d'un seul individu, mais d'une multitude d'êtres ; et cette voix, variant ses inflexions de syllabe en syllabe, tombait confusément dans nos oreilles en imitant les accents connus et familiers de mille et mille amis disparus ! »

Voulez-vous maintenant, lecteurs, par un de ces merveilleux coups de baquette magique que frappe, au caprice de notre volonté, la Fée Imagination, voulez-vous, instantanément, transformer en un paroxysme de joie ce paroxysme d'épouvante ?

Opérez, comme au théâtre, un changement à vue de décors et de personnages, remplacez le palais fantaisiste d'Edgar Poe par l'église centenaire de nos paroisses ; les tentures funèbres de la salle du banquet par les feux éblouissants du sanctuaire ; les constellations néfastes du ciel empesté de Ptolémaïs par l'étoile miraculeuse de Bethléem ; la table de l'orgie par le joyeux Réveillon de Noël ; les sept lampes de fer, aux flammes immobiles et pâles comme le visage des sept convives fantastiques par les douze enfants traditionnels de la famille canadienne-française. Au spectre hideux échappé du sépulcre, remonté de l'abîme, substituez un ange au radieux visage, penché, comme celui de Reboul, sur le bord d'un divin Berceau. Regardez fixement ce fantôme ami, demandez-lui sans crainte sa demeure et son nom. Et l'esprit répondra :

—Je suis *Lumière*, mon séjour est auprès du Très-Haut dont je chante éternellement la louange : *Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis !*

Et alors tous les sept, c'est-à-dire tous ensemble, nous les convives de la vie humaine, encore assis à son banquet, nous tressaillerons d'allégresse — une allégresse délirante égale en intensité à cette horreur macabre qui faisait lever de leurs sièges, avec une brusquerie de détente mécanique, les personnages fictifs d'Edgar Poe — tous ensemble émus, frissonnants, effarés, — la joie fait peur comme la mort — nous écouterons chanter cet Ange dans un silence extatique, « car le timbre de sa voix ne sera plus le timbre d'un seul individu, mais d'une multitude d'êtres, et cette voix, variant ses inflexions de syllabe en syllabe, tombera *distinc-*

tement dans nos oreilles en imitant les accents connus, familiers, de mille et mille amis disparus », qui chantaient avec nous autrefois sur la terre, et avec Lui maintenant dans le ciel, les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Un noble poète de l'école contemporaine, Sully-Prudhomme, a écrit ce vers immortel :

Les yeux qu'on ferme voient encore !

J'emprunte l'autorité de son magnifique talent pour dire à son exemple :

Bouches closes chantent toujours !

Lèvres muettes de nos enfants, lèvres scellées de nos ancêtres, lèvres silencieuses de nos chers morts — élus qui nous attendent dans les joies de la vie éternelle — chantent encore, chantent ailleurs que dans la solitude des cimetières ou le passé des générations évanouies. *Defuncti adhuc loquuntur !* Non seulement ils parlent, ces bien-aimés absents, mais ils chantent, si près, si près de nous, que leurs voix semblent nôtres. Cette pensée sercine, consolante, délicieuse à méditer, prête un charme exquis, une grâce suprême aux mélodies quatre fois centenaires des *Noëls anciens de la Nouvelle-France* ainsi écoutées dans le majestueux silence de nos cathédrales, lui-même agrandi par le recueillement ému de nos propres âmes attentives et vibrantes aux plus lointains de leur échos.

Et nos âmes, un jour, s'enfuyant vers l'aurore
Éternelle, au delà de la mort et du temps,
Ivres de liberté, d'amour et de printemps,
Pour s'appeler, sauront les murmurer encore ! (1)

(1) Dernière strophe d'un poésie délicieuse de Théophile Giard : « *Nos vieux airs.* »

Cf : *Le Correspondant* de Paris, livraison du 25 décembre 1906, page 1204.

APPENDICE

La photogravure, sur la couverture de ce livre, représente Notre-Dame de Québec, l'*Alma mater*, l'ancêtre de toutes les églises catholiques de l'Amérique du Nord. Vue sous cet aspect, dans son décor d'hiver, la cathédrale est absolument caractéristique et bien en harmonie avec le sujet de cette étude.

Nous sommes à la veille de Noël, très tard dans la nuit. La Basilique, étincelante de gaz et d'électricité, rayonne la lumière par toutes ses fenêtres sur les ténèbres extérieures. Son vieux clocher renaissance ⁽¹⁾ carillonne avec majesté l'appel de la messe de minuit. Au dehors, le vent fait rage ; une furieuse bourrasque s'élève ; la neige, affolée, tourbillonne, enveloppant comme d'un nuage de blanche fumée les courageux piétons qui se rendent à l'église.

Monsieur Edmond LeMoine, à ma demande, a traité ce sujet avec une maîtrise qui fait le plus grand honneur à son beau talent de dessinateur et de peintre. Il s'est inspiré, pour la préparation de ce travail, d'une esquisse de M. Fred. B. Schell, dont la gravure a été publiée dans le *Picturesque Canada* de G. M. Grant ⁽²⁾.

(1) La première pierre de Notre-Dame fut posée le 23 septembre 1647, et la première messe de minuit y fut célébrée le 25 décembre 1650.

En 1843 on fit disparaître l'ancien portail (celui de 1763), que l'on reconstruisit en pierre de taille d'après un plan nouveau. Par bonheur, on épargna le clocher (beffroi et lanternes) qui est l'exacte reproduction de celui qui existait avant l'incendie du 23 juillet 1759.

De sorte que si nos ancêtres, les Français-Canadiens du dix-septième siècle et les Canadiens-Français du dix-huitième, revenaient à Québec, la nuit de Noël, ils pourraient encore s'orienter sur le clocher de la vieille cathédrale.

(2) Cf : Vol I, page 51 — Toronto, chez Belden Bros, 1882.

Monsieur Edmond LeMoine est fils de notre estimé concitoyen, M. le notaire Edouard LeMoine. Par sa mère, il est le neveu d'Arthur Buies, notre célèbre littérateur canadien-français. Il tient le pinceau comme son oncle tenait la plume, et nous en avons la preuve sous les yeux. Je n'accablerai pas ce jeune artiste de compliments outrés. Je dirai de lui seulement ce que M. Charles ab der Halden écrivait d'un autre de mes amis, M. Pierre-Georges Roy, l'actif et intelligent rédacteur du *Bulletin des Recherches Historiques* : « C'est un savant trop modeste, défaut assez rare et qui mérite d'être signalé, pour qu'il s'en corrige ⁽¹⁾. »

Remplacez le mot *savant* par celui d'*artiste*, et cette phrase aimable s'appliquera parfaitement à M. LeMoine.

Pour lui aider à se corriger de ce défaut, je vais commettre quelques indiscretions à son sujet.

M. Edmond LeMoine, étudia pendant cinq ans, sous la direction de notre distingué artiste Charles Huot, la peinture et le dessin. Désireux de se perfectionner davantage il vécut cinq autres années en Belgique, à Anvers — de 1898 à 1903. Elève de l'Académie des Beaux-Arts, il concourait, en 1900, et remportait le premier prix que lui disputaient quarante compétiteurs. A l'automne de cette même année, M. LeMoine se fit admettre à l'atelier de Juliaan DeVriendt, à l'Institut Supérieur de l'Académie des Beaux-Arts, dont il était le directeur. Il y passa trois années, absolument consacrées à l'étude, et figura toujours avec honneur aux expositions de l'Institut.

Depuis son retour au Canada, M. Edmond LeMoine s'est plu à faire alternativement du portrait et du paysage. Cette année même (1907), au *Salon* de Montréal, le jeune artiste a exposé deux tableaux qui lui ont mérité les félicitations les plus chaleureuses des connaisseurs.

(1) Cf. : Charles ab der Halden, *Nouvelles Etudes de Littérature Canadienne-Française*, page 54.

La seconde photogravure représente une statuette de l'Enfant Jésus, appartenant à la chapelle de la Mission huronne de la Jeune Lorette.

Ce *bambino* a-t-il une histoire ?

Suivant la tradition huronne, cette statuette de l'Enfant Jésus fut apportée de France au Canada par le Père jésuite Paul Le Jeune, en 1632. Quelques années plus tard, 1637, à la fondation de la mission algonquine de Saint-Joseph de Sillery, le Père Le Jeune en fit cadeau à la chapelle, où elle demeura jusqu'en 1673.

Nous connaissons les migrations nombreuses des Hurons. Chassés de leur pays par les féroces Iroquois, ils arrivent à Québec le 23 juillet 1650. L'année suivante, 1651, ils s'établissent à l'Ile d'Orléans. Six ans plus tard, en 1657, ils reviennent à Québec. En 1668, nouveau départ de la tribu qui se rend à Notre-Dame de Foy.

Or, la mission de Notre-Dame de Foy était desservie, en 1673, par les Jésuites qui résidaient à la mission algonquine de Saint-Joseph de Sillery, comme le prouvent incontestablement les *Relations inédites de la Nouvelle-France*, 1672-1679 :

« Vers la fête de la Toussaint, de l'année 1673, les chemins étant très mauvais, et les Pères chargés de cette mission demeurant pour lors à Sillery, qui est à une demi-lieue de Notre-Dame de Foy, avaient bien de la peine à s'y rendre, comme ils y étaient souvent obligés plusieurs fois par jour. » (1)

Cet inconvénient fut peut-être la raison d'un sixième exode de la tribu huronne, qui, cette fois, alla s'installer à l'Ancienne Lorette. Et ce fut probablement à cette occasion que la statuette de l'Enfant Jésus fut donnée aux Sauvages de Notre-Dame de Foy en souvenir des Jésuites de Sillery et des bonnes relations de voisinage établies entre les Algonquins et les Hurons. On était alors bien près du Jour de l'An (la tribu émigra le 29 décembre 1673) et les bons Pères ne voulurent pas laisser partir sans une étreinte leurs chers enfants de la Forêt.

(1) Cf : Vol. 1er, page 299, Douniol, éditeur, Paris, 1861.

Les Hurons vécurent à l'Ancienne Lorette jusqu'en 1699, année où ils déménagèrent, une septième fois, à la Jeune Lorette. Leur installation y paraît bien définitive et permanente, car elle compte aujourd'hui deux siècles révolus. Le *bambino* historique du Père Le Jeune les y a suivis. Il demeura, jusqu'au 10 juin 1862, dans leur chapelle qu'un désastreux incendie dévora malgré les plus énergiques efforts apportés pour le combattre. Par bonheur, on réussit à sauver le trésor archéologique de l'église, et, avec lui, l'admirable statuette de l'Enfant Jésus, une merveille de sculpture en bois, un pur chef-d'œuvre d'art français. Monsieur le notaire Paul Picard Tsaënhohi, de la Jeune Lorette, en fut longtemps le possesseur. Il la gardait avec un soin jaloux. La vigilance du dragon qui défendait les pommes d'or au jardin des Hespérides n'était que de la trahison, comparée à la sollicitude de Tsaënhohi, l'*Œil de vautour* (1).

Tsaënhohi ! Peu d'hommes, que je sache, pratiquèrent avec une telle ferveur la religion du souvenir. Sa maison historique—elle était, au dix-huitième siècle, un ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, — sa maison, dis-je, était un véritable sanctuaire où se tenait en permanence une exposition de reliques aussi précieuses que vénérables. Vous y voyiez des tomahawks authentiques et des calumets de la paix, des haches hollandaises aux manches d'ébène, des pavillons, aux couleurs et aux armes de Louis XIV, que les petits Sauvages de la tribu tenaient solennellement à la main aux processions du Saint-Sacrement au temps de la Fête-Dieu, des médailles commémoratives des rois d'Angleterre, Georges III et Georges IV, un fusil de chasse, cadeau personnel de notre souverain actuel, Édouard VII, à Tsaënhohi, en 1860, alors qu'il n'était que Prince de Galles ; un portrait, avec autographe, du duc de Kent, père de la feue reine-impératrice Victoria, un autre du comte de Paris, aussi autographié, un sabre revenu de Châteauguay, des gravures rarissimes, des rassades, des

(1) Cf : pages 62 et 63 de ce livre.

ceintures *fléchées*, des bonnets en perles et en velours empanachés de plumes brillantes, trois canots d'écorce, *Landa* « la Flèche », *Jo-k8as* « le Vent », *Ota-Sindet* « la Loutre », dont la vitesse justifiait bien les « noms parlants » de leur baptême. Et que sais-je encore? Bref, c'était un musée national que ce dernier refuge et ce dernier foyer de la tribu huronne.

Maintenant que la mort est venue frapper à cette porte hospitalière — Paul Picard Tsa8enhohi est décédé le 12 septembre 1905 — les rarissimes spécimens de la précieuse collection historique se sont éparpillés je ne sais où. Seulement, je suis heureux d'apprendre que la statuette de l'Enfant Jésus, apportée au Canada par Paul Le Jeune, ainsi que les petits pavillons, aux couleurs et aux armes de Louis XIV, sont rentrés dans le trésor archéologique de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse Saint-Ambroise de la Jeune Lorette.

(NOTE DE LA PAGE 234).

EXTRAIT du sermon prononcé, le 28 août 1904, par l'archevêque de Cantorbery, primat de l'Eglise d'Angleterre, le Très Révérend Randall Thomas Davidson, dans l'église métropolitaine de Québec, dite Cathédrale de la Sainte Trinité, à l'occasion du premier centenaire — 1804-1904 — de sa fondation.

We whose home is in the older England across the sea—we, for example of Lambeth, where, morning and evening, we say our daily prayers in the self-same chapel in which such prayers have been said for some seven centuries, may be erroneously supposed at times to look half slightly upon Christian « Antiquities » so modern as the oldest of England's Colonies can furnish. To quote eloquent words spoken seventeen years ago in that very Lambeth chapel by that strong, wise, Christian leader, the Bishop of New-York, to whose voice we had some of us been hoping to listen to-day. « It may be »,

he says, « with a mild surprise, that kinsmen who count their ecclesiastical history by nearly a score of centuries, look on at a new people who make so much of the completion of a hundred years.»

He goes on to point out that a church or a nation — or let us say a cathedral—which is only a hundred years old, might possibly seem to many citizens of old England to be too new to have a history, or if it have, to have any that is worth remembering. It is with characteristic courtesy and even chivalry that a citizen of the United States thus makes allowance for what would indeed have been, if it existed (and in the mind of one who really thinks I doubt whether it ever does exist) a narrow, an ignorant and a churlish thought. But if there be anywhere occasions on which such a notion might spring unbidden, at least it cannot come in connection with your historic Quebec or with its Cathedral Church.

These actual walls set apart as a consecrated house of God for the Services of our own Church, may be but a century old. But you who know, far better than I, the varied story of Quebec are recalling to-day the earlier memories which—in a larger than any technical sense—gave imperishable consecration to this place, which link it back along a chain of quite peculiar pathos and interest to the work done centuries ago by members of the Fraternity of St. Francis of Assisi and along with them—for a little while at least—to the devoted men who, in a very different « Society »—a Society whose very name became a catchword for a policy and a behavior which we condemn—did yet show the whole world an example of missionary enthusiasm and a steadiness of persevering faith in face of persecution and suffering which, while the world standeth, will encircle with a halo of glory, the memory of the Jesuit Missionaries of two hundred and fifty years ago.

In the words of the foremost historian of the colonial church—a historian of whose staunch Protestantism none can ever question — « at every season and in every place the unwearied French missionary was seen winning his way to the red man's home. Sometimes lost amid the trackless snow or forests, at

other times hurried in his light canoe down some fearful rapid, he perished and was never heard of more. Of some the tidings came that they had met with death more terrible than this, tortured by every art of savage cruelty, burnt or scalped, or starved, or mutilated in every limb. Yet none quailed or faltered. New men instantly pressed on. As we mark the steadfastness of the faith which animated the hearts of Goupil and Jogues and Lalemant and Brébeuf and Daniel in their martyrdom, we feel that we should violate the truth did we withhold or only with niggard and reluctant spirit acknowledge the praise which is their due."

I need not now enter into the strange story of how it comes to pass that the consecrated spot on which we stand is itself associated with records such as these, records of men from whom, in doctrine and presentment of Christian truth, we differ so stoutly, but whose missionary story glows with so clear a light. You know it all better than I. The thought that, from the then centers of Canadian life and strength and culture, devoted men were constantly giving themselves to the splendid task of bearing life and hope to those who sat in darkness and in the shadow of death — that thought, that memory should be, nay rather it is an inspiration to us still in circumstances so different from those in which they wrought — an inspiration and a stimulus to put our strength to-day into the corresponding task of kindling the flame and keeping it aglow in western fields for those brothers of our own, among whom it is likely, but for our care, to flicker and to wane⁽¹⁾.

TRADUCTION

" Nous qui avons nos foyers dans la vieille Angleterre, par delà l'océan, nous qui, par exemple, vivons à Lambeth et y prions, matin et soir, dans la chapelle même où, depuis sept siècles, ont été offertes des prières semblables aux nôtres,

(1) Cf. *Quebec Diocesan Gazette*, vol. XI, No. 9, septembre 1904, pages 120 and 121.

nous pouvons quelquefois être accusés faussement de regarder d'un œil presque dédaigneux des « antiquités » chrétiennes dont l'âge ne dépasse pas celui de la plus ancienne des colonies britanniques. Laissez-moi rapporter les éloquentes paroles que prononçait, il y a dix-sept ans, dans cette même chapelle de Lambeth, l'évêque de New-York, cet éminent et sage apôtre de la foi chrétienne qu'un certain nombre d'entre nous se flattaient de pouvoir entendre ici-même aujourd'hui (1). « Il peut se faire, dit-il, que les descendants d'une même race, dont l'histoire ecclésiastique remonte à près d'une vingtaine de siècles, éprouvent une certaine surprise de ce qu'un jeune peuple fasse aussi grand cas de l'accomplissement d'une période de cent ans ». Puis il continue en disant qu'une Église ou une nation—même une cathédrale—qui ne compte que cent ans d'existence peut, aux yeux de plusieurs des citoyens de la vieille Angleterre, paraître trop jeune pour avoir une histoire, ou, si elle en a, que celle-ci puisse mériter que l'on y attache quelque importance. C'est avec cette courtoisie caractéristique et chevaleresque même, qu'un citoyen des États-Unis sait faire la part d'un sentiment qui, s'il existait—et je doute qu'il puisse se trouver chez un esprit éclairé—serait un sentiment étroit, mesquin et entaché d'ignorance. En tout cas, s'il se rencontre quelque part des occasions où une pensée semblable puisse venir à quelqu'un, ce ne saurait être à propos de votre ville historique de Québec ni de sa cathédrale.

Cette enceinte consacrée à Dieu pour les fins de notre culte peut ne compter que cent ans d'existence. Mais pour vous, plus familiers que moi avec l'histoire mouvementée de Québec, de plus vieux souvenirs encore s'éveillent aujourd'hui dans votre esprit, souvenirs qui, dans un sens supérieur aux considérations abstraites, donnent à cet édifice une consécration impérissable et le relie par une chaîne d'événements frappés au cachet d'un haut intérêt pathétique, à l'œuvre accomplie, dans les siècles passés, par les disciples de saint François

(1) Le Très Révérend H. C. Potter, évêque anglican de New-York.

d'Assise, ainsi que par un groupe de leurs contemporains, hommes d'abnégation et de sacrifice, et faisant partie d'une société d'un caractère bien différent, société dont le nom seul (1) fut le mot de passe d'une politique et d'un système que nous condamnons, mais qui, tout de même, donna au monde entier un tel exemple d'enthousiasme apostolique et de fermeté dans la foi à l'heure des persécutions et en face des tortures, qu'aussi longtemps que durera le monde, la mémoire des Missionnaires Jésuites morts il y a deux cent cinquante ans vivra, rayonnante d'une auréole de gloire.

Pour me servir du langage du meilleur historien de nos églises coloniales (2), historien dont le protestantisme éprouvé ne saurait être mis en doute, « partout et toujours on voyait l'infatigable missionnaire français se frayer un chemin vers la cabane du Peau-Rouge. Tantôt il se perd dans les neiges ou s'égare dans la forêt, tantôt son frêle canot d'écorce l'entraîne dans les rapides d'une rivière ; il disparaît alors et l'on n'entend plus parler de lui. De quelques-uns on apprit seulement qu'ils avaient rencontré une mort encore plus horrible, livrés à des supplices où la barbarie la plus féroce s'épuisa en raffinements de cruauté. Affamés, mutilés, scalpés, brûlés vifs, aucun d'eux ne faiblit ni ne bronche. De nouvelles recrues s'offraient aussitôt. Devant le spectacle de cette foi inébranlable qui animait, à l'heure de leur martyre, les cœurs des Goupil, des Jogues, des Lalemant, des Brébeuf, des Daniel, nous sentons que ce serait outrager la vérité que de passer leur héroïsme sous silence, ou de lui marchander nos applaudissements et nos louanges par une mesquine étroitesse d'esprit. »

Je n'ai pas à entrer ici dans l'étrange explication du fait que l'enceinte sacrée où nous sommes réunis en ce moment se trouve elle-même rattachée aux souvenirs que je viens d'évoquer, à la mémoire de ces hommes avec lesquels nous différons complètement quant à ce qui regarde la doctrine et l'enseigne-

(1) *La Société de Jésus*, les Jésuites.

(2) Cf : James S.-M. Anderson : *The History of the Church of England in the Colonies and Foreign Dependencies of the British Empire.*— London, 1856.

ment des vérités chrétiennes, mais dont l'œuvre apostolique brille d'un si vif éclat. Cette œuvre, vous la connaissez mieux que moi. La pensée que, du sein de ce qui constituait alors les foyers de l'activité et de la civilisation canadiennes, des hommes dévoués s'imposaient sans trêve la noble tâche d'aller au loin porter l'espérance et la vie à ceux qui, plongés dans les ténèbres, étaient assis à l'ombre de la mort ; cette pensée, ce souvenir devrait nous inspirer, que dis-je ? il nous inspire encore, en des circonstances si différentes de celles où ces hommes se trouvèrent, de nous imposer une tâche correspondante à la leur ; il nous engage à diriger nos efforts vers les plaines de l'Ouest pour y ranimer et maintenir la foi chez ceux de nos frères au milieu desquels elle finirait peut-être, sans cette intervention de notre part, par vaciller et s'éteindre.

La photogravure de la page 260 donne le fac-similé de la page 22 du recueil allemand : — *Ballades et chants populaires*.

Des *vingt-trois* mélodies publiées dans cet ouvrage, *dix* ont un accompagnement pour piano ou orgue. En voici la liste :

Pages :

72— <i>Ies8s ahatonnia</i> (noël huron) : accompagnement d'Ernest Gagnon	
92—Silence, ciel ; silence, terre....	“ “ “
134—Ça, bergers, assemblons-nous..	“ “ “
137—Venez, divin Messie.....	“ “ “
179—D'où viens-tu bergère ?.....	“ “ “
209—Cher Enfant, qui viens de naître	“ de Jules Chouinard
226—Célébrons tous d'une voix....	“ d'Ernest Gagnon
229—Dans cette étable.....	“ “ “
244—A la Claire Fontaine.....	“ d'Adolphe Hamel
293—Votre divin Maître.....	“ d'Ernest Gagnon

L'on a remarqué, sans doute, que sur ces *dix* accompagnements de mélodies, *huit* appartiennent à M. Ernest Gagnon. Cette proportion donne bien la mesure de la courtoisie pro-

verbale de l'aimable auteur de *Louis Jolliet* et de *Choses d'autrefois*, qui, pour obliger un ami, dépense sans compter son talent, son temps et ses peines. Pareil exemple de générosité est trop rare pour n'être point signalé, et le passer sous silence eût été commettre un acte d'ingratitude.

Non seulement M. Ernest Gagnon m'a permis d'utiliser, pour la deuxième édition de mes *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, les accompagnements déjà parus dans les éditions (1897 et 1906) de ses *Cantiques populaires du Canada français*, mais il s'est encore offert à m'écrire les accompagnements des noëls qui me semblaient mériter plus spécialement cet appoint considérable de vulgarisation. Qui aurait eu le courage de refuser une proposition aussi alléchante, venant d'un tel collaborateur ?

Et voilà comment *Ies8s ahatonn'a*, — *Silence, ciel ; silence terre*, — *D'où viens-tu bergère ?* — et *Votre divin Maître*, quatre des airs les plus caractéristiques des *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, sont aujourd'hui publiés, et pour la première fois, avec des accompagnements dignes des mélodies qu'ils soutiennent et de l'artiste distingué qui les a écrits.

J'ai voulu que la première comme la dernière pensée de ceux-là qui liront cette étude historique fût pour les vieilles églises paroissiales de nos villes et de nos campagnes qui, tant de fois, entendirent chanter les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*.

Aussi, ai-je demandé à l'habile crayon de Monsieur Léonidas Guenette, professeur à l'École des Arts de Notre-Dame de Lévis, attaché au département des Terres et Forêts de la Province de Québec, un dessin qui représentât un clocher renaissance. C'est le sujet de la dernière photographie, imprimée au dos de la couverture du livre. Ce clocher, de profil aussi gracieux qu'original, caractérisait, au dix-septième siècle, l'architecture extérieure de nos édifices religieux. De ce nombre, nous comptons, les plus célèbres et les plus vénérés de nos sanc-

tuaires : Sainte-Anne de Beaupré, Notre-Dame du Bon Secours à Montréal, le Collège des Jésuites, le monastère des Ursulines, à Québec ; ceux de la Rivière-Ouelle, de Beaumont, de N.-D. de Foy. Ce clocher rappelait, dans ses grandes lignes, celui de l'Hôtel-de-Ville de Paris, — j'entends parler du clocher qui dominait ce palais avant 1789.

A Sainte-Anne de Beaupré, on a eu le bon esprit et le bon goût de conserver le clocher renaissance de l'ancienne église de la paroisse, (1676). Celui du Collège des Jésuites à Québec, n'a pas été aussi heureux ; il est devenu, en 1875, la proie des vandales, moderniseurs et progressistes à outrance.

Un seul nous reste à Québec : le clocher de notre basilique. Qu'on le garde à tout prix ! Depuis cent-quarante ans bientôt, il a sonné trop de glas célèbres, trop de glorieux *Te Deum*, chanté ou pleuré tour à tour trop d'événements historiques, pour que l'on songe jamais à le faire disparaître. Il est la vivante image, la reproduction exacte du clocher de 1745 (beffroi et lanternes), bâti par Gaspard Chaussegros de Léry, chevalier de Saint-Louis, ingénieur de la Marine. Le livrer aux démolisseurs serait un sacrilège et une trahison.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Préface, par M. Ch. ab der Halden.....	9
Avant-propos.....	13
I	
1645—Noël ancien : <i>Chantons tous à la naissance</i>	23
II	
Noël 1646 — Noël 1906 : un phénomène météorologique.....	27
<i>Our Lady of the Snows</i> , de Rudyard Kipling	30
<i>Notre-Dame du Canada</i>	31
L'abbé Jean-Denis Daulé	33
A-t-il prêté serment à la Constitution?	36
<i>Recueil de Cantiques</i> du « Père » Daulé	43
Noël ancien de 1646: <i>Mortels, préparez-vous</i>	44
Mélodie du Noël ancien : <i>Mortels, préparez-vous</i>	49
Noël 1647.....	50
Noël 1648.....	51
III	
Noël huron : <i>Iesšs ahatonnia</i> .—Observations de Bressani et de Paul	
Le Jeune sur l'étude des langues huronne et algonquine..	53
Quelques mots sur l'humilité et la pauvreté de Jean de Brébeuf.	
—Comment il apprît le huron.....	58
Etude du Noël, <i>Iesšs ahatonnia</i> , composé par Jean de Brébeuf	61
Paul Picard Tsasenhohi	62
Considérations sur la musique du Noël huron de Brébeuf. C'est	
la mélodie d'un Noël français : <i>Entends ma voix fidèle</i> ...	65
Don naturel des Sauvages pour la musique.....	67
Impressions historiques de l' <i>Iesšs ahatonnia</i> : ce qu'il rappelle:	
Noël du 25 décembre 1648.....	71
Mélodie et accompagnement du Noël huron	72
Epiphanie du 6 janvier 1679	73
Texte du Noël huron : <i>Iesšs ahatonnia</i>	78

Traduction française de l' <i>Ies8s ahatonnia</i> , par M. Paul Picard Tsa8enhohi	79
--	----

IV

Noël ancien : <i>Silence, ciel ; silence, terre</i>	81
Paroles	84
Réminiscences historiques qu'éveille le cri de joie : <i>Noël!</i> En France. — En Angleterre. — Le <i>Carol</i> d'Edouard IV.	87
Le <i>Carol</i> du Sanglier au <i>Queen's College</i> d'Oxford.	90
Mélodie et accompagnement de <i>Silence, ciel ; silence, terre</i>	92

V

Notes biographiques sur Joseph-Julien Perrault, auteur de la Messe de Noël : <i>Deo Infanti</i>	95
Notes biographiques sur Stéphane-Louis Nicou-Choron, auteur d'une <i>Petite messe brève pour la Nativité de Notre-Seigneur</i> ...	97

VI

<i>Cantiques spirituels</i> de Jean-Joseph Surin	103
1664—Noël ancien de Martial de Brives : <i>Grand Dieu, qui naquitte mortel</i>	105
1694—Noël ancien de Jean-Joseph Surin : <i>La paix soit chez vous, bergers</i>	108

VII

Notes biographiques sur Joseph Céré de la Colombière	111
1694—Noël ancien : <i>Victoire! Victoire!</i>	114

VIII

Notes biographiques sur Simon-Joseph Pellegrin	119
Noëls populaires français des 15ième et 16ième siècles.	124
Antiquité de leurs mélodies : une page de M. Benjamin Sulte	126
Noël populaire : <i>Où s'en vont ces gais bergers ?</i>	131
" religieux : <i>Ça, bergers, assemblons-nous</i>	131
" " : <i>Dans le calme de la nuit</i>	132
Mélodie du Noël populaire : <i>Où s'en vont ces gais bergers ?</i>	133
" et accompagnement de <i>Ça, bergers, assemblons-nous</i>	134

IX

Mélodie et accompagnement du Noël religieux : <i>Venez, divin Messie</i>	137
--	-----

	PAGES
Mélodie du Noël populaire : <i>Laissez pâtre vos bêtes</i>	139
Noël religieux : <i>Venez, divin Messie</i> (paroles).....	141
“ populaire : <i>Laissez pâtre vos bêtes</i> “.....	141
“ religieux : <i>Allons tous à la crèche</i> (mélodie).....	145
“ “ “ “ “ “ (paroles).....	146
“ d'Arpajon : <i>Tous les bourgeois de Châtres</i> (paroles).....	146

X

Noël ancien : <i>Or, nous-dites, Marie</i>	151
Mélodie “ “.....	152
Paroles du Noël religieux : <i>Sous les pas du Messie</i>	152

XI

Pourquoi le franciscain Martial de Brives, le jésuite Surin, l'abbé Pellegrin, l'éditeur Garnier, et « le bon Père » Daulé com- posèrent et recueillirent des cantiques de Noël	155
La <i>Marche de Turenne</i> , de Lulli (air) — Paroles du Noël d'Alphonse Daudet, dans l' <i>Arlésienne</i> : <i>De bon matin,</i> <i>j'ai rencontré le train</i>	162

XII

La chanson bachique : <i>Le Grand Per' Noël</i>	165
Mélodie “ “ “.....	167
Paroles “ “ “.....	168
“ du Noël religieux : <i>Les Bergers de Bethléem</i>	168

XIII

Fêtes de Noël au Moyen-Age. — <i>Messe de l'Ane</i>	173
Carol anglo-normand.....	175
<i>Le Noël des Bêtes</i>	176
Noël ancien : <i>D'où viens-tu, bergère ?</i>	178
Mélodie et accompagnement de <i>D'où viens-tu, bergère ?</i>	179
<i>D'où viens-tu, bergère ?</i> — traduction anglaise de M. William McLennan	181
Comment on chante <i>D'où viens-tu, bergère ?</i> en Angleterre...	183
<i>Where have you come from, Mabel mine ?</i>	184
“ “ “ “ “ “ traduction française.	185

XIV

Henri IV, Gabrielle d'Estrées et Du Caurroy	187
Chanson d'Henri IV : <i>Charmante Gabrielle</i> . — Noël de Pelle-	

	PAGES
grin : <i>Bel astre que j'adore</i>	189
Mélodie du Noël de Du Caurroy.....	192
Cantique de Noël : <i>L'heureuse nouvelle</i> -- Chanson enfantine : <i>La bonne aventure</i>	193
Parodie spirituelle : <i>Aimable musette</i>	195

XV

La conversion de l'abbé Pellegrin.....	197
Liste des airs d'opéras et de vaudevilles sur lesquels Pellegrin écrivit ses Noël.....	205
Mélodie et accompagnement du Noël de Pellegrin : <i>Cher Enfant, qui viens de naître</i>	209
Paroles de ce Noël.....	211

XVI

Noël ancien : <i>Venez, céleste époux</i> (mélodie).....	213
--	-----

XVII

Noël ancien : <i>Célébrons tous d'une voix</i>	217
Une page de critique musicale	218
Archaisme de la forme littéraire ; exemples : les Noël bour- guignons de La Monnoye et le Noël parisien de Jean Carol	219
Archaisme de la forme musicale ; exemple : <i>La Danse Moyen- Age</i> d'Arthur Letondal	221
Aptitude de la musique profane à traduire les sentiments reli- gieux.	222
Mélodie et accompagnement de <i>Célébrons tous d'une voix</i>	226
<i>Célébrons tous d'une voix</i> -- (paroles).....	227

XVIII

Noël ancien : <i>Dans cette étable</i> (mélodie et accompagnement)....	229
Noël ancien : <i>Dans cette étable</i> (paroles).....	230
" " " " " version anglaise d'H. Farnie : <i>Cradled all lowly</i>	233
Effets sympathiques de ce Noël.....	236
Effets sympathiques de notre chanson nationale : <i>A la Claire Fontaine</i>	240
<i>Nuit de Noël au village</i> , poésie de Madame Duval-Thibault..	242
Allégorie de la chanson : <i>A la Claire Fontaine</i>	243

TABLE DES MATIÈRES

323

	PAGES
Mélodie d' <i>A la Claire Fontaine</i>	244
Origine " " " " et réflexions qu'elle inspire à M. Benjamin Sulte.....	249
<i>A la Claire Fontaine</i> remplacée, comme chant national, par l'hymne de Calixa Lavallée: <i>O Canada, terre de nos aïeux</i>	252
Fléchier a-t-il écrit <i>Dans cette étable ?</i>	256
Mozart a-t-il composé la mélodie de <i>Nouvelle agréable ?</i>	259
Mélodie de <i>Freut euch des Lebens</i>	260
Paroles " " " " " chanson populaire allemande: <i>Jouissez de la vie (Freut euch des Lebens)</i> traduction fran- çaise par M. Alexandre Bélingue.....	261

XIX

Valeur historique des <i>Noëls anciens de la Nouvelle-France</i>	265
Émigration des prêtres français au Canada — 1791-1802 — au temps de la Révolution française.....	269

XX

Noël ancien: <i>Votre divin Maître</i> (paroles, mélodie et accompa- gnement).....	293
Noël ancien: <i>Les anges dans nos campagnes</i>	300
" FINALE ".....	303

APPENDICE

Notes explicatives sur la photogravure représentant <i>Notre-Dame de Québec</i> , sur la couverture du livre. — L'artiste-peintre Edmond LeMoine.....	307
Photogravure de l' <i>Enfant-Jésus</i> de la mission huronne de la Jeune Lorette.—Historique de cette statuette.....	309
<i>Extrait</i> du sermon prononcé à la cathédrale anglicane de Québec, aux fêtes de son centenaire, par l'archevêque de Cantorbery, primat de l'Eglise d'Angleterre, le Très Révérend Randall Thomas Davidson. (Note de la page 234).....	311
Traduction française de cet <i>extrait</i>	313
Fac-similé de la page 22 du recueil allemand: <i>Ballades et chants populaires</i> . (Note de la page 260.).....	316
Liste des <i>Noëls anciens de la Nouvelle-France</i> dont les mélodies ont des accompagnements pour piano ou orgue.....	316
Photogravure d'un clocher renaissance des anciennes églises paroissiales de la Nouvelle-France, au dos de la couverture du livre.....	317